

# ATLAS DU SOUS-SOL ARCHÉOLOGIQUE DE LA REGION DE BRUXELLES

## UCCLE

3



Ministère de la Région Bruxelles-Capitale  
Musées royaux d'Art et d'Histoire   
Bruxelles 1993

**ATLAS DU SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE  
DE LA REGION DE BRUXELLES**

**3**

**UCCLE**

**Couverture:** Intaille sur jaspe rouge découverte à *Neerstalle*<sup>1</sup>  
(Epoque romaine - Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire); Photo K. SAS.

**Dos de la couverture:** Grattoir et haches polies en silex et en roche dure découverts en Forêt de Soignes  
(Néolithique moyen - Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire);  
© Femmes d'Aujourd'hui, photo E. VANGROENDERBEEK.

**ATLAS DU SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE  
DE LA REGION DE BRUXELLES**

**3**

**UCCLE**

**TEXTE**

rédaction

**Yves CABUY**

**Stéphane DEMETER**

**Françoise LEUXE**

réalisation graphique

**Concepcion ORTIGOSA**

Bruxelles  
1993

Membres du Comité d'accompagnement :

Mme Françoise JURION

Mme Martine MAILLARD

Mme Anne CAHEN-DELHAYE

Mlle Claire MASSART

M. Christian SPAPENS

Collection des atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, sous la direction de A. Cahen-Delhayé,  
chef de Département f.f. aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

© Région de Bruxelles-Capitale. Monuments et Sites.

D/1992/0550/12

# Table des matières

<b>Préface: Didier van EYLL</b> .....	11
<b>Avant-propos: Anne CAHEN-DELHAYE et Francis VAN NOTEN</b> .....	13
<b>Introduction: les atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles</b> .....	15
<b>1. Introduction</b> .....	15
<b>2. Les Atlas, des documents d'évaluation et de gestion du sous-sol archéologique urbain</b> ....	15
2.1. Les cartes .....	15
2.1.1. La «carte de l'état de destruction du sous-sol» .....	15
2.1.2. La «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques» .....	16
2.2. L'inventaire .....	16
2.3. Les textes .....	16
2.3.1. Une description du milieu physique .....	16
2.3.2. Une synthèse historique .....	17
2.3.3. Un commentaire de la «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques» . .....	17
2.3.4. Des recommandations en guise de conclusion .....	17
<b>3. Conclusion</b> .....	17
<b>4. Remerciements</b> .....	18
<b>5. Bibliographie</b> .....	19
<b>I. La Région de Bruxelles</b> .....	21
<b>1. Introduction</b> .....	21
<b>2. Cadre oro-hydrographique</b> .....	21
2.1. Géologie .....	21
2.2. Hydrographie .....	21
2.3. Orographie .....	22
2.4. Pédologie .....	22

<b>3. Conclusion</b> .....	22
<b>4. Bibliographie</b> .....	24
<b>II. Le cadre géographique de la commune d' Uccle</b> .....	25
<b>1. Introduction</b> .....	25
<b>2. Cadre oro-hydrographique</b> .....	26
2.1. Géologie .....	26
2.2. Hydrographie .....	26
2.2.1. Le bassin de l'Ukkelbeek .....	26
2.2.2. Le bassin du Geleytsbeek .....	26
2.2.3. Le bassin du Verrewinkelbeek .....	27
2.3. Orographie .....	27
2.3.1. Le plateau .....	27
2.3.2. Les vallées .....	27
2.3.3. La plaine alluviale .....	28
2.4. Pédologie .....	28
2.4.1. Sur les plateaux et les pentes .....	28
2.4.2. Dans les vallées et les dépressions .....	28
<b>3. Les transformations du relief</b> .....	29
<b>4. Conclusion</b> .....	29
<b>5. Bibliographie</b> .....	30
<b>Annexe: La forêt de Soignes par Roger Langohr</b> .....	31
<b>1. Introduction</b> .....	31
<b>2. Cadre oro-hydrographique</b> .....	31
2.1. Géologie .....	31
2.2. Hydrographie .....	33
2.3. Un relief d'un autre âge .....	33
2.4. Pédologie .....	33

<b>3. Conclusion</b> .....	34
<b>4. Bibliographie</b> .....	34
<b>III. Synthèse historique</b> .....	35
<b>1. Uccle avant l'époque carolingienne</b> .....	35
<b>1.1. La préhistoire</b> .....	35
1.1.1. Le Paléolithique .....	35
1.1.2. Le Mésolithique .....	35
1.1.3. Le Néolithique .....	36
1.1.3.1. Le Néolithique ancien .....	36
1.1.3.2. Le Néolithique moyen .....	38
1.1.3.3. Le Néolithique récent .....	41
<b>1.2. Les âges des Métaux</b> .....	42
1.2.1. L'âge du Bronze (2000-750) .....	42
1.2.2. L'âge du Fer .....	42
<b>1.3. L'époque romaine</b> .....	42
<b>1.4. Le Haut Moyen Age</b> .....	43
<b>2. Uccle aux époques médiévale et post-médiévale</b> .....	44
<b>2.0. Notes liminaires</b> .....	44
<b>2.1. La paroisse Saint-Pierre-aux-Liens</b> .....	44
2.1.1. Les origines .....	44
2.1.2. Les dîmes et chapellenies .....	46
<b>2.2. Le domaine d'Uccle</b> .....	46
<b>2.3. Le village ducal d'Uccle</b> .....	46
2.3.1. Les biens fonciers .....	48
2.3.2. Les droits de justice .....	48
<b>2.4. La seigneurie de Stalle</b> .....	50
2.4.1. Les seigneurs «de Stalle» (XII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s.) .....	50
2.4.2. Les seigneurs «de Kersbeek» (XV <sup>e</sup> s.) .....	50
2.4.3. La seigneurie de Stalle et Overhem (XV <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.) .....	51

2.4.4. La seigneurie haut-justicière (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.) .....	52
2.5. La seigneurie de Carloo .....	52
2.5.1. Les seigneurs «de Carloo» (XII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.) .....	52
2.5.2. Carloo fief du patriciat urbain (XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> s.) .....	54
2.5.3. La dynastie «van der Noot» (XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.) .....	54
2.6. La forêt de Soignes .....	57
2.6.1. La <i>Heegde</i> .....	57
2.6.2. La forêt de Soignes <i>stricto sensu</i> . .....	59
2.6.3. Abornements .....	59
2.7. Economie .....	59
2.7.1. Des domaines agricoles .....	59
2.7.2. Des moulins .....	59
2.7.3. Une population .....	60
<b>3. Bibliographie .....</b>	<b>61</b>
<b>IV. Etat du sous-sol archéologique .....</b>	<b>65</b>
<b>0. Note liminaire .....</b>	<b>65</b>
<b>1. Gare de Linkebeek .....</b>	<b>65</b>
<b>2. Hameau du Chat .....</b>	<b>65</b>
<b>3. Petite Espinette .....</b>	<b>65</b>
<b>4. Verrewinkel. Ferme Saint-Eloi .....</b>	<b>69</b>
<b>5. Neckersgat. I.S.E.S. ....</b>	<b>70</b>
<b>6. Fort Jaco .....</b>	<b>71</b>
<b>7. Groeselenberg. Deux-Alices .....</b>	<b>72</b>
<b>8. Avenue des Hospices .....</b>	<b>73</b>
<b>9. Forêt de Soignes. Avenue du Haras .....</b>	<b>73</b>
<b>10. Forêt de Soignes. Réservoir .....</b>	<b>73</b>
<b>11. Observatoire .....</b>	<b>74</b>
<b>12. Spijtigen Duivel .....</b>	<b>75</b>
<b>13. Neerstalle .....</b>	<b>75</b>

14. Avenue Winston Churchill .....	75
15. Verrewinkel. Avenues Blucher et René Lyr .....	76
16. Verrewinkel. Avenues des Aubépines et des Sorbiers .....	76
17. Angle des avenues Coghén et Floréal .....	78
18. Neckersgat. Koninklijk Atheneum .....	78
19. Forêt de Soignes. Drève du Maréchal .....	79
20. Stalle .....	79
21. Chemin de fer Bruxelles-Charleroi .....	80
22. Rue Zeecrabbe .....	80
23. Eglise Saint-Pierre .....	80
24. Hof ten Hecke .....	83
25. Vieux Cornet - Hof ten Horen .....	84
26. Ferme Rose - Hof ten Hove .....	86
27. Boetendael .....	87
28. Château Zeecrabbe .....	90
29. De Hoeve .....	91
30. Longchamp - Langeveld .....	92
31. Vert Chasseur .....	93
32. Stalle .....	94
33. N.-D. de Bon Secours .....	94
34. Kersbeek .....	97
35. Creetmolen .....	98
36. Merlo - Tervenmolen .....	99
37. Clipmolen .....	100
38. Overhem .....	101
39. Hof ten Hane .....	101
40. Hofstad te Neckersgat .....	102
41. Neckersgatmolen .....	103
42. Hof ten Steen .....	104
43. Molensteen .....	105

44. Calevoet .....	106
45. Notre-Dame de la Consolation .....	107
46. Nieuwenbauwmolen .....	108
47. 't Hof te Homborch .....	109
48. Ferme Saint-Eloi .....	110
49. Verrewinkel .....	111
50. Petite Espinette - Kleine Hutte .....	111
51. Fond'Roy - Vronerode .....	112
52. Vivier d'Oie - Diesdelle .....	113
53. Carloo .....	114
54. Saint-Job à Carloo .....	118
55. Broeckmolen .....	121
56. 't Huys van Wanzyn .....	122
57. Coudenborremolen - Slypmolen .....	122
58. Moulin d'Ouderghem .....	122
59. Cortenbosch-, Celrebroeders-molen .....	123
60. Papenkasteel .....	123
61. Kinsendael - Glatbeke .....	124
62. Moulin de Kinsendael .....	125
63. Le Chat - De Kat .....	126
64. Vleurgat .....	127
65. Forêt de Soignes ( <i>par Roger Langohr</i> ) .....	128
Recommandations .....	131
1. Espaces irrémédiablement perdus .....	131
2. Espaces protégés .....	131
3. Espaces menacés .....	131
Annexe: Inventaire exhaustif du matériel archéologique .....	133

## Préface

*Archéologues et aménageurs ne font pas souvent bon ménage !*

*A la base du différend, il faut souvent rechercher l'incompréhension. L'archéologue sait que le patrimoine archéologique est une donnée culturelle essentielle de la connaissance de l'histoire de la ville et que c'est une donnée finie. Ces archives du sol, non seulement ne sont pas renouvelables mais sont, en outre, particulièrement vulnérables. Les grands travaux d'équipement (autoroute, métro, train à grande vitesse, parking souterrain, restructuration des centres anciens) ont, en quelques années, décuplé «l'érosion du sous-sol». L'aménageur, dont le rôle est de guider le développement matériel de la ville, doit tenir compte de quantité de besoins, sociaux, économiques, culturels mais tout en ayant conscience de devoir améliorer l'environnement et la qualité de la vie, il craint que l'archéologue contrarie ses plans. Pourtant celui-ci sait que son rôle est d'identifier les vestiges, d'en faire le relevé et de les étudier tout en acceptant qu'ils disparaissent par la suite.*

*Pour combler le fossé qui sépare archéologues et aménageurs, de nombreux efforts ont été accomplis.*

*Les prémices de la sauvegarde du patrimoine archéologique doivent être trouvés dans la Convention de Londres (1969). Celle-ci incite les Etats à recenser les biens archéologiques et lance l'idée d'un repérage de tous les endroits où des traces archéologiques peuvent se trouver. Lors du colloque de Florence, du 22 au 25 octobre 1984, on insista encore sur la nécessité de dresser, dans chaque Etat, des atlas archéologiques du sous-sol et de constituer des banques de données accessibles aussi aux aménageurs.*

*Pour les quarante ans du Conseil de l'Europe, en 1989, le Comité des Ministres adressa aux Etats membres une recommandation essentielle pour l'archéologie urbaine, la recommandation R(89)5 relative à la protection et à la mise en valeur du patrimoine archéologique dans le contexte des opérations d'aménagement urbain et rural. Elle incite les Etats à «procéder à l'achèvement et à la mise à jour des inventaires archéologiques nationaux, instruments préalables à toute politique de protection». Il s'agit bien là «d'un des instruments majeurs de la réflexion préalable, celui du choix de décisions à prendre à l'égard de sites menacés, depuis la constitution de réserves archéologiques jusqu'à l'autorisation de terrassement sans contrainte». Dans la foulée, il implique que l'archéologue soit consulté avant tous travaux susceptibles de porter atteinte au patrimoine archéologique. En découlent d'autres mesures de protection: la distinction de «zones à risque archéologique essentiel», la vérification par l'archéologue des demandes de permis d'urbanisme, etc. Enfin, dans la toute jeune Convention européenne (révisée) pour la protection du patrimoine archéologique (La Valette, 16/11/1992), l'article 7 rappelle que chaque partie à la convention s'engage «à réaliser ou à actualiser les enquêtes, les inventaires et la cartographie des sites archéologiques dans les espaces soumis à sa juridiction».*

*Si la Région wallonne a mis en oeuvre, depuis 1986, les atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens, Bruxelles, en raison du statut qui fut le sien jusqu'en 1988, s'y est consacrée tardivement. En effet, mon prédécesseur, le Ministre Georges Désir, confia, le 28 mai 1991, une mission*

*d'étude relative au sous-sol archéologique qui a débouché sur les premiers atlas, aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. A ceux-ci, traitant de Berchem-Sainte-Agathe, Forest, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert, j'ai pour ma part, ajouté Anderlecht, Jette et Watermael-Boitsfort. Une méthode de travail fut ainsi élaborée par l'équipe de jeunes archéologues, historien et dessinateur chargés de la mission.*

*Les cartes et textes proposés dans ce volume résultent d'un dépouillement systématique de tous les livres et revues spécialisés afin de repérer la quasi-totalité des trouvailles mentionnées sur le territoire régional, de la consultation des archives, des rapports des sociétés archéologiques, de l'étude des collections et des réserves des musées, de la prospection sur le terrain et de sondages. L'examen des permis de bâtir et des documents urbanistiques débouche également sur une carte de l'état de destruction du sous-sol. Enfin, tous les vestiges répertoriés depuis la préhistoire jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle sont présentés et remis dans leur contexte historique.*

*Ces atlas sont destinés non seulement à tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie mais surtout aux administrations chargées de l'urbanisme et de l'aménagement, tant au niveau communal que régional ainsi qu'aux responsables politiques. Ils sont destinés à prendre une dimension supplémentaire dans le cadre du projet d'ordonnance relative à la protection du patrimoine archéologique de la Région de Bruxelles-Capitale que je compte présenter au Conseil régional dans les mois qui viennent: ils donneront lieu à la détermination de secteurs protégés et seront consultés lors de la prise de décisions de nature urbanistique.*

*Passer d'une archéologie de l'échec, de la récupération des quelques objets identifiables dans le bac de la pelle mécanique, à une archéologie urbaine préventive, satisfaisante au plan de la méthode scientifique, est le pari que ces atlas nous aideront à tenir. Ils peuvent réconcilier archéologues et aménageurs dans la mesure où ils laisseront le temps aux premiers d'agir plus efficacement et sans retarder les seconds. Ils nous permettront de déboucher, dans l'avenir, sur le document fondamental qui manque à Bruxelles, la carte archéologique la plus exhaustive possible des états antérieurs de la ville dans ce qu'elle a de plus quotidien et de plus proche des habitants.*

*Il me reste à saluer le travail effectué par l'équipe de la section «Belgique ancienne» des Musées royaux d'Art et d'Histoire sous la conduite de Monsieur Francis Van Noten et de Madame Anne Cahen-Delhaye et à l'en remercier vivement.*

Didier van EYLL,

Le Secrétaire d'Etat chargé  
des Monuments et des Sites

## Avant-propos

*Lorsque le Service national des Fouilles fut régionalisé en 1989, aucune structure ne fut prévue pour la Région bruxelloise. Cette situation était d'autant plus dommageable que notre capitale connaît actuellement une urbanisation croissante due à l'extension de l'habitat dans les communes périphériques et à l'installation en son centre de grands complexes de bureaux et d'hôtels que sa vocation européenne suscite. Comme aucune réglementation n'a jamais protégé notre patrimoine archéologique, sauf pour les quelques sites et monuments classés, ces opérations immobilières ont déjà largement entamé les vestiges de notre passé.*

*Les Musées royaux d'Art et d'Histoire ne pouvaient rester indifférents à cette situation. Car c'est au sein de cette institution que fonctionna de 1903 à 1963 le Service des Fouilles de l'Etat qui nous a laissé une importante collection de vestiges archéologiques recueillis sur le territoire des dix-neuf communes bruxelloises ainsi que de nombreuses archives inédites. Nos Musées ont donc proposé leur collaboration scientifique pour élaborer un projet destiné à préserver les vestiges de notre histoire la plus ancienne. Ainsi, en 1990, nous avons introduit une proposition pour l'élaboration d'un atlas détaillé du sous-sol archéologique bruxellois conçu par entités communales, et que nous avons mise au point avec M. Christian Spapens, Conseiller du Ministre. Elle visait à établir des cartes topographiques qui fourniraient l'inventaire du potentiel archéologique connu afin de planifier les sondages et fouilles futurs. En 1991, le Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Georges Désir, nous a confié la réalisation des cartes et inventaires de quatre communes, parmi les plus menacées par les nouveaux chantiers de construction: Uccle, Woluwe-Saint-Lambert, Berchem-Sainte-Agathe et Forest. Nous avons engagé deux archéologues et un historien qui ont fourni un travail entièrement original et inédit. Les relevés cartographiques précis, qui se veulent exhaustifs, permettront d'évaluer, dans les espaces épargnés par les destructions irrémédiables, l'importance du potentiel archéologique subsistant. Nous espérons que la synthèse, qui dresse un nouveau bilan des connaissances de notre passé le plus reculé jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, intéressera les habitants des communes envisagées qui, grâce à cette publication, pourront mieux veiller à assurer la sauvegarde d'un patrimoine largement entamé.*

*Enfin nous remercions vivement le Secrétaire d'Etat, M. Didier van Eyll, qui nous a donné les moyens de publier le fruit de ces recherches et nous a confié la poursuite de la réalisation des atlas qui fourniront une contribution importante à la connaissance du passé de la région bruxelloise.*

Anne CAHEN-DELHAYE  
Chef de département f.f.  
aux Musées royaux d'Art  
et d'Histoire

et

Francis VAN NOTEN  
Conservateur en chef  
des Musées royaux d'Art  
et d'Histoire

---

## Introduction

# Les Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles

---

### 1. Introduction

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les centres et les périphéries urbaines se sont considérablement transformés, souvent dans la plus grande anarchie. Au cours des années 60, l'urbanisme sauvage a eu des conséquences dramatiques pour le patrimoine tant architectural qu'archéologique des villes européennes.

La prise de conscience des atteintes irréversibles portées au patrimoine urbain ancien s'est malheureusement d'abord limitée à l'architecture encore existante en négligeant gravement les vestiges enfouis. En effet, une grande partie de l'histoire d'une ville est renfermée dans son sous-sol où s'est inscrite chacune de ses modifications et quantité d'aspects de son évolution topographique, démographique ou économique s'y trouvent fossilisés.

Devant cette érosion irrémédiable de l'histoire des villes, la fouille archéologique reste une des réponses les plus concrètes. Aussi, dans de nombreux pays d'Europe occidentale s'est développé, il y a parfois plusieurs décennies, un concept nouveau: l'archéologie urbaine, c'est-à-dire, une archéologie qui traite de la ville par une approche systématique et pluridisciplinaire de tous ses aspects.

A Bruxelles, la fouille archéologique de sauvetage, effectuée dans des conditions matérielles et scientifiques des plus périlleuses, et souvent au moment même où le processus de destruction est déjà largement enclenché, demeure la seule réponse à la disparition du patrimoine souterrain. De telles conditions de travail ne permettent guère une exploitation scientifique optimale des découvertes.

Depuis quelques années, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, en Wallonie, une nouvelle forme de prévention aux destructions du sous-sol urbain a fait son apparition: l'établissement d'outils susceptibles de contribuer à une évaluation et à une gestion plus raisonnée et, surtout, plus efficace, des potentialités du patrimoine enfoui. Les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* répondent à cette nouvelle optique.

### 2. Les atlas, des documents d'évaluation et de gestion du sous-sol archéologique urbain

Le développement urbain contemporain a des conséquences catastrophiques car irréversibles, notamment en raison des aménagements généralisés en sous-sol (parkings, caves, métro...) et de l'ampleur des projets immobiliers. Leur exécution à l'aide de moyens techniques importants rend utopique, voire impossible, toute surveillance sérieuse des chantiers en cours et des terrassements qu'ils occasionnent. Il s'avère dès lors essentiel de connaître l'état du sous-sol avant qu'interviennent les grues et les pelles mécaniques.

Les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*, fruits d'une convention passée entre la Région de Bruxelles-Capitale représentée par le Ministre chargé des Monuments et des Sites, et les Musées royaux d'Art et d'Histoire, se veulent une réponse concrète à cette érosion de l'histoire en proposant, pour chacune des 19 communes, une série de documents qui permettront, grâce à une planification rigoureuse et une étude précise des vestiges déjà mis au jour, une meilleure protection du patrimoine archéologique découvert ou susceptible de l'être dans les années à venir.

#### 2.1. Les cartes

##### 2.1.1. La «carte de l'état de destruction du sous-sol»

Chaque atlas comporte d'abord un ensemble de données portées sur deux cartes présentées à l'échelle 1/2.500. La première permet de mesurer l'état de perturbation et de destruction du sous-sol de la commune. Elle a pu être réalisée grâce aux enquêtes sur le terrain mais surtout par le dépouillement systématique des demandes de permis de bâtir conservées dans les administrations communales. Ces documents fournissent en effet les informations nécessaires pour estimer l'ampleur des espaces bâtis en sous-sol qui peuvent affecter chaque parcelle, chaque îlot. Toutefois, les dossiers antérieurs à la seconde guerre mondiale sont souvent laconiques; dans ces cas, une enquête sur le terrain est indispensable. En l'absence de réelles fouilles archéologiques, ce

sont ces documents qui permettent également d'estimer la profondeur du sol naturel et de là, l'épaisseur approximative des sédiments archéologiques.

### 2.1.2. La «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques»

La seconde carte présente la cartographie de tous les sites archéologiques et découvertes isolées localisables ainsi que des bâtiments antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle, encore conservés ou détruits, mais dont la situation est connue ou approchée. Les monuments et sites classés ont également été indiqués sur cette carte.

Elle a été réalisée suite à l'établissement d'une bibliographie complète pour chaque site archéologique ou historique (littérature spécialisée et presse périodique) complétée d'abord, par une recherche d'archives inédites (conservées principalement aux Musées royaux d'Art et d'Histoire où a fonctionné de 1903 à 1963 le Service des Fouilles de l'Etat, mais également dans les services des fouilles régionaux, aux Archives générales du Royaume, aux différents services d'archives communaux, dans les cercles archéologiques locaux ainsi que chez les particuliers) et ensuite, par une prospection systématique des zones restées libres.

Une analyse du cadastre actuel, des archives de l'administration du cadastre primitif du début du XX<sup>e</sup> siècle, de l'*Atlas cadastral de Belgique* de C. Popp, l'*Atlas cadastral du royaume de Belgique* de Ph. Vandermaelen, la *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens* commandée par le comte de Ferraris et de cartes locales de diverses époques (l'*Atlas des Communications vicinales* établi, pour chaque commune, en application de la loi du 10 avril 1841, l'*Atlas des Cours d'eau* établi de même, en application de la loi du 7 mai 1877) complète les données purement archéologiques ou historiques. Elle amène notamment à inventorier les bâtiments isolés et les îlots aujourd'hui démantelés qui restent présents sous des espaces toujours construits ou qui sont depuis libres de tout aménagement et accessibles.

## 2.2. L'inventaire

L'inventaire le plus complet des découvertes archéologiques faites en région bruxelloise remonte aujourd'hui à plus de trente ans (MARIËN 1957). Ce travail n'est en rien exhaustif, il ne donne aucune situation précise des sites ni description du matériel mis au jour. Les répertoires

bibliographiques réalisés pour la province de Brabant n'offrent pas davantage d'information (KNAPEN-LESCRENIER 1960 et DESITTERE 1963). De plus, l'archéologie médiévale et post-médiévale n'a jamais été abordée.

Chaque site, chaque découverte, qu'il s'agisse d'un ensemble ou d'une pièce isolée, fait l'objet d'une étude présentée sous la forme d'une fiche. Cette dernière précise notamment la situation exacte de la découverte et fournit une analyse de son milieu physique, l'établissement complet des sources qui l'attestent (bibliographie spécialisée, sources d'archives, sources orales...), les conditions de mise au jour, la description des structures éventuelles et l'inventaire complet du mobilier archéologique. Un certain nombre d'objets significatifs pour des raisons culturelles, chronologiques ou esthétiques sont plus précisément étudiés et dessinés. Il ne s'agit toutefois pas d'une étude typologique poussée, qui dépasserait le cadre de l'atlas. De plus, et sauf quelques exceptions (station néolithique de Boitsfort, villa romaine de Jette, le Slot de Woluwe-Saint-Lambert), ces objets sont le fruit de ramassages de surface ou de découvertes fortuites réalisées par des particuliers à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces personnes privées sont souvent des collectionneurs qui n'ont conservé, et plus tard légué (aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, au Musée Curtius), que les plus «belles pièces». On compte enfin également les résultats d'un certain nombre de fouilles anciennes, telle la villa romaine d'Anderlecht. Le tout représente un ensemble très significatif de l'archéologie régionale mais reste difficile à traiter dans un cadre typologique précis.

Réalisé selon une démarche proche de celle utilisée en Flandre (les *Archeologisch Inventaris Vlaanderen* édités par l'Université de Gand, PROVOOST 1982) ou chez certains de nos voisins comme la Grande-Bretagne (SHENNAN 1985), cet inventaire prend en compte tous les vestiges antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est disponible sous la forme d'un fichier informatisé qui pourra être aisément réactualisé. L'ensemble des données du fichier qui concernent le matériel archéologique est repris en annexe au chapitre IV.

## 2.3. Les textes

### 2.3.1. Une description du milieu physique

On ne conteste plus aujourd'hui l'hégémonie exercée par l'homme sur la nature. Le milieu

naturel où il a jadis vécu et où il vit a évolué géomorphologiquement. Au fil des temps, l'homme a dû perpétuellement s'en accommoder. Avec la néolithisation et la découverte de l'agriculture et de l'élevage, il se mit à agir de plus en plus sur ce milieu. Cette pression ne fit que s'accroître au fil des siècles. L'étude de ce milieu naturel et de son évolution est essentielle pour la compréhension de l'occupation du territoire de chaque commune dont les cartes sont le dernier reflet. Souvent l'urbanisme et les infrastructures modernes ont masqué ce milieu naturel en ville. D'autre part, certains objets lithiques conservés gardent des traces de rouille dues aux instruments aratoires et attestent des ramassages de surface dans des zones cultivées devenues actuellement résidentielles ou industrielles. C'est pour cette raison que les deux premiers chapitres de chaque synthèse sont consacrés à ce milieu naturel et à sa genèse, dans le cadre, d'une part de la Région bruxelloise dans son ensemble, et d'autre part de la commune proprement dite (chapitres I et II).

### 2.3.2. Une synthèse historique

Le chapitre III est consacré quant à lui à quelques données historiques générales envisagées depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Il ne constitue en aucun cas une histoire de la commune mais pose plutôt une série de jalons nécessaires à la compréhension des diverses occupations humaines dont la *carte des sites et découvertes archéologiques et historiques* est le reflet.

### 2.3.3. Un commentaire de la «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques»

Enfin, véritable commentaire de cette *carte des sites et découvertes archéologiques et historiques*, le chapitre IV propose une description de chaque site qu'il a été possible de situer avec précision sur la carte. Cette description sera plus ou moins succincte selon que la découverte est inédite (ce paragraphe constitue alors une étude historique et archéologique originale) ou déjà publiée. On trouvera en annexe à ce chapitre l'inventaire complet du matériel archéologique découvert sur ces sites ainsi que les trouvailles fortuites.

### 2.3.4. Des recommandations en guise de conclusion

Le dossier se clôture sur une série de recommandations qui visent avant tout à fixer les zones nécessitant divers degrés de protection ou de prévention; elles mettent également en lumière

les secteurs qui restent encore aujourd'hui accessibles à une fouille archéologique de programme et qui permettent une planification raisonnée de la recherche.

## 3. Conclusion

Pour des raisons pratiques, les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* sont réalisés par commune. Mais il s'agit avant tout d'un atlas régional. Longtemps, les habitants de Bruxelles sont restés groupés à l'intérieur de l'enceinte; à l'extérieur, ce n'était que champs et villages; ils ne deviendront que très lentement de véritables faubourgs. Il y a à peine un siècle, Molenbeek-Saint-Jean ou Anderlecht, Saint-Gilles ou Laeken ne sont que de très petites entités. A l'exception de Bruxelles et ses enceintes, traiter les autres communes en termes de centres anciens à la manière des *Atlas du sous-sol des centres urbains anciens* de Wallonie aurait été une gageure. Chaque commune est dès lors considérée dans sa totalité, ce qui ne manque pas de poser certains problèmes pratiques, notamment au niveau du nombre de demandes de permis de bâtir à dépouiller.

Superposées, les deux cartes mettent en exergue les informations indispensables à la fois à une protection et une prévention active du patrimoine, mais également à la programmation de recherches archéologiques qui devraient enfin dépasser le stade de simples sauvetages ponctuels.

Complété par l'étude géomorphologique, archéologique et historique, cet outil de gestion permet de déterminer différentes catégories d'espaces qui font de la commune ce qu'elle est aujourd'hui:

- les espaces irrémédiablement perdus pour l'archéologie en raison de l'étendue et de la profondeur des destructions qui y ont été pratiquées;
- les espaces qui offrent encore, à des degrés divers, des potentialités archéologiques parce que les constructions qui les occupent n'ont pas atteint le sol naturel;
- les espaces qui ont fait l'objet de découvertes importantes suivies de fouilles, de simples localisations de vestiges ou encore de trouvailles isolées.

L'ensemble rend possible la mise en place d'une échelle d'évaluation des risques de destructions qui pourraient être portés au patrimoine souter-

rain situé dans les espaces non protégés par le statut de monument ou site classé. On voit apparaître notamment:

- des espaces détruits qu'il n'est plus nécessaire de surveiller;

- des espaces à petits risques parce que, en partie bâtis, ils ont subi une pression importante sans jamais avoir fourni de découverte. Une opération immobilière ne devrait faire ici l'objet que d'une simple surveillance;

- les espaces à moyens risques regroupent les sites où ont été faites des découvertes archéologiques. Un aménagement quelconque devrait être suivi et une opération de sauvetage éventuellement programmée;

- les espaces à grands risques sont ceux qui restent encore libres aujourd'hui de toute construction. Leur potentiel peut être connu ou inconnu.

Selon les cas, toute pression urbanistique devrait être soit supprimée par la mise en place d'un processus de classement, soit précédée d'une étude historique et archéologique intervenant le plus rapidement possible afin de disposer du temps nécessaire à l'exploitation de toutes les découvertes.

Outil de gestion et d'évaluation, les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* se veulent aussi et même avant tout un instrument de réflexion sur la région dans tous ses états.

#### 4. Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur Fr. VAN NOTEN, Conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire pour l'aide considérable qu'il a bien voulu nous accorder lors de la réalisation de cet atlas. Cet Atlas du sous-sol archéologique de la commune d'Uccle n'aurait pu être réalisé sans l'aide du Collège des Bourgmestre et Echevins et particulièrement de M. COOLS, Echevin de l'Urbanisme, qui nous a permis l'accès aux dossiers de demandes de permis de bâtir. Leur dépouillement a été grandement facilité grâce à l'aide et à la sympathie du personnel du Service des Bâtisses, principalement MM. BRISOL, Chef de division, VANKERPEL et LAMBINET. M. D. CAHEN, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (legs Delheid) et Mme M.-Cl. GUEURY, Conservateur adjoint du Musée Curtius (collection G. Cumont) nous ont largement ouvert les réserves de leur musée. M. J.-M. PIERRARD, Président du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs nous a donné accès à la documentation et aux collections archéologiques de sa société. L'abondant outillage lithique récolté sur le territoire de la commune n'aurait pu être inventorié et étudié sans l'aide et les conseils toujours judicieux de MM. I. JADIN, N. CAUWE et P.-L. van BERG. La documentation numismatique a pu être réunie grâce à l'aide de Mme J. LALLEMAND et de M. M. BAR.

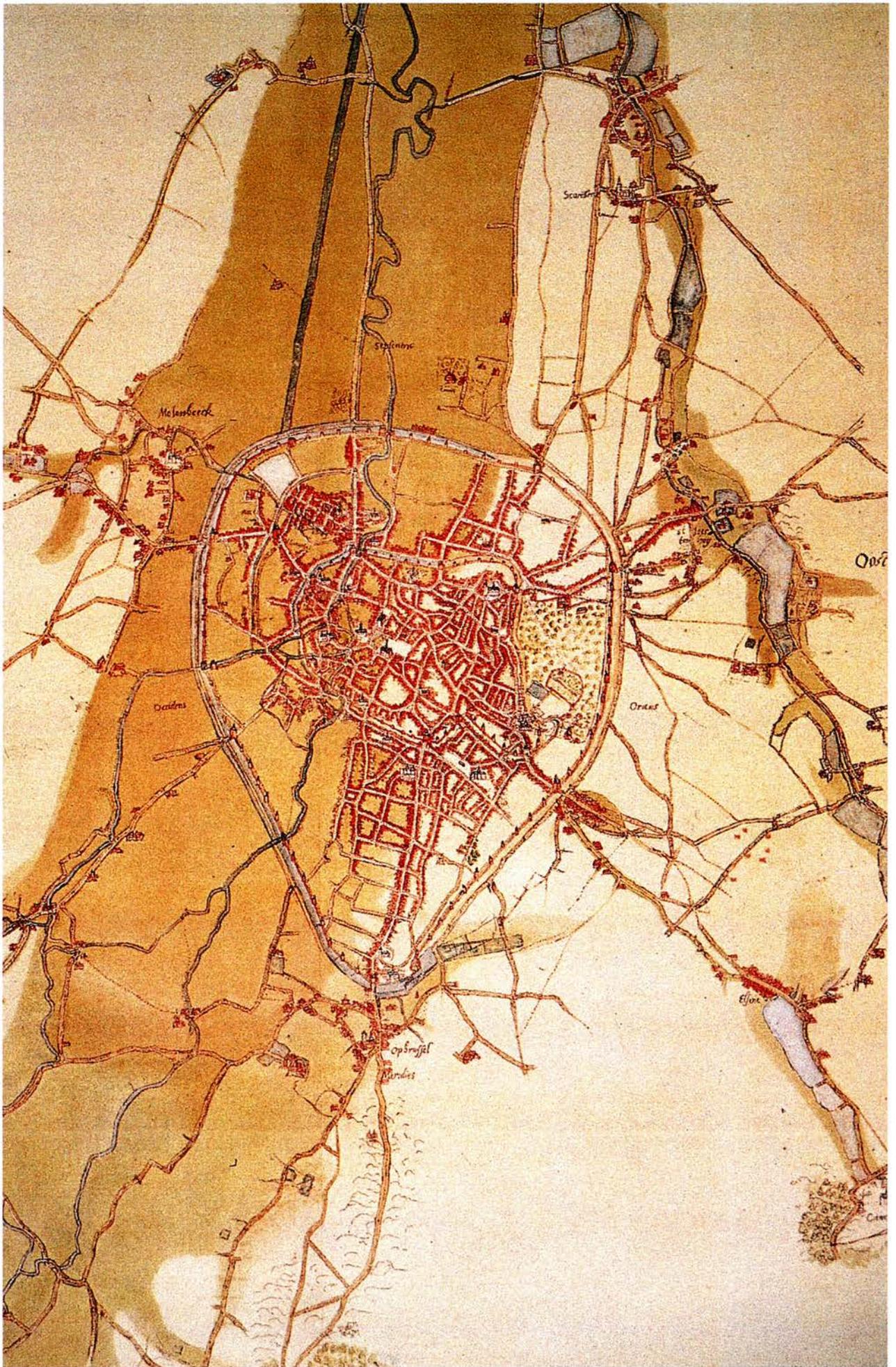
Monsieur R. LANGOHR (Sciences du sol, Faculté des Sciences, Université de Gand) a bien voulu se charger de rédiger quelques pages sur la forêt de Soignes. Qu'il en soit vivement remercié.

Nos remerciements s'adressent aussi à MM. A. DIERKENS et M. de WAHA, Chargés de cours à l'Université libre de Bruxelles, qui ont bien voulu encadrer nos recherches.

Les deux cartes ont été dessinées et mises au net par Mme C. ORTIGOSA qui est également l'auteur, avec Mlle M. ANSSEAU, des dessins des objets en céramique et en fer. Les dessins des outils en silex sont dus à Mme Y. BAELE. Puissent-elles trouver ici toute la reconnaissance des auteurs pour le travail qu'elles ont accompli.

## 5. Bibliographie

- M. BIDDLE, D. HUDSON et C. HEIGHWAY, *The future of London's past, a survey of the archaeological implications of planning and development in the nation's capital*, London, 1973.
- P.P. BONENFANT, Archéologie et grands travaux, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 7, 1989, pp. 41-46.
- G.P. BROGLIO (ed.), *Archaeologia urbana in Lombardia, valutazione dei depositi archeologici e inventario dei vincoli*, Modena, 1987.
- R. BRULET, Archéologie et urbanisme, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 1, 1987, pp. 34-43.
- R. BRULET, Les documents de planification archéologique en Wallonie, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 7, 1989, pp. 79-83.
- R. BRULET et M.-J. GHENNE-DUBOIS, *Atlas du sous-sol des centres urbains anciens*, Bruxelles, depuis 1987 (déjà parus: Andenne, Bouillon, Chimay, Dinant, Gembloux, Namur, Rochefort, Theux, Thuin, et Walcourt).
- E. CIAVARINI AZZI, *Inventaire des découvertes archéologiques préhistoriques dans la région bruxelloise: Auderghem, Etterbeek, Kraainem, Wezembeek-Oppeem, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre*, Université libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988.
- S. DEGRE, *Le patrimoine préhistorique de la commune de Watermael-Boitsfort*, Université libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1989-1990.
- P. DEMOLON, *Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain: Douai*, Tours, 1990.
- M. DESITTERE, *Bibliographisch repertorium der oudheidkundige vondsten in Brabant (vanaf de bronstijd tot aan de Noormannen)*, Bruxelles, 1963 (Répertoires Archéologiques, III).
- M. de WAHA, L'archéologie bruxelloise: un chantier à organiser, *Nouvelles du Patrimoine*, 40, septembre 1991, pp. 7-11.
- H. GALINIE, Préviation et gestion archéologique en milieu urbain, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 7, 1989, pp. 64-69.
- H. GALINIE, B. RANDOIN, R. KEMP et M. HOLTZ, *Les archives du sol à Tours, survie et avenir de l'archéologie de la ville*, Tours, 1979.
- M.-J. GHENNE-DUBOIS, Une expérience pilote: l'atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens, *Documents d'Archéologie Régionale*, 2, 1987, pp. 7-9.
- C. HEIGHWAY, *The erosion of history*, London, 1972.
- R. HODEGES et R. HOBLEY (ed.), *The Rebirths of Towns in the West, AD 700-1050*. Based upon papers presented to the Fourth joint CBA/DUA International Conference on the Rebirth of Towns in the West AD 700-1050, London, 1986 (CBA Research Report, 68).
- A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques en Brabant. Les âges de la Pierre*, Bruxelles, 1960 (Répertoires Archéologiques, I).
- A. LIENARD, Présentation des atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens, *Documents d'Archéologie Régionale*, 2, 1987, pp. 5-6.
- M.E. MARIËN, La région bruxelloise avant 700, *Cahiers Bruxellois*, II, 1, 1957, pp. 1-71.
- M.E. MARIËN, Les découvertes archéologiques, in J. STENGERS, *Bruxelles. Croissance d'une Capitale*, Antwerpen, 1979, pp. 19-27.
- Ministère de la Culture et de la Communication. Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie. Centre national d'Archéologie Urbaine, *Guide pour l'élaboration des documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, Tours, 1991.
- M.-L. PRICOLO, *Inventaire des découvertes préhistoriques dans la région bruxelloise: Bruxelles, Forest, Ixelles, Linkebeek, Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle*, Université libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988.
- A. PROVOOST, *Het Bodemarchief van Oost-Brabant*, Leuven, 1982.
- H. SARFATIJ (ed.), *Verborgten steden. Stadsarcheologie in Nederland*, Amsterdam, 1990.
- S. SHENNAN, *Experiments in the collection and analysis of archaeological Survey data: the East Hampshire Survey*, Sheffield, 1985.
- W.Z. VAN ES et al., *Het bodemarchief bedreigd: archeologie en planologie in de binnensteden van Nederland*, Amersfoort, 1982.



1. Carte manuscrite de Bruxelles et de ses environs dressée par Jacob van Deventer au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (© Bibliothèque royale, Cabinet des Manuscrits).

---

# I

## La Région de Bruxelles

---

### 1. Introduction

Sur le plan institutionnel, la Région de Bruxelles-Capitale vit le jour en juillet 1988, en vertu de l'article 108ter introduit dans la Constitution dans le cadre de la révision constitutionnelle. Ses limites géographiques sont cependant fixées dans les faits depuis près de vingt-cinq ans.

Ces limites correspondent en effet aux 19 communes qui constituèrent naguère une entité, créée par la loi du 2 août 1963 et appelée déjà «Bruxelles-Capitale». Cette loi fixait, par la mise en place des régions linguistiques, l'emploi des langues en matière administrative. De cette date à juillet 1988, cette entité reçut successivement dans la loi et dans la Constitution pas moins de cinq dénominations différentes sans toutefois voir modifier ses limites, à savoir: Bruxelles-Capitale (loi du 2 août 1963), Région bilingue de Bruxelles-Capitale (art. 3bis de la quatrième révision constitutionnelle de décembre 1970), Région bruxelloise (art. 107quater de cette même révision), Agglomération bruxelloise (loi du 26 juillet 1971) et Région de Bruxelles-Capitale (art. 108ter).

Le premier paragraphe de l'article 6 de la loi du 2 août 1963, parue au *Moniteur Belge* du 22 du même mois, fixe les limites de l'arrondissement administratif dénommé «Bruxelles-Capitale». Celui-ci comprend les 19 communes suivantes: Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. Le sous-sol de chacune de ces communes fera donc l'objet d'un atlas.

### 2. Cadre oro-hydrographique

#### 2.1. Géologie

La région bruxelloise s'étend au contact des plaines de l'Europe septentrionale et des bas plateaux entaillés par des vallées parfois assez profondes. La totalité du territoire à considérer est constitué de roches sédimentaires tertiaires, si l'on excepte toutefois les sols de couverture et les alluvions modernes quaternaires qui se sont déve-

loppés sur les pentes et au fond des vallées de la Senne et de ses affluents. Ces terrains tertiaires se succèdent en couches subhorizontales sur un socle cambrien plissé, l'Anticlinale du Brabant, qui n'affleure en aucun endroit. Il se trouve en effet recouvert soit directement par le Tertiaire dans la partie méridionale de la région, soit par un Crétacé secondaire intercalaire recouvert à son tour de Tertiaire dans la partie nord.

L'Eocène et ses sables tertiaires est donc la période géologique dominante dans la région et en occupe la plus grande superficie. Les étages Yprésien (sables quartzeux et argile, sables glauconifères - à Anderlecht, Koekelberg et Jette) et Panisélien (argiles et sables - Berchem-Sainte-Agathe) sont essentiellement présents sur la rive gauche de la Senne, alors que la rive droite est avant tout caractérisée par le célèbre Bruxellien. Ces sables et grès quartzeux alternant avec des sables et des grès calcaires se rencontrent sur le territoire d'une partie des communes situées au sud et à l'est de Bruxelles (Uccle, Forest, Bruxelles, Saint-Gilles, Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek et Evere). La limite entre le Panisélien et le Bruxellien correspond à un abrupt net, orienté N.N.E-S.S.O et rectiligne sur une distance de plus de 45 km où coule la Senne. Le reste des affleurements tertiaires concerne surtout le versant droit de la Senne et consiste en sables et grès Laekien, en sables fins et grès Lédien et en sables très argileux Asschien.

Le système Oligocène est représenté par quelques dépôts de sables et d'argiles du Tongrien (Uccle) tandis que la présence du Pliocène se marque dans les rares affleurements de sables Diestien sur les sommets des plateaux à l'est, à Woluwe-Saint-Lambert, et à l'ouest, à Jette.

#### 2.2. Hydrographie

Le réseau hydrographique régional est entièrement conditionné par le bassin de la Senne et de ses affluents (Maelbeek, Linkebeek, Woluwe, Molenbeek) et sous-affluents (Kattepoel, Geleysbeek ...) qui drainent les deux tiers du territoire à envisager. Une des principales caractéristiques de ce réseau est marquée par la surimposition approximative de la Senne et de

l'abrupt marquant la limite entre les étages Bruxellien et Panisélien.

Sortie de terre à Naast, près de Soignies, la Senne arrive à Bruxelles grossie des eaux de la Sennette et de la Brainette; puis, après avoir traversé Drogenbos, Forest, Anderlecht, Saint-Gilles et Bruxelles, elle termine son cours sinueux de plus de cent kilomètres dans la Dyle en aval de Malines. Petite rivière au cours lent évoluant dans une vallée particulièrement large, elle est également caractérisée par ses crues aussi subites que fortes en raison tant de sa vallée davantage encaissée en amont qu'au mauvais drainage de sa plaine alluviale. Cette situation est aggravée par les versants abrupts des vallées de ses affluents, disséquées par l'érosion, qui occasionnent des écoulements beaucoup plus rapides en cas de fortes pluies et viennent grossir anormalement les rivières. Ces irrégularités de débit étaient jadis équilibrées par des chaînes d'étangs naturels ou artificiels (vallée du Maelbeek).

### 2.3. Orographie

La région bruxelloise est à cheval sur l'abrupt séparant le Bruxellien du Panisélien qui forme la limite entre le paysage du plateau brabançon et celui des basses collines de la Flandre.

Une coupe transversale est-ouest de la vallée de la Senne, large de 1.600 à 1.800 mètres, révèle combien l'asymétrie de ses versants est forte: rive gauche, la pente est douce et de l'ordre de 2% tandis que rive droite elle est beaucoup plus raide, plus de 7%. Cette asymétrie s'explique tant par les différences du sous-sol géologique déjà évoquées que par des phénomènes périglaciaires. Alors que le fond de la vallée est situé à 17 mètres d'altitude, le plateau oriental se trouve à plus 130 m dans la forêt de Soignes et le plateau occidental, ne dépasse guère la cote 85. Passée cette vallée encaissée s'étendent de part et d'autre des collines au relief moins perturbé, mais entaillées parfois profondément par certains des affluents de la Senne comme le Maelbeek dont la vallée offre un profil très semblable.

### 2.4. Pédologie

Sans entrer dans le détail, la région considérée s'est développée sur des sols composés à plus de 80% de limon éolien déposé au cours des périodes glaciaires du Quaternaire. Ce sont des sols limoneux, A<sub>ba</sub> à horizon B textural pour la plupart, associés localement à des sols sableux ou sablo-limoneux.

La forêt de Soignes qui couvre une grande partie du sud-est de la région bruxelloise est caractérisée par un sol brun lessivé à horizon B textural (sols limoneux A<sub>bc</sub> et A<sub>Dc</sub>).

### 3. Conclusion

C'est donc un milieu physique relativement contraignant qui s'offrit aux premières occupations humaines, probablement des campements de chasseurs moustériens entre 70.000 et 35.000 ans. Il faudra attendre l'apparition des implantations sédentaires néolithiques pour voir ce milieu subir les premières pressions humaines.

Au début du Moyen Age, l'occupation se concentre dans la vallée alluviale démesurément large et marécageuse d'une petite rivière au cours lent et au faible débit, mais qui pouvait subitement entrer en fortes crues. Les dénivellations brutales (évoquées par des toponymes comme «Montagne aux Herbes Potagères») qui caractérisent les versants de la vallée de la Senne encadrés de bas plateaux aux altitudes modestes mais profondément entaillés par les affluents, furent autant de problèmes pour l'extension de l'habitat. Certains noyaux, comme Laeken, Forest ou Uccle notamment, s'écartèrent du fond de la vallée pour se développer à l'abri des inondations, sur les versants.

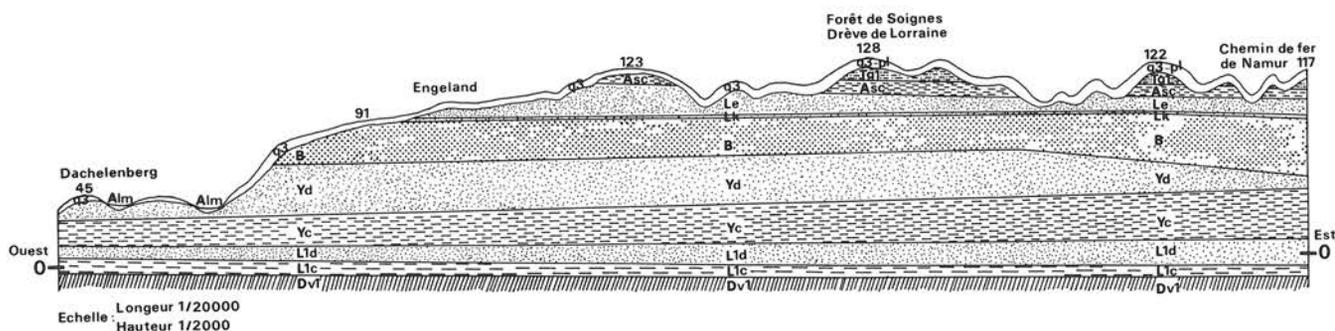
Tout développement humain important s'accompagne d'une mise en exploitation au moins aussi importante de l'environnement dans lequel il s'insère. La région bruxelloise n'échappe pas à la règle. Et ce milieu si contraignant s'avéra riche en potentialités. Ainsi, la force motrice des affluents de la Senne fut exploitée intensivement et les moulins à grains, à huile ou à poudre devaient être abondants comme le témoignent à la fois les cartes anciennes et la toponymie, si l'on en juge par la fréquence des ruisseaux appelés Molenbeek (on en compte au moins trois sur la rive gauche), Maelbeek ou Meulebeek.

L'exploitation des richesses du sous-sol revêt de multiples facettes qui seront détaillées pour chaque commune dans leur atlas respectif. Les meilleurs sols de la région sont sur limons et se trouvent sur les plateaux et les versants; ils conviennent pour des cultures exigeantes comme les céréales ou les cultures maraîchères. Malgré les inondations, les sols des vallées ont accueilli pendant longtemps des pâturages considérés comme bons.

Le Lédien fut intensivement exploité depuis le Moyen Age jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, soit en surface, soit en galeries souterraines (plateau du Solbosch). Les moellons extraits ont servi notamment à la construction de la cathédrale Saint-Michel et de l'abbaye de La Cambre. Si le Bruxellien au sable calcaire à moellons ou au sable silicieux avec des grès fut jadis recherché pour ses pierres à chaux qui étaient traitées dans de nombreux fours, au XX<sup>e</sup> siècle, c'est principalement pour son sable qu'il fut exploité. Des traces tangibles de ces sablières abondent encore dans le relief mais surtout dans la topony-

mie: place du Sablon, rue des Sables à Bruxelles, Zavelenberg à Berchem-Sainte-Agathe. Le grès ferrugineux bruxellien brun-rougeâtre a été exploité à Uccle, Auderghem ou en forêt de Soignes; le calcaire bruxellien, présent en gros blocs calcaires ou en grès calcaire a été extrait à Uccle et Woluwe-Saint-Lambert.

Ces exploitations sont encore en général bien visibles sur la carte pédologique où elles apparaissent en remblai; elles ont perturbé considérablement la topographie originelle.



2. Coupe transversale ouest-est de la commune d'Uccle (d'après M. MOURLON, *Texte explicatif du levé géologique de la planchette d'Uccle n°102*, Bruxelles, 1910).

#### 4. Bibliographie

- P.P. BONENFANT, Le pays et les hommes, relations premières, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4° n° 16), pp. 20-35.
- C. CAMERMAN, Le sous-sol de Bruxelles et ses anciennes carrières souterraines, *Annales des Travaux publics de Belgique*, CVIII, 1955, 2, pp. 5-26; 1955, 3, pp. 51-64.
- C. CAMERMAN, Encore les anciennes carrières souterraines de Bruxelles - Comparaison avec les anciennes carrières de Paris, *Annales des Travaux publics de Belgique*, 1957, 4, pp. 63-70.
- Carte des sols de la Belgique, 1/20.000, feuilles 87E, 88W, 88E, 101E, 102W, 102E, Gand, Centre de cartographie des sols, 1951-1959.*
- Carte géologique de la Belgique, 1/40.000, feuilles 87, 88, 101 et 102, Bruxelles, 1893-1894.*
- E. CIAVARINI AZZI, *Inventaire des découvertes archéologiques préhistoriques dans la région bruxelloise: Auderghem, Etterbeek, Kraainem, Wezembeek-Oppem, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre*, Université libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988, pp. 109-118.
- F. CORIN, Données nouvelles sur le sous-sol primaire de la ville de Bruxelles, *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, XLIV, 1934, pp. 302-308.
- L. DANCKAERT, Le cadre géographique, in J. STENGERS, *Bruxelles. Croissance d'une Capitale*, Antwerpen, 1979, pp. 13-18.
- P. GOUROU, L'Agglomération bruxelloise. Eléments d'une géographie urbaine, *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, LXXXII, 1958, pp. 3-83.
- P. HAESAERTS, Aspects de l'évolution du paysage et de l'environnement en Belgique au Quaternaire, in D. CAHEN et P. HAESAERTS, *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, 1984, pp. 29-40.
- A. HEGENSCHIEDT, Le Site de l'Agglomération et de la Banlieue Bruxelloise, *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, LIII, 1929, pp. 77-100.
- A. HOTYAT-MAYNE, Contribution à la géomorphologie de l'abrupt, limite occidentale du Bruxellien s.s., *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, LXXXIII, 1959, pp. 187-249.
- E. JUVIGNE, La stratigraphie du Quaternaire en Belgique. Etat des connaissances, *Annales de la Société géologique de Belgique*, 97, 1974, pp. 39-57.
- M. LERICHE, *Elément de géologie*, Bruxelles, 1947.
- A. LOMBARD, *Géologie de la Belgique*, Bruxelles, 1957.
- M.-L. PRICOLO, *Inventaire des découvertes préhistoriques dans la région bruxelloise: Bruxelles, Forest, Ixelles, Linkebeek, Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle*, Université libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988, pp. 170-183.
- PRODROME d'une description géologique de la Belgique (1954). Société Géologique de Belgique.*
- A. RUTOT et E. VANDEN BROECK, Le sol de Bruxelles à travers les âges géologiques, in L. HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, Bruxelles, I, pp. 13-39.
- J. STENGERS, Introduction: la Région de Bruxelles, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 12-17.
- R. TAVERNIER, Les formations quaternaires de la Belgique en rapport avec l'évolution morphologique, *Bulletin de la Société belge de Géologie*, LVII, 1948, pp. 606-641.
- J. VEREERSTRAETEN, Géologie de l'Agglomération de Bruxelles. Atlas permanent de l'Agglomération de Bruxelles. Fascicule n° 4, *L'Ecole et la Ville*, n° 7, décembre 1976, pp. 11-18.

## II

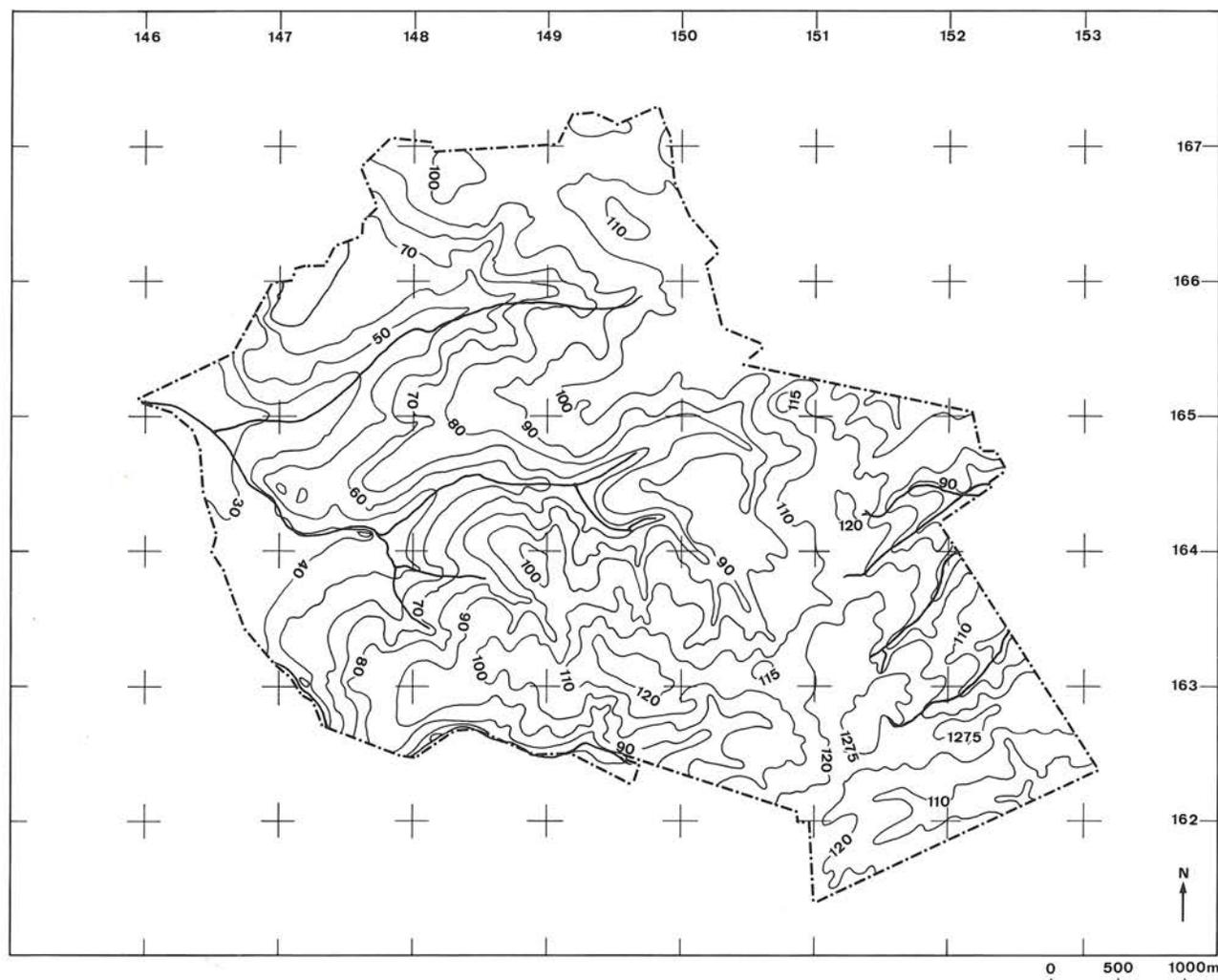
# Le cadre géographique de la commune d'Uccle

### 1. Introduction

Située au sud de Bruxelles, la commune d'Uccle est entourée au nord par celles de Forest et Ixelles, à l'est par Watermael-Boitsfort, au sud par Sint-Genesius-Rode et à l'ouest par Drogenbos. Elle fait partie de l'arrondissement administratif et judiciaire de Bruxelles.

Forte de ses 2.292 hectares de superficie (dont 450 sont encore couverts par la forêt de Soignes), Uccle (73.898 habitants au 31 décembre 1992) est la commune la plus étendue de la région bruxelloise. Elle présente en plan un quadrilatère irrégulier dont la limite s'étend au nord des environs de l'*Altitude Cent* (hameau du *Chat*) jusqu'à la *Bascule*, longe à l'est le *bois de La Cambre*, suit

la chaussée de La Hulpe, englobe l'hippodrome de Boitsfort, puis descend en ligne droite dans la forêt de Soignes jusqu'au milieu de la drève des Bonniers. A l'extrême sud, de la *Petite Espinette*, la limite communale rejoint la ligne de chemin de fer de Bruxelles-Charleroi non loin de la gare de Linkebeek en suivant le Verre-winkelbeek, puis longe la vallée du Linkebeek jusqu'à *Calevoet* et l'*Altitude Cent* en passant par le *Neckersgat*, les hameaux de *Stalle* et de *Neerstalle* et le *Spijtigen Duivel*. Dans leur ensemble, ces limites actuelles sont l'héritage des frontières seigneuriales de l'Ancien Régime; dans la forêt de Soignes, elles n'ont cependant été tracées qu'en 1825 pour fixer la contribution foncière de la Société Générale qui en était alors propriétaire.



3. Uccle d'après la carte I.G.N.B. (échelle 1:25.000, feuille 31/7-8).

## 2. Cadre oro-hydrographique

### 2.1. Géologie

Le sous-sol géologique de la commune d'Uccle est essentiellement constitué de terrains tertiaires et quaternaires. Le substrat d'âge tertiaire comprend des formations de l'Eocène inférieur (Yprésien - sables quartzeux et argiles), moyen (Bruxellien - sables et grès) et supérieur (Lédien - sables fins et grès; et Asschien - sables très argileux) et de l'Oligocène (Tongrien - sables et sables argileux). Le sous-sol quaternaire est représenté quant à lui par des limons éoliens du Pléistocène et par des colluvions et des alluvions de l'Holocène.

Suite à l'érosion quaternaire, le Tongrien, l'Asschien et le Lédien ne subsistent plus que sur les plus hauts reliefs de la commune. Le Tongrien est présent principalement sur les hauteurs de la forêt de Soignes (de l'hippodrome de Boitsfort à la *Petite Espinette* non comprise) dont il constitue le sous-sol par excellence. Les crêtes de lignes de partage des eaux reposent sur les étages de l'Asschien (visibles notamment vers le hameau du *Longchamp*, à la limite du bassin de l'Ukkelbeek ainsi qu'en bordure de la forêt de Soignes, le long de la chaussée de Waterloo, du *Vivier d'Oie* à la *Petite Espinette*) et du Lédien (notamment au plateau de l'*Observatoire* et au *bois de Verrewinkel*).

Le sable bruxellien constitue le principal étage tertiaire et affleure sur de grandes superficies dans la moitié ouest à relief accidenté. A Stalle, il se trouve vers les cotes 50 à 55 m.

Les plaines humides autour des hameaux de Stalle et de *Neerstalle* reposent sur l'Yprésien.

### 2.2. Hydrographie

Le réseau hydrographique d'Uccle appartient pour l'essentiel au bassin de la Senne, si l'on excepte le *Steenputtedelle* qui se jette dans l'Yssche, tributaire de la Dyle. Trois ruisseaux forment trois bassins distincts et coulent d'est en ouest à travers toute la moitié ouest du territoire communal, soit du nord au sud: l'Ukkelbeek, le Geleytsbeek et le Verrewinkelbeek. Le niveau de leurs sources correspond à la partie supérieure de la nappe aquifère supportée par les couches yprésiennes sablo-argileuses.

#### 2.2.1. Le bassin de l'Ukkelbeek

Prenant sa source au sud du château *Zeecrabbe* (en face du domaine de l'ambassade de la Com-

munauté des Etats Indépendants), l'Ukkelbeek coule selon un cours régulier encadré de larges collines qui atteignent en certains endroits les 90 à 110 m d'altitude jusqu'à sa rencontre avec le Geleytsbeek au hameau de *Neerstalle*. A l'exception de la partie de son cours qui traverse le *Groeselenberg*, le ruisseau est aujourd'hui entièrement canalisé jusqu'à son entrée dans la commune de Drogenbos.

Ce ruisseau suit l'avenue De Fré implantée dans sa vallée, passe aux pieds du noyau primitif d'Uccle à la hauteur du square des Héros, puis suit la rue de Stalle jusqu'à sa sortie de la commune. Il alimentait un chapelet d'étangs dont il ne subsiste que le *Klipvijver* situé non loin de Stalle et celui proche de sa source, dans les jardins de l'ambassade de la C.E.I.

#### 2.2.2. Le bassin du Geleytsbeek

Le Geleytsbeek prend sa source aux environs du *Vivier d'Oie*. Son cours traverse l'ancien domaine de Carloo (avenue du Prince de Ligne, place Saint-Job), suit la chaussée de Saint-Job pour atteindre, par les marais du *Broek*, les basses plaines de *Neerstalle* et terminer, grossi des eaux du *Verrewinkelbeek*, dans la Senne à Drogenbos. Il comptait jadis 12 étangs, il en reste 3.

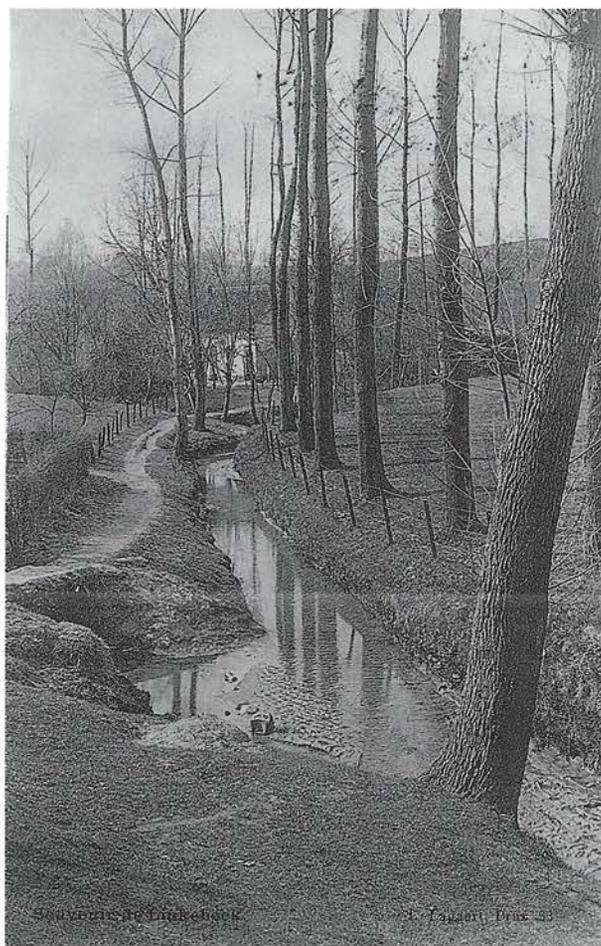


4. Vue du grand étang de Saint-Job sur le Geleytsbeek au début du XX<sup>e</sup> siècle (photo, © A.C.L. Bruxelles).

### 2.2.3. Le bassin du Verrewinkelbeek

Le Verrewinkelbeek coule à l'extrémité méridionale du territoire d'Uccle. Dès sa source en forêt de Soignes près de la *Petite Espinette*, il se dirige vers l'ouest puis vers le nord pour séparer dans son cours inférieur (où il s'appelle Linkebeek après la confluence des Wijnboorebeek, Jezuïetenbeek et Koekoekbeek) les communes d'Uccle et de Linkebeek, laissant à Uccle seul le versant nord de sa vallée. Sur la commune d'Uccle, il alimentait 4 étangs.

Le Linkebeek et le Geleytsbeek s'unissent pour former le Melkrier qui descend vers le nord parallèlement au Zandbeek, issu lui du Daekelenberg à Beersel. Enfin, grossi de l'Ukkelbeek, le Melkrier se jette dans le Zandbeek. Arrivé dans les basses plaines marécageuses aux confins de Drogenbos et de Ruisbroek, l'ensemble du réseau hydrographique se déverse dans les eaux de la Senne.



5. Vue du Verrewinkelbeek-Linkebeek à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (carte postale, collection Fr. VAN KALKEN).

## 2.3. Orographie

L'orographie générale de la commune est dominée par trois types de paysage différents tant du point de vue physique qu'humain.

### 2.3.1. Le plateau

Le nord, l'est et le sud appartiennent au plateau brabançon qui caractérise le sud de l'agglomération bruxelloise et domine la rive droite de la Senne. Cette large pénéplaine tertiaire qui a recoupé les terrains du Lédien, de l'Asschien et du Tongrien fut profondément incisée par les ruisseaux et leurs affluents en deux cycles d'érosion, le second ayant enfoncé les lits fluviaux jusqu'à la base des sables bruxelliens.

### 2.3.2. Les vallées

Les trois ruisseaux (Ukkelbeek, Geleytsbeek et Verrewinkelbeek) sont les principaux agents du relief par le creusement de leur vallée est-ouest. La raideur de leurs versants, souvent atténuée aujourd'hui par l'évolution et les nécessités de l'urbanisme moderne, trouve encore un écho dans la toponymie locale des mots en «-berg» qui signalent les éminences (*Groeselenberg*, *Kauwberg*).

La vallée de l'Ukkelbeek est dominée par des collines culminant à 90-110 mètres alors que le lit du ruisseau est à moins de 50 mètres d'altitude. La crête sud de la vallée est jalonnée par les avenues du Vert Chasseur et de l'Observatoire ainsi que le Dieweg.

Les versants du Geleytsbeek sont eux aussi relativement accidentés et le bassin de ce ruisseau se trouve limité par des crêtes de 100 mètres de hauteur moyenne (avec deux points extrêmes: 128 mètres avenue du Haras et 40 mètres aux environs de *Calevoet*).

La crête qui sépare les bassins du Geleytsbeek du Linkebeek traverse une partie de la forêt de Soignes par l'avenue des Deux Montagnes, puis les avenues du Prince d'Orange et du Maréchal Ney, coupe de part en part le *bois de Verrewinkel*, passe par les plateaux du *Homborch* pour se fondre finalement dans les basses plaines voisines de la vallée de la Senne vers Drogenbos et *Calevoet*. Avec une altitude de 105 mètres, le *bois de Verrewinkel* est le point culminant de cette crête de partage des eaux.



6. Vue du *Crabbegat* et du *Kamerdelle* au début du XX<sup>e</sup> siècle (photo, © A.C.L. Bruxelles).

### 2.3.3. La plaine alluviale

Vers l'ouest, les vallées des trois ruisseaux s'évasent très largement dans leur cours inférieur et débouchent dans une grande plaine alluviale marécageuse large de 400 à 800 mètres séparée de la Senne par un interfluve relativement étroit.

## 2.4. Pédologie

Les sols sont constitués par des colluvions et des alluvions limoneuses à argileuses, du limon éolien (loess) et du sable, souvent gréseux, ou de l'argile tertiaire.

### 2.4.1. Sur les plateaux et les pentes

Sur les plateaux et les pentes se rencontrent trois types de sol, limoneux, sablo-limoneux et sableux. La majorité des sols limoneux ou sablo-limoneux ont un drainage favorable grâce au sous-sol perméable constitué de sables bruxelliens et lédiens au relief prononcé. Les sols sableux secs situés sur les pentes raides et les sommets ont un drainage excessif.

Deux sols limoneux sont essentiellement présents: les sols Aba(b) (sols limoneux à horizon B textural tacheté) concernent notamment le *bois de Verrewinkel*, le plateau de *Engeland*, le *bois de La Cambre* et les pentes des vallons de la forêt de Soignes; les sols du type Abc et ADc (sols limoneux à horizon B textural fortement tacheté et sols limoneux faiblement ou modérément gléyifiés à horizon B textural fortement tacheté)

occupent la plus grande partie de la forêt de Soignes ainsi que quelques surfaces relativement réduites et très récemment défrichées à l'ouest de cette forêt. Ces sols Abc ont subi une évolution podzolique par suite d'une forte acidification et désaturation en base.

Les sols sablo-limoneux occupent principalement les surfaces autour des affleurements tertiaires. Leur couverture est constituée de limon éolien mélangé à du sable tertiaire. A Uccle, il s'agit des sols des types Lba, sLba et sLbx (sols à substrat sableux débutant à faible profondeur), présents notamment sur les hauteurs dominant au sud Saint-Job (lieu-dit *Avijl*) et sur celles de *Engeland*.

Les sols sableux correspondent aux affleurements du sable tertiaire (surtout Bruxellien mais également Lédien). Sur le territoire concerné, ils sont présents sous les formes Zbf (à horizon B humique ou ferrugineux peu distinct - avenue Cogen) et surtout Zbx (*bois de Verrewinkel*).

### 2.4.2. Dans les vallées et les dépressions

Les sols les plus représentés sont sur matériaux limoneux constitués d'une couche de colluvions ou d'alluvions récentes reposant en certains endroits sur le limon autochtone. Les sols Adp (sur limon) et Acp (faiblement gléyifié sur limon) sont répandus dans les fonds des dépressions étroites (les vallons en forêt de Soignes) et en bordure des vallées (Geleystsbeek, au pied du *Neckersgat*, et *Verrewinkelbeek-Linkebeek*).

Les sols sur matériaux sablo-limoneux (types Lcp et Ldp) sont limités à l'extrémité ouest de la commune, dans la plaine alluviale (hameaux de Stalle et de *Neerstalle*).

### 3. Les transformations du relief

Les carrières de grès et les sablières ont profondément transformé le relief naturel de la commune. De nombreuses collines de sable bruxellien ont fait l'objet d'exploitations intensives au XIX<sup>e</sup> et durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il est difficile aujourd'hui de dresser un inventaire exhaustif de ces exploitations tant elles ont laissé peu de traces dans les archives. Il est vrai qu'elles ne furent réglementées qu'à partir de 1899, au moment où elles cessaient petit à petit leur activité à Uccle. Les versages et les nivellements en ont parfois fait disparaître totalement la trace dans le paysage.

Une vingtaine de petites et de grandes exploitations a pu être recensée et reportée avec précision sur la *carte de l'état de destruction du sous-sol*. Au nombre des plus importantes, on compte les sablières du hameau du *Chat*, celles du *Kauwberg* et surtout celle comprise entre les avenues Coghen, Messidor, Boetendael et Floréal. Celle-ci fut une des dernières en activité et une des plus importantes du Brabant; des millions de mètres cubes en furent extraits jusqu'en 1938.

Les grandes voies de communication ont elles aussi considérablement perturbé le paysage naturel. Remblais et déblais furent nécessaires à leur établissement dès l'époque autrichienne. La création de la chaussée d'Alseberg (1728) demanda des remblais importants dans la vallée de l'Ukkelbeek et des déblais tout aussi considérables entre le lieu-dit *Spijtigen Duivel* et le *Globe*, aux pieds de *Calevoet* et dans la vallée du Linkebeek. L'implantation de l'avenue Brugmann (1871-1873) nécessita une tranchée profonde dans les sables bruxelliens entre l'avenue Floréal et la place Vanderkindere. La chaussée de Waterloo, construite sur le tracé de l'ancien chemin dit «*Waelschweg*» sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, fut elle aussi aménagée sur remblai pour une grande partie de son parcours en lisière de la forêt de Soignes. Au cours des temps, son profil fut continuellement corrigé pour atténuer les pentes trop vives. C'est ainsi qu'en 1708, plus de quatre mètres de terre furent enlevés sur une distance de 350 mètres au *Vivier d'Oie*.

Certaines places au coeur du tissu urbain actuel furent rehaussées au cours des temps. Ainsi, le



7. Vue panoramique d'Uccle prise depuis le plateau de l'Observatoire au début du XX<sup>e</sup> siècle (photo, © A.C.L. Bruxelles).

niveau des terrains autour de l'église Saint-Pierre se situe aujourd'hui à plus de trois mètres au-dessus du niveau primitif. Ce rehaussement fut décidé pour soustraire le centre d'Uccle aux inondations de l'Ukkelbeek. Le square des Héros fut aménagé quant à lui sur plus de dix mètres de terre rapportée.

Enfin, l'établissement de la ligne ferrovière Bruxelles-Charleroi en 1869-1870 nécessita un remblai particulièrement imposant pour franchir les vallées de l'Ukkelbeek et du Geleystsbeek. La ligne Bruxelles - Quartier Léopold - Halle, construite entre 1925 et 1928, passe sous la forêt de Soignes et franchit elle aussi la vallée du Geleystsbeek en talus.

### 4. Conclusion

Bien plus que partout ailleurs en région bruxelloise, l'intervention de l'homme a été prépondérante dans le façonnage du paysage moderne de la commune d'Uccle.

L'extension importante, depuis le nord vers le sud, de la zone urbaine à la fin du siècle dernier (les quartiers des avenues Brugmann et Churchill sont lotis à partir de 1870 à l'initiative du banquier G. Brugmann) fut précédée d'une mise en exploitation intensive des ressources du sous-sol par quantité de carrières et de sablières dont le nombre et l'importance restent difficile à estimer. Les surfaces ainsi excavées furent ensuite comblées par versage ou simplement nivelées. Des collines entières disparurent à jamais du paysage.

L'intervention de l'homme sur la dégradation des sols limoneux en forêt de Soignes avec l'introduction de la monoculture du hêtre, les déboisements injustifiés d'affleurements de sables tertiaires bruxelliens et certaines méthodes de

défrichement ont considérablement appauvri des sols qui convenaient au départ aux grandes cultures (sols sur limon éolien ou sur colluvions limoneuses) ou aux cultures peu exigeantes (sols sablo-limoneux). Les effets de l'érosion qui suivirent sont particulièrement importants dans les parties de la commune au relief accidenté ou récemment déboisé.

## 5. Bibliographie

S. BARTIER-DRAPIER, J. GILISSEN, S. GILISSEN-VALSCHAERTS et S. PETIT, *Une commune de l'agglomération bruxelloise. Uccle. Géographie - Histoire du Moyen Age et des Temps Modernes*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1958, pp. 11-36.

*Carte des sols de Belgique à l'échelle 1/20.000, Uccle 102W*, Bruxelles, Institut cartographique militaire, 1959.

*Carte topographique de Belgique à l'échelle 1/25.000, feuille Uccle-Tervueren 31/7-8*, Bruxelles, Institut géographique national, 1979.

*Carte géologique de Belgique à l'échelle 1/40.000, feuille 102 Uccle-Tervueren*, Bruxelles, Institut cartographique militaire, 1894.

H. CROKAERT, *Evolution territoriale d'Uccle. Esquisse historique, Folklore et Archéologie*, Uccle, 1958, pp. 1-8 et 15-25.

G. DESPY et A. DESPY-MEYER, Uccle, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative. Wallonie-Bruxelles, 2*, Bruxelles, 1980, pp. 1713-1714.

C. DE WAGTER, Les rivières d'Uccle, *Ucclesia*, 136, mai 1991, pp. 9-17.

A. LOUIS, *Carte des sols de Belgique. Texte explicatif de la planchette d'Uccle 102W*, s.l., 1959, pp. 84-90.

M. MOURLON, *Texte explicatif du levé géologique de la planchette d'Uccle numéro 102*, Bruxelles, Service géologique de Belgique, 1910.

## Annexe

# La forêt de Soignes

Roger LANGOHR (Science du sol, Faculté des Sciences, Université de Gand)

## 1. Introduction

La forêt de Soignes est célèbre pour sa «cathédrale de hêtres». Les troncs élevés, droits comme des cierges et aux couronnes relativement petites, garantissent aux forestiers une production de bois maximale. Ce massif est «planté» au cœur des 8.000 kilomètres carrés de la région limoneuse de Belgique, réputée fertile. Cette région est depuis des siècles, et localement depuis des millénaires, une zone agricole par excellence. Ainsi en tant qu'ensemble boisé totalisant 43 kilomètres carrés en Moyenne Belgique, la forêt de Soignes est déjà unique. Mais des recherches scientifiques ont démontré en outre qu'elle revêt une grande importance pour les sciences de la terre: le sol et le relief de Soignes témoignent de plus de 15.000 ans d'évolution.

## 2. Cadre oro-hydrographique

### 2.1. Géologie

Le sol de la forêt de Soignes est constitué à peu près entièrement d'une couche de limon épaisse de 3 à 5 mètres. A quelques endroits, principalement au pied des longues pentes, cette couche atteint 10 à 15 mètres d'épaisseur.

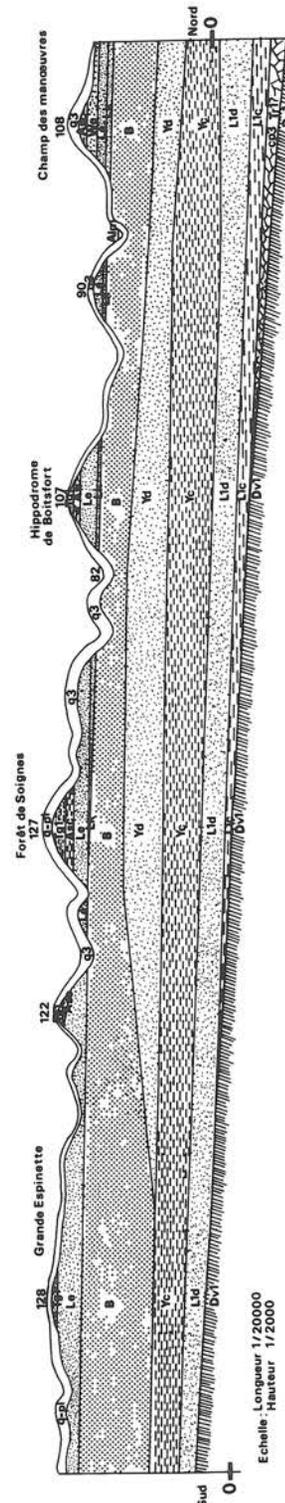
2.1.1. Le Quaternaire (0 - environ 2 millions d'années)

2.1.1.1. L'Holocène (0 - 10.000 ans)

Comme il n'y a pas eu d'érosion au cours des derniers 10.000 ans en forêt de Soignes (cf. *infra*), les dépôts holocènes y sont très rares. Ce n'est qu'au niveau des fonds des vallons, et particulièrement en aval des sources, qu'on peut observer des dépôts assez récents, liés tous à des activités humaines (creusement d'étangs, drainage des routes vers les vallons...).

2.1.1.2. Pléistocène (10.000 - environ 2 millions d'années)

La couverture limoneuse superficielle ou limon «Brabantien» (la forêt de Soignes se situe au centre de la région limoneuse de la Moyenne Belgique) correspond à un loess (dépôt de sédiments éoliens à granulométrie surtout limoneuse)



8. Coupe transversale nord-sud de la forêt de Soignes (d'après M. MOURLON, *Texte explicatif du levé géologique de la planchette d'Uccle n° 102*, Bruxelles, 1910).

déposé au cours de la dernière glaciation (Weichsel). Ce dépôt peut atteindre plusieurs mètres d'épaisseur et couvre quasiment toutes les positions de plateau et de pente douce. C'est seulement au niveau des pentes assez fortes exposées au sud, sud-ouest, ouest et nord-ouest que cette couverture est absente. En effet, au cours des périodes d'apport en loess, les vents étaient tellement forts au niveau de ces positions que la poussière n'a pas pu se déposer. Ainsi, on trouve à ces endroits les affleurements des sédiments tertiaires qui ailleurs sont enterrés sous la couverture limoneuse.

Des dépôts de limon plus ancien, de la dernière glaciation (limon «Hesbayen») ou de périodes glaciaires antérieures, font défaut dans la région, probablement à cause de périodes d'érosion importantes au cours de ces mêmes glaciations.

En de nombreux endroits, on observe une couche de cailloutis au niveau du contact entre les dépôts de loess et les sédiments tertiaires sous-jacents. Le gravier est surtout composé de silex roulés, généralement de taille inférieure à 5 cm et de fragments anguleux de grès siliceux et/ou ferrugineux. Cette couche est le témoin des périodes de forte érosion qui ont probablement eu lieu lors des glaciations du Quaternaire. Les éléments les plus légers, tels que l'argile, le limon et le sable étant érodés, les plus grossiers qui se trouvaient au sein des dépôts tertiaires se sont accumulés à la surface sous forme d'un pavement d'érosion. Les silex roulés correspondent à des cailloux qui se trouvaient dès l'origine dans les dépôts marins. Les fragments de grès par contre sont des témoins des bancs de grès qui s'étaient formés postérieurement au sein des dépôts marins.

#### 2.1.2. Le Tertiaire (2 - 55 millions d'années dans la région)

Les dépôts tertiaires sont très importants car ils conditionnent l'hydrologie et en partie le relief de la région. Ce sont surtout des sédiments marins de texture sableuse, argilo-sableuse ou argileuse et qui se présentent en couches quasiment horizontales.

##### 2.1.2.1. Mio-Pliocène (2 - 26 millions d'années)

Des dépôts de cet âge ne sont pas indiqués sur la carte géologique. Localement, nous avons toutefois pu observer des fragments de grès ferrugineux qui semblent correspondre aux dépôts du Diestien. La présence de ces reliques de dépôts presque entièrement érodés a été signalée par Fr. Hubert

lors des fouilles de la station néolithique de *Boitsfort-Etangs*.

##### 2.1.2.2. Oligocène (26 - 37 millions d'années)

Seul le Tongrien est présent en forêt de Soignes. Il s'agit de dépôts argilo-sableux qui se trouvent dans les positions les plus élevées de la région. Comme ils sont assez peu perméables, ils peuvent être à l'origine d'une nappe phréatique temporaire (surtout en hiver et au printemps) présente dans la partie centrale de certains plateaux. Ainsi, on observe un système de fossés artificiels qui drainent le plateau au niveau du croisement de l'avenue de Lorraine et de la drève du Haras. L'eau y alimente la tête du vallon du Vuylbeek. Ces zones à nappe temporaire se détectent également par la forte fréquence des chablis (arbres déracinés). Cette nappe ne peut pas subvenir à des besoins en eau d'une ferme au cours de toute l'année; ainsi, on ne trouve pas d'association particulière entre ces zones (clairement détectables sur la carte des sols) et l'habitat.

##### 2.1.2.3. Eocène (37 - 65 millions d'années)

L'Asschien ne couvre que de petites surfaces dans la région et a des caractéristiques texturales et de perméabilité fort proches de celles du Tongrien.

Le Lédien est présent dans presque toute la région. C'est un sable fin qui était à l'origine calcaire mais qui, dans la zone de la forêt de Soignes, est généralement décalcifié.

Le Bruxellien, épais de 40 à 50 m, est de loin le dépôt le plus important. C'est un sable assez grossier souvent encore calcaire et avec présence locale de bancs de grès calcaire. Ces bancs ont été exploités, surtout à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, pour la construction d'édifices tels que les prieurés et les églises. Les traces de ces carrières se trouvent encore le long des flancs de vallée, surtout aux alentours des prieurés tels que *Groenendael* et *Rouge Cloître*. A noter ici qu'on a également extrait de ces carrières le sable qui surplombait les bancs de grès. A d'autres endroits, surtout aux environs de *Groenendael*, mais également sur de petites surfaces à Uccle, le sable est cimenté par du fer et se présente sous la forme de grès ferrugineux. Ce minerai a été exploité assez intensivement pour alimenter une industrie de bas-fourneaux construits en pleine forêt. Un bon millier de tas de scories, dont quelques-uns sur le territoire d'Uccle, témoignent de cette activité

qui date probablement de la seconde moitié du premier millénaire de notre ère.

L'Yprésien peut être scindé dans une moitié supérieure, sableuse, et une moitié inférieure, argileuse. L'Yprésien n'affleure nulle part en forêt de Soignes, mais sa présence est très importante car l'épaisse couche argileuse de l'Yprésien inférieur est la principale cause de la présence d'une nappe phréatique permanente et importante au sein de l'Yprésien supérieur et jusque dans la partie inférieure du Bruxellien. C'est cette nappe qui est à l'origine de toutes les sources permanentes de la région. Elle est exploitée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au niveau de la limite de partage des eaux entre la Senne et la Woluwe (au niveau de l'avenue de Lorraine).

## 2.2. Hydrographie

L'altitude monte de 60 m au niveau du *Rouge Cloître* à environ 130 m vers la limite sud-ouest de la forêt (avenue Brassine). La crête de séparation des eaux entre la Senne et la Dyle traverse la forêt selon une direction O.S.O.-E.N.E. vers une altitude de 120 m. La Woluwe (bassin de la Senne) draine la partie située au nord-ouest de cette crête, tandis que l'Ijse et la rivière d'Argent (bassin de la Dyle) drainent principalement la partie située au sud-est. Les sources de ces ruisseaux se trouvent toutes à une altitude de 60 - 70 m (niveau influencé par l'argile yprésienne).

Bien que la plupart des sources se trouvent près de la lisière de la forêt, il existe un réseau de vallées assez dense dans la région. La plupart de ces vallées sont toujours à sec. Localement, un suintement temporaire peut apparaître au niveau des bords des plateaux qui ont un substrat tongrien ou asschien. Lors des averses, on peut observer un écoulement d'eau assez turbulent à travers certaines vallées et en amont des sources. Cette eau n'est toutefois pas «naturelle» puisqu'elle provient du drainage du réseau routier.

## 2.3. Un relief d'un autre âge

La percolation très aisée et profonde des eaux de pluie à travers les sols et les couches géologiques explique que la plupart des vallons de la forêt sont à sec. Partant du plateau, les vallons revêtent toutefois une morphologie qui reflète le passage, dans le passé, d'énormes quantités d'eau à la surface du sol. Dans la partie sommitale, ces vallons présentent toujours un fond concave. Plus bas, aux endroits où la pente du fond de vallée s'accroît, apparaît un profil creusé en V (ravin

en V). Plus bas encore, là où la pente du fond du vallon cette fois-ci diminue, on observe un élargissement du fond, qui devient plat et qui présente de belles traces de creusement latéral d'une rivière à méandres. Toute cette morphologie se présente aujourd'hui dans une vallée où il n'y a pas, ou presque pas, d'écoulement d'eau. Ces vallons constituent donc aujourd'hui des reliquats de conditions climatiques antérieures, totalement différentes de l'environnement actuel. Étant donné que le climat a très peu changé depuis 10.000 ans, cela signifie que le relief de la forêt constitue un vestige datant de la dernière glaciation.

Les différentes formes de vallées décrites précédemment et présentes en forêt n'ont pas été conservées dans le paysage agricole qui domine toute la Moyenne Belgique. Elles y furent partiellement ou totalement comblées par les sédiments provenant de l'érosion des pentes environnantes régulièrement mises à nu par les labours.

La forêt de Soignes constitue donc ici à nouveau un cas unique: c'est la dernière relique du relief originel de la région limoneuse, façonnée lors des périodes d'érosion et de sédimentation de la dernière glaciation et datant de plus de 10.000 ans.

## 2.3. Pédologie

La Carte des sols de Belgique («Uccle, 102 W», 1953) nous apprend que plus de 85% de la forêt sont composés de sols limoneux, le reste étant des sols plus sableux.

Le sol limoneux en forêt de Soignes présente plusieurs couches, ou «horizons pédologiques».

En surface, la litière est épaisse de plusieurs centimètres étant donné que les feuilles de hêtre et de chêne se décomposent très lentement sur ces sols.

Sous la litière se trouve l'humus, une couche gris-noir épaisse à peine de 3 à 5 cm et composée de matière organique transformée et mélangée partiellement à de la terre minérale.

De 5 à 30-40 cm de profondeur succède un horizon brun clair à enracinement dense.

De 30-40 cm à environ 110 cm de profondeur se dessine un horizon très compact et très ferme dont la couleur est davantage gris-brun. Cet horizon

compact (appelé «fragipan» en science de la terre) présente une très importante barrière à l'enracinement dans ces sols. Il est parcouru d'une série de veines verticales plus claires, larges au maximum de quelques centimètres et qui délimitent une structure en prismes verticaux. Ces veines sont caractéristiques d'un sol qui se dessèche d'une manière exceptionnellement forte. De telles conditions sont atteintes lors d'un gel quasi permanent. Dans l'état actuel des connaissances, un environnement de ce type n'a pas eu lieu au cours des 10.000 dernières années (la période Holocène). Vers la fin de la dernière période glaciaire, il y a environ 10.000 à 15.000 ans (la période tardiglaciaire), de courtes mais rudes périodes très froides et sèches ont sévi dans notre région. Etant donné que le limon a été déposé il y a quelque 20.000 ans, il est donc fort probable que ce genre de fissures date de cette période tardiglaciaire.

A partir de 110 cm de profondeur, le sol se colore en brun clair et les taches pâles disparaissent. La compacité devient moins marquée et les racines des arbres qui atteignent cette profondeur se ramifient et demeurent relativement nombreuses jusqu'à 3 à 4 mètres de profondeur.

Le sol est donc unique à un double titre...

La couche d'humus très mince reflète l'absence de pratiques agricoles dans cette région au cours des siècles derniers. Les sources historiques confirment ce diagnostic. Les sols de la forêt de Soignes apparaissent donc comme étant les moins perturbés par l'activité humaine dans toute la région limoneuse belge.

La structure particulière du sol entre 30 et 110 cm constitue une deuxième facette unique. Les anciennes caractéristiques de la dernière glaciation ont été conservées ici presque parfaitement. Ces traces ont disparu souvent totalement des zones agricoles du fait des processus d'érosion et de l'activité biologique (surtout vers de terre et taupes) plus intense, entre autre suite à l'application de fumier.

### 3. Conclusion

La forêt de Soignes est un site unique en Belgique et en Europe de l'Ouest pour les sciences de la terre telle que la pédologie (étude des sols), la géomorphologie (étude de la morphologie du paysage en fonction de processus géologiques) et la géologie, pour les archéologues et les histo-

riens. C'est ici, et seulement ici, qu'on peut encore observer et étudier:

- . des sols limoneux qui, même sur les plateaux, n'ont jamais été labourés par l'homme;
- . des sols limoneux sur lesquels on n'a jamais appliqué d'engrais;
- . des sols limoneux qui ont connu un minimum de pâturage par bétail;
- . des sols limoneux qui montrent à partir de 35 cm de profondeur des caractéristiques datant de la dernière glaciation et qui ont donc plus de 10.000 ans. Ces traces ont disparu souvent totalement des zones agricoles du fait des processus d'érosion et de l'activité biologique (surtout vers de terre et taupes) plus intense, entre autre suite à l'application de fumier;
- . un relief et une géomorphologie des vallons qui n'ont jamais connu l'impact de l'érosion anthropogène et qui datent de la dernière glaciation;
- . le type de sols et le relief que les premiers agriculteurs néolithiques ont rencontré en Belgique quand ils ont commencé à défricher la forêt, il y a environ 7.000 ans;
- . des traces de l'homme parfaitement conservées dont certaines remontent à plus de 4.000 ans.

### 4. Bibliographie

*Carte géologique de Belgique à l'échelle 1/40.000, feuille 102 Uccle-Tervueren, Bruxelles, Institut cartographique militaire, 1894.*

R. LANGOHR et G. CUYCKENS, Une forêt aux pieds de «limon», sol et relief en Forêt de Soignes; des témoins uniques !, *Réserves Naturelles*, juin 1986, pp. 51-58.

R. LANGOHR et J. SANDERS, Les sols dégradés en Forêt de Soignes - un héritage autrichien ?, *La Forêt de Soignes, Art et Histoire des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1987, pp. 99-103.

R. LANGOHR, Le Forêt de Soignes et les sciences de la terre, *La Forêt de Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1991, pp. 17-24.

M. MOURLON, *Texte explicatif du levé géologique de la planchette d'Uccle numéro 102*, Bruxelles, Service géologique de Belgique, 1910.

---

### III

## Synthèse historique

---

### 1. Uccle avant l'époque carolingienne

#### 1.1. La préhistoire

##### 1.1.1. Le Paléolithique

Située à la limite des terres habitables lors de la dernière période glaciaire, la commune d'Uccle, comme la région bruxelloise dans son ensemble, n'a livré que peu de vestiges d'occupations paléolithiques; ceux-ci témoignent néanmoins d'une présence humaine discontinue durant les phases les plus froides. Les trouvailles archéologiques les plus abondantes consistent essentiellement en restes de faune dite «chaude» trouvés souvent lors de l'exploitation de sablières (à Ixelles et Schaerbeek). Quant aux quelques éléments d'outillage en silex les plus anciens, ils appartiennent au Paléolithique moyen. Ce stade culturel, caractérisé du point de vue anthropologique par l'homme de Néandertal, couvre les phases les plus anciennes du Weichsélien, soit approximativement de 70.000 à 35.000 ans.

A Uccle, un seul artefact en silex découvert jusqu'ici peut être attribué à ce Paléolithique moyen. Il s'agit d'un éclat de débitage moustérien à patine blanchâtre épaisse, mis au jour pendant la construction de la gare de Linkebeek, sur la rive droite du Verrewinkelbeek. Notons que quelques pointes, racloirs et éclats de débitage également du Paléolithique moyen ont été récoltés en surface non loin de là, sur le territoire de Sint-Genesius-Rode.

Du Paléolithique supérieur, marqué par le type humain *Homo Sapiens Sapiens* et qui s'étend de la période tempérée Würm II-III jusqu'au réchauffement tardiglaciaire, soit de 35.000 à 12.000/11.000 ans, il n'y a pas davantage de témoins archéologiques à signaler.

Au hameau du *Chat* à Uccle, E. Delheid découvrit vers 1900-1902 dans une sablière de la rue des Balkans, des vestiges de faune arctique appartenant vraisemblablement à la fin du Paléolithique supérieur et constitués d'ossements de cerf (*Cervus elaphus*) et de loup des neiges (*Lagopus albus*).

##### 1.1.2. Le Mésolithique

Le début du Mésolithique coïncide avec la fin de la dernière fluctuation froide (Dryas récent, vers 8.000 avant notre ère). Cette période qui succède au Paléolithique supérieur va durer trois à quatre mille ans. Le réchauffement du climat au cours de cette période entraîne des changements profonds tant dans la flore que dans la faune. Aux steppes boisées de la période glaciaire qui favorisaient la présence du renne succède une forêt de plus en plus importante. Cet environnement plus clément permet le développement d'espèces animales absentes auparavant telles que le cerf et le sanglier. Ces modifications du biotope influencent considérablement le mode de vie des habitants de nos régions qui y adaptent leurs moyens de subsistance. L'arc et la flèche sont de plus en plus utilisés pour une chasse désormais presque exclusivement en forêt et non plus dans les grands espaces dégagés comme au Paléolithique où le gibier groupé en troupeaux se déplaçait relativement lentement. C'est pour cette raison que les artefacts lithiques les plus caractéristiques du Mésolithique sont d'abord de petits éclats et lamelles de silex finement retouchés et employés comme armatures de flèche; on trouve aussi des petits grattoirs, perçoirs, etc.

Le Mésolithique est mal connu en Moyenne Belgique et particulièrement en région bruxelloise où ses vestiges semblent dater essentiellement de sa phase finale. A l'exception du site du *Neckersgat* à Uccle, les microlithes sont en général mélangés aux témoins d'une civilisation plus récente et très présente à Bruxelles, le Néolithique et principalement le Néolithique moyen. Liée vraisemblablement au problème des récoltes de surface dont les étendues et les concentrations n'ont jamais été délimitées avec précision par les inventeurs, cette association pourrait, selon certains auteurs, témoigner de la survivance de groupes mésolithiques contemporains des cultures néolithiques.

Deux sites de la commune d'Uccle, la *Petite Espinette* et *Verrewinkel-ferme Saint-Eloi*, ont livré un tel mélange d'artefacts mésolithiques et néolithiques. D'autres gisements mixtes ont également été mis en évidence sur les sites du *Grand*

Forestier et de Val Duchesse à Auderghem et du Lindekemale Molen à Woluwe-Saint-Lambert.

Le *Neckersgat* passe dans la littérature archéologique pour être le seul site de la région à avoir livré un outillage mésolithique à première vue homogène marqué par l'abondance des grattoirs et des armatures (trapèzes et pointes à base retouchée). Ce matériel archéologique suggère un Mésolithique récent du type RMS/B (Rhein-Meuse-Schelde, vers 7.800-6.000). Comme on le verra dans la suite, il y a cependant suffisamment d'artefacts michelsbergs pour entrevoir ici aussi une occupation au Néolithique moyen. Pour le reste, le *Neckersgat* réunit l'essentiel des composantes qui caractérisent souvent les implantations mésolithiques: il s'agit d'un petit plateau au sol sablonneux dominant la vallée de la Senne.

### 1.1.3. Le Néolithique

#### 1.1.3.1. Le Néolithique ancien

Le passage du Mésolithique au Néolithique n'est pas clair en région bruxelloise.

Les premiers agriculteurs arrivent dans nos contrées vers 6.000-5.500 avant notre ère. Ils appartiennent au grand courant de néolithisation qui, depuis le foyer originel du Croissant Fertile au Proche-Orient, s'est implanté d'abord en Europe dans les Balkans. Depuis ces premières implantations balkaniques, ce nouveau mode de vie basé sur l'agriculture, l'élevage et une sédentarisation progressive et concomitante, se diffusa en Europe occidentale en deux courants. La première néolithisation semble s'être effectuée par voie maritime et toucha les côtes méditerranéennes d'Italie, de France et d'Espagne vers 7.000-6.500. Le second courant fait son apparition dans le bassin moyen du Danube et atteint progressivement la vallée du Rhin vers 5.500-5.400 avant notre ère (en Belgique vers 5.250).

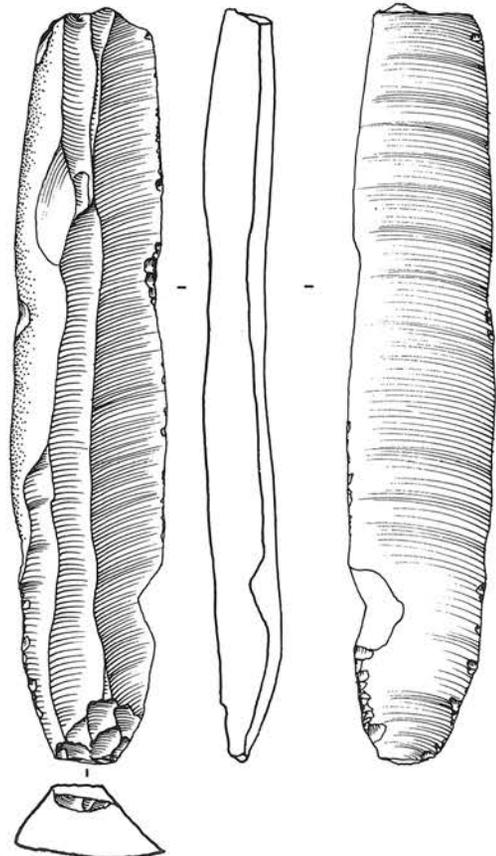
En Belgique, le Néolithique s'implante sur les plateaux limoneux au nord du sillon Sambre-et-Meuse et de la vallée de la Haine, dans le bassin de l'Escaut. Deux ensembles culturels distincts et contemporains constituent dans ces régions le Néolithique ancien: le Rubané et le Groupe de Blicquy. Dans le cadre de la commune d'Uccle, seul ce dernier retiendra notre attention.

Aucun site du Néolithique ancien n'a jusqu'à aujourd'hui été découvert en région bruxelloise alors que celle-ci se trouve entre les deux grandes

zones d'implantation en Belgique, la Hesbaye liégeoise et le Hainaut occidental. Cependant, quelques outils en silex isolés attestent une présence humaine à cette époque à Auderghem (*Val Duchesse*) et surtout à Uccle.

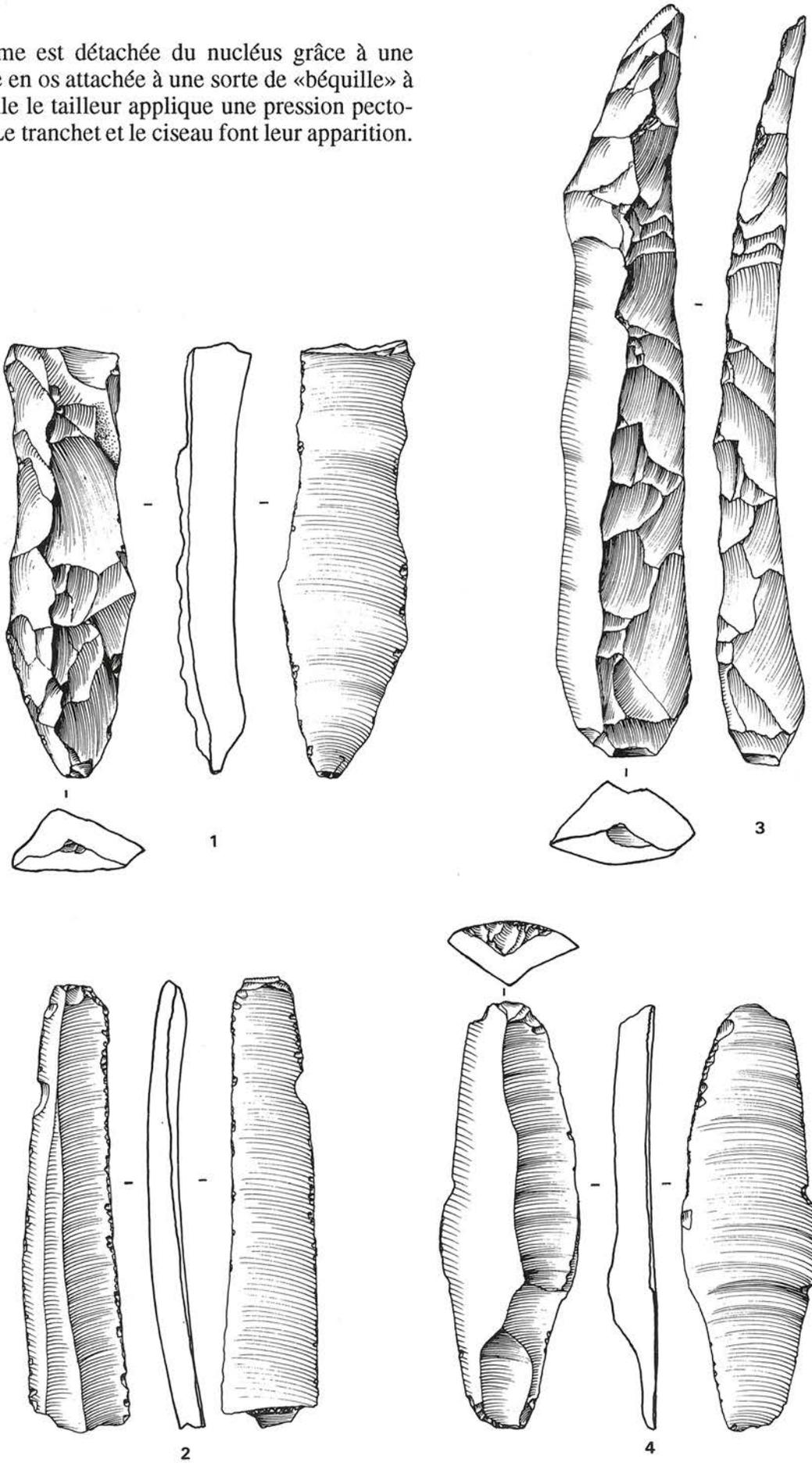
Cinq artefacts, quatre lames et un grattoir sur lame, sont assignables au Néolithique ancien parmi le matériel archéologique récolté par le Comte Louis Cavens en bordure de la forêt de Soignes, lors de la création des quartiers d'habitation de la partie orientale de la commune d'Uccle au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le site précis de la découverte est malheureusement inconnu. Tant l'association des variétés de silex représentées que la technique de débitage à la pression permettent l'attribution de ces outils au Groupe de Blicquy.

Avant sa mise en évidence en région bruxelloise à l'occasion de la réalisation de l'atlas d'Uccle, le Groupe de Blicquy n'avait été identifié qu'en Hainaut et à la limite orientale du Rubané de Hesbaye. L'outillage lithique comprend un grand nombre de grattoirs mais aucun outil poli; il se caractérise par des supports laminaires dont une grande partie résulte d'un débitage à la pression. Cette technique assure à la fois une grande productivité du nucléus et une régularité des lames.



9. Fragment de lame en silex (Néolithique ancien, «Près de la forêt de Soignes»). Echelle 1/1.

La lame est détachée du nucléus grâce à une pointe en os attachée à une sorte de «béquille» à laquelle le tailleur applique une pression pectorale. Le tranchet et le ciseau font leur apparition.



10. Fragments de lame (1-2), lame à crête (3) et grattoir sur fragment de lame (4) en silex (Néolithique ancien, «Près de la forêt de Soignes»). Echelle 1/1.

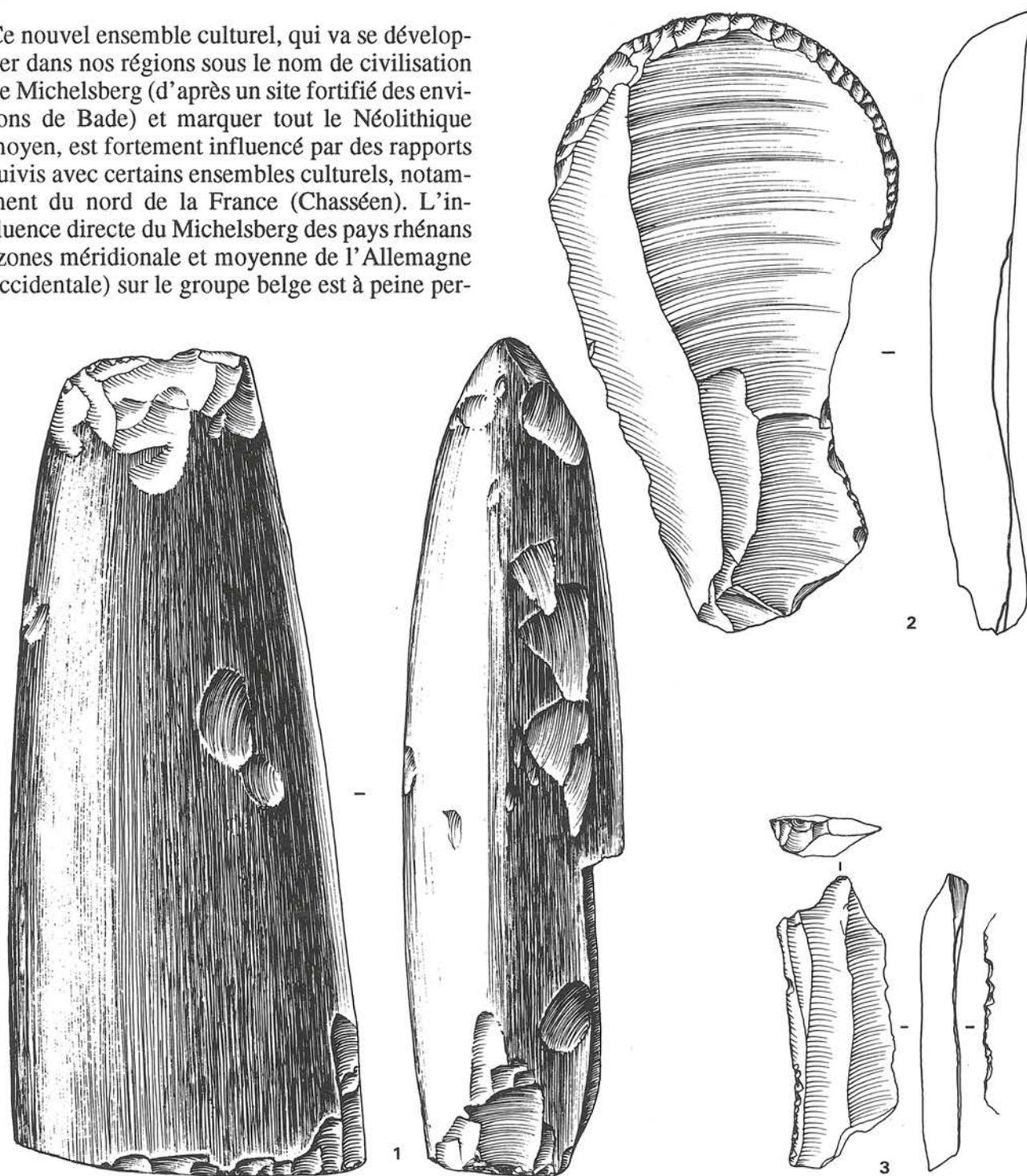
### 1.1.3.2. Le Néolithique moyen

L'étude du mobilier archéologique, surtout lithique, de la distribution géographique des sites et leur chronologie permet d'entrevoir l'arrivée dans nos régions vers 4.250 avant notre ère de nouvelles populations néolithiques venues vraisemblablement du nord de la France. Installées d'abord dans le Hainaut, elles vont plus tard se disperser sur toute la zone limoneuse de la Belgique.

Ce nouvel ensemble culturel, qui va se développer dans nos régions sous le nom de civilisation de Michelsberg (d'après un site fortifié des environs de Bade) et marquer tout le Néolithique moyen, est fortement influencé par des rapports suivis avec certains ensembles culturels, notamment du nord de la France (Chasséen). L'influence directe du Michelsberg des pays rhénans (zones méridionale et moyenne de l'Allemagne occidentale) sur le groupe belge est à peine per-

ceptible et se fit essentiellement par l'intermédiaire des centres miniers comme Spiennes où les michelsbergs allemands et belges venaient s'approvisionner en silex.

Ces populations michelsbergs arrivent dans des régions encore exploitées par les Mésolithiques. La présence sur certains sites d'outils fabriqués selon des techniques de débitage et de microlithes atteste des relations vraisemblablement pacifi-



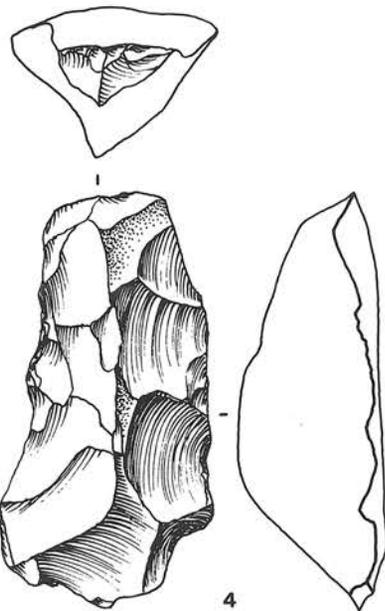
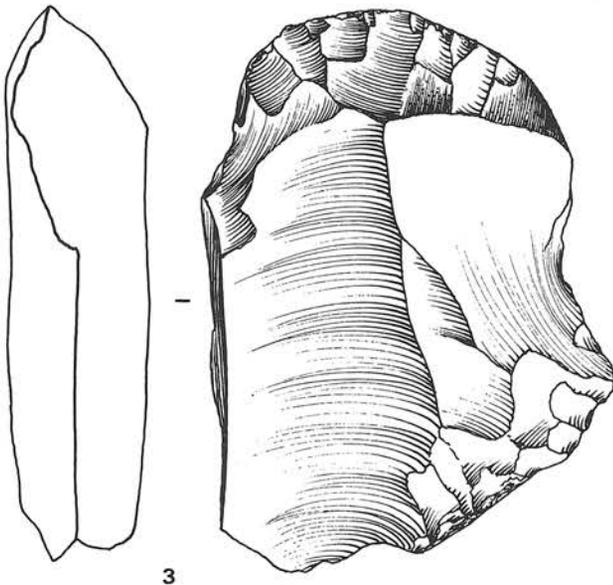
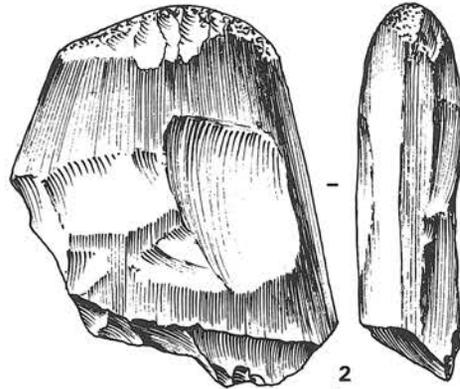
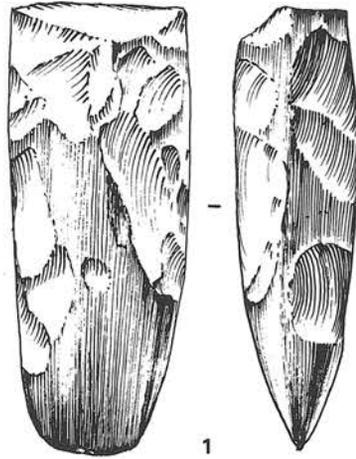
11. Hache polie (1), grattoir sur éclat (2) et perceur (3) en silex (Néolithique moyen, «Près de la forêt de Soignes»).  
Echelle 1/1.

ques basées sur une économie d'échanges. Les fortifications michelsbergs semblent cependant être l'écho de termes moins paisibles, les agriculteurs détruisant par leur mode de vie le milieu des chasseurs.

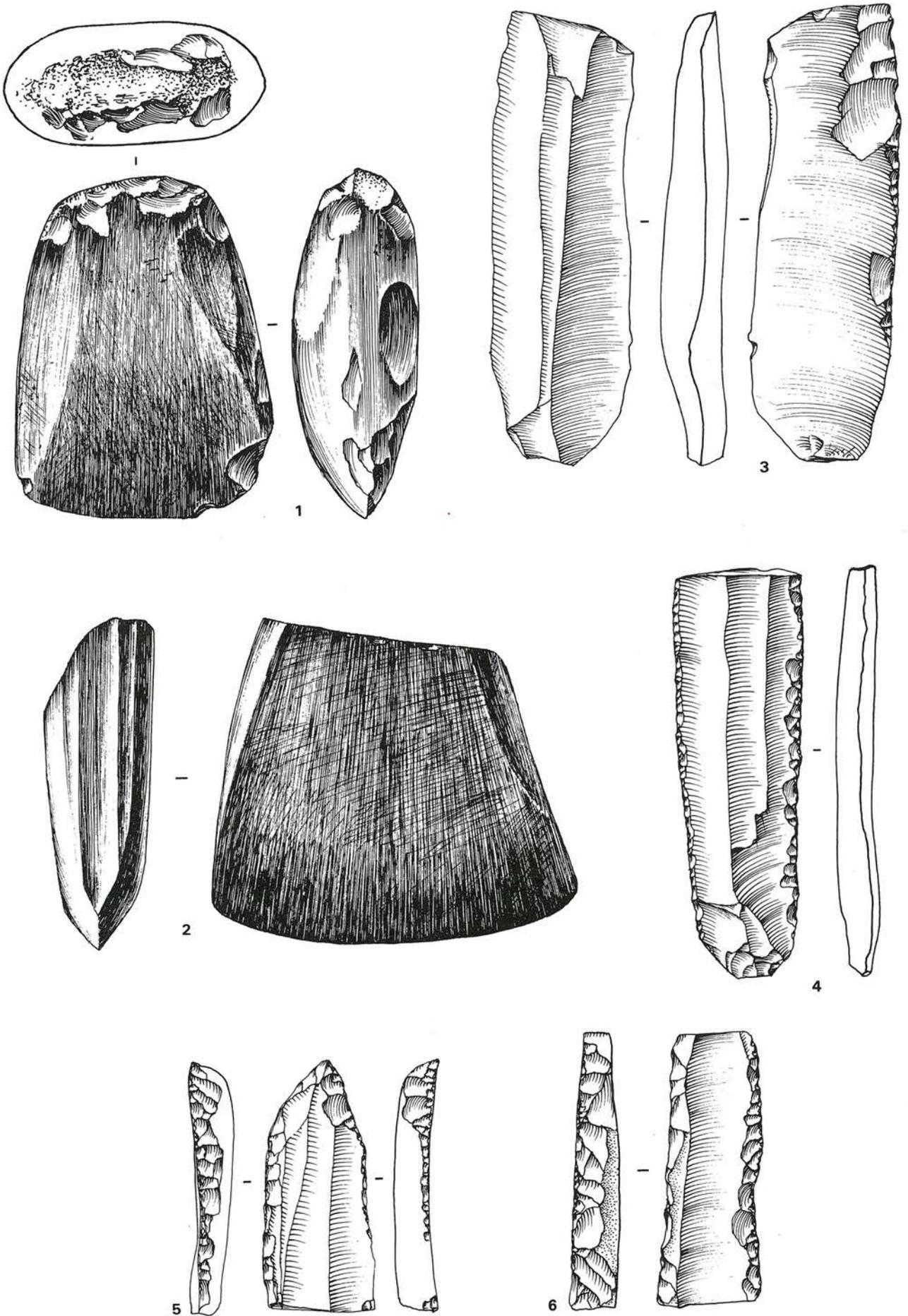
Les sites les mieux connus sont essentiellement concentrés dans le Hainaut et le nord de la France. L'occupation du centre et du nord de la Belgique est moins ou mal connue. Elle semble en tout cas plus tardive et ne se manifesterait que vers 3.800 avant notre ère. Il est cependant difficile d'entrevoir si cette répartition géographique correspond à une quelconque réalité préhistorique.

En région bruxelloise, mis à part la station de *Boitsfort-Etangs* fouillée à deux reprises, au début des années 20 et de 1969 à 1978, aucun gisement n'a fait l'objet de recherches archéologiques. Seuls les ramassages de surface, très abondants, permettent d'appréhender l'occupation michelsberg. Tant l'implantation des gisements que les lieux de découvertes isolées témoignent de la préférence des michelsbergs pour les sites de hauteur, les bords de rivière et les fonds de vallée. Au total, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de sites et de découvertes qu'il faut relever pour la région, répartis dans les bassins de la Senne, de la Woluwe, du Maelbeek et de leurs affluents.

Le sol de la commune d'Uccle a livré un très grand nombre d'objets du Néolithique moyen. Il s'agit exclusivement de ramassages de surface, aucun site n'ayant fait l'objet de la moindre fouille. Une dizaine de trouvailles isolées et de



12. Fragments de ciseau (1) et de hache (2) polis et grattoirs sur éclat (3-4) en silex (Néolithique moyen, «Collines»).  
Echelle 1/1.



13. Hache (1) et fragment de hache polis (2) et lames retouchées (3-6) en silex (Néolithique moyen, «Petite Espinette»). Echelle 1/1.

sites sont à mentionner. L'extrême sud de la commune connût une occupation intensive: trois gisements de grande étendue à en juger par la quantité d'artefacts récoltés (plus de huit cents) s'échelonnent sur les crêtes sablonneuses qui forment le versant nord de la vallée du Verrewinkelbeek, autour du hameau de *Verrewinkel*, à l'est de la *ferme Saint-Eloi*, à l'est du *bois de Verrewinkel* sur le versant d'un promontoire dominant l'avenue Blucher, et avenue des Aubépines. Autour de ces trois sites, les auteurs des prospections signalent de nombreux outils en silex isolés découverts le plus souvent dans la zone sablonneuse des plateaux. L'ensemble témoigne d'une occupation dense de la vallée du Verrewinkelbeek-Linkebeek. Les artefacts découverts dans le quartier de l'Observatoire royal de Belgique ou juste derrière les bâtiments de cette institution semblent être les témoins d'une occupation importante de ce plateau situé sur la ligne de partage des eaux entre les bassins de l'Ukkelbeek et du Geleystsbeek. Trois sites présentent à la fois une occupation mésolithique et néolithique: le *Neckersgat*, la *Petite Espinette* et *Verrewinkel-ferme Saint-Eloi*.

Plusieurs découvertes fortuites d'objets isolés ou d'ensembles limités de vestiges peuvent être situés avec précision au *Fort-Jaco* (deux haches polies), au *Groesenberg* (fragment de polissoir), avenue des Hospices (grattoir), avenue du Haras (deux grattoirs), au réservoir de la forêt de Soignes (hache polie), au *Spijtigen Duivel* (deux ébauches de hache taillée), dans des terrains situés en face de la gare d'Uccle-Stalle, au-dessus de l'avenue Kersbeek (grattoir et éclats) et dans

l'angle sud-est de l'avenue W. Churchill et la rue E. Cavell (hache polie).

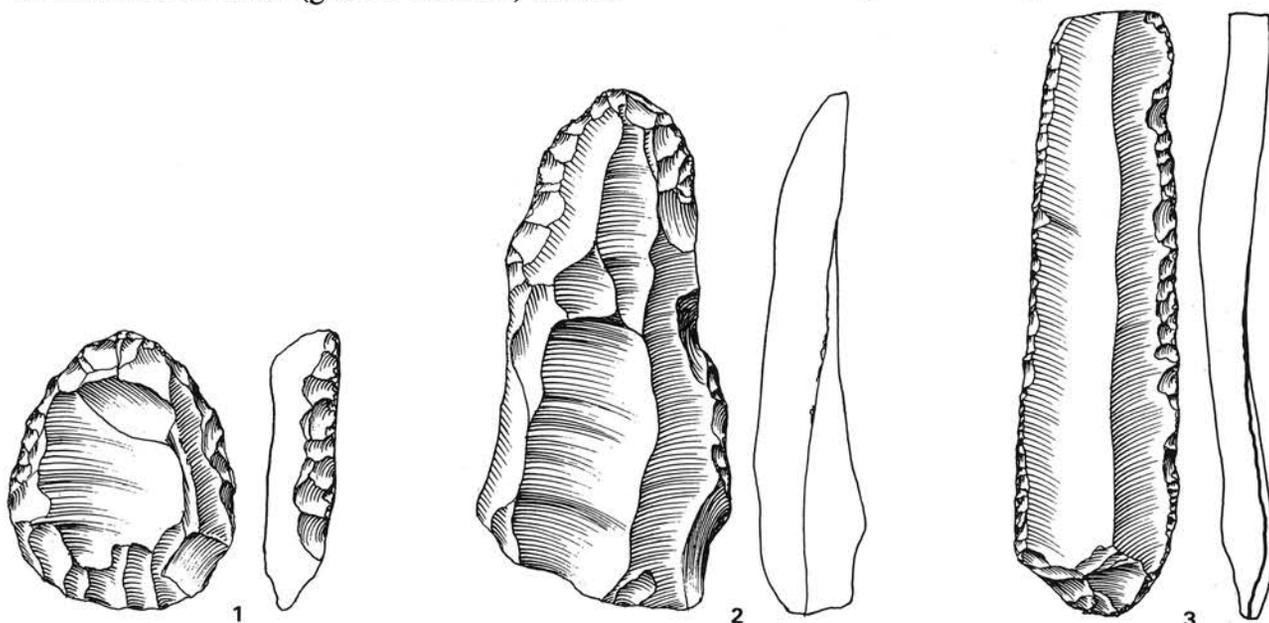
Enfin, fruit de ramassages de surface sans relation précise, un certain nombre de découvertes ne peuvent être situées. Quarante-deux outils ont ainsi été récoltés par G. Cumont à *Calevoet*, à la *Campagne des Jésuites*. Mentionné uniquement dans l'inventaire de la collection au Musée Curtius, ce lieu-dit n'existe malheureusement sur aucune carte et aucun document n'apporte la moindre information. Des objets ont également été signalés avenue De Fré et en lisière de la forêt de Soignes, le long du Dieweg, à Saint-Job, avenue Dolez, au *Vivier d'Oie* et au *Zandberg*.

### 1.1.3.3. Le Néolithique récent

En région bruxelloise, le Néolithique récent, période débutant au cours du IV<sup>e</sup> millénaire à la suite du Michelsberg, semble à première vue peu présent. Toutefois, une grande partie de l'outillage lithique étant déjà utilisée au Néolithique moyen, il y a de grandes chances pour que certains sites attribués aux michelsbergs aient connu en outre une occupation plus tardive.

Les pointes de flèche à tranchant transversal sont jusqu'à présent absentes; celles à pédoncule et ailerons constituent à peu de chose près le seul matériel archéologique attribuable au Néolithique récent, bien que certaines puissent être assignées à l'âge du Bronze.

La situation à Uccle ne diffère en rien de celle du reste de la région. Trois pointes de flèche à



14. Grattoir sur éclat (1) et fragments de lames retouchées (2-3) en silex (Néolithique moyen, *Calevoet «Campagne des Jésuites»*). Echelle 1/1.

pédoncule et ailerons ont été récoltées en même temps que le reste de l'outillage michelsberg sur les sites du *Neckersgat* et de la *Petite Espinette*, la troisième fut découverte par hasard dans un chemin creux en bordure de la chaussée d'Alseberg, non loin du *Spijtigen Duivel*.

## 1.2. Les âges des Métaux

### 1.2.1. L'âge du Bronze (2000-750)

Les âges des Métaux restent les périodes les moins bien définies en région bruxelloise.

La technique de la métallurgie fait son apparition au Proche-Orient entre le VIII<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> millénaire. La fabrication du bronze par l'alliage de cuivre et d'étain s'introduit en Europe occidentale au III<sup>e</sup> millénaire. Dans nos régions, dépourvues à la fois de cuivre et d'étain qu'il faudra importer, cette métallurgie ne semble pas antérieure à 1500.

Les pièces en bronze trouvées à Bruxelles sont rares et pourraient avoir été introduites dans la région par voie d'échange. Ce sont notamment deux haches à douille l'une trouvée «aux environs de Bruxelles» et l'autre au *Kattepoel* à Schaerbeek.

L'introduction du métal ne change pas fondamentalement le mode de vie des populations dont l'économie reste basée sur l'agriculture et l'élevage. Cependant, les déplacements de plus en plus fréquents de prospecteurs à la recherche de minerais et la distribution des produits finis vont développer les relations commerciales à longue distance (devenues indispensables pour se procurer les minerais) et entraîner de nouveaux échanges culturels.

Au Bronze récent (1200-750 avant notre ère), un rituel funéraire nouveau apparaît et se répand au nord des Alpes depuis l'Europe centrale. Arrivé probablement par le bassin du Rhin, il est attesté chez nous vers 1100 avant notre ère. Les défunts sont brûlés sur un bûcher et les ossements incinérés sont déposés dans une urne en céramique ou dans un sac en matériau périssable. Ils sont rassemblés dans des tombes plates groupées en vastes nécropoles appelées Champs d'Urnes. Le terme a été ensuite étendu aux populations qui pratiquaient ce mode d'ensevelissement.

La sépulture découverte par hasard à Uccle dans une sablière située à l'angle des avenues Coghen et Floréal semble appartenir à cette civilisation.

Comme souvent, l'urne, décorée à la base du col d'impressions au doigt, contenait un petit vase «accessoire», une tasse dans le cas présent. Cet ensemble peut être daté de l'âge du Bronze final ou du début de l'âge du Fer (Hallstatt B-C - 900-600 avant notre ère).

### 1.2.2. L'âge du Fer

Le premier âge du Fer ou période de Hallstatt (700-475 avant notre ère) n'a laissé lui aussi que de très rares témoins dans la région. Seul le site du *Kattepoel* à Schaerbeek a livré quelques objets qui sont, du reste, mal décrits et depuis, en partie perdus. Aucun vestige de cette époque n'a jusqu'à présent été signalé à Uccle.

Le second âge du Fer ou époque de La Tène (475-fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) est heureusement mieux cerné surtout dans sa dernière phase (La Tène III) puisque les phases initiales sont absentes alors qu'elles ont laissé des témoins abondants dans le Brabant oriental.

Quelques habitats de La Tène III sont à signaler dans plusieurs communes bruxelloises comme à Anderlecht, au *Champ Sainte-Anne* et à Molenbeek-Saint-Jean, au *Laekenveld*.

Le sommet du plateau du *Neckersgat* est occupé à la fin de l'âge du Fer. Des levées de terre, encore relativement importantes aujourd'hui, entourent un espace triangulaire d'un hectare environ correspondant au domaine du Koninklijk Atheneum d'Uccle. Les fouilles de P. Claes y ont mis en évidence des petites fosses d'un mètre de diamètre comblées de terre noirâtre, de silex taillés, de quelques charbons de bois et surtout de fragments de poteries. Si l'attribution à la fin de La Tène de cette mise en défense du plateau devait s'avérer fondée, il s'agirait là de la seule fortification de l'âge du Fer connue en région bruxelloise.

## 1.3. L'époque romaine

A la différence de Paris et Londres, le passé romain de Bruxelles se résume à bien peu de chose. Il est vrai que ce site de fond de vallée, à l'écart des grands axes de communication et au bord d'une rivière dont le rôle à l'époque, quoi que peu précisé aujourd'hui encore, ne devait pas être très important, manquait d'attrait. Quelques témoins isolés, dont une petite aryballe en verre trouvée aux alentours de la place Saint-Géry et trois monnaies du Haut Empire, attestent cependant une fréquentation des îles de la Senne.

Située dans la Cité des Nerviens dont Bavai est le chef-lieu, la région bruxelloise est à l'écart des grandes chaussées romaines qui traversent notre pays. La route Bavai-Utrecht par les bourgades de Kester et Asse est à plus de vingt kilomètres à l'ouest tandis qu'au nord passe un diverticule qui relie le *vicus* romain d'Elewijt à celui d'Asse.

L'occupation romaine est donc uniquement rurale. Dense, elle s'étend sur les plateaux riches en terres fertiles aptes aux cultures céréalières des vallées de la Senne, du Maelbeek et de la Woluwe ainsi que de leurs affluents. Bénéficiant généralement d'une bonne exposition et implanté près d'un approvisionnement aisé en eau, l'habitat est constitué essentiellement de domaines fonciers appelés *fundi* tournés vers les bourgades les plus proches comme Asse et Elewijt.

L'occupation du *Neckersgat* semble dater des premières décennies de notre ère. A l'intérieur du domaine du Koninklijk Atheneum, un petit fossé long de cinq mètres contenait du mobilier archéologique antérieur au règne de l'empereur Claude (céramique commune, *terra nigra* et *rubra*, monnaies d'Auguste et deux fibules datées du début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère). Le reste des structures mises au jour comprend des petites fosses et des trous de poteau dispersés sans organisation apparente. Une occupation du site, assez limitée tant dans l'espace que dans le temps, au début de notre ère aurait donc succédé à l'habitat de la fin de l'âge du Fer. A deux kilomètres à l'ouest, un autre habitat du tout début de la romanisation fut découvert à Drogenbos, au bord de la Senne, au lieu-dit *De Lampe*.

En région bruxelloise, comme dans le reste du pays, il faut attendre le début du règne des empereurs flaviens (69-96) pour voir s'intensifier l'occupation du sol. Petites et grandes exploitations agricoles vont se développer, tirant profit des hautes terres pour les cultures et des basses pour les pâturages. Outre la découverte ou la fouille d'une villa, la littérature archéologique, ancienne en général, signale dans chaque commune une ou plusieurs concentrations de tuiles et de fragments de matériaux divers, derniers témoins d'habitats révélés par les labours.

Sur le territoire d'Uccle, les découvertes d'époque romaine sont finalement peu nombreuses; elles témoignent cependant d'une occupation de la commune durant le Haut Empire (II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles). Un habitat, relativement important à en juger par les relations des inventeurs, est signalé

à la fin du siècle dernier sur les terrains situés en face de la gare d'Uccle-Stalle. Plusieurs concentrations de tuiles, de meules et de tessons de vases en céramique indiquent la présence d'un établissement rural implanté à mi-pente du promontoire qui domine le hameau de *Neerstalle* vers l'ouest. G. Cumont y découvrit en 1899 une très belle intaille sur jaspe rouge représentant un faune nu dansant. Le vase en céramique grise fumée trouvé dans les travaux de déblais pour le chemin de fer de Bruxelles-Charleroi pourrait avoir un lien avec cette villa. Complet, il peut provenir d'une tombe située en limite de son *fundus*. Quant au *Groeselenberg*, il semble lui aussi avoir accueilli un habitat limité dont seuls des fragments de céramiques récoltés par E. Delheid nous sont parvenus.

Les autres témoins de l'occupation romaine d'Uccle sont le fruit de trouvailles isolées et sans provenance précise: il s'agit du petit bracelet en bronze trouvé au *Fort Jaco* et d'une intaille sur cornaline représentant la Fortune recueillie sur le site de *Verrewinkel*.

Sur certaines communes, la toponymie locale conserve le souvenir de la présence de tumulus dont les preuves matérielles font en général cruellement défaut. C'est le cas notamment à Uccle où le *Tomberghof* ne semble être qu'un simple lieu-dit.

La période qui suit les invasions germaniques de la fin du III<sup>e</sup> siècle et le redressement de l'empire par les empereurs Dioclétien et Constantin n'a laissé que quelques traces très isolées en région bruxelloise. Du IV<sup>e</sup> siècle, ce sont essentiellement des monnaies qui nous sont parvenues comme celles de Constance (358-361) et de Julien (361-363) ramassées à Uccle, drève du Maréchal, dans la forêt de Soignes.

#### 1.4. Le Haut Moyen Age

La période qui couvre le Bas-Empire jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle est marquée en région bruxelloise à la fois par la rareté des sources historiques disponibles, et leur interprétation difficile, et le peu de témoignages matériels probants dus en grande partie à l'absence de fouilles archéologiques.

L'époque mérovingienne (des environs de 500 au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle) est essentiellement appréhendée grâce à la découverte et à la fouille, malheureusement toujours ancienne, de nécropoles dont celle d'Anderlecht qui reste en-

core aujourd'hui la plus riche et la plus importante par le nombre de tombes (plus de 300) mises au jour dans la région.

A Uccle, la littérature indique la présence de deux groupes de tombes découverts au début du siècle près du *Zeecrabbeweg*. Les ossements de plusieurs individus sont effectivement conservés à l'I.R.S.N.B. et aux M.R.A.H. L'ensemble paraît bien provenir d'une nécropole implantée sur le versant nord de la vallée de l'Ukkelbeek, entre l'avenue De Fré et la rue Zeecrabbe. Le mobilier des tombes, s'il y en avait un, ne nous est pas parvenu.

## 2. Uccle aux époques médiévale et post-médiévale

### 2.0. Notes liminaires

La rédaction d'une synthèse de l'histoire d'Uccle depuis l'an mil tient de la gageure, tant cette histoire est à la fois une et multiple. La difficulté réside autant dans l'importance quantitative de l'histoire de cette commune de plus de deux mille hectares à l'intérieur de laquelle on peut distinguer l'équivalent de trois villages moyens avec chacun leurs hameaux respectifs, que dans la complication qualitative de cette histoire, dans la mesure où d'importants changements s'opèrent, sans que l'on sache exactement pourquoi ni comment, entre la période du Haut Moyen Age et du Moyen Age classique d'une part, et celle du bas Moyen Age et des Temps Modernes d'autre part, posant dès lors de façon particulièrement cruciale, le problème de la filiation entre les structures modernes et les structures médiévales. D'autres avant nous s'y sont essayés et récemment même, avec un certain succès, le «Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs» a proposé une courte *Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps* issue des plumes érudites de J.-M. Pierrard, P. Ameeuw, M. Maziers et Fr. Varendonck et qui offre en une centaine de pages abondamment illustrées, une vulgarisation historique dont nous nous inspirons principalement, pour l'écriture des lignes qui suivent.

Les limites actuelles des territoires communaux, particulièrement en région bruxelloise, sont le résultat d'une longue évolution, en sens divers, qui ne s'est parfois achevée qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi, le cadre administratif actuel, dans lequel doit s'inscrire cette étude, ne s'adapte donc pas complètement à celui des diverses transformations qu'a connu la commune, depuis sa fonda-

tion jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Cependant, dans le cas de l'entité d'Uccle, la situation est relativement plus favorable qu'ailleurs. En effet, l'étendue du territoire communal et ses limites avec les communes voisines reflètent en grande partie une réalité plus ancienne, médiévale. C'est particulièrement le cas du nord au sud-est, puisque jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les limites du territoire ucclais se trouvaient en deçà des frontières actuelles qui englobent une partie de la forêt de Soignes alors pratiquement vierge et relevant d'une autre autorité. Ensuite, du nord-ouest à l'ouest, les limites avec Forest sont très anciennes, bien définies et quasiment immuables. Puis, de l'ouest au sud-ouest, la limite avec Drogenbos, beaucoup plus récente, mais correspondant à celle de la seigneurie du même nom. Et enfin, du sud-ouest au sud-est, la limite avec Linkebeek est beaucoup plus complexe, reflet de la rivalité entre Uccle et Sint-Genesius-Rode quant au contrôle du cours du Linkebeek.

### 2.1. La paroisse Saint-Pierre-aux-Liens

#### 2.1.1. Les origines

La paroisse d'Uccle est sans doute une des plus anciennes de la région bruxelloise. En effet, il s'agit d'une paroisse-mère, c'est-à-dire le siège paroissial primitif d'un territoire fort étendu au centre duquel se trouve l'église et le village d'Uccle. On a montré que cette entité paroissiale primitive poussait ses limites jusqu'à celles de ses



15. Façade de l'actuelle église Saint-Pierre (photo A. de VILLE de GOYET, 1992).

voisines telles Anderlecht, Sint-Pieters-Leeuw, Sint-Genesius-Rode, Watermael et Bruxelles, et couvrait donc les territoires des futures paroisses actuelles de Drogenbos (hameau d'Uccle qui ne deviendra paroisse qu'à la fin de l'Ancien Régime), Forest (détaché d'Uccle pour former avec Saint-Gilles une paroisse autonome dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, voire à l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle), Saint-Gilles (détaché de Forest pour former une paroisse indépendante au XIII<sup>e</sup> siècle), ainsi qu'une partie d'Ixelles (sans doute le domaine de l'abbaye de La Cambre et *Boendael*, hameau d'Uccle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime) et de Bruxelles (création de la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle au XII<sup>e</sup> siècle). De plus, une petite partie du territoire de Linkebeek, dépendant de la paroisse de Sint-Genesius-Rode, fut incorporée à celle d'Uccle, vraisemblablement après la fondation de Notre-Dame de la Chapelle qui y est décimateur principal, il s'agit essentiellement du hameau de *Verrewinkel*. On considère en général que les églises paroissiales primitives remontent à la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle et constituent dans leur étendue, un reflet de la situation politique et économique des domaines de l'époque carolingienne.

Cependant les textes restent muets jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle. Seule une tradition mise en forme au XIV<sup>e</sup> siècle, atteste que Charlemagne lui-même, accompagné par l'évêque de Cambrai, aurait fondé l'église Saint-Pierre au début du IX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit bien sûr d'une légende mais elle indique la certitude que l'on avait à cette époque de l'ancienneté et de la noblesse de cette église à une époque où les ducs de Brabant, alors seigneurs d'Uccle, se réclament de la descendance carolingienne.

L'église d'Uccle apparaît donc en 1105, en même temps qu'une de ses filiales, déjà émancipée depuis quelque temps, l'église de Forest. Ces deux églises et leurs dépendances sont cédées par l'évêque de Cambrai à l'abbaye bénédictine d'Affligem. L'année suivante, l'abbé d'Affligem décide d'installer une communauté de moniales dans un prieuré qu'il fonde à Forest. Immédiatement, ce prieuré se voit confier la charge mais aussi les revenus des églises de Forest et Uccle. Dès cette époque, le prieuré de Forest, bientôt abbaye (XIII<sup>e</sup> siècle), présidera aux destinées spirituelles de tous les habitants du territoire d'Uccle.



16. Le village ducal d'Uccle en 1757, avec au centre l'église Saint-Pierre avant sa reconstruction (*Cartes et plans manuscrits*, 2017, © Archives générales du Royaume).

### 2.1.2. Les dîmes et chapellenies

A l'origine, l'ensemble des dîmes revenaient à l'abbaye de Forest qui en rétrocédait une petite part au curé de l'église Saint-Pierre qu'elle nommait également. Suite à des circonstances politiques diverses, notamment l'identité du seigneur du lieu, à savoir le duc de Brabant, on constate plus tard que la collégiale Sainte-Gudule a acquis les grandes dîmes sur tout le territoire de la paroisse, à l'exception de celles du hameau de *Verrewinkel* qui vont à l'église Notre-Dame de la Chapelle, autre fondation ducale. L'abbaye de Forest et le curé d'Uccle se partagent alors les petites dîmes. Rappelons ici que les «grandes dîmes» portent sur la production céréalière et les «petites dîmes» sur le fruit des potagers et vergers ainsi que sur le croît du bétail. Cette précision permettra de relativiser les qualificatifs attribués aux dîmes prélevées à Uccle eu égard au type de mise en valeur du sol que l'on y observe.

Dans la paroisse d'Uccle proprement dite, diverses chapelles privées furent fondées au sein des seigneuries les plus importantes, à savoir Stalle qui est sans doute la plus ancienne, peut-être du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que Carloo et *Calevoet*, datant du XV<sup>e</sup> siècle. Signalons également que *Boendael* et Drogenbos, aujourd'hui distraits du domaine ucclois, ne possédèrent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime qu'une chapelle semblable à celles citées ci-dessus, et restaient soumis à l'autorité du curé de l'église Saint-Pierre.

Il faut ajouter à ce qui précède la fondation d'un couvent de frères mineurs Récollets, à *Boetendael*, en plein coeur du village ducal d'Uccle, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Ce couvent dont la renommée dépassait largement les frontières du Brabant, fut supprimé à la Révolution Française.

### 2.2. Le domaine d'Uccle

L'étude de l'organisation paroissiale primitive du sud de Bruxelles a démontré l'ancienneté du siège paroissial ucclois. Cela permet d'envisager un peuplement également ancien que les quelques rares trouvailles archéologiques ne viennent pas infirmer. Nous avons déjà indiqué, plus haut, la probabilité de l'existence d'une nécropole du Haut Moyen Age, à environ un kilomètre en amont du village médiéval, sur le versant nord de la vallée de l'Ukkelbeek. Mais surtout, le *Groeselenberg*, au sud de la vallée de l'Ukkelbeek, également en amont du village de quelque cinq cents mètres, fait l'objet d'une occupation de faible durée à la fin du IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle (cf.

chap. IV, 7). Uccle constitue donc à l'époque carolingienne un domaine de plus de quatre mille hectares s'étendant d'ouest en est entre la vallée de la Senne et la forêt de Soignes, et traversé suivant cette même orientation par le «Dieweg» qui emprunte sur le territoire ucclois actuel la ligne de crête séparant les vallées de l'Ukkelbeek et du Geleytsbeek entre le *Neckersgat* et le *Vert Chasseur*. L'ancienneté de cette voie n'a cependant pas pu encore être démontrée archéologiquement.

Ce domaine, dès qu'il est possible de l'appréhender, c'est-à-dire au début du XII<sup>e</sup> siècle et rétrospectivement jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, est aux mains de la famille comtale de Louvain et, bientôt, des ducs de Brabant. Ceux-ci en disposèrent à leur guise notamment par l'inféodation de portions importantes de territoire à des vassaux issus de familles dont on ne connaît que rarement l'origine. Ce phénomène explique la création de plusieurs seigneuries de qualités diverses dont trois prirent particulièrement de l'importance dès avant les Temps Modernes: Carloo, Drogenbos et Stalle. Cependant une importante partie du territoire conservera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime un statut tout à fait particulier, la forêt de Soignes. Mis à part Drogenbos et le quartier de *Boendael* sur lesquels nous ne reviendrons plus puisqu'ils sont extérieurs au cadre de cette étude, nous aborderons séparément dès maintenant, Uccle, Stalle, Carloo et la forêt de Soignes.

### 2.3. Le village ducal d'Uccle

Le noyau d'habitat le plus ancien de ce village, comme du domaine carolingien sans doute, se situe dans la moyenne vallée de l'Ukkelbeek, précisément sur une légère éminence du terrain, assurant à l'habitat la garantie de ne pas être inondé tout en dominant le côté nord-est d'un élargissement du fond de la vallée situé entre les actuelles rue du Postillon et chaussée d'Alseberg. Il s'agit de l'habitat concentré originel autour de l'église Saint-Pierre qui est complété par quelques grandes unités culturelles anciennes telles l'*hof ten Hove* ou l'*hof ten Hecke*. Par la suite, essentiellement au sud de ce noyau primitif, apparaissent quelques hameaux, tels *Calevoet* et *Verrewinkel*, et puis, surtout, un habitat isolé, étiré le long des petites vallées des Ukkelbeek, Geleytsbeek et Linkebeek, résultat de la mise en valeur des sols de fond de vallée dévolus à l'élevage et au maraîchage, par quelques grandes exploitations isolées (*Steen, Homborch, Glatbeke, Neckersgat,...*) et par de nombreux petits courtils







19. Gravure de Jean-Baptiste Collaert représentant le hameau de Stalle au XVI<sup>e</sup> siècle (© Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes).

d'Uccle, c'est à l'Amman, grand officier de justice pour la circonscription qui avait comme centre Bruxelles, à savoir l'Ammanie de Bruxelles, et à ses adjoints que revenait donc le privilège de mener à bien les procédures judiciaires qui concernaient les crimes et délits les plus graves.

Les droits de basse et moyenne justice étaient exercés pour le duc par un maire d'Uccle dont on connaît l'existence depuis la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Ce maire avait également des attributions administratives et fiscales et était en ces matières le relais de l'autorité ducale, ici, également seigneuriale.

Le duc de Brabant accorda aussi, dès le XII<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de franchises aux habitants d'Uccle et créa un échevinage que présidait le maire et qui disposait de sergents pour l'exécution des décisions prises. L'échevinage d'Uccle était composé, dès cette époque, de sept membres recrutés essentiellement parmi les propriétaires de biens à Uccle, tels, notamment, les détenteurs des diverses seigneuries ducales. Ainsi la liste des échevins d'Uccle du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle nous livre des noms de familles bien connus par ailleurs:

Carloo, Clutinc, Groelst, van den Hove, Pipenpoy, Stalle, van den Steen, Was, mais aussi Aa, Beersel, Eggloy, Koekelberg, Meeren, Mennen, Woluwe.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ce «Banc d'Uccle» connut un essor tout à fait exceptionnel, car la coutume appliquée par ce dernier en matière civile servit de modèle pour de très nombreux villages brabançons. Vers 1300, cette «coutume d'Uccle» fut mise par écrit. Dans un rayon de vingt à vingt-cinq kilomètres autour de Bruxelles, on comptait déjà en 1431, une vingtaine de cours locales, échevinales ou censales, allant à chef de sens à Uccle; une septantaine vers 1585 et une petite centaine à la fin de l'Ancien Régime, tandis que dans le même temps, seuls dix villages allaient à chef de sens auprès des échevins urbains bruxellois. Cette situation résulte vraisemblablement du caractère rural du droit d'Uccle, un important village où le duc de Brabant est seigneur direct, aux portes de Bruxelles et de la forêt de Soignes, et de la volonté de ce même prince de réagir contre le morcellement juridique excessif né du développement du régime seigneurial, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, par la promotion d'un droit commun, dans une région donnée. Les princes

bourguignons confirmèrent ce rôle exercé par le «Banc d'Uccle». Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, la «Chambre d'Uccle» se réunit, le vendredi, à l'hôtel de ville de Bruxelles. Progressivement, les fonctions de cette cour se limitèrent à celle d'une cour d'appel dépendant elle-même du Conseil Souverain de Brabant, sauf en ce qui concerne le territoire uclois proprement dit, où elle constitua, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, une juridiction de première instance.

## 2.4. La seigneurie de Stalle

### 2.4.1. Les seigneurs «de Stalle» (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)

Les premiers seigneurs de Stalle sont connus, au XII<sup>e</sup> siècle, comme des vassaux du duc de Brabant auxquels ce dernier inféoda quelques bonniers du territoire uclois situés sur les coteaux exposés au sud-ouest dominant le confluent du Geleytsbeek et de l'Ukkelbeek, en contrebas de l'avancée la plus méridionale du plateau de l'Altitude 100, occupée par le bois de Kersbeek, extrémité occidentale de la *Heegde*. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, cette seigneurie comprend des terres de culture, des prés, des bois, deux moulins et un manoir. Les seigneurs de Stalle, par la situation de leur fief, sont en contact direct avec l'abbaye de Forest. Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et encore au XIV<sup>e</sup> siècle,

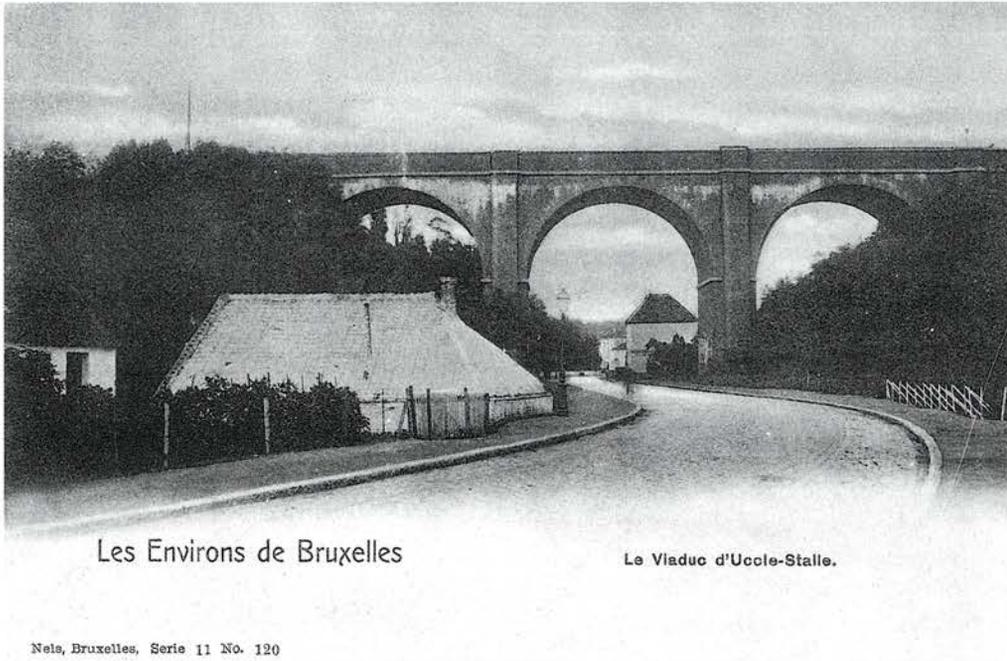
des accords seront passés entre ces derniers et l'abbesse de Forest concernant les moulins et le cours des eaux du Geleytsbeek. Durant le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, la seigneurie se développe considérablement d'une part dans la vallée du Geleytsbeek, le long de l'actuelle chaussée de Neerstalle qui, suivant le cours d'eau, mène à l'abbaye de Forest et d'autre part, dans la vallée de l'Ukkelbeek, jusqu'aux confins de la seigneurie d'*Overhem*. Ce développement aboutit à l'apparition d'un habitat clairsemé, étiré entre l'actuel *Globe* et la limite avec Forest. Il faut également rattacher au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle la fondation de la chapelle de Stalle, avec l'appui de l'abbesse de Forest, dans la partie haute du domaine, jouxtant le moulin de la seigneurie d'*Overhem*.

### 2.4.2. Les seigneurs «de Kersbeek» (XV<sup>e</sup> s.)

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, la seigneurie prit un nouvel essor coïncidant avec la disparition de l'ancienne famille seigneuriale, suite au mariage, à la fin du siècle précédent, entre Marie de Stalle et Walter de Kersbeek qui avait acquis également la seigneurie d'*Overhem*. Cette union personnelle des deux seigneuries voisines sous l'autorité d'une nouvelle famille qui s'y maintient plus d'un demi-siècle, déboucha en 1465 sur la fusion de l'ancien domaine de Stalle avec une partie de



20. La chapelle de Stalle vers 1900 (photo Comité d'Études du Vieux Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).



21. Vue de la rue de Stalle à hauteur du viaduc du chemin de fer de Bruxelles à Charleroi, au début du XX<sup>e</sup> siècle (carte postale, collection Fr. VAN KALKEN).

celui d'*Overhem* couvrant dès lors l'ensemble de la partie inférieure de la vallée de l'Ukkelbeek et du confluent jusqu'aux biens de l'abbaye de Forest. Cette seigneurie avait obtenu, en 1435, la création d'un échevinage de sept échevins sous la présidence d'un maire qui avait les attributions d'une cour censale et certains droits de justice. Cet échevinage obtint également de pouvoir sceller d'un sceau commun. Il existait par ailleurs une petite cour féodale particulière dont l'activité ne fut jamais très importante. Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les habitants de Stalle sont exemptés de tonlieu de marché à Bruxelles. Cette dernière disposition représente un avantage économique non négligeable pour un village dont les productions de l'élevage et du maraîchage, particulièrement destinées à la ville, constituent une part importante de l'activité économique.

#### 2.4.3. La seigneurie de Stalle et *Overhem* (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

Depuis 1465, l'échevinage a pris le nom de «Banc de Stalle et d'*Overhem*» et plus tard même «de Stalle, Neerstalle et *Overhem*», suite à la réunion d'une partie de la seigneurie d'*Overhem* à celle de Stalle, pour constituer un seul et même fief qui échut successivement, par mariage et absence de progéniture masculine, aux familles de Mailly, de la Douve, de Davre et de Sainte-Aldegonde. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs éléments de la seigneurie furent aliénés, notamment les moulins

et les bois. En 1651, toute la seigneurie fut vendue à Jacques Bouton, seigneur de Mol, Kapelle-op-den-Bos et Ramsdonck, qui fit construire un nouveau château sur le versant de la vallée de l'Ukkelbeek, face à la chapelle de Stalle. Agnès de Stalle, fille unique du précédent, épousa Philippe Fr. Franckheim dont la soeur, Caroline Fr., femme du baron Guillaume van Hamme, bourgmestre de Bruxelles, fit finalement relief de la seigneurie en 1691, après la mort, sans héritier, de son frère et de sa belle-soeur. En 1693, la seigneurie fut érigée en baronnie par le roi d'Espagne, Charles II. Guillaume-Théodore van Hamme, fils du précédent, releva la baronnie devant la cour féodale de Brabant en 1695 et décida de la vendre au baron de Carloo, Roger-Wauthier van der Noot en 1707. Ce dernier fut ainsi pendant un temps à la tête de la plus grande partie du territoire ucclais. Cependant, la fille de Guillaume-Théodore, Marie Jeanne van Hamme, opéra, en 1730, le retrait lignager de la baronnie de Stalle comme la coutume d'Uccle le lui permet. Cinq ans plus tard elle vendit la baronnie à Anne Marie Destrain, veuve de Gilles Dupuis qui avait acheté la haute justice sur Stalle et *Overhem*, à Philippine Reynbouts, en 1718. La baronnie hautaine de Stalle et *Overhem* resta aux mains de la famille Dupuis jusqu'en 1778, date de la vente au vicomte Jérôme Balthasar de Roest d'Alkenade qui conservera cette seigneurie jusqu'à la fin de l'Ancien Régime après y avoir appliqué son titre de vicomte en 1779.

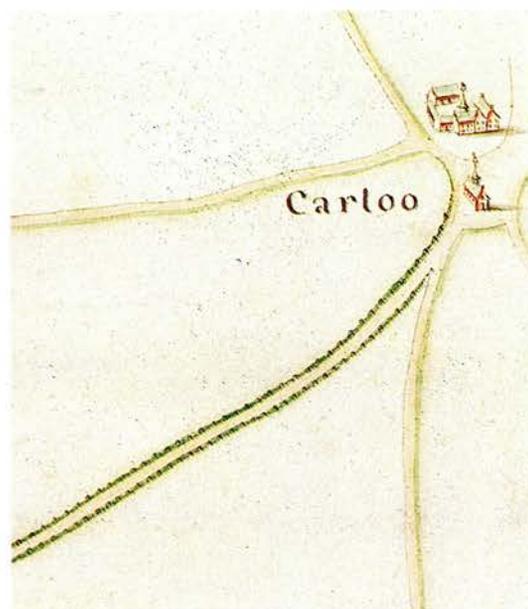
#### 2.4.4. La seigneurie haut-justicière (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

Le duc de Brabant s'était réservé l'exercice et les droits de haute justice, à Stalle, comme dans la plupart des grandes seigneuries de la région bruxelloise. Il faut en général attendre le règne des souverains espagnols et autrichiens pour voir les droits de haute justice être cédés aux seigneurs locaux ou régionaux en contrepartie d'une importante somme d'argent versée au trésor domanial. Ainsi dans le cas de Stalle, la haute justice fut engagée, en 1644, à Ferdinand Reynbouts, qui était propriétaire de l'*hof ten Hane*. Ses descendants directs la conservèrent jusqu'en 1718. D'importants conflits concernant l'exercice et la dévolution des droits de basse et moyenne justice naquirent de l'attribution de la seigneurie haut-justicière à un seigneur différent du détenteur de la seigneurie foncière. Après un demi-siècle de contestations diverses, on parvint à s'accorder en 1713 pour confier aux maire et échevins du seigneur haut-justicier, la totalité des droits de basse, moyenne et haute justice, tandis que l'échevinage fondé en 1435 se voyait confirmé dans l'exercice de la juridiction gracieuse et contentieuse sur les biens censaux et féodaux. La famille Reynbouts conserva la seigneurie justicière jusqu'en 1718, date à laquelle Philippine Reynbouts et son mari François Moureau la vendirent à Gilles Dupuis, dont la veuve Anne Destrain allait acquérir en 1735 la seigneurie foncière de Stalle et *Overhem* faisant disparaître par la même occasion toute difficulté de répartition de compétences entre les échevinages jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

#### 2.5. La seigneurie de Carloo

##### 2.5.1. Les seigneurs «de Carloo» (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)

Le premier seigneur de Carloo est cité comme vassal du duc de Brabant dans la première décennie du XIII<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque leur fief relevant de la cour féodale de Brabant, est constitué par le cours supérieur du Geleytsbeek, particulièrement une clairière légèrement marécageuse, ménagée naturellement à l'extrémité occidentale de la forêt de Soignes, au sud du Dieweg, en aval de la source. Il s'agit ici typiquement d'une installation dans un fond de vallée afin d'y mettre en valeur les ressources propres (prés et viviers mais aussi, dans ce cas, les bois avoisinants) et de développer des activités d'élevage et de cultures maraîchères qui trouveront un débouché particulièrement intéressant sur les marchés

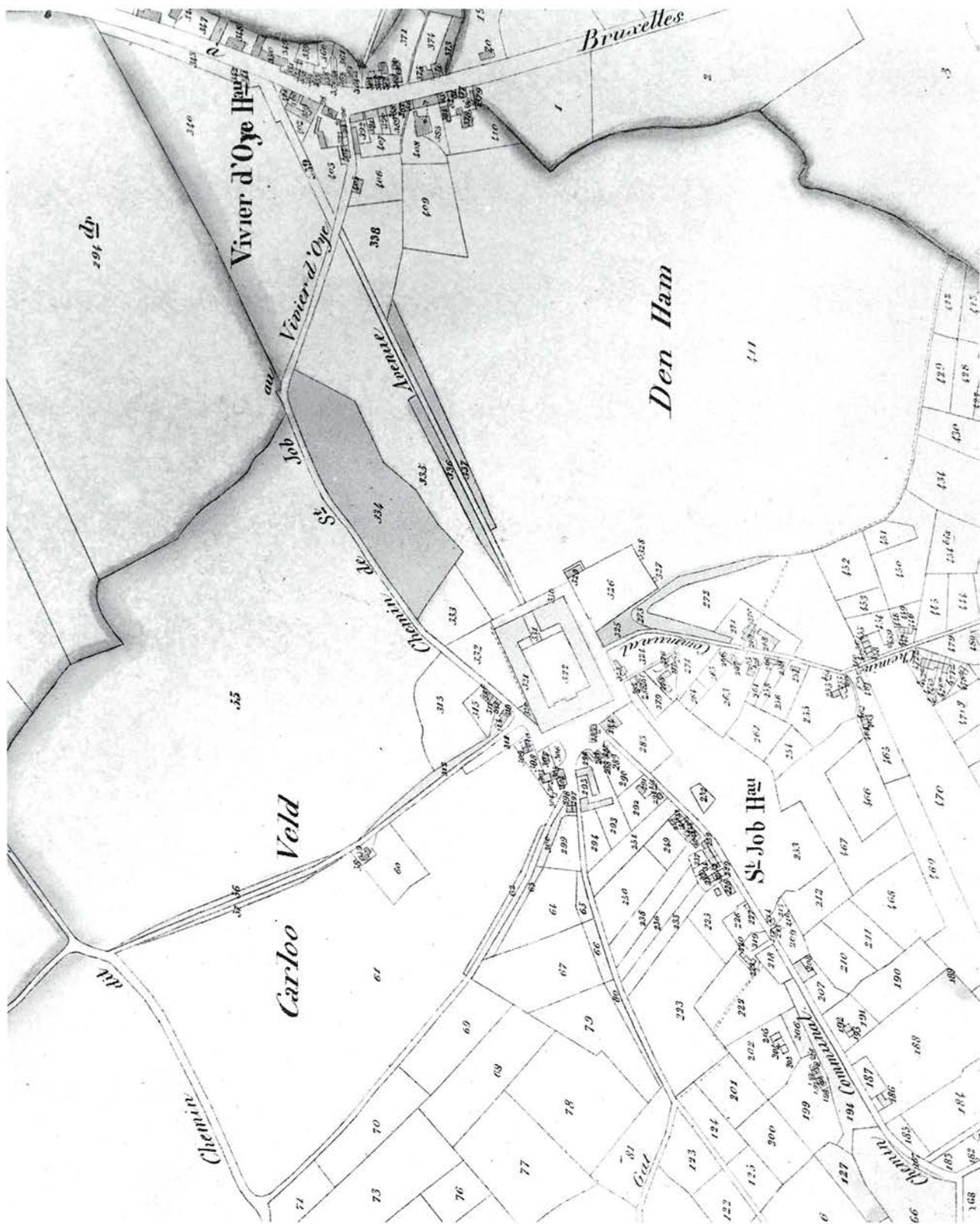


22. Le château de Carloo et la chapelle Saint-Job en 1774 (*Cartes et plans manuscrits*, 839, © Archives générales du Royaume).

urbains bruxellois. Cette implantation est composée essentiellement de la ferme seigneuriale installée dans la cuvette du Geleytsbeek, là où seront érigés plus tard les châteaux des seigneurs de Carloo. Divers travaux de drainage et de canalisation des eaux sauvages furent certainement nécessaires pour permettre cette installation.

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les biens fonciers dépendant de cette seigneurie, tous situés dans les environs immédiats, couvraient déjà quelque trente bonniers de terres, prés et eaux. La généalogie des premiers «de Carloo» souffre de plusieurs lacunes pour le XIII<sup>e</sup> siècle où seuls quelques prénoms sont parvenus jusqu'à nous et celle de leurs successeurs au XIV<sup>e</sup> siècle est encore à faire. Cependant, il ne fait aucun doute qu'une seule et même famille se maintint à la tête de cette seigneurie, vraisemblablement de père en fils, jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Durant ces deux siècles, la seigneurie s'est agrandie considérablement, notamment par l'absorption de morceaux de domaines plus anciens situés en aval sur le Geleytsbeek, à savoir *Glatbeke* et *Groelst*.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Carloo furent admis au sein du patriciat bruxellois, dans le lignage Sweerts. Dès lors de nombreux membres de cette famille accédèrent aux fonctions lignagères telles celles d'échevin, receveur et plus tard bourgmestre de Bruxelles. Vraisemblablement dans le courant de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à l'instar de la seigneurie de Stalle, celle de Carloo put également constituer une cour de tenanciers-jurés.



23. Ph. VANDERMAELEN, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique - Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec les mutations jusqu'en 1837, 2<sup>e</sup> feuille (détail)*, Bruxelles, 1837 (© Bibliothèque royale, Cartes et Plans).

### 2.5.2. Carloo fief du patriciat urbain (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>s.)

A la mort de Jean II de Carloo en 1445, cet important fief brabançon de la région bruxelloise passa aux mains de son neveu, Jean II Meert. La famille de ce dernier était déjà fieffée à Uccle depuis plus d'un siècle (*ferme Rose - hof ten Hove*) et appartenait au patriciat urbain bruxellois. Il fut lui-même plusieurs fois échevin de cette ville. Sa fille épousa Pierre van den Heetvelde représentant d'une autre grande famille bruxelloise et qui acquit ainsi la seigneurie de Carloo en 1463. Cette famille fit de nombreuses donations à des institutions ecclésiastiques et fut à l'origine de la fondation d'autres. Ainsi à Carloo, Pierre van den Heetvelde fonda et dota la chapelle Saint-Job sur des biens de sa seigneurie. Son fils, Thierry van den Heetvelde lui succéda en 1481. Ce personnage fut appelé aux plus hautes charges de gouvernement du duché de Brabant. Il accomplit ainsi trois mandats de grand forestier, entre 1490 et 1504, de 1507 et 1516 ainsi qu'entre 1520 et 1522. Il fut également trésorier personnel de Philippe le Beau et de Charles Quint. Il fut le bâtisseur du premier véritable château de Carloo. Mort sans descendance directe en 1536, sa petite nièce Catherine Hinckaert, autre grande famille patricienne déjà possessionnée à Uccle, transmis la seigneurie à son mari Wauthier van der Noot représentant d'une famille ancienne (XII<sup>e</sup>) qui avait été admise au patriciat urbain dès le XIV<sup>e</sup> siècle et qui avait acquis un prestige comparable à celui des seigneurs de Carloo précédents.

Durant cette période, du milieu du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Carloo connut un essor considérable, semblable et même supérieur à celui que la seigneurie de Stalle connaissait dans le même temps. Outre le prestige personnel des détenteurs de ce fief acquis bien souvent en dehors de l'exercice de leurs prérogatives seigneuriales à Carloo, la seigneurie foncière s'était encore accrue de biens importants dans la vallée du Geleytsbeek, entre le noyau originel et le confluent avec le Linkebeek.

De cette époque également, date vraisemblablement l'installation de plusieurs moulins sur le Geleytsbeek dont la plupart étaient dévolus à la fabrication du papier. Il n'est pas inutile de rappeler ici que les van den Heetvelde dotèrent largement le couvent des Frères de la Vie Commune. Ceux-ci avaient installé le premier atelier typographique à Bruxelles qui fonctionna entre environ 1476 et 1486 et ils fondèrent par la suite une grande école latine sur des terrains de cette famille, au coeur de Bruxelles, dans le quartier de

*l'Oudeborch* (emplacement du futur couvent des Riches-Clares).

La ferme seigneuriale bénéficiait, sans doute dès le début du XV<sup>e</sup> siècle d'un droit de pâturage assez important en forêt de Soignes qui fut encore accru en 1487 et en 1505. Les bâtiments de la ferme seigneuriale jouxtant ceux du château et la chapelle, formaient avec ceux-ci un ensemble castral autour duquel un petit hameau prit de plus en plus d'ampleur notamment suite au développement à la même période, du pèlerinage à Saint-Job. Par ailleurs, un habitat isolé s'était étiré tout le long du cours du Geleytsbeek, aux abords des divers moulins et viviers que l'on y rencontrait.

Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on connaît assez bien l'activité de la cour des sept tenanciers-jurés de Carloo, présidée par un maire, qui outre la juridiction gracieuse et contentieuse sur les biens censaux, avait aussi quelques attributions en matière de basse justice.

### 2.5.3. La dynastie van der Noot (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

Wauthier van der Noot devint seigneur de Carloo grâce à sa femme Catherine Hinckaert qui hérita de la seigneurie en 1536. Leur fils puîné, Gaspard van der Noot, fit relief du domaine devant la cour féodale de Brabant en 1561. L'épisode des guerres de religion marqua d'un intermède fâcheux les premières décennies de règne de la famille van der Noot sur Carloo. En effet, Gaspard van der Noot adhéra au Compromis des Nobles qui engagea des pourparlers avec les réformés français et prit une part active au complot contre le duc d'Albe à Groenendael. Ces événements lui valurent le retrait de son fief et une condamnation par contumace au bannissement en 1568. D'autres membres de sa famille se trouvèrent dans la même situation, notamment son frère Charles, un cousin Jean Hinckaert, ainsi que le neveu de ce dernier Guillaume d'Armstorff qui se vit retirer l'engagère de la seigneurie justicière de Woluwe pour les mêmes raisons.

On ne sait ce qu'il advint de la seigneurie entre 1568 et 1578, date à laquelle le fils aîné de Gaspard, Jean van der Noot récupéra le fief paternel qu'il allait administrer jusqu'en 1643. A la fin de sa vie, son fils Gilles van der Noot fut associé à direction de la seigneurie puisqu'il acquit, en 1640, la haute justice en engagère du roi d'Espagne, Charles II. De plus, l'année suivante, en 1641, les van der Noot obtenaient également la seigneurie censale de Duyst dont les biens étaient répartis sur l'ensemble de la paroisse d'Uccle. A



24. Le château de Carloo et la chapelle Saint-Job en 1777 (*Cartes et plans manuscrits*, 2395, © Archives générales du Royaume).

la mort de son père, en 1643, Gilles van der Noot devint donc pleinement seigneur justicier et foncier de Carloo.

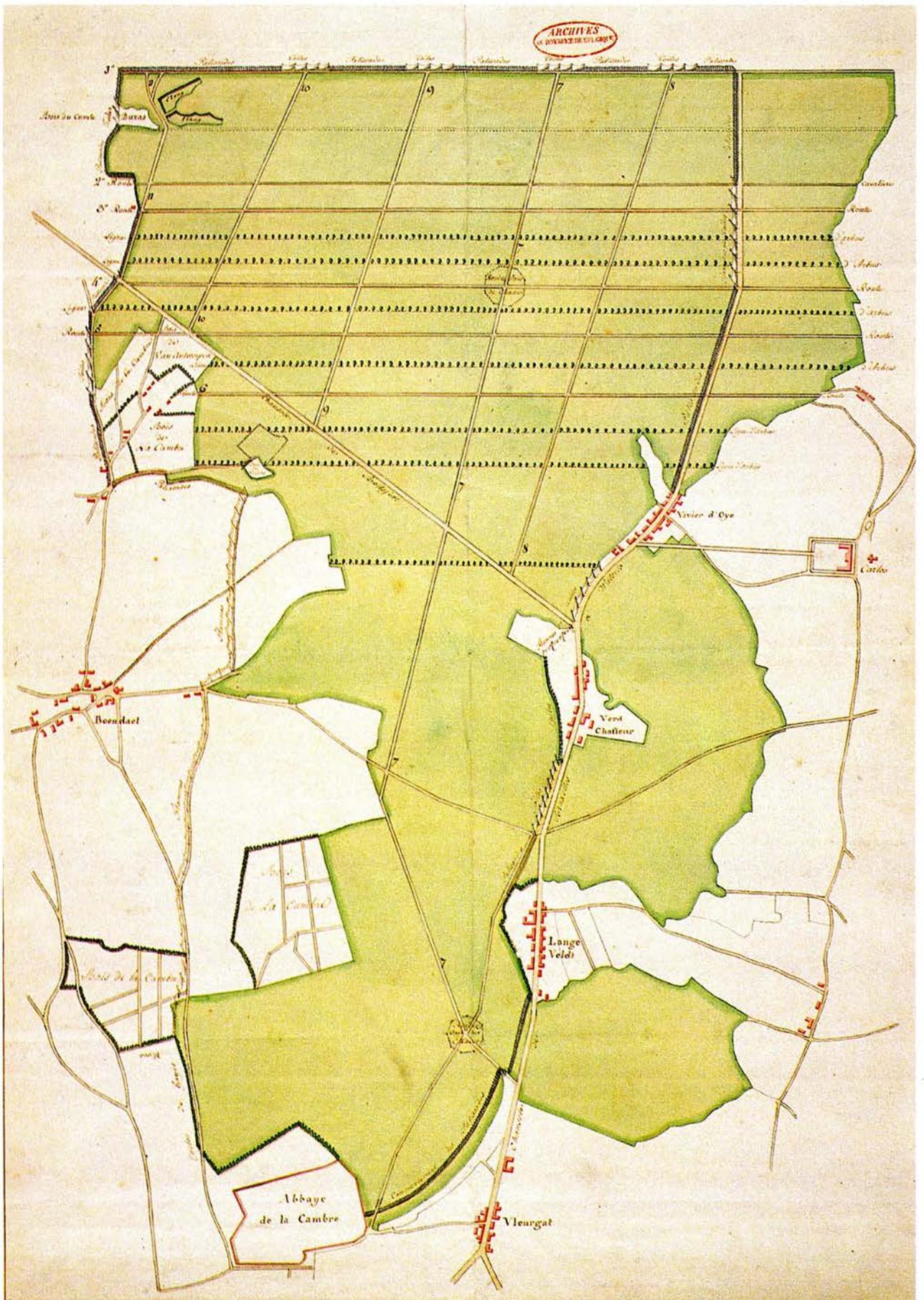
En 1650, les droits de haute, moyenne et basse justice qui, jusque là, lui avaient été engagés par le souverain, lui furent cette fois définitivement vendus par le roi d'Espagne, Philippe IV. Il s'ensuivit un abornement précis et complet de la seigneurie qui nous révèle l'extension considérable qu'elle avait acquis depuis son entrée dans le patrimoine des van der Noot en 1536. Dès ce moment, une cour échevinale de sept échevins présidés par un maire assurait à la fois les attributions de l'ancienne cour de tenanciers-jurés, celles de la cour censale de la seigneurie de Duyst ainsi que l'exercice des trois niveaux de justice sur l'ensemble de la seigneurie de Carloo.

Celle-ci s'étendait alors, d'une part, au nord du Dieweg, jusqu'à la *Heegde*, englobant les hameaux de la chaussée des Wallons (chaussée de Waterloo) et limitée à l'ouest par les biens de *Boetendael* et le chemin du *Crabbegat* et, d'autre part, à l'ouest de la seigneurie foncière de Carloo, sur toute la vallée du Geleytsbeek, en amont du confluent avec le Linkebeek (anciens domaines de *Groelst* et *Glatbeke*), ainsi que sur des bois et des terres occupant le plateau méridional qui

sépare les vallées du Geleytsbeek et du Linkebeek, jusqu'aux confins des domaines ducaux de *Calevoet*, *Homborch* et *Verrewinkel*.

Quinze ans plus tard, en 1665, le château fut en partie détruit par un incendie, mais presque aussitôt reconstruit de telle sorte que les échevins de Carloo purent y siéger à nouveau au printemps 1668. La même année, Gilles van der Noot décéda, laissant à son fils puîné, Roger-Wauthier van der Noot, sa seigneurie de Carloo. Ce dernier fut créé baron par le roi d'Espagne pour services d'armes rendus notamment dans la guerre contre les Turcs. Le titre fut transmis à la seigneurie de Carloo qui avait atteint alors une superficie de près de cinq cents hectares, c'est-à-dire, quelque trois fois plus que Stalle et près du double du territoire ducal d'Uccle. La baronnie de Carloo pouvait justifier à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle de plus de six mille florins de revenus annuels. Cela permit à ses détenteurs d'accéder aux fonctions de députés de l'Etat noble de Brabant.

L'ascension sociale de Roger-Wauthier van der Noot s'est poursuivie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fut premier bourgmestre de la ville de Bruxelles vers 1700 et résida d'ailleurs le plus souvent dans cette ville où il possédait un hôtel rue du Poinçon. En 1707, il acheta la baronnie de Stalle et *Overhem*



25. Carte de la Heegde à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (*Cartes et plans manuscrits*, 1926, © Archives générales du Royaume).

à Guillaume Théodore van Hamme qui l'avait héritée de son père Guillaume van Hamme qui fut également bourgmestre de Bruxelles à la fin du siècle précédent. Il augmenta ainsi encore considérablement ses biens fonciers à Uccle. Cependant cette réunion de Stalle et Carloo fut de courte durée puisque dès 1730, et après un long procès, la fille de Guillaume Théodore van Hamme obtint le retrait lignager de la baronnie de Stalle à son profit. Le fils de Roger-Wauthier van der Noot, Philippe-François, son petit-fils, Jean-Joseph-François senior ainsi que son arrière-petit-fils, Jean-Joseph-François junior se succédèrent à la tête de la baronnie de Carloo jusqu'en 1795 et préservèrent leurs possessions foncières au-delà de la Révolution jusqu'en 1802. A cette date, la fille de Jean-Joseph-François junior épousa le prince Louis Lamoral de Ligne dont les descendants conservèrent le domaine foncier de Carloo jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

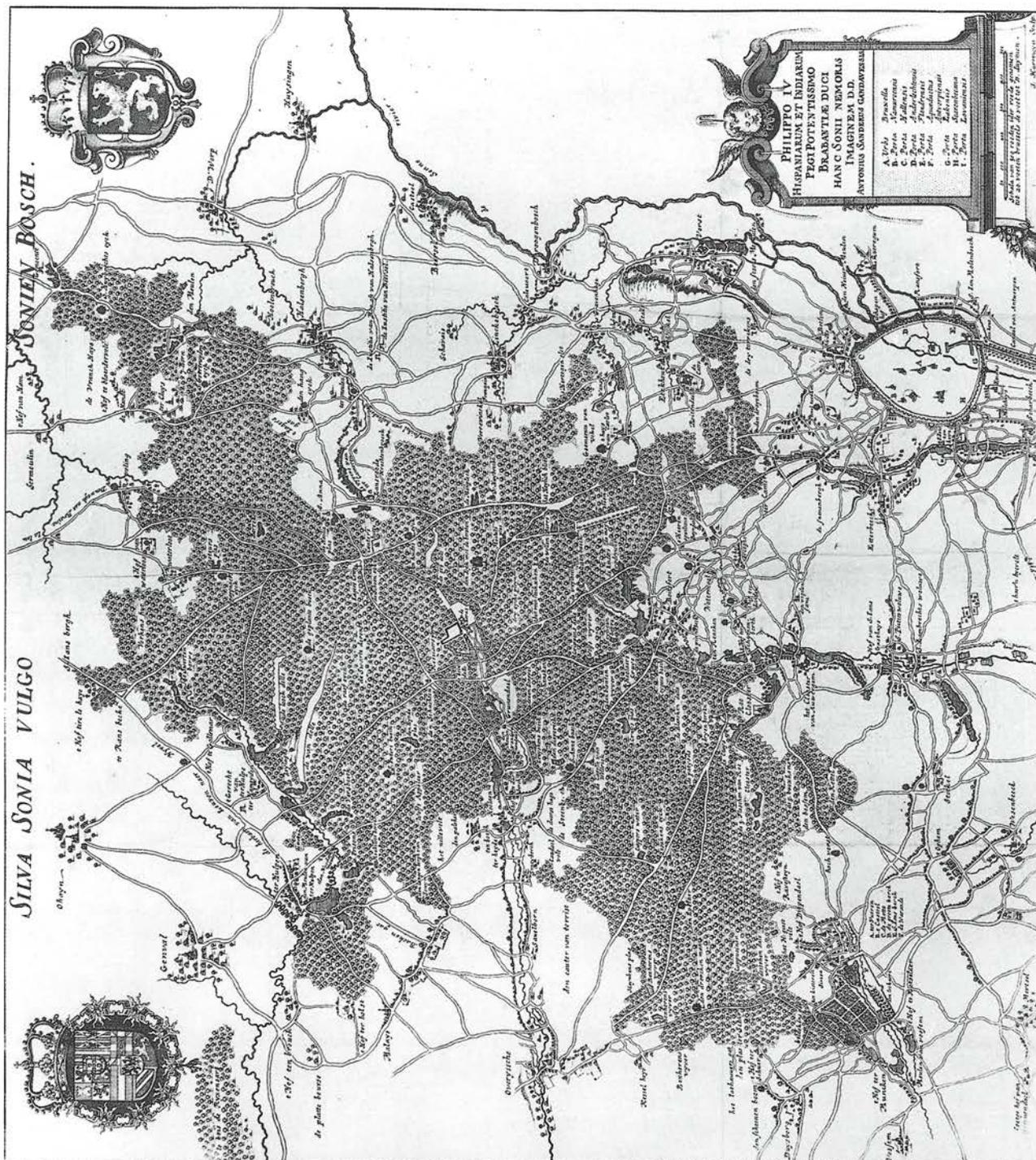
## 2.6. La forêt de Soignes

A l'instar de tout territoire non habité, la forêt de Soignes constituait, au Moyen Age, un domaine réservé au prince qui le gérait au mieux de ses intérêts propres. Les défrichements les plus importants qui allaient faire disparaître la *silva carbonaria* remontent à la fin de la période mérovingienne et encore au début de l'époque carolingienne. Ils permirent l'implantation des peuplements médiévaux les plus anciens à l'est de la Senne. Cependant lorsque les comtes de Louvain s'assurent l'autorité en Brabant et dès lors sur les bois de la région bruxelloise, le massif forestier le plus important et resté le plus homogène est la forêt de Soignes dont on évalue la superficie à cette époque à près de douze mille hectares. Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les zones périphériques du massif seront encore défrichées ou à tout le moins cédées sans restrictions concernant leur exploitation, sous la forme de donations à des institutions ecclésiastiques et d'inféodation à des vassaux du duc. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le territoire de la forêt est quasiment fixé et ne variera plus beaucoup jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce territoire faisait l'objet d'une gestion séparée des autres biens du domaine ducal. Il possédait également un statut juridique particulier. De plus, le territoire actuel de la forêt de Soignes sur la commune d'Uccle appartenait jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, à deux composantes distinctes du massif sonien, d'une part, le bois de Soignes proprement dit et, d'autre part, le bois dit la *Heegde*.

### 2.6.1. La Heegde

La *Heegde* est la partie septentrionale du massif sonien dont la lisière est extrêmement découpée par les défrichements les plus récents de Carloo, *Boetendael*, La Cambre, *Boendael* et qui est traversée d'ouest en est par le Dieweg, ainsi que du nord au sud par la «chaussée des Wallons» qui égraine un chapelet de hameaux installés sur des clairières, *Vleurgat*, *Longchamp*, *Vert Chasseur* et *Vivier d'Oie*. Au sud, sa limite avec la forêt de Soignes proprement dite a vraisemblablement fluctué au cours des siècles, peut-être le Dieweg constituait-il une limite à une certaine époque, mais depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle au plus tard, la frontière entre les deux bois se situe aux environs de l'actuelle drève du Caporal ou un peu au-delà.

Cette bande de bois dont la zone la plus large atteignait à peine deux kilomètres était peuplée sur tous ses abords et même en partie en son sein. Comme son nom l'indique, elle était boisée essentiellement de taillis, particulièrement dans sa partie occidentale. Il s'agissait là d'une politique délibérée du duc dans le cadre d'une gestion globale des massifs forestiers du duché. La *Heegde* était reprise depuis la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle dans la liste des petites garennes franches, c'est-à-dire des réserves de menu gibier (lièvres, perdrix, lapins, ...) où la chasse était interdite à tous, y compris aux nobles et aux bourgeois. Elle était, à ce titre, soumise à l'autorité des officiers ducaux supérieurs. La *Heegde* était également une zone de pâturages importants accordés aux fermiers des institutions religieuses ainsi qu'à ceux de certains nobles, notamment au titre de fiefs destinés à financer l'entretien des meutes de chiens de chasse de la vénerie ducale de Boitsfort (*fiefs de la Corne*). Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une petite partie de la *Heegde* (15%) qui se présentait sous la forme d'une languette de territoire boisé entre le hameau de *Vleurgat* et le hameau du Chat, constituant la zone frontière entre les paroisses de Forest, Ixelles et Uccle, fut défrichée car son rendement économique en tant que bois était devenu trop restreint et que l'on espérait en tirer plus de profit par sa mise en culture. Il s'agit de toute la partie septentrionale du territoire communal actuel, au nord des avenues de Messidor et Winston Churchill. Les bois de la *Heegde* couvraient encore à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une part, la partie orientale du plateau de l'Observatoire, au sud de *Longchamp*, limitée par l'avenue Hamoir, à l'exception de la clairière du *Vert Chasseur* et, d'autre part, l'espace compris entre



26. La forêt de Soignes au XVII<sup>e</sup> siècle, de Genval à Bruxelles et de Dworp à Vossem (Cartes et plans «inventaire manuscrit», 7741, © Archives générales du Royaume).

la chaussée de La Hulpe, la drève du Caporal et la chaussée de Waterloo.

### 2.6.2. La forêt de Soignes *stricto sensu*

Il s'agit ici du plus grand massif forestier du duché de Brabant, dont une petite partie se trouve actuellement sur le territoire de la commune d'Uccle. Cette partie ucquoise de la forêt de Soignes était, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus étendue vers l'ouest. En effet elle s'avancait très largement au-delà de la chaussée de Waterloo, vers l'est, couvrant tout l'espace compris entre l'avenue J. Pastur et la drève Pittoresque, puis sous la forme d'une petite bande de terrain boisé connue sous le nom de *Cortenbosch* et qui s'étire vers le nord-ouest, sur la crête séparant les vallées du Linkebeek et du Geleysbeek. Le bois de *Verrewinkel* (seigneurie de Carloo), le bois du *Kauwberg* (bois communs) et le bois de *Fond'Roy* (abbaye de Forest) n'en faisaient pas partie. La forêt de Soignes *stricto sensu* était également une franche garenne où la chasse était interdite à tous, mais destinée au grand gibier. Elle était d'ailleurs d'une superficie beaucoup plus importante, occupée par une futaie où le chêne dominait largement jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Cependant on y trouvait également des hêtres, des frênes, des trembles, et des bouleaux. Ces autres essences et en particulier le hêtre ont petit à petit pris le dessus sur le chêne suite à une exploitation trop poussée des coupes de bois aux fins de constructions, charpentes et chauffage. Le pâturage existait également en forêt de Soignes mais était plus restreint et plus réglementé que sur la *Heegde*.

### 2.6.3. Abornements

La limite entre la *Heegde* et la forêt *stricto sensu*, le contour des bois ecclésiastiques enclavés dans les bois domaniaux et la lisière de ces derniers sont autant de frontières administratives et juridiques qui devaient être matérialisées sur le terrain. La première mention d'une délimitation partielle des bois domaniaux à Uccle est mentionnée au XII<sup>e</sup> siècle. Cependant il faut attendre le Bas Moyen Age pour trouver une description des moyens mis en oeuvre pour matérialiser ces limites. Il s'agissait d'un léger talus, planté d'une ligne d'arbres et bordé vers l'intérieur, d'un fossé, résultat du creusement du sol pour réaliser le talus. A cette époque il est très rare que la borne de pierre soit utilisée. Ainsi toute une série de fossés et talus indiquaient à travers le massif forestier, non seulement les délimitations citées plus haut, mais aussi les zones de pâturage, les

coupes de bois d'âges divers, les clairières, etc... Une partie de ces aménagements est encore visible ou repérable aujourd'hui.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de Charles Quint, fut entrepris l'abornement systématique et général de la forêt de Soignes, dont les travaux commencés en 1520 se terminèrent en 1566. Il fut réalisé selon un principe de talus et fossé similaire à ce qui était fait auparavant mais doublé de l'implantation, sur le bord du fossé interne au domaine, d'un alignement de bornes de pierre. La plupart de ces bornes portaient, comme seule marque sur leur face supérieure, une croix dont les deux branches indiquaient la direction de l'emplacement des bornes voisines. Par contre à certains endroits plus remarquables (lieux de passage, ruisseaux,...) un autre type de borne était utilisé. Cette borne était plus grande, et portait deux croix de Bourgogne, l'une gravée en creux dans la partie enterrée de la borne et l'autre gravée en ronde bosse au sommet de la face verticale tournée vers l'intérieur du domaine ducal, accompagnée d'un écu suspendu à un cor. Une nouvelle campagne d'abornement fut menée dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, certaines bornes durent être remplacées.

## 2.7. Economie

### 2.7.1. Des domaines agricoles

La plus grande partie du territoire de la commune était dévolu à l'exploitation agricole avec une part assez importante réservée au maraîchage et à l'élevage, conséquence de la topographie ménageant de nombreuses zones humides ou boisées. On trouve essentiellement des exploitations dépendant de seigneurs fonciers laïques mais également une petite part, environ quinze pour-cent, qui relève d'institutions ecclésiastiques principalement les abbayes de Forest et La Cambre ainsi qu'une série de couvents urbains bruxellois. Tous les indices montrent une grande diversité dans les céréales cultivées (orge, seigle, avoine, froment) ainsi que la présence du lin dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

### 2.7.2. Des moulins

Quatre ou cinq moulins, les plus anciens, sont directement liés à l'activité agricole et destinés à la mouture des céréales. Plus tard, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle et surtout au XVI<sup>e</sup> siècle, mais encore aussi au XVII<sup>e</sup>, les ressources d'énergie hydraulique offertes par les ruisseaux ucquois furent

exploitées au travers de la construction de nombreux moulins à papier. Ces usines furent particulièrement florissantes durant les Temps Modernes et se maintinrent jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2.7.3. Une population

Le problème de la quantification démographique se pose à Uccle de façon plus complexe que dans la plupart des autres communes de la région en raison de la présence de plusieurs hameaux importants qui sont tantôt comptabilisés avec Uccle tantôt séparément mais sans toujours être explicitement mentionnés. Néanmoins, selon les données chiffrées qu'offrent les divers démembrements brabançons, la communauté d'Uccle se situait à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle parmi les plus importantes et les plus riches de la région. Il est

cependant bien difficile de l'évaluer avec quelque précision, peut-être atteignait-elle déjà cinq cents personnes. Uccle maintiendra toujours cette position dans le peloton de tête des villages bruxellois, atteignant sans doute sept cents habitants au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. La fin de ce siècle, politiquement troublée, connaît une diminution de près de quarante pour-cent du chiffre de la population. Cependant la reprise est immédiate dès le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle et le cap de sept cents habitants est dépassé dès 1525. Par la suite la situation reste stable avec une légère progression pour atteindre environ neuf cent personnes dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, la stabilité politique et économique assure une période de prospérité qui permettra au nombre d'habitants de doubler et parvenir au chiffre de 2000 habitants vers 1800.

### 3. Bibliographie

J. ANNE de MOLINA, De watermolen van het Neckersgat te Ukkel-Stalle ten tijde van de familie Gaucheret, *Ucclensia*, 5, 1979, pp. 2-4.

D. ADRIAENSSENS, Le caveau de l'église Saint-Pierre à Uccle, *Bulletin de la Société d'Archéologie, de Paléontologie et de Géologie Pro Antiqua*, VIII, 1978-1980, Bruxelles, 1981, pp. 19-35.

P. AMEEUW, L'église Saint-Pierre à Uccle 1782-1982, *Brabant*, 1982, 3-4, pp. 113-114.

P. AMEEUW, La restauration de l'église Saint-Pierre en 1884, *Ucclensia*, 89, janvier 1982, pp. 2-8 et 90, mars 1982, pp. 2-6.

P. AMEEUW, L'église Saint-Pierre à Uccle, le monument et son mobilier, *Le Folklore brabançon*, 239, 1983, pp. 207-273.

P. AMEEUW, Uccle avant 1300, d'après Verbesselt, *Ucclensia*, 114, janvier 1987, pp. 6-9 et 115, mars 1987, pp. 2-7.

P. AMEEUW, Les frontières d'Uccle, *Ucclensia*, 133, novembre 1990, pp. 2-10.

S. BARTIER-DRAPIER, J. GILISSEN et S. GILISSEN-VALSCHAERT, Une commune de l'agglomération bruxelloise, Uccle: géographie, histoire du moyen âge et des temps modernes, Bruxelles, 1958.

P. BONENFANT, Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XXXVIII, 1934, pp. 5-45.

P.P. BONENFANT, Le pays et les hommes, relations premières, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 20-35.

R. BORREMANS, Een Karolingische nederzetting te Ukkel, *De Brabantse Folklore*, 140, dec. 1958, pp. 1-15.

R. BORREMANS, De streek van Halle van de Voorgeschiedenis tot de vroege Middeleeuwen, *Verhandelingen van de Koninklijke Geschied- en Oudheidkundige Kring van Halle*, nieuw reeks, 4, 1964.

*Bruxelles avant 400. Présence romaine à Bruxelles et environs*, Bruxelles, 1978 (catalogue d'exposition).

D. CAHEN et P. HAESAERTS, *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, 1984.

A. COSYN, Le parc de Wolvendael à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1921, 21, pp. 483-486.

A. COSYN, Le château de Boetendael à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1922, 1, pp. 4-7.

A. COSYN, Le vallon de Saint-Job à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1922, 5, pp. 101-104.

A. COSYN, Le vallon de Linkebeek, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1922, 7, pp. 151-156.

A. COSYN, Le Cornet à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1926, 14, pp. 311-312.

L. CRICK, Cuivre gravé du pèlerinage de Carloo, *Le Folklore brabançon*, 39, 1927, pp. 184-186.

H. CROKAERT, Notice sur l'église Saint-Pierre d'Uccle, *Le Folklore brabançon*, 95, 1937, pp. 394-433.

H. CROKAERT, Kort bericht over de geschiedenis van de gemeente Ukkel - Nieuwe documenten betreffende de geschiedenis der grote verkeerswegen in de gemeente Ukkel, *De Brabantsche Folklore*, 19, 1939, 109-110, pp. 74-107.

H. CROKAERT, *Evolution territoriale d'Uccle - Esquisse historique, folklorique et archéologique*, Uccle, 1958.

H. CROKAERT, La chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours à Uccle-Stalle, *Le Folklore brabançon*, 150, 1961, pp. 169-195.

H. CROKAERT, Les moulins d'Uccle, *Le Folklore brabançon*, 155, 1962, pp. 289-329.

H. CROKAERT, Le couvent des Récollets et le domaine de Boetendael à Uccle, *Le Folklore brabançon*, 164, 1964, pp. 463-515.

H. CROKAERT, Heurs et malheurs de l'église Saint-Pierre à Uccle, *Le Folklore brabançon*, 167, 1965, pp. 259-311.

H. CROKAERT, Les chemins d'Uccle au temps jadis, *Le Folklore brabançon*, 173, 1967, pp. 13-66.

H. CROKAERT, Uccle, hier et aujourd'hui: transformation d'une commune urbaine, *Brabant*, 1967, 1, pp. 36-44.

H. CROKAERT, Uccle, hier et aujourd'hui: le quartier du centre, *Brabant*, 1967, 6, pp. 30-39.

- H. CROKAERT, Uccle, hier et aujourd'hui: les quartiers de Stalle et du Vossegat, *Brabant*, 1968, 2, pp. 28-37.
- J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.*, Bruxelles, 1912 (Commission royale d'Histoire, collection in 4°).
- J. DECONINCK, *Quelques jalons de l'histoire d'Uccle*, Uccle, 1975.
- J. DECONINCK, Forest et la région d'Entre-Senne-et-Soignes durant la Préhistoire, *La Figurine*, XXXXIII, 1981, pp. 24-28.
- C. DEHAIR, Légendes brabançonnnes - Uccle: «Au Vieux Spijtgen Duivel», *Brabant*, 1964, 5, pp. 31-32.
- S.J. DE LAET, *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, 1982.
- H. DE MEYER, Influence de l'homme sur la strate arborée de la forêt de Soignes, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, pp. 95-100.
- H. DE MEYER, Influence de l'homme sur la faune de la forêt de Soignes, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, pp. 108-111.
- H. de PINCHART, La construction de la chaussée d'Alseberg, *Ucclesia*, 42, juin 1972, pp. 4-5.
- H. de PINCHART, Court historique du hameau de Stalle sous Uccle, *Le Folklore brabançon*, 221, 1979, pp. 71-111.
- M. DESITTERE, *Bibliografisch repertorium der oudheidkundige vondsten in Brabant (vanaf de Bronstijd tot aan de Noormannen)*, Bruxelles, 1963 (Répertoires archéologiques, III).
- G. DESPY et A. DESPY-MEYER, Uccle, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'Histoire et de Géographie administrative. Wallonie-Bruxelles*, 2, Bruxelles, 1980, pp. 1713-1714.
- A. DESPY-MEYER, Abbaye de Forest, *Monasticon belge*, IV, 1, Liège, 1964, pp. 189-217.
- A. DESPY-MEYER et Chr. GERARD, Abbaye d'Affligem à Hekelgem, *Monasticon Belge*, IV, 1, Liège, 1964, pp. 17-80.
- M. DESSART, Moulins à eau brabançons, *Brabant*, 1960, 9, pp. 2-8.
- D. D'HONDT, Esquisse historique de la forêt de Soignes, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, pp. 1-8.
- A. D'HOOP, *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, I-V, Bruxelles, 1900-1930.
- Cl. DICKSTEIN-BERNARD, La gestion financière d'une capitale à ses débuts: Bruxelles, 1334-1467, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, LIV, 1977, pp. 1-504.
- Cl. DICKSTEIN-BERNARD, Entre les villages et la ville: liens visibles et invisibles, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 118-129.
- A. DIERKENS, Le Haut Moyen Age, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 36-41.
- J. d'OSTA, *Dictionnaire historique des faubourgs de Bruxelles*, Bruxelles, 1989, pp. 240-275.
- S. DRAPIER, *Contribution à l'étude de l'évolution territoriale d'une grande localité de la banlieue bruxelloise: histoire d'Uccle et de ses dépendances*, Bruxelles, 1938.
- M.-A. DUWAERTS, *Les moulins du Brabant*, Bruxelles, Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, 1961, pp. 109-111, 168, 252-254.
- P. FOURCROY, *Uccle - Ukkel*, s. 1., [1984].
- J. FRANCIS, *Uccle et ses bourgmestres*, Bruxelles, 1973.
- GACHARD, *Inventaire des archives des Chambre des Comptes*, II, Bruxelles, 1845.
- GACHARD, *Inventaire des cartes et plans manuscrits et gravés*, Bruxelles, 1848.
- GACHARD, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur le rassemblement et la mise en ordre des anciens greffes scabinaux, seigneuriaux et féodaux de la province de Brabant*, Bruxelles, 1866.
- GACHARD, Les seigneuries et les seigneurs en Brabant au dix-huitième siècle, *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 3<sup>e</sup> série, XIII, 1871-1872, pp. 383-462.
- L. GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*, Bruxelles, 1869 (Commission royale d'Histoire, coll. in 8°).

- L. GALESLOOT, *Inventaire des archives de la cour féodale de Brabant*, I, Bruxelles, 1870.
- A. GOB, Du Mésolithique au Néolithique en Europe nord-occidentale: un point de vue de mésolithicien, in D. CAHEN et M. OTTE, *Rubané et Cardial*, Actes du colloque de Liège, novembre 1988, Liège, 1990, (E.R.A.U.L. 39), pp. 155-159.
- Ph. GODDING, La ville et ses alentours: rapports juridiques, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 110-117.
- Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps*, [Uccle], 1987.
- Ch. KERREMANS, *Etude sur les circonscriptions judiciaires et administratives du Brabant et les officiers placés à leur tête par les ducs antérieurement à l'avènement de la maison de Bourgogne (1406)*, Bruxelles, 1949 (Mémoires in 8° de l'Académie royale de Belgique - Classe des Lettres, XLIV).
- A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques en Brabant. Les âges de la Pierre*, Bruxelles, 1960 (Répertoires archéologiques, I).
- Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *Quelques jalons de l'histoire d'Uccle*, Uccle, 1969.
- La mémoire des pierres. A la découverte du patrimoine architectural en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 1987.
- R. LANGOHR, La forêt de Soignes, témoin unique des traces de l'homme, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, pp. 9-14.
- Les premiers agriculteurs en Belgique*, Musée du Malgré-Tout, exposition du 25 mars au 8 octobre 1989. Catalogue. Treignes, édition du CEDARC, 1989.
- J. LORTHIOIS, Les monuments funéraires des van der Noot à Saint-Job, *Ucclesia*, 53, octobre 1974, pp. 10-14.
- J. LORTHIOIS et X. de GHELLINCK VAERNEWYCK, Le château Franckheim à Uccle Saint-Job, aussi appelé Papekasteel, *Le Parchemin*, 197, 1978.
- J. LORTHIOIS, Le moulin de Kinsendael à Uccle, *Ucclesia*, 96, mai 1983, pp. 2-8.
- J. LORTHIOIS, A propos du moulin Granville, *Ucclesia*, 101, mai 1984, pp. 2-5.
- J. LORTHIOIS, Une vue inédite du centre d'Uccle au XVII<sup>e</sup> siècle, *Ucclesia*, 104, janvier 1985, pp. 2-4.
- J. LORTHIOIS, La «maison du sacristain» de Stalle, *Ucclesia*, 112, septembre 1986, pp. 2-5.
- J. LORTHIOIS, Lemoulin de Calevoet à Uccle, *Ucclesia*, 122, septembre 1988, pp. 2-5.
- J. LORTHIOIS, Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes, *Ucclesia*, 124, janvier 1989, pp. 2-12, 125, mars 1989, pp. 2-10 et 126, mai 1989, pp. 7-17.
- A. MAES, Soignes, source de profits pour Groenendael et Rouge-Cloître, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, pp. 28-32.
- A. MAES, Pâturages en Soignes, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, pp. 40-43.
- M.E. MARIËN, La région bruxelloise avant 700, *Cahiers Bruxellois*, II, 1, 1957, pp. 1-71.
- M.E. MARIËN, Les découvertes archéologiques, in J. STENGERS, *Bruxelles, croissance d'une Capitale*, Antwerpen, 1979, pp. 19-27.
- M.E. MAREN, *L'empreinte de Rome. Belgica Antiqua*, Antwerpen, 1980.
- M. MARTENS, *L'administration du domaine ducal en Brabant au moyen âge (1250-1406)*, Bruxelles, 1954 (Mémoires in 8° de l'Académie royale de Belgique, Classes des Lettres, XLVIII-3).
- M. MARTENS, *Le censier ducal pour l'ammannie de Bruxelles de 1321*, Bruxelles, 1958 (Commission royale d'Histoire, coll. in 8°).
- M. MARTENS, *Les chartes relatives à Bruxelles et à l'ammannie (1244-1338) conservées aux Archives de la ville de Bruxelles*, Château de Grandmetz, 1977 (Recueil VI des Tablettes de Brabant).
- M. MAZIERS, Les abornements de la forêt de Soignes, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, pp. 33-36.
- J. MERTENS - A. DESPY-MEYER, *La Belgique à l'époque romaine. Carte archéologique de la Belgique 1-2*, Bruxelles, 1968.
- A. MONDERER, Au détour de deux sentiers ucclois, *Brabant*, 1978, 1, pp. 14-17.

- A. NOTEBAERT, Abbaye de La Cambre à Ixelles, *Monasticon Belge*, IV, 2, Liège, 1968, pp. 441-468.
- J.-M. PIERRARD, Uccle et la région d'Entre-Senne-et-Soignes durant la période romaine, *Ucclesia*, 43, octobre 1972, pp. 2-7.
- J.-M. PIERRARD, A propos des anciens moulins ucclais, *Ucclesia*, 95, mars 1983, pp. 14-16.
- J.-M. PIERRARD, Le clipmolen ou moulin blanc, *Ucclesia*, 98, novembre 1983, pp. 2-4.
- J.-M. PIERRARD, A propos du Tervelmolen, *Ucclesia*, 167, septembre 1985, pp. 8-12.
- J.-M. PIERRARD, A propos du Creetmolen, *Ucclesia*, 173, novembre 1986, pp. 2-6 et 114, janvier 1987, p. 10.
- S. PIERRON, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, Bruxelles, [1935-1937].
- Ch. PIOT, *Troisième supplément à l'inventaire des cartes et plans*, Bruxelles, 1879.
- M.-L. PRICOLO, *Inventaire des découvertes préhistoriques dans la région bruxelloise: Bruxelles, Forest, Ixelles, Linkebeek, Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle*, Université libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988.
- E. REUSENS, Pouillé de l'ancien diocèse de Cambrai, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2<sup>e</sup> série, XII, Leuven, 1900, pp. 1-256.
- E. REUSENS, Pouillé du diocèse de Cambrai. Les doyennés de Grammont, de Hal, de Bruxelles, d'Alost et d'Anvers en 1567, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2<sup>e</sup> série, XII, Leuven, 1900, pp. 257-321.
- A. ROPER, De Vleurgat au Vert Chasseur, *Ucclesia*, 68, 1977, pp. 1-11.
- H. RYCKAERT, 't Hof te Groelst, *Ucclesia*, 85, mars 1981, pp. 2-4.
- A. SCUFFLAIRE, L'héraldique des communes de l'agglomération, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4<sup>e</sup>, n° 16), pp. 336-351.
- A. SMOLAR-MEYNART, La justice ducale du plat pays, des forêts et des chasses en Brabant (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) Sénéchal, Maître des Bois, Gruyer, Grand Veneur, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, LX, 1991.
- Chr. SPAEPENS, Prochaine consolidation de la chapelle de Stalle à Uccle, *Brabant tourisme*, 1989, 4, pp. 24-25.
- E. I. STRUBBE, La coutume d'Uccle de 1547, *Bulletin de la Commission royale des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, 15, 1935.
- Uccle au temps jadis*, Bruxelles, 1950.
- Uccle au temps jadis: recueil historique et folklorique illustré*, Uccle, 1925.
- A. UYTTEBROUCK, Supplément provisoire à l'inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant d'Alfred d'Hoop arrêté au 31 mars 1968, *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XL, 1-2, Bruxelles, 1969, pp. 34-87.
- Ph. VAN BOXMEER, *Steenockerzeel et Humelghem et leurs seigneurs, généalogie des Van Hamme*, Diest, 1930.
- L. VANDERKINDERE, Deux notes à propos d'Uccle: Le Dieweg, L'échevinage d'Uccle, *Choix d'études historiques*, 1909, pp. 166-184.
- E. VANDERLINDEN, *Carloo St. Job in 't verleden*, [Uccle], 1922.
- E. VANDERLINDEN, Het einde van het klooster Boetendael, *Eigen Schoon en De Brabander*, XVII, 1934, pp. 269-277.
- VAN LOEY, *Studie over de Nederlandse plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Brussel, 1931.
- J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13<sup>e</sup> eeuw*, XVIII, 1984.
- P.M. VERMEERSCH, Le Michelsberg en Belgique, *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 26-27, 1987-1988, pp. 1-20.
- A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles ou description historique des localités qui formaient autrefois l'ammanie de Bruxelles*, Bruxelles, 1855.
- A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles ou description historique des localités qui formaient l'ammanie de cette ville* (nouvelle édition du texte original de 1855), Bruxelles, Culture et Civilisation, 1973.

## IV

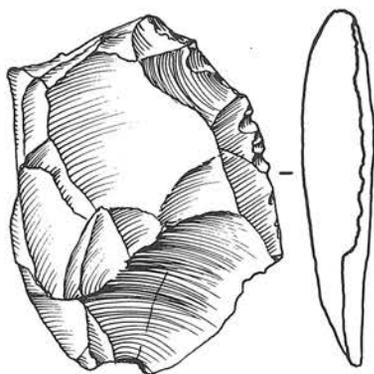
### Etat du sous-sol archéologique

#### 0. Note liminaire

La *Carte des sites et découvertes archéologiques* comporte, au moment de sa réalisation (juin 1992), 65 sites qu'il a été possible de situer avec un maximum de précision. Il s'agit d'une trouvaille fortuite d'un silex moustérien, de 21 sites et découvertes témoignant d'une ou de plusieurs occupations successives du Néolithique à l'époque mérovingienne et 43 sites médiévaux et post-médiévaux.

#### 1. Gare de Linkebeek: découverte fortuite d'un éclat de débitage moustérien en silex

Un éclat de débitage légèrement retouché a été mis au jour lors de la construction de la gare de Linkebeek, sur la limite communale entre cette commune et Uccle, sur la rive gauche du Verrewinkelbeek. Il appartient au Paléolithique moyen (Moustérien)<sup>1</sup>.



27. Eclat de débitage en silex (Paléolithique moyen, Gare de Linkebeek). Echelle 1/1.

<sup>1</sup> Musée Curtius, inv. n° 5477 (coll. G. Cumont, entrée le 9 février 1914); M.L. PRICOLO, *Inventaire des découvertes préhistoriques dans la région bruxelloise: Bruxelles, Forest, Ixelles, Linkebeek, Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988, p. 165 et pl. 31,5; P.P. BONENFANT, Le pays et les hommes, relations premières, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989, p. 21.

#### 2. Hameau du Chat: vestiges de faune arctique et silex néolithique

Des restes de faune arctique sont signalés par E. Delheid vers 1900-1902 dans une sablière ouverte dans le flanc d'une colline située entre la chaussée d'Alseberg et les rues Coghen et des Balkans. Ils ont été datés de la fin du Paléolithique supérieur<sup>2</sup>.

Quelques fragments de lames de silex ont également été récoltés dans cette sablière<sup>3</sup>.

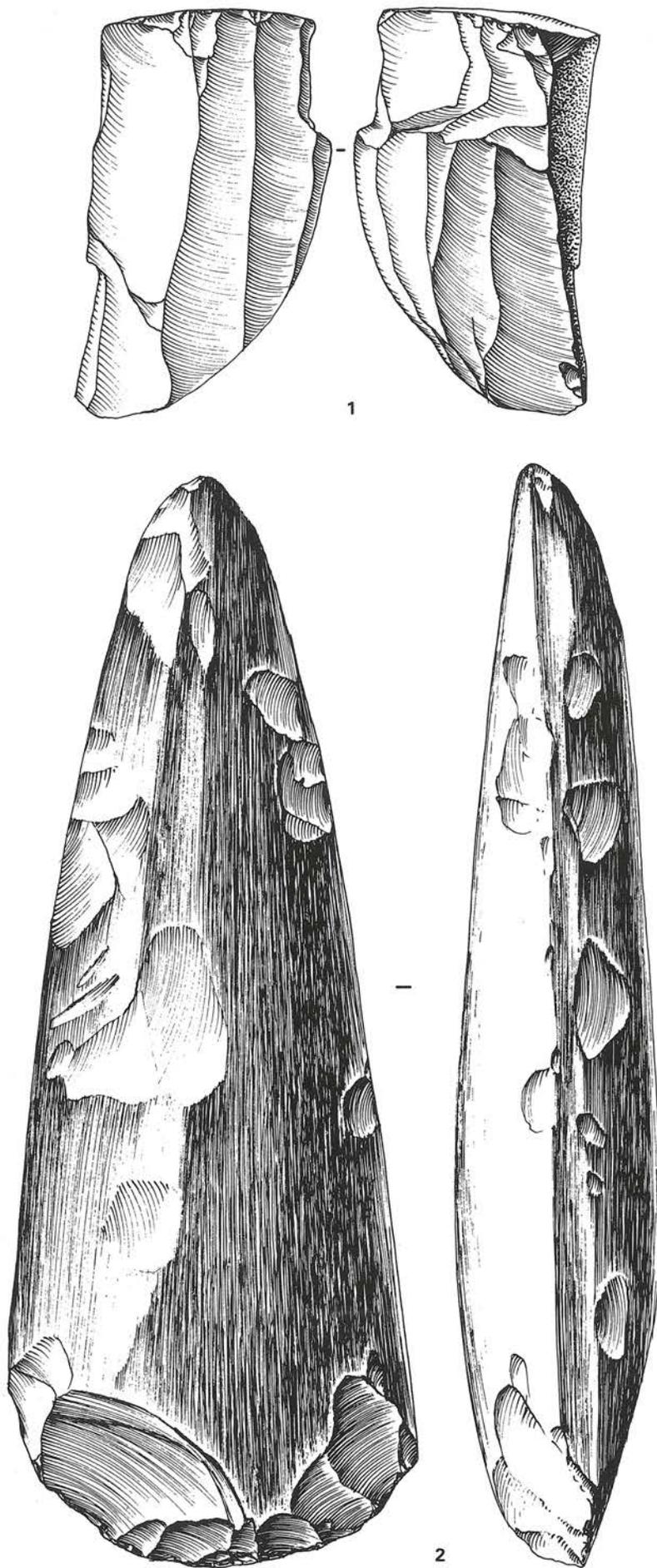
#### 3. Petite Espinette<sup>4</sup>: site mésolithique et néolithique

Le lieu-dit *Petite Espinette* se trouve en limite de la forêt de Soignes et de la zone bâtie, aux confins sud-est de la commune. L'occupation tant

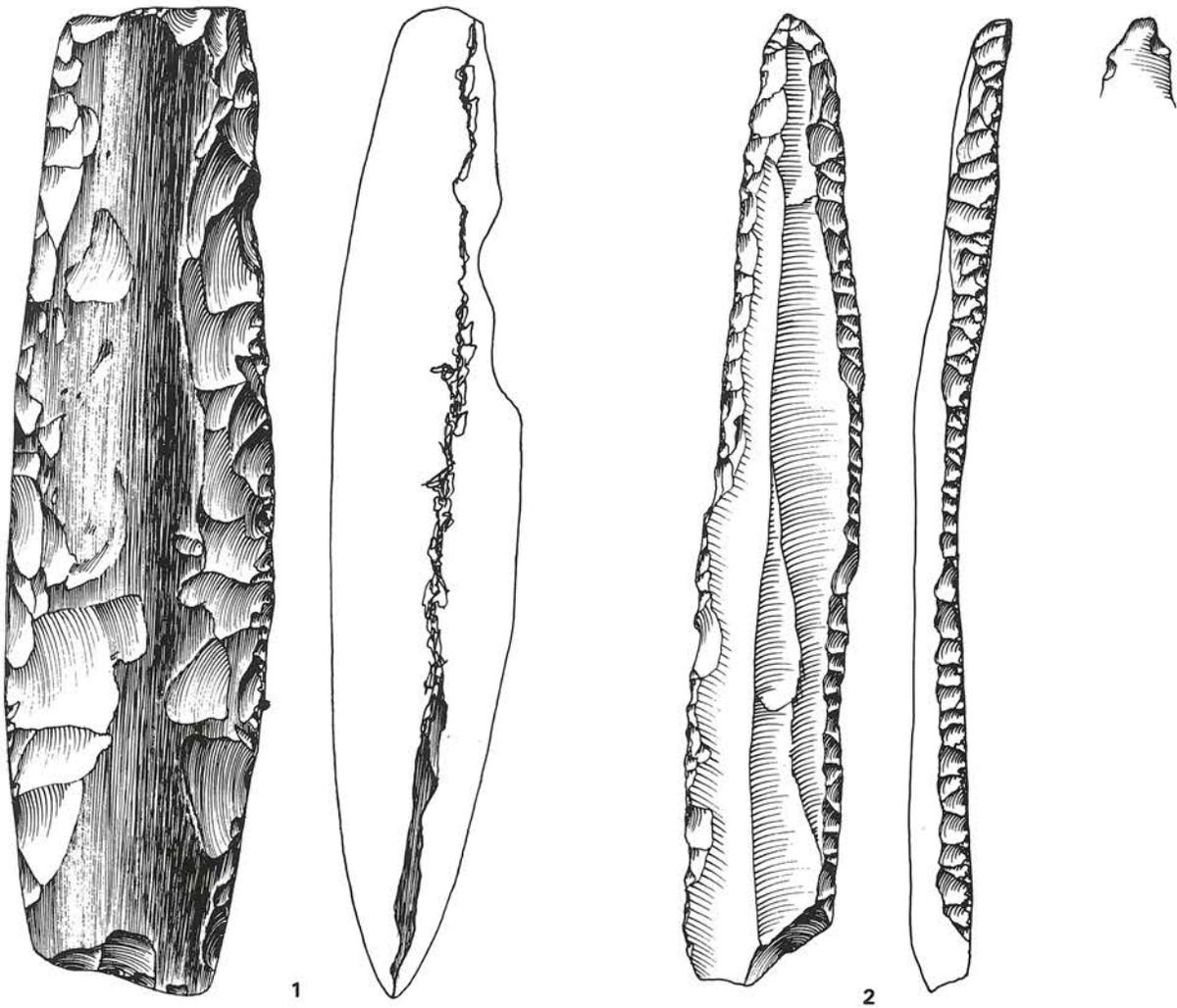
<sup>2</sup> E. DELHEID, Une station humaine de l'Age du fer au hameau du Chat sous Uccle, *Le Soir*, 8 août 1902; *Bulletin des séances de la Société royale malacologique de Belgique*, XXXVII, 1902, p. XXIX (séance du 1er mars 1902); L. DE PAUW, Une prétendue station de l'âge du Fer, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles (= B.S.A.B.)*, XXI, 1902-1903, p. C. G. CUMONT, Travaux d'ossements à Uccle, *B.S.A.B.*, XXII, 1903-1904, p. XXXVI; M.E. MARIËN, La région bruxelloise avant 700, *Cahiers Bruxellois*, II, 1, 1957, p. 5; M.E. MARIËN, Les découvertes archéologiques, in J. STENGERS, *Bruxelles. Croissance d'une Capitale*, Antwerpen, 1979, p. 19; J. DECONINCK, Forest et la Région d'Entre-Senne-et-Soignes durant la Préhistoire, *La Figurine*, XXXIII, 1981, pp. 24-25; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, p. 7; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 119-123.

<sup>3</sup> M.R.A.H., coll. E. Dupréel, 687. E. DUPREEL, Catalogue manuscrit, cahier 2, p. 488: découverte faite le 26 janvier 1918 «derrière le Léopold Club, dans un champ labouré». I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid entre le 11 avril et le 5 décembre 1911) (circonstances de découverte inconnues). M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 119-123.

<sup>4</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section H, 8<sup>e</sup> feuille, n° 51<sup>m</sup>.



28. Nucléus à lamelles (1) en silex (Mésolithique, *Petite Espinette*) et hache polie (2) en silex (Néolithique moyen, *Petite Espinette*). Echelle 1/1.



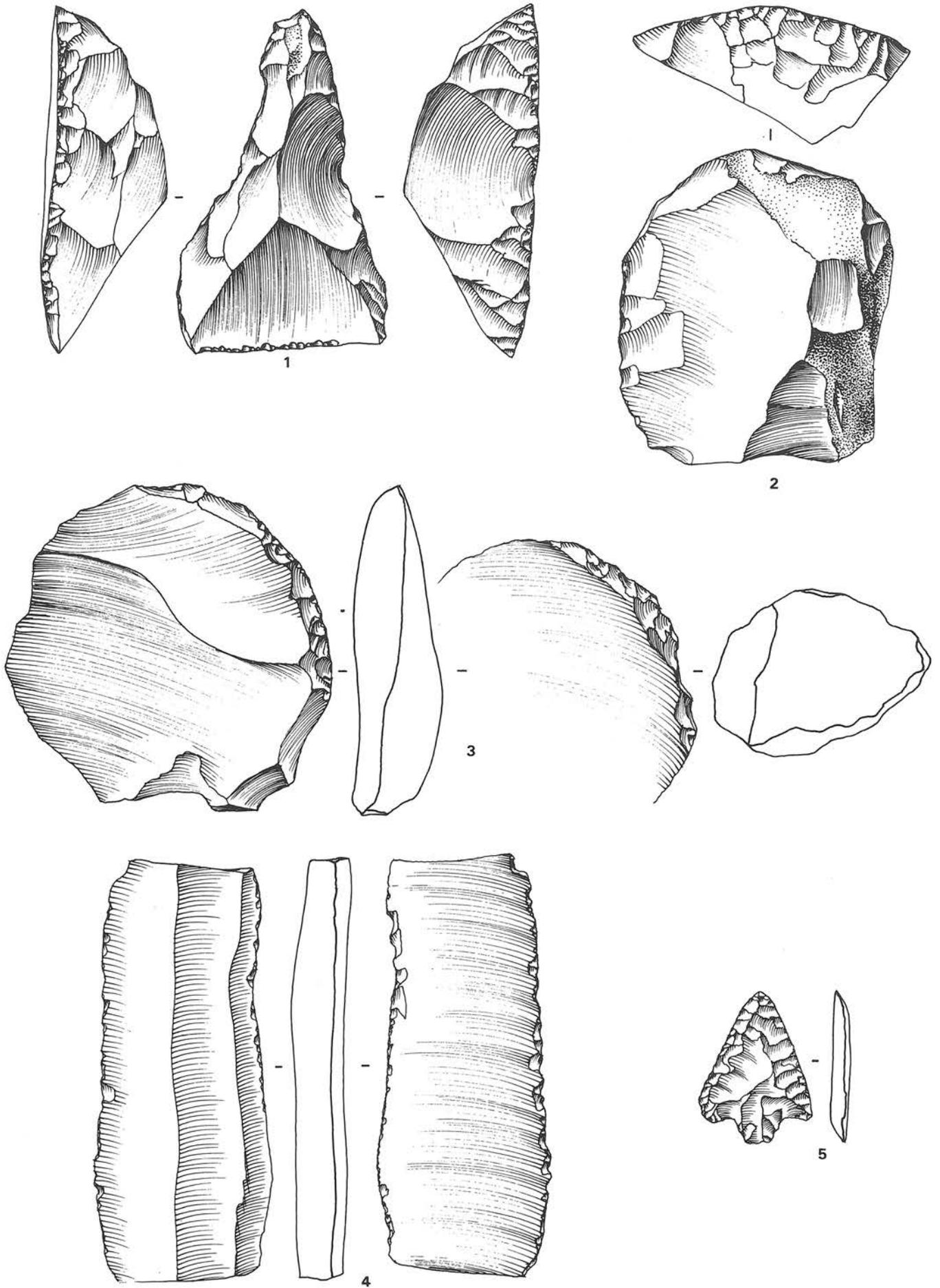
29. Fragment de ciseau (1) et lame retouchée (2) en silex (Néolithique moyen, *Petite Espinette*). Echelle 1/1.

mésolithique<sup>5</sup> que néolithique<sup>6</sup>, révélée par les récoltes en surface d'outils en silex, concerne un promontoire dominant les sources du Vuylbeek situé vers la cote des 120 mètres. Il est limité au nord par la drève Saint-Hubert, à l'est par celle de Lorraine, au sud par celle des Bonniers et à l'ouest par la chaussée de Waterloo. Une pointe de flèche à pédoncule et ailerons du Néolithique récent fait également partie du mobilier archéologique découvert dans cette zone.

<sup>5</sup> M.R.A.H., (hors inventaire) et I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid, entré le 5 décembre 1911); *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, I, 1882-1883, p. 58; IV, 1885, p. 62; G. CUMONT, Stations néolithiques de

Verrewinkel et de Rhode-Saint-Genèse, découvertes en 1885, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XI, 1892-1893, p. 128; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, p. 143 et pl. 23,4.

<sup>6</sup> M.R.A.H., inv. n° B 3076 (legs Tiberghien) et I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid, entré le 5 décembre 1911); *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, *loc. cit.*; G. CUMONT, *loc. cit.*; *Compte rendu du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, 10<sup>e</sup> session, Paris, 1889, pp. 599-611; *Bulletin des Musées Royaux du Cinquantenaire*, I, 1901-1902, p. 68; A. de LOË, *Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. I. Les Ages de la Pierre*, Bruxelles, 1928, p. 209; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques en Brabant. Les âges de la Pierre*, Bruxelles, 1960 (*Répertoires archéologiques*, I), p. 83; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 142-144 et pl. 22-23.



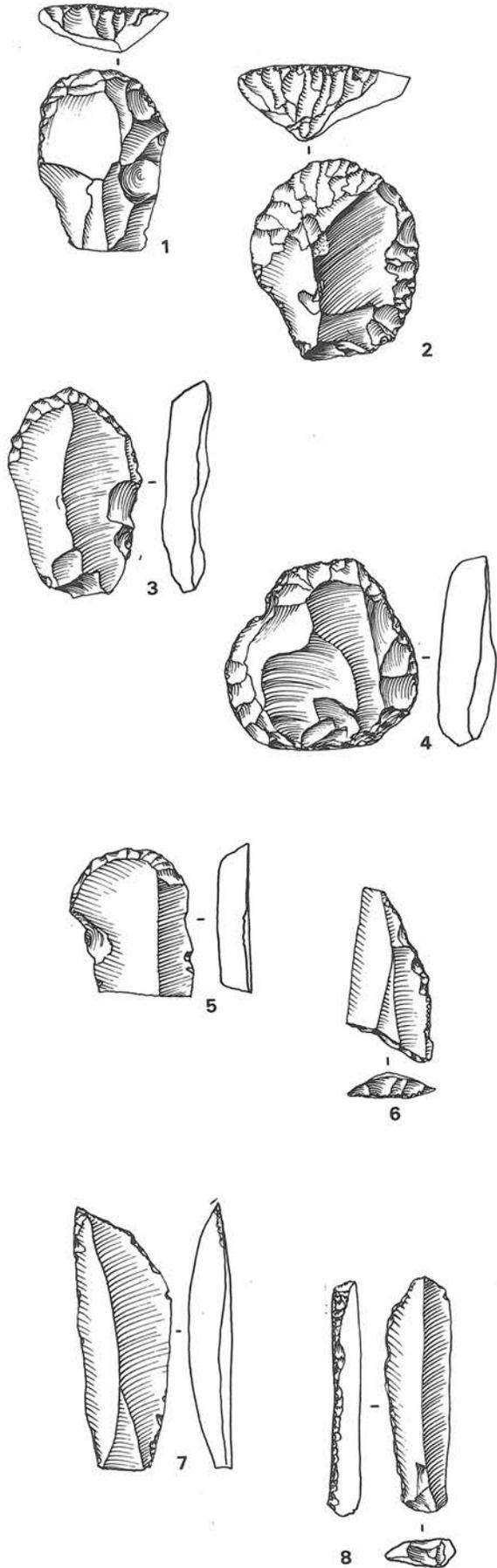
30. Tranchet (1), grattoirs sur éclat (2-3), fragment mésial de lame retouchée (4) et pointe de flèche à pédoncule et ailerons (5) en silex (Néolithique moyen et Néolithique récent (5), *Petite Espinette*). Echelle 1/1.

#### 4. Verrewinkel. Ferme Saint-Eloi: site mésolithique et néolithique

Une grande concentration d'artefacts en silex mise en évidence par G. Cumont à partir de 1885 immédiatement à l'est de la *ferme Saint-Eloi* permet de situer des occupations à la fois mésolithique<sup>7</sup> et néolithique<sup>8</sup> sur un plateau sablonneux dominant au sud la vallée du Verrewinkelbeek autour des cotes 85 et 90 mètres.

<sup>7</sup> M.R.A.H., collection E. Dupréel; Musée Curtius, collection G. Cumont, 5504-5510<sup>1er</sup>; collection du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs. E. DUPREEL, *Catalogue manuscrit*, 7, p. 51; 8, p. 43; 13, p. 12; 15, p. 11 et 16, p. 18; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 153-156 et pl. 25.

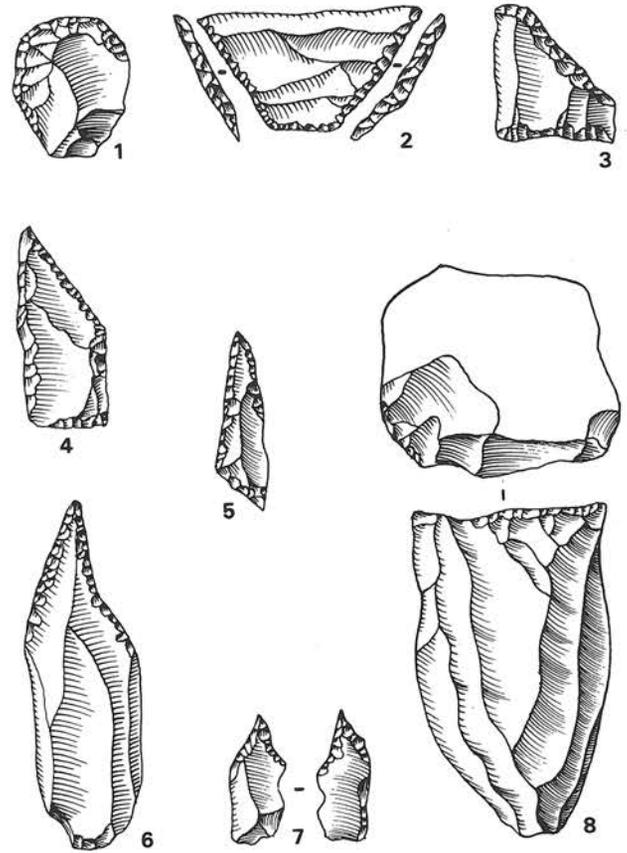
<sup>8</sup> M.R.A.H., coll. E. Dupréel; Musée Curtius, coll. G. Cumont, 77-78, 145-146 et 5480-5504<sup>bis</sup>; I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid); Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs (don Ch. Léva); A. de LOË, Catalogue de l'exposition préhistorique, *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, VII, 2, Bruxelles, 1892 (Congrès de Bruxelles, 1891), pp. 550; G. CUMONT, *op. cit.*, pp. 120-163; Id., *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XIII, 1894-1895, p. 249 et XX, 1901-1902, p. LVI; Id., Utilisation du phtanite cambrien des environs d'Ottignies et du grès tertiaire bruxellien par l'homme préhistorique, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XXIII, 1904, p. LIII; A. COSYN, Les stations néolithiques de la Forêt de Soignes, *Bull. officiel du Touring Club de Belgique*, XVIII, 1912, pp. 343-344; Chronique de l'Institut archéologique liégeois, IX, 1913, p. 29; A. de LOË, *op. cit.*, p. 198; J. SERVAIS et J. HAMAL-NANDRIN, *Catalogue du Musée Archéologique Liégeois. Section préhistorique*, Liège, 1929, p. 32, 36 et 38; E. de MUNCK, Note relative à trois courants commerciaux néolithiques belges, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, L, 1935, p. 17; M.E. MARIËN, *Oud-België van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*, Antwerpen, 1952, pp. 108-109; Id., *op. cit.*, pp. 7, 9 et 13-15; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, pp. 84-85; M. OTTE, *La préhistoire à travers les collections du Musée Curtius à Liège*, Liège, 1978, pp. 60, 80 et 122; M.E. MARIËN, Les découvertes archéologiques, in J. STENGERS, *Bruxelles. Croissance d'une Capitale*, Antwerpen, 1979, p. 19; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 26; M. MAZIERS, A propos de la station néolithique de Rhode-Saint-Genèse, *Ucclesia*, 111, mai 1986, pp. 12-15; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 150-169 et pl. 25-32; P.P. BONENFANT, *op. cit.*, pp. 21 et 28.



31. Grattoirs sur éclat (1-4) et sur lame (5), pointe triangulaire sur éclat (6) et lamelles (7-8) en silex (Mésolithique, Verrewinkel). Echelle 1/1.

5. Neckersgat<sup>9</sup>. I.S.E.S.: site mésolithique et néolithique

Le gisement mésolithique du *Neckersgat* fut mis en évidence grâce aux prospections de P. Claes dans des exploitations de sablières vers 1938-1940<sup>10</sup>. Le site se trouve à 250 mètres environ au sud-ouest de la gare d'Uccle-Calevoet et à une centaine de mètres à l'ouest de la chaussée d'Alseberg<sup>11</sup>. Il s'agit du flanc sud d'un promontoire dominant la vallée de la Senne et le confluent de l'Ukkelbeek et du Geleysbeek<sup>12</sup>. Les sablières et les bâtiments de l'Institut supérieur économique de Secrétariat (I.S.E.S.) ont fortement perturbé cette partie de la colline du *Neckersgat*. Les 147 microlithes appartiennent à un outillage caractéristique du Mésolithique récent, dit RMS/B (Rhein-Meuse-Schelde), daté des environs de 7.800-6.000 B.P.<sup>13</sup>.



32. Grattoir (1), trapèzes (2-5), perçoirs (6-7) et nucléus pyramidal (8) en silex (Mésolithique final, *Neckersgat* - I.S.E.S.). Echelle 1/1.

Les mêmes sablières ont livré également un ensemble d'artefacts en silex du Néolithique moyen<sup>14</sup> et 17 coquillages perforés. Cet ensemble atteste une occupation michelsberg de cette même partie de la colline. Deux pointes de flèche à pédoncule et ailerons du Néolithique récent font également partie du matériel recueilli<sup>15</sup>.

<sup>9</sup> Cadastre: 6<sup>e</sup> division, section G, 2<sup>e</sup> feuille, n<sup>os</sup> 172<sup>a2</sup> et 173<sup>d</sup>.

<sup>10</sup> Collection P. CLAES, Uccle (en dépôt au C.E.R.E.A.); P. CLAES, *Vestiges des âges de la Pierre et du Fer, L'Antiquité Classique*, XI, 1942, fasc. 2, p. 300; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 6; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 83; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 19; J.-M. PIERRARD, *Stalle durant les périodes préhistorique, romaine et franque, Le Folklore Brabançon*, 221, 1979, pp. 72-73; R. VAN DE KONIJNBURG, A propos de quelques microlithes trouvés aux environs de Braine-l'Alleud, *Amphora*, 25, 1981, pp. 2-8; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 25; P.M. VERMEERSCH, Du Paléolithique final au Mésolithique dans le Nord de la Belgique, in D. CAHEN et P. HAESAERTS, *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, 1984, pp. 182-183 et 186-187; A. GOB, *Typologie des armatures et taxonomie des industries du Mésolithique au nord des Alpes*, Liège, 1985, p. 48; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, pp. 9-10; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 124-142 et pll. 18-22; P.P. BONENFANT, *op. cit.*, pp. 24-25.

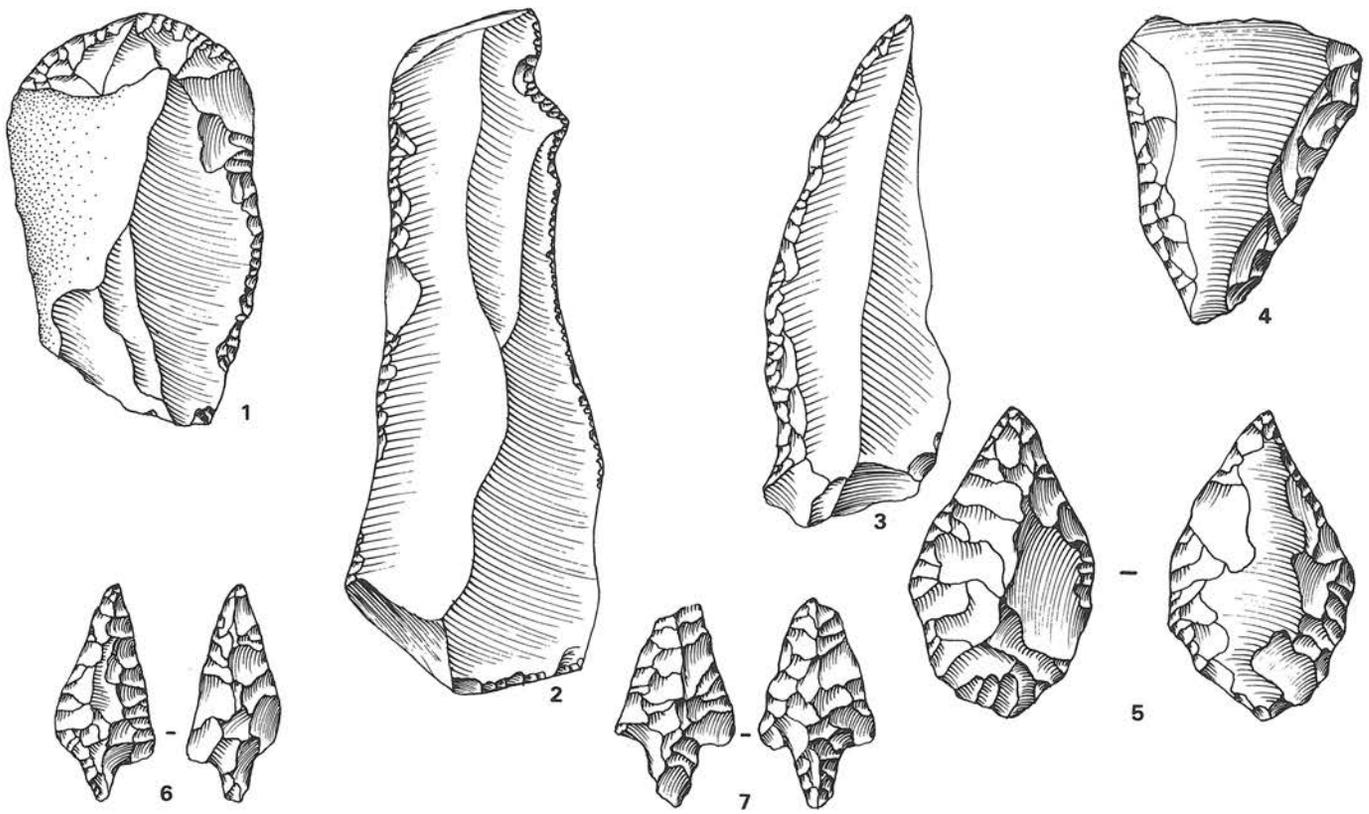
<sup>11</sup> Archives du Service national des Fouilles déposées aux M.R.A.H. (communes bruxelloises), *Uccle* (1 dossier), correspondance P. Claes.

<sup>12</sup> Le Neckersgat est un promontoire ovale au sous-sol constitué essentiellement de sable situé au sud-ouest de la gare d'Uccle-Calevoet. Ce promontoire domine la vallée de la Senne et se trouve au confluent de l'Ukkelbeek et du Geleysbeek. Au nord, nord-ouest et sud-ouest, les pentes sont relativement escarpées, le flanc sud-est étant plus doux.

<sup>13</sup> C'est-à-dire «Before Present». A. GOB, Les industries microlithiques dans la partie sud de la Belgique, dans D. CAHEN et P. HAESAERTS, *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, 1984, pp. 195-210; P. M. VERMEERSCH, *op. cit.*, pp. 182-183 et 186-187. Ce dernier place toutefois le matériel lithique du *Neckersgat* au Mésolithique ancien sur base de pourcentages des différentes catégories d'outils présents qui ne correspondent pas à la réalité de la collection.

<sup>14</sup> Collection P. Claes, Uccle (en dépôt au C.E.R.E.A.); P. CLAES, *op. cit.*, p. 300; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 16; J.-M. PIERRARD, *op. cit.*, pp. 72-73; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 26; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 124-142 et pll. 18-22.

<sup>15</sup> M.L. PRICOLO, *op. cit.*, p. 137 et pl. 20, n<sup>os</sup> 6 et 8.

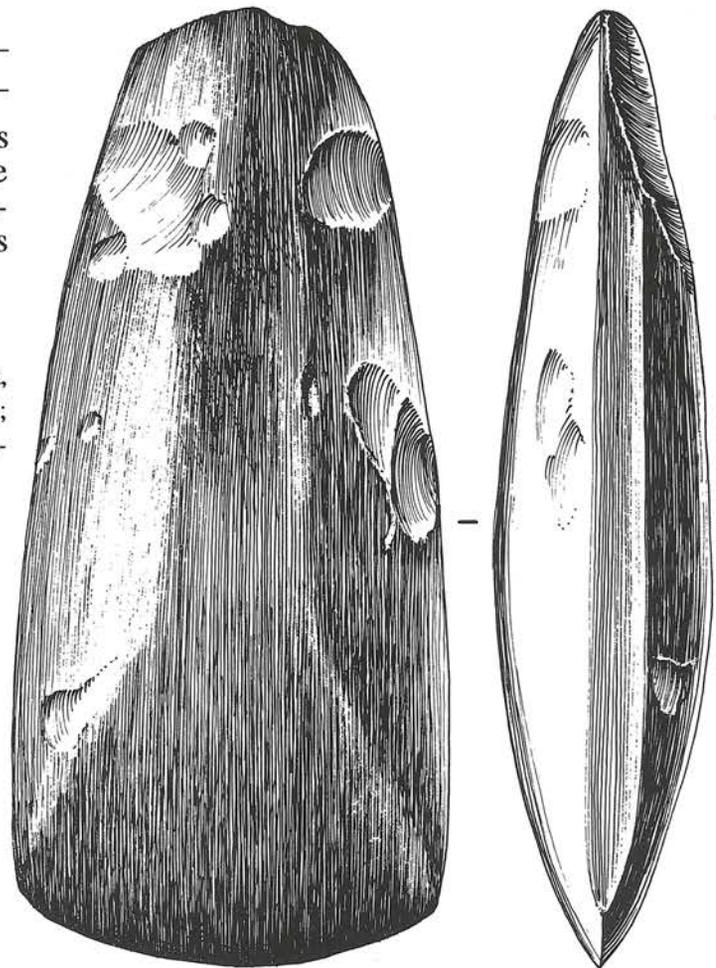


33. Grattoir (1), fragment de lame à coche (2), pointe sur éclat laminaire (3), tranchet (4), pointe de flèche foliacée (5), pointes de flèche à pédoncule et ailerons (6-7) en silex (Néolithique moyen et Néolithique récent (6-7), Neckersgat - I.S.E.S.). Echelle 1/1.

#### 6. Fort Jaco: deux haches polies

Deux haches polies en silex ont été découvertes fortuitement par G. Cumont lors de travaux de terrassement sur les terrains situés entre les avenues Fort Jaco, du Feuillage et des Ronces, dans l'ancienne *Campagne de la Fougeraie*<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Musée Curtius, inv. n<sup>os</sup> 5342 et 5349 (coll. G. Cumont, entrée le 9 février 1914); G. CUMONT, *op. cit.*, p. 125; J. SERVAIS et J. HAMAL-NANDRIN, *op. cit.*, p. 38; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 83.



34. Hache polie en silex (Néolithique, Fort Jaco). Echelle 1/1.

7. **Groeselenberg. Deux-Alices**<sup>17</sup>: occupations néolithique, romaine et carolingienne

L'ensemble des découvertes archéologiques au *Groeselenberg* est situé, malheureusement sans plus de précision, dans les terrains de l'Institut des Deux-Alices. Les diverses occupations semblent s'être concentrées sur le versant sud d'un vaste plateau dont le sommet est occupé par l'Observatoire royal de Belgique et qui domine la vallée de l'Ukkelbeek (actuellement avenue De Fré)<sup>18</sup>.

La seule trace du Néolithique se résume à la découverte par G. Cumont, en 1888, d'un fragment de polissoir en grès landénien<sup>19</sup>.

Un ensemble de tessons de vases en céramique des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles récoltés par E. Delheid en 1905 atteste une présence à l'époque romaine<sup>20</sup>.

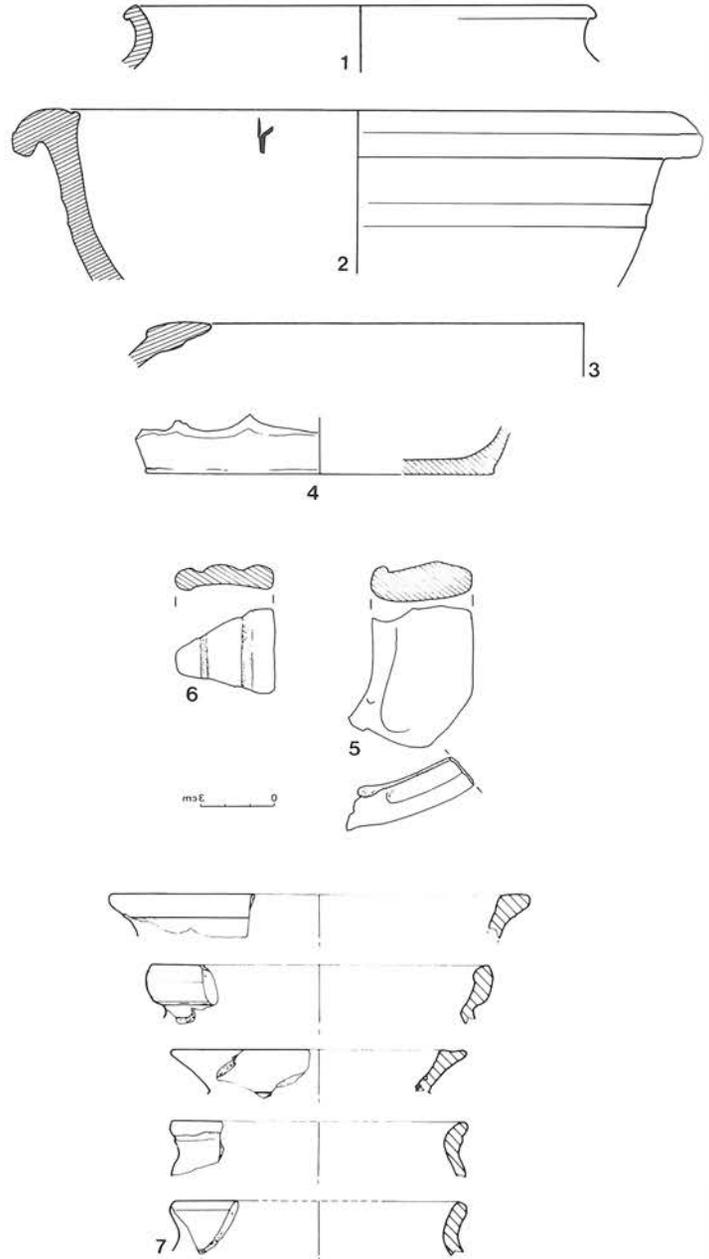
Un mobilier archéologique comprenant notamment des fragments de céramique, des outils en fer et trois monnaies dont une de Charles le Chauve témoignent d'une occupation carolingienne limitée à la fin du IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle et matérialisée sur le terrain par un puits sans parement fouillé par E. Delheid vers 1905 jusqu'à 11 m de profondeur et quelques fosses. L'essentiel du mobilier archéologique provient du comblement de ces structures<sup>21</sup>.

<sup>17</sup> Cadastre: 2<sup>e</sup> division, section D, 1<sup>ère</sup> feuille, n° 42<sup>n</sup>.

<sup>18</sup> Archives M.R.A.H., lettre de E. Delheid du 16 septembre 1905 adressée à A. de Loë.

<sup>19</sup> Musée Curtius, collection G. Cumont; G. CUMONT, *op. cit.*, p. 122 et 128; *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XXII, 1903-1904, p. 36; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 16; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 83; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 26.

<sup>20</sup> M.R.A.H., inv. n° B 2175 (legs E. Delheid). Dans sa lettre du 16 septembre 1905 adressée à A. de Loë, E. Delheid signale la découverte, dans la sablière située sur le versant nord du *Groeselenberg*, de «débris d'urnes romaines et à peu près 300 tessons d'autres vases», ce mobilier gisait «à l'état remanié au fond d'excavations de 1 à 4 mètres de profondeur». A. de LOË, *Carte archéologique de la Belgique romaine, répertoire statistique et bibliographique*, s.l., s.d., p. 570; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 52; M. DESITTERE, *Bibliografisch repertorium der oudheidkundige vondsten in Brabant (vanaf de Bronstijd tot aan de Noormannen)*, Bruxelles, 1963 (Répertoires archéologiques, III), p. 152; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, pp. 14-15; P.P. BONENFANT, *op. cit.*, p. 32.



35. Bords et fond de vases (1-4), anses bilobée et trilobée de cruches (5-6) en céramique (Epoque romaine, *Groeselenberg*). Bords de vases à panse sphérique (7) en céramique (Epoque carolingienne - XII<sup>e</sup> siècle, *Groeselenberg*). Echelle 1/3.

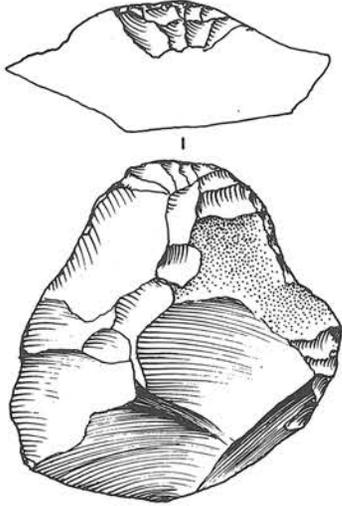
<sup>21</sup> M.R.A.H., inv. n° B 2175 (legs E. Delheid); archives M.R.A.H., lettre de E. Delheid du 16 septembre 1905 à A. de Loë; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 69; M. DESITTERE, *op. cit.*, p. 152. Le mobilier archéologique découvert par E. Delheid au *Groeselenberg* a fait l'objet d'une étude exhaustive dans: R. BORREMANS, *Een Karolingische nederzetting te Ukkel, De Brabantse Folklore*, 140, 1958, pp. 829-841 et figg. 2-5; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 26; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, p. 15; A. DIERKENS, *Le Haut Moyen Age*, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989, p. 40.

### 8. Avenue des Hospices<sup>22</sup>: grattoir néolithique

La découverte isolée d'un grattoir néolithique en silex est signalée avenue des Hospices<sup>23</sup>, dans les terrains situés en face du site de *Verrewinkel - ferme Saint-Eloi* (site 4).

<sup>22</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section F, 6<sup>e</sup> feuille, n° 356<sup>a5</sup>.

<sup>23</sup> M.R.A.H., legs Tiberghien, B 3216.



36. Grattoir sur éclat en silex (Néolithique, *avenue des Hospices*). Echelle 1/1.

### 9. Forêt de Soignes. Avenue du Haras: deux grattoirs néolithiques

Deux grattoirs néolithiques (michelsbergs) ont été découverts «à 1250 mètres à l'est de la Petite Espinette, dans la forêt de Soignes, au bord de l'avenue du Haras, à mi-chemin entre la drève de Saint-Hubert et la drève des Bonniers». Ces découvertes isolées et fortuites faites par le Garde général Van der Heyden sont à lier vraisemblablement au site michelsberg situé à l'est de la *Petite Espinette* (site 3)<sup>24</sup>.

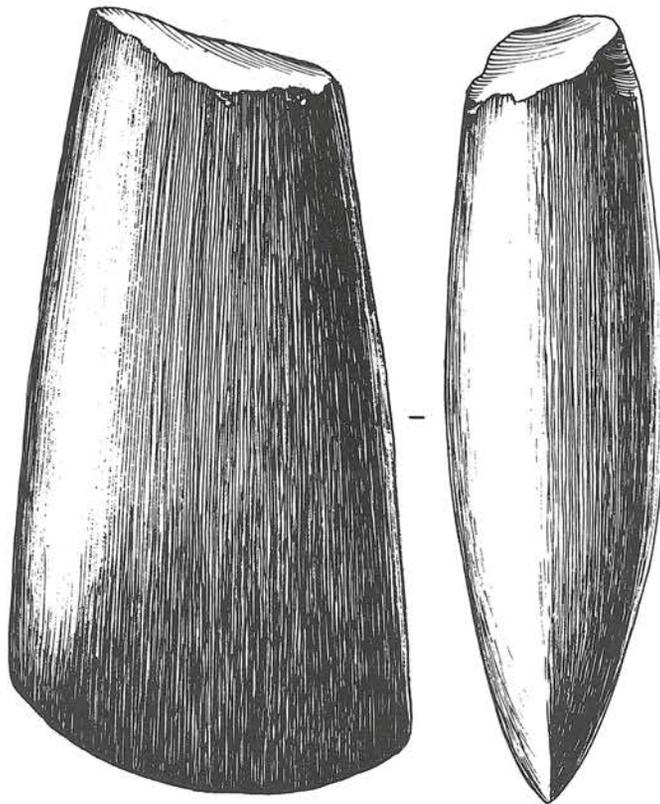
### 10. Forêt de Soignes. Réservoir<sup>25</sup>: hache polie

Une hache polie de la collection G. Cumont a été recueillie vers 1880 sur le terrain occupé par le réservoir d'eau<sup>26</sup> situé dans la forêt de Soignes, non loin de la drève de Lorraine.

<sup>24</sup> Archives M.R.A.H.; M. E. MARIËN, *op. cit.*, p. 15; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 83.

<sup>25</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section H, 8<sup>e</sup> feuille, n° 34<sup>m</sup>.

<sup>26</sup> Musée Curtius, inv. n° 5338 (coll. G. Cumont); *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, I, 1882-1883, p. 58; G. CUMONT, *op. cit.*, p. 120; M.E. MARIËN, *op. cit.*, pp. 7 et 15; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 84.



37. Hache polie en silex (Néolithique, *forêt de Soignes - réservoir*). Echelle 1/1.

11. Observatoire<sup>27</sup>: outillage néolithique en silex

Le legs E. Delheid déposé à l'I.R.S.N.B. comprend un ensemble d'artefacts michelsbergs en silex ramassés en surface essentiellement à l'arrière des bâtiments de l'Observatoire royal de

<sup>27</sup> Cadastre: 2<sup>e</sup> division, section D, 2<sup>e</sup> feuille, n° 74<sup>f</sup>.

Belgique. Quelques outils proviennent également du quartier de l'Observatoire, sans plus de précision. Le tout témoigne d'une occupation au Néolithique moyen sur le sommet de ce plateau situé sur la crête de partage des eaux entre l'Ukkelbeek et le Geleystsbeek<sup>28</sup>.

<sup>28</sup> I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid, entré le 5 décembre 1911).



38. Hache polie en silex (Néolithique moyen, *Observatoire*). Echelle 1/1.

---

12. **Spijtigen Duivel**: ébauches de hache taillée néolithiques

---

Deux ébauches de hache taillée néolithiques ont été mises au jour en compagnie de quelques lames et éclats de débitage au cours de terrassements effectués dans le parc d'une villa au lieu-dit *Spijtigen Duivel*, situé sur la chaussée d'Alseberg, au carrefour de la rue Joseph Bens, non loin de la borne kilométrique 2<sup>29</sup>.

E. de Munck signale la découverte par P. Hankar d'une pointe de flèche à pédoncule et ailerons «au bas du talus d'un chemin creux aboutissant à la chaussée» d'Alseberg<sup>30</sup>. En l'absence de tout contexte, cet objet peut être attribué aussi bien au Néolithique récent qu'au début de l'âge du Bronze.

<sup>29</sup> Archives M.R.A.H., *Rapport Belgique ancienne*, 2<sup>e</sup> semestre 1912, fait état de la découverte de quelques lames et éclats de silex ainsi qu'un fragment de vase «en terre rougeâtre très grossière non fait au tour et qui pourrait être contemporain des silex». Ce matériel n'est pas entré dans les collections des M.R.A.H. I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid, entrée le 5 décembre 1911). A. RUTOT, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XXII, 1903-1904, p. XXXVI; G. CUMONT, Sur les instruments néolithiques des environs de Bruxelles, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XXIII, 1904, p. LXXXV; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 7 et 15; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 84; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 26.

<sup>30</sup> E. de MUNCK, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, IX, 1895, p. 414; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 16; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 82.

---

13. **Neerstalle**: grattoir et éclats de débitage néolithiques

---

Quelques éléments d'outillage lithique ont été recueillis au cours de prospections de surface par G. Cumont et E. Dupréel sur les terrains situés en face de la gare d'Uccle-Stalle<sup>31</sup> qui occupent un petit promontoire situé autour de la cote des 70 mètres dominant le hameau de *Neerstalle* vers l'ouest et l'avenue Kersbeek vers l'est.

---

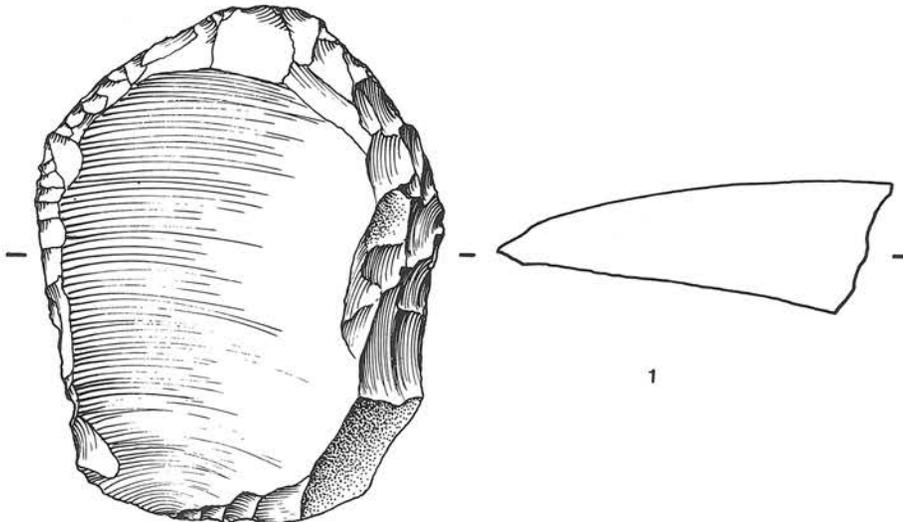
14. **Avenue Winston Churchill**: hache polie néolithique

---

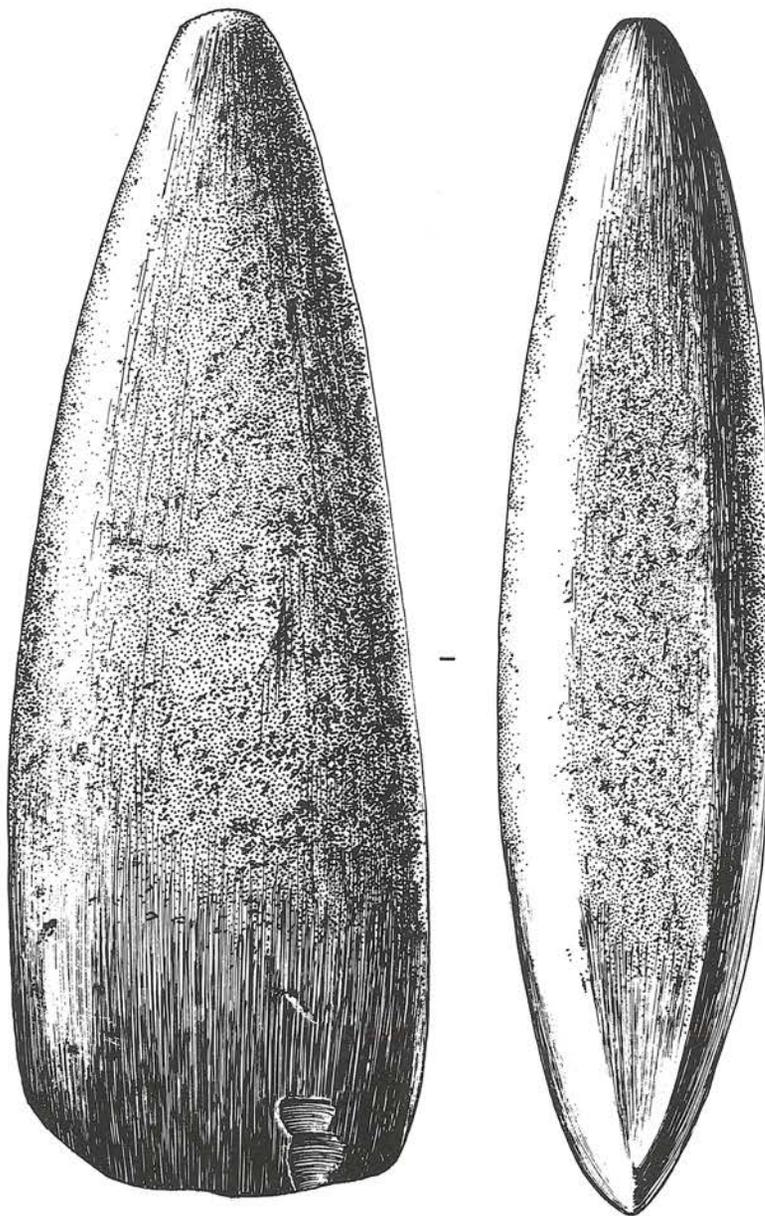
G. Cumont signale la trouvaille isolée d'une hache polie en grès grisâtre sur le site de l'ancien vélodrome dont l'emplacement se trouve actuellement dans l'angle formé par l'avenue Winston Churchill et la rue Edith Cavell<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> Musée Curtius, coll. G. Cumont 5478 et 6828; M.R.A.H., coll. E. Dupréel, 12999-13002; E. DUPREEL, *Catalogue manuscrit*, cahier 15, n°s 12999-13002; *Annuaire de la S.A.B.*, XI, 1900, p. 38; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 15; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 83; M. OTTE, *La préhistoire à travers les collections du Musée Curtius à Liège*, Liège, 1978, p. 122; J.-M. PIERRARD, *op. cit.*, p. 72; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 26; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 145-146.

<sup>32</sup> Musée Curtius, inv. n° 5337 (coll. G. Cumont). G. CUMONT, Hache en grès trouvée au vélodrome, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XVIII, 1899-1900, pp. XLVII-XLVIII; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 17; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 84; M. OTTE, *La préhistoire à travers les collections du Musée Curtius de Liège*, Liège, 1978, p. 122; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 26.



39. Grattoir en fer à cheval sur éclat en silex (Néolithique moyen, *Neerstalle*). Echelle 1/1.



40. Hache polie en grès (Néolithique moyen/récent, *avenue W. Churchill*). Echelle 1/1.

---

**15. Verrewinkel. Avenues Blucher et René Lyr: site néolithique**

---

Des trois gisements du Néolithique moyen autour du hameau de *Verrewinkel* (sites 4, 15 et 16), la colline comprise entre les avenues Blucher et René Lyr semble être le site qui connaît l'occupation michelsberg la plus dense si on considère la quantité de vestiges en silex récoltés et la surface concernée par les ramassages de G. Cumont, E. Delheid et E. Dupréel<sup>33</sup>.

La colline en question est située à 900 mètres à l'est du site de *Verrewinkel - ferme Saint-Eloi* (site 4) et domine vers le sud, par un escarpement important, la vallée et la source du *Verrewinkelbeek*.

<sup>33</sup> Cf. note 9 et Annexe pp. 72-73.

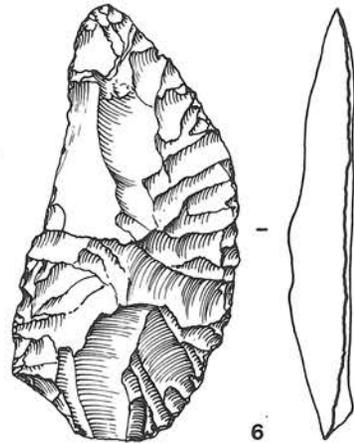
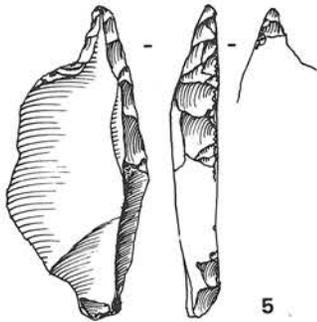
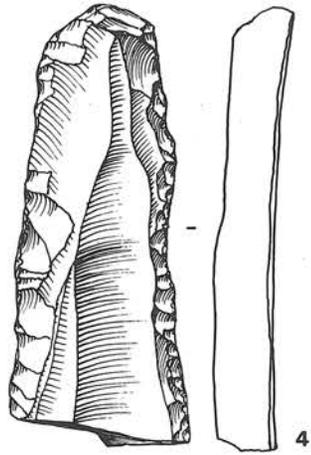
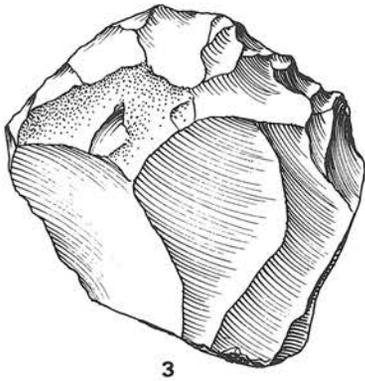
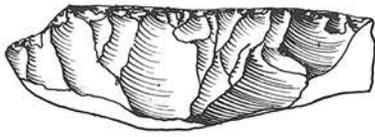
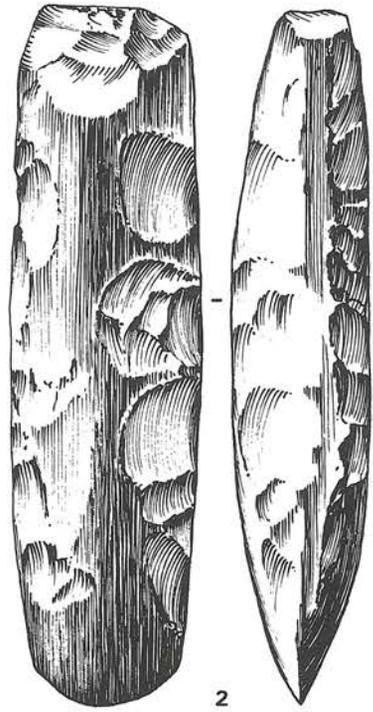
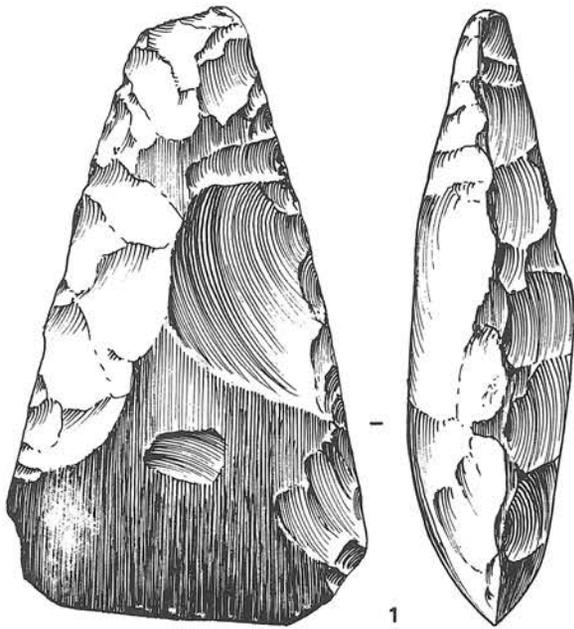
---

**16. Verrewinkel. Avenues des Aubépines et des Sorbiers: site néolithique**

---

D'après l'étendue des ramassages de surface, ce troisième site néolithique du hameau de *Verrewinkel*, qui est aussi le plus à l'est, occupe un promontoire qui s'étend autour des cotes 100 et 105 mètres, à 500 mètres à l'ouest de la chaussée de Waterloo et à 600 mètres à l'est du site 15. Cette zone est actuellement comprise entre les avenues des Aubépines et des Sorbiers<sup>34</sup>.

<sup>34</sup> Cf. note 9 et Annexe pp. 72-73.



41. Hache (1) et ciseau (2) polis, grattoirs sur éclat (3) et sur lame (4), perçoir d'angle (5) et armature de flèche foliacée (6) en silex (Néolithique moyen, *Verrewinkel*). Echelle 1/1.

17. Angle des avenues Coghen et Floréal:  
sépulture à incinération

Le mobilier d'une sépulture à incinération a été mis au jour fortuitement, vers 1900, dans une sablière située à l'intersection des avenues Coghen et Floréal. Il s'agit d'une grande urne en céramique brun rougeâtre décorée d'une rangée d'impressions au doigt à la base du col et d'une tasse ansée. Cette dernière était déposée dans l'urne avec les cendres<sup>35</sup>. L'ensemble appartient à l'âge du Bronze final ou au début de l'âge du Fer (900-600), et pourrait révéler l'existence d'une nécropole de la civilisation des Champs d'Urnes<sup>36</sup>.

<sup>35</sup> M.R.A.H., inv. n° B 2174<sup>bis</sup> (legs E. Delheid du 24 octobre 1917); M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 36; Id., *op. cit.*, p. 20; J.-M. PIERRARD, *op. cit.*, p. 73; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 27; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, p. 12; M.-L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 123-124, fig. 27 et pl. 17 bis; P.P. BONENFANT, *op. cit.*, p. 28.

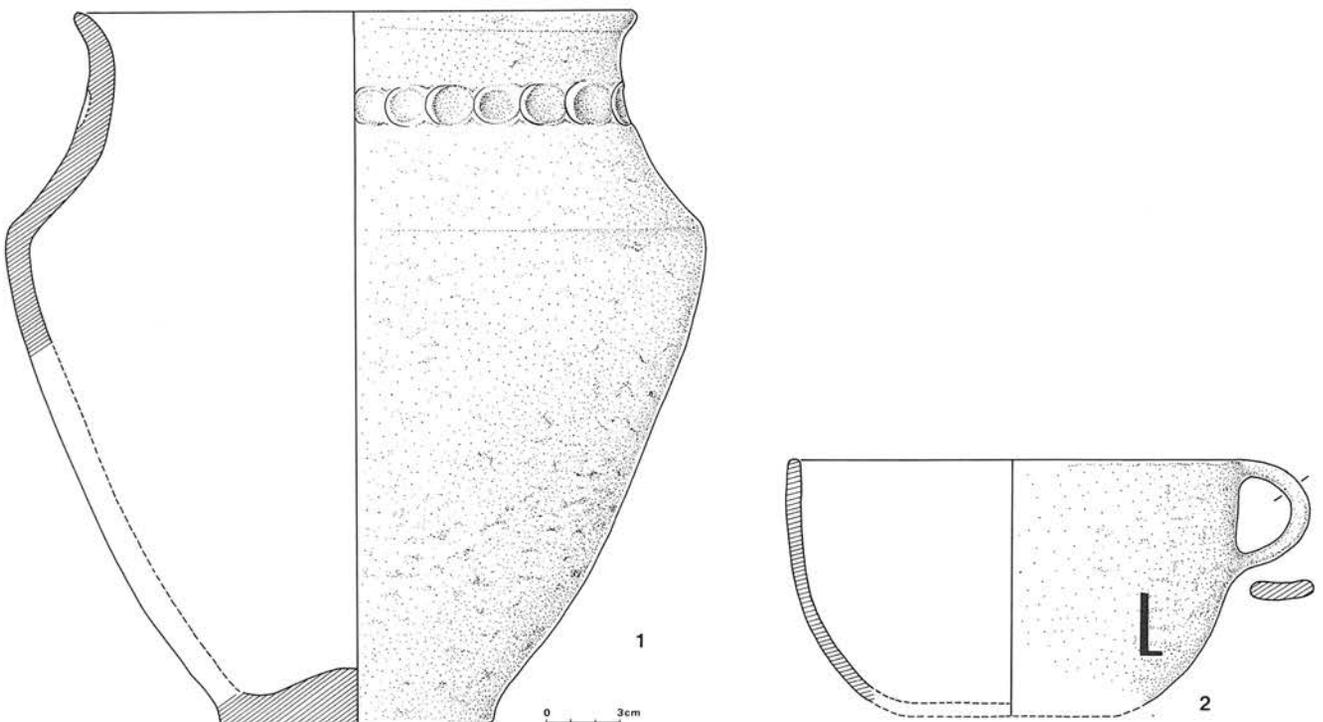
<sup>36</sup> M. DESITTERE, Die Grobkeramik der Urnenfelderkultur in Belgien und den Niederlanden und der sogenannte Harpstedter Stil, *Helinium*, VII, 1967, pp. 260-271; Id., *De Urnenfelden-kultur in het gebied tussen Neder-Rhein en Noordzee*, Brugge, 1968; S. J. DE LAET, *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, 1982, pp. 532-542.

18. Neckersgat - Koninklijk Atheneum<sup>37</sup>:  
fortification de la fin de l'âge du Fer et occupation romaine

Au sommet de la colline du *Neckersgat*, des levées de terre encore importantes entourent un espace triangulaire d'un hectare environ correspondant actuellement au domaine du Koninklijk Atheneum d'Uccle. Les recherches menées par P. Claes avant 1940 ont permis la mise au jour de petites fosses qui ont livré des tessons de vases en céramique de La Tène III (de 150 avant J.-C. au début de notre ère). L'ensemble pourrait être interprété, selon toute vraisemblance et dans l'attente de fouilles plus précises, comme fortification de la fin de l'âge du Fer<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Cadastre: 6<sup>e</sup> division, section G, 2<sup>e</sup> feuille, n° 175<sup>m</sup>.

<sup>38</sup> P. CLAES, *op. cit.*, p. 300; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 39; M. DESITTERE, *op. cit.*, p. 153; M. CL. VAN GRUNDERBEEK, *Topografische Studie van archeologische konteksten met sporen van La Tène - Beschaving. Bijdrage tot de studie van de La Tène - Beschaving in de streek rond de Durme, de beneden-Schelde, de Dender, de Zenne, de Dijle, de Grote Nete en de Kleine Nete*, Leuven, K.U.L. (mémoire de licence inédit), 1978, pp. 137-138; J. DECONINCK, *op. cit.*, p. 27; S.J. DE LAET, *op. cit.*, p. 668; P.P. BONENFANT, *op. cit.*, p. 30.



42. Urne (1) et tasse (2) en céramique (Bronze final - Halstatt B-C, angle des avenues Coghen et Floréal). Echelle 1/3.

Un petit fossé d'un mètre de profondeur maximum, observé sur une longueur de cinq mètres, ainsi que quelques fosses, des trous de poteau et des restes de foyer sans ordre apparent ont livré du mobilier archéologique antérieur au règne de l'empereur Claude (43-54). Le tout témoigne de la présence d'un habitat de faible durée au sommet de la colline du *Neckersgat* au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère succédant à l'occupation de la fin de l'âge du Fer<sup>39</sup>

#### 19. Forêt de Soignes. Drève du Maréchal: monnaies romaines

Deux monnaies romaines du Bas-Empire ont été découvertes fortuitement en forêt de Soignes à hauteur de la drève du Maréchal, la première (Constance II, Sirmium, 358-361) entre les drèves des Gendarmes et de Lorraine<sup>40</sup>, la seconde sans précision (Julien, Rome, 361-363)<sup>41</sup>.

#### 20. Stalle: vestiges d'habitat romain

Un établissement relativement important, à en juger par les relations faites par plusieurs prospecteurs, a été signalé à maintes reprises sur le hameau de Stalle à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Plusieurs concentrations de tuiles, de matériaux de construction divers, de meules et de tessons de céramique témoignent de la

présence d'une villa (?) implantée à mi-pente de la colline qui domine le hameau de *Neerstalle* vers l'ouest. G. Cumont y découvrit en mai 1899 une très belle intaille sur jaspe rouge représentant un faune nu dansant<sup>43</sup>.



43. Faune nu dansant. Intaille sur jaspe rouge (Epoque romaine, *Stalle*). Echelle 5/1.

<sup>39</sup> Collection P. Claes, Uccle (en dépôt au C.E.R.E.A.); P. CLAES, *op. cit.*, p. 300; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 50; M. DESITTERE, *op. cit.*, p. 153; P. CLAES, *Vestiges d'habitat gallo-romain à Uccle (Neckersgat), Bruxelles avant 400*, Bruxelles, 1978, pp. 32-33; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 19; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, p. 14; P.P. BONENFANT, *op. cit.*, pp. 30 et 32; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 139-142 et pl. 22.

<sup>40</sup> Collection B. De Coen; fichier numismatique M.R.A.H.

<sup>41</sup> Découverte par Hanon de Louvet au printemps 1919. V. TOURNEUR, *Trouvaille d'un petit bronze de l'empereur Julien dans la forêt de Soignes*, *Revue belge de Numismatique*, LXXI, 1919, p. 347; *Inventaire Cabinet des Médailles*, inv. II, 7.137; fichier numismatique M.R.A.H.

<sup>42</sup> Des fouilles menées en mai 1899, par MM. Tahon et Winnckelmans, mirent au jour des fragments de tuiles romaines dans les terrains en face de la gare de Stalle. Les fouilleurs signalèrent également à cette occasion des tuiles dans une sablière voisine de leur chantier (A. de LOË, *Fouilles à Uccle-Stalle*, *Anvaire de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles.*, IX, 1900, pp. 21-22);

G. Cumont a mentionné quant à lui sur les terres situées au-dessus de la route d'Uccle à Forest (actuellement avenue Kersbeek) des tuiles et divers matériaux de construction (G. CUMONT, *Intaille romaine trouvée à Uccle, près de Bruxelles*, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XIV, 1900, pp. 243-245); voir également A. de LOË, *Carte archéologique de la Belgique romaine, répertoire statistique et bibliographique*, s.l.n.d., p. 569; A. COSYN, *Guide historique et descriptif des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1925, p. 37; S. PIERRON, *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*, Bruxelles, I, 1935, p. 389; A. de LOË, *Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Belgique Ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. III. La période romaine*, Bruxelles, 1937, p. 225; M. E. MARIËN, *op. cit.*, pp. 50-51; M. DESITTERE, *op. cit.*, p. 153; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 24; J.-M. PIERRARD, *op. cit.*, p. 72; M.E. MARIËN, *L'Empreinte de Rome. Belgica Antiqua*, Antwerpen, 1980, fig. 121, p. 202, *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, pp. 13-14; M. BAR, *Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique*, Bruxelles, 1991 (Travaux du Cercle d'Etudes Numismatiques, 11), p. 39.

<sup>43</sup> G. CUMONT, *op. cit.*, pp. 243-245.

---

## 21. Chemin de fer Bruxelles-Charleroi: vase en céramique d'époque romaine

---

Un vase en céramique à surface grise et fumée daté de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle a été mis au jour lors de travaux de déblais pour la pose des voies ferrées de la ligne Bruxelles-Charleroi<sup>44</sup>. Cette découverte a vraisemblablement été faite au niveau des hameaux de Stalle et de *Neerstalle*, seul endroit du tracé sur la commune à avoir nécessité de tels travaux de terrassement. Complet, l'objet pourrait provenir d'un contexte funéraire, tombe plate ou tumulus, à associer peut-être à l'établissement romain signalé à Stalle (site 20).

---

## 22. Rue Zeecrabbe: nécropole mérovingienne

---

Deux ensembles d'ossements appartenant à plusieurs individus sont conservés d'une part aux M.R.A.H. avec la provenance *Zeecrabbeweg* et d'autre part à l'I.R.S.N.B. avec comme lieu de découverte «avenue De Fré» sans autre précision<sup>45</sup>. Ces deux ensembles appartiennent très probablement à une même nécropole implantée sur le versant nord de la vallée de l'Ukkelbeek, entre l'avenue De Fré et la rue Zeecrabbe. Le mobilier des tombes ne nous est malheureusement pas parvenu.

---

## 23. Eglise Saint-Pierre<sup>46</sup>: (?-XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

---

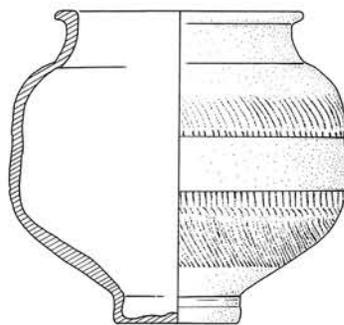
L'église paroissiale d'Uccle est dédiée à Saint-Pierre-aux-Liens. Nous avons montré l'ancienneté de cette paroisse et donc de son église<sup>47</sup>, néanmoins nous ne connaissons à ce jour aucun

<sup>44</sup> M.R.A.H., inv. n° B 1091 (don de J. Van Ham, ingénieur à Bruxelles, du 23 novembre 1905); M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 51; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, pp. 14-15.

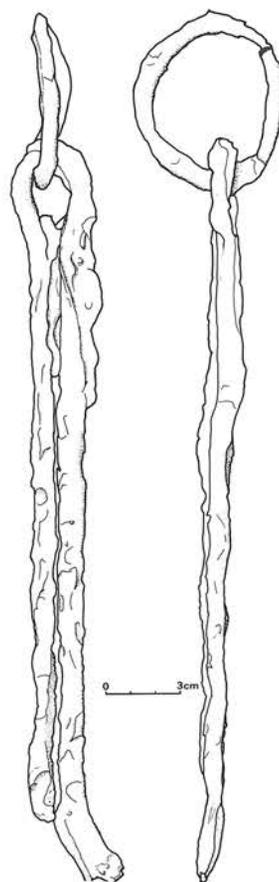
<sup>45</sup> M.R.A.H., inv. n° B 2177 (legs E. Delheid, entrée le 24 octobre 1917); I.R.S.N.B., inv. n° 8289 (legs E. Delheid); E. DELHEID, *Annales de la Société zoologique et malacologique de Belgique*, 38, 1903, pp. LVII-LVIII; H. ROOSENS, *De Merovingische begraafplaatsen in België*, Gent, 1949 (Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, Verhandeling V), p. 55; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 67; *Histoire d'Uccle. Une commune au fil du temps*, Uccle, 1987, p. 15; A. DIERKENS, *loc. cit.*

<sup>46</sup> Cadastre: 1<sup>ère</sup> division, section B, 1<sup>ère</sup> feuille, n° 30<sup>b</sup>.

<sup>47</sup> Cf. *supra*, chapitre III, 2.1.1.



44. Gobelet en céramique (Epoque romaine, *Chemin de fer Bruxelles-Charleroi*). Echelle 1/3.

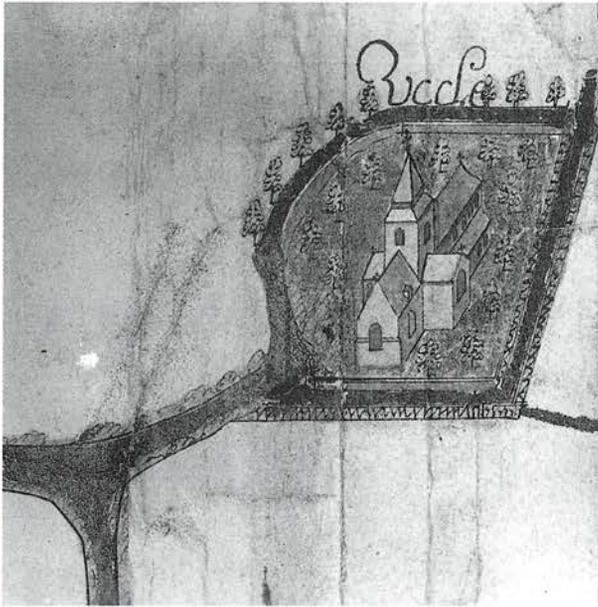


45. Double fer à aiguiser (?) (Epoque mérovingienne, *rue Zeecrabbe*). Echelle 1/3.

vestige des édifices primitifs romans ou pré-romans qui s'élevaient à cet emplacement<sup>48</sup>.

Le premier bâtiment connu est l'église romane du début du XIII<sup>e</sup> siècle qui semble avoir subsisté, jusqu'au troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec sans doute quelques agrandissements et modifications au plan primitif. Nous ne possédons aucun document permettant de préciser ces différentes

<sup>48</sup> En effet, aucune fouille ou sondage n'a été réalisé, à ce jour, dans l'église ou sous le parvis.



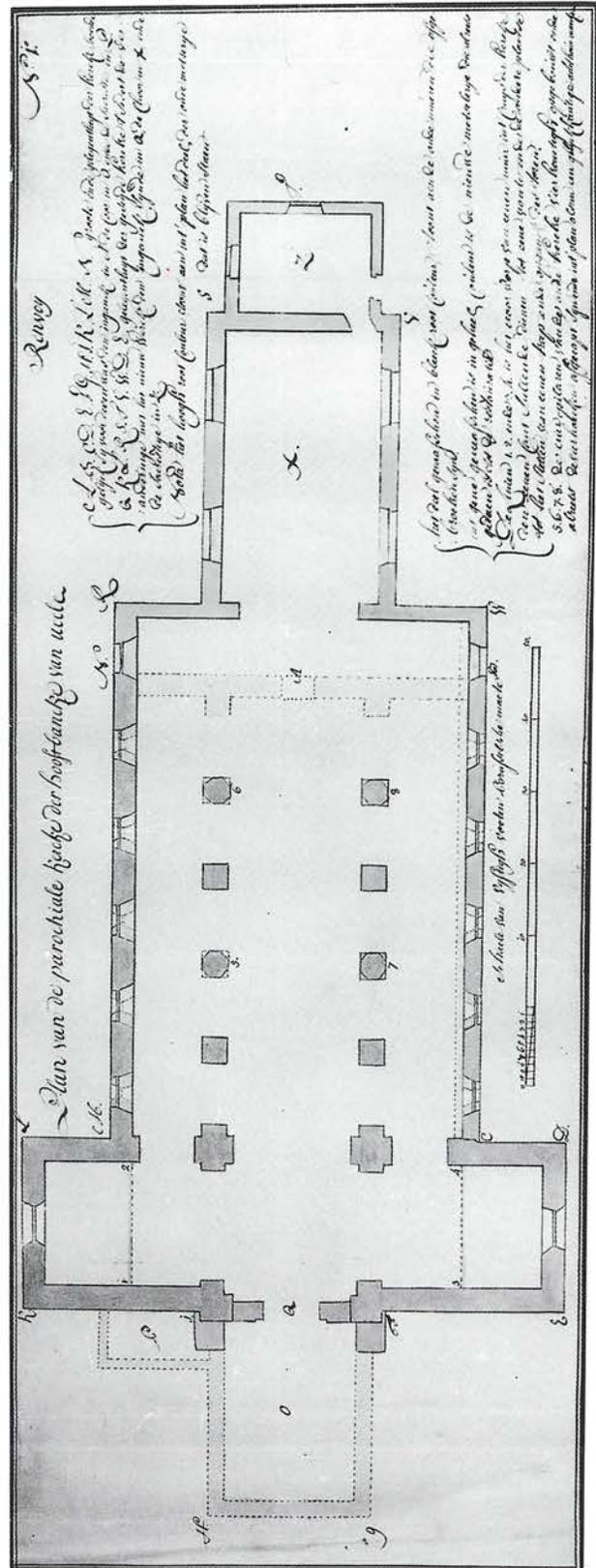
46. L'église Saint-Pierre en 1711, détail de l'atlas terrier de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles (Archives du C.P.A.S. de Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).

phases. Par contre on connaît plusieurs campagnes de restauration et de consolidation du bâtiment qui eut à souffrir non seulement de sa vétusté mais aussi de déprédations provoquées par les guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle et la guerre de succession d'Espagne au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. Un croquis<sup>50</sup> du début du XVII<sup>e</sup> siècle, et plusieurs documents<sup>51</sup> du XVIII<sup>e</sup> siècle nous présentent un édifice en forme de croix latine avec collatéraux, tour-clocher à la croisée du transept et choeur à chevet rectangulaire. Le bâtiment était en très mauvais état et se détériora encore au point qu'en 1771 les paroissiens

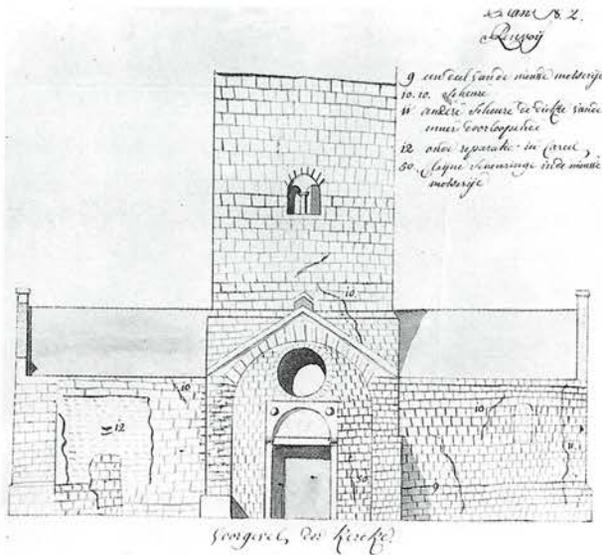
<sup>49</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, B.- Les temps modernes, *Une commune de l'agglomération bruxelloise - Uccle - Géographie, Histoire du Moyen Age et des Temps Modernes*, Bruxelles, 1958, p. 166.

<sup>50</sup> Dessin illustrant un acte de baptême dans un registre paroissial de 1630 conservé aux Archives communales d'Uccle, dernière reproduction excellente dans *Histoire d'Uccle - Une commune au fil du temps*, [Uccle], 1987, p. 70.

<sup>51</sup> Principalement: a) Archives du C.P.A.S. de Bruxelles, *Cartes et plans*, n°95: minute de l'atlas terrier de l'hôpital Saint-Jean levé par le géomètre J. De Deken en 1711. b) A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 2394: plan parcellaire d'Uccle levé par Ch. Everaert en 1741. c) A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 839: carte figurative des biens de l'abbaye de Coudenberg à Uccle, levée par Ch. Everaert en 1774.



47. Projet de transformation de l'ancienne église romane par la modification de l'orientation du bâtiment, l'ancien transept saillant devenant l'avant-corps de la nouvelle église; en pointillé sont représentés les éléments romans à démolir: le choeur, la sacristie et la façade [1775] (*Cartes et plans «inventaire manuscrit»*, 6042, © Archives générales du Royaume).



48. Elévation de l'ancienne église romane du côté occidental en 1775 (*Cartes et plans «inventaire manuscrit», 6043, © Archives générales du Royaume*).

n'osaient plus s'y aventurer. L'abbesse de Forest fit alors appel à son architecte, Laurent-Benoît Dewez, qui réalisa un projet de restauration du bâtiment roman et qui fit entamer les travaux en 1775. Néanmoins, vivement contesté tant sur le fond que sur la forme, le projet architectural de Dewez fut finalement rejeté par les autorités ecclésiastiques et les fidèles<sup>52</sup>. Dès 1776 on opta pour la construction d'une nouvelle église à l'emplacement de l'ancienne. Il est vraisemblable que cette dernière ne fut pas complètement arasée mais bien enterrée, au moins en partie, sous quelque trois mètres de remblais<sup>53</sup>. En effet on situe généralement à cette époque le rehausse-

<sup>52</sup> H. CROKAERT, Notice sur l'église Saint-Pierre d'Uccle, *Le Folklore brabançon*, 95, 1937, pp. 406-414.

<sup>53</sup> A l'occasion de l'étude du caveau funéraire situé sous la nef centrale de l'église actuelle réalisée par l'a.s.b.l. «Pro Antiqua», à la fin des années septante, une ouverture pratiquée dans le mur sud du caveau a permis de constater l'existence de diverses «maçonneries de pierres de grès blanc jaunâtre liées au mortier d'époque» (sic). Il s'agit vraisemblablement des substructions, voire d'une partie de l'élévation de l'église romane. Cf. D. ADRIAENSSENS, Le caveau de l'église Saint-Pierre à Uccle, *Bulletin de la Société d'Archéologie, de Paléontologie et Géologie - Pro Antiqua*, VIII, 1978-1980, Bruxelles, [1981], pp. 19-35.

ment général du quartier, pour l'isoler des crues des eaux de l'Ukkelbeek<sup>54</sup>.

Le nouveau projet consistait en une église de style néo-classique à trois nefs et abside semi-circulaire sans transept<sup>55</sup>. Cette église dont la plus grande partie est encore visible aujourd'hui fut terminée en 1791. Elle fut restaurée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>, agrandie juste avant la seconde guerre mondiale<sup>57</sup> et classée comme monument<sup>58</sup>.

<sup>54</sup> H. CROKAERT, *Evolution territoriale d'Uccle. Esquisse historique, folklorique et archéologique*, Uccle, 1958, p. 17. Il subsiste encore un témoin de l'ancien niveau du quartier, à savoir la maison située derrière l'église, au n° 114 rue du Doyenné et à laquelle on accède, au départ de la voirie actuelle, par une passerelle, au niveau du premier étage.

<sup>55</sup> Cette nouvelle réalisation fut confiée à Claude Fisco, architecte-ingénieur d'origine italienne, qui travaillait déjà depuis quelques années pour la Ville de Bruxelles, il venait en effet de terminer le quadrilatère de la place Saint-Michel (actuelle place des Martyrs). Cf. H. CROKAERT, Notice sur l'église Saint-Pierre d'Uccle, *Le Folklore brabançon*, 95, 1937, pp. 414-415.

<sup>56</sup> P. AMEEUW, La restauration de l'église Saint-Pierre en 1884, *Ucclesia*, 89, janvier 1982, pp. 2-8; 90, mars 1982, pp. 2-6.

<sup>57</sup> Architecte Veraart, 1937.

<sup>58</sup> Arrêté Royal de classement comme monument du 23 octobre 1938.



49. Dernier témoin du niveau primitif du quartier Saint-Pierre au 114 de la rue du Doyenné (photo A. de VILLE de GOYET, 1992).



50. Dessin de Paul Vitzthumb représentant les abords du centre d'Uccle en 1806: à gauche l'*hof ten Hecke*, à droite l'Ukkelbeek et à l'arrière-plan, la tour de la nouvelle église Saint-Pierre (© Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes).

#### 24. Hof ten Hecke: ferme (?-XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Les bâtiments de cette ferme se situaient entre l'église Saint-Pierre et l'Ukkelbeek en direction de Stalle, à l'angle des actuelles rues des Fidèles et de Nieuwenhoven<sup>59</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les principales terres dépendant de cette ferme s'étendaient essentiellement au nord de celle-ci, de part et d'autre de la chaussée d'Alsembe. g., jusqu'à hauteur du *Spijtigen Duivel* (rues de Floréal et Joseph Bens)<sup>60</sup>.

Sa situation en plein cœur du village, près de l'église Saint-Pierre, incite à penser que cette ferme pourrait être une des plus anciennes du village. Cependant, on ne peut l'identifier avec certitude dans les textes, qu'à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. A cette époque elle appartient à la famille van den Hecke qui lui laissera son nom<sup>62</sup>.

<sup>59</sup> H. CROKAERT, *Uccle d'hier et d'aujourd'hui - Le quartier du Centre, Brabant*, 1967, 6, p. 32.

<sup>60</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n<sup>os</sup> 1254 (a. 1731) et 2394 (a. 1741).

<sup>61</sup> A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1855, t. III, p. 636.

Le 11 janvier 1618, Jean Vanderborcht, brasseur de Bruxelles, acheta cette ferme aux derniers van den Hecke. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle appartient au conseiller Fariseau<sup>63</sup>. Par la suite, ce bien échut à la famille Huysman d'Annecroix, puis aux Francken. Elle constituait, avec ses étangs alimentés par l'Ukkelbeek, une dépression dans le terrain du quartier qui ne fut comblée et mise au nouveau niveau défini par le parvis Saint-Pierre dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, lors de sa destruction<sup>64</sup>.

<sup>62</sup> Madeleine van den Hecke hérite de la ferme à la mort de son père Guillaume van den Hecke et, après son mariage, la cède à sa soeur, veuve.

<sup>63</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, pp. 151-152.

<sup>64</sup> Au lendemain de la première guerre mondiale d'après H. CROKAERT, *Evolution territoriale d'Uccle. Esquisse historique, folklorique et archéologique*, Uccle, 1958, p. 17. Une carte postale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle nous montre encore cette ferme en activité. Cf. L. QUIEVREUX, *Uccle au siècle dernier, Revue du Touring Club de Belgique*, 1949, 15, p. 177.

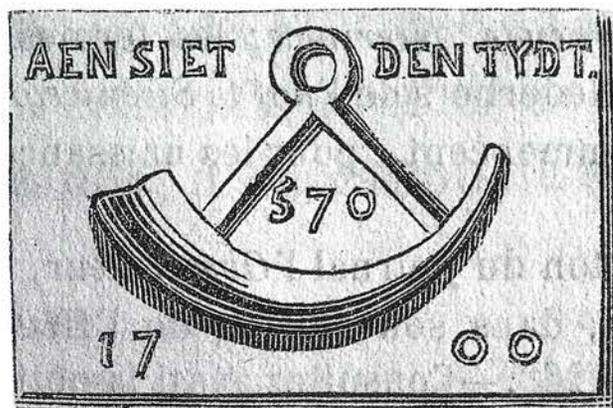


51. Vue de l'actuel bâtiment du *Vieux Cornet* (photo Y. CABUY, 1992).

**25. Vieux Cornet - Hof ten Horen<sup>65</sup>: ferme**  
(?-XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

Le bâtiment dont il est question ici est un des plus anciens de la commune. Il se trouve exactement à l'angle oriental de l'actuelle avenue De Fré et du chemin du Crabbegat. Un certain nombre de pièces de terre (cinq bonniers en tout) et de bois (quelque vingt bonniers), situées à l'est, en dépendaient.

L'existence de cette propriété est attestée depuis la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. A cette époque, elle apparaît comme un fief dépendant de la vénerie de Boitsfort à laquelle le propriétaire paie une redevance annuelle de dix-neuf deniers et demi de Louvain pour faire paître cinquante porcs dans la forêt de Soignes. Les liens exacts entre ce domaine ou ses détenteurs, et le tribunal des grands chiens de Boitsfort ne sont pas connus<sup>67</sup>. Cependant, dans le parement occidental de la tour



52. Gravure représentant la pierre encastrée dans la façade méridionale du *Vieux Cornet* extraite de A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 1855, p. 667 (photo M.H. WILLIOT PARMENTIER, 1993).

<sup>65</sup> Cadastre: 2<sup>e</sup> division, section D, 1<sup>ère</sup> feuille, n<sup>os</sup> 1<sup>w</sup>, 1<sup>n</sup> et 1<sup>k</sup>.

<sup>66</sup> A.G.R., *Cour féodale de Brabant*, n<sup>o</sup> 12, f<sup>o</sup> 9 (a. 1460).

<sup>67</sup> Plusieurs auteurs avancent que le consistoire de la Trompe y tint quelques réunions occasionnelles, mais il n'y a aucune certitude à ce sujet. En effet ce tribunal se réunissait normalement à la «Broodhuis» à Bruxelles

(actuelle «Maison du Roi» à la Grand'Place). Il faut également mentionner ici un fief de la Trompe, composé de deux maisons avec terrains situées à Uccle, payant annuellement trente cinq sous et trois chapons au duc de Brabant et détenu dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle par Johannes de Wolfsgate: L. GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III*, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, coll. in 8<sup>o</sup>, 1865, p. 163.



53. Le Vieux Cornet ou *hof ten Horen* en 1892, avant les transformations de «vieillissement» des bâtiments attenants à la tour (photo, © A.C.L. Bruxelles).

carrée qui est la partie la plus ancienne de l'édifice, est encastrée une pierre gravée qui présente plusieurs éléments, dont un cor (trompe ou corne) de chasse avec sa courroie<sup>68</sup>. Ce domaine fait également partie de la seigneurie de Duyst et supporte, en 1670, un cens annuel de quarante et un deniers, un chapon et deux poules<sup>69</sup>, à payer au seigneur de Carloo, alors détenteur de cette seigneurie depuis 1641. C'est ainsi que l'abornement de la seigneurie de Carloo englobe ce domaine<sup>70</sup>.

La pierre de la tour présente également un double millésime, 1570<sup>71</sup> et 1700 qui rappelle vraisemblablement deux phases de rénovations de l'édifice qui ont maintenu quasi intacte la tour qui

pourrait même être antérieure au millésime le plus ancien. Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce fief a appartenu à la famille van Eeckhout<sup>72</sup>. Au début du siècle suivant, une dame Clerinc en est propriétaire<sup>73</sup> et à la fin du siècle, Pierre Goens acquiert uniquement le bâtiment et les terrains attenants, mais pas les bois<sup>74</sup>. Le corps de logis jouxtant actuellement la tour a été édifié en 1748, vraisemblablement à l'emplacement de bâtiments plus anciens<sup>75</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment devint un cabaret populaire à l'enseigne de l'*Hôtel du Cornet*. Charles de Coster qui l'affectionnait, y situa dans ses contes l'épisode des *Frères de la Bonne Trogne*. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le propriétaire Gustave Burgeon restaure les bâtiments et les transforme en maison de campagne privée<sup>76</sup>.

<sup>68</sup> Ce symbole qui est encore aujourd'hui celui des services postaux fit naître, au XIX<sup>e</sup> siècle, une légende locale qui fait du «Vieux Cornet» un relais de poste du temps de Charles-Quint. Cf. A. COSYN, Le Cornet, à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1926, 14, p. 312.

<sup>69</sup> On conserve un censier de cette seigneurie rédigé en 1483, en renouvellement d'un premier dénombrement datant de 1447. Cf.: A.G.R., *Greffes scabinaux*, n° 9539.

<sup>70</sup> B.R.A., *Cabinets des Manuscrits*, II 3260 B.

<sup>71</sup> Une lecture rapide ne permet toujours pas de distinguer le «1» qui surmonte le «7» de «570», ce qui a parfois permis aux auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle d'y voir un souvenir de l'époque mérovingienne à Uccle.

<sup>72</sup> A. COSYN, *op. cit.* p. 311. C'est également *Eeckhout* qui figure en légende de la carte anonyme réalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après l'abornement de la seigneurie de Carloo de 1650: B.R.A., *Cabinets des Manuscrits*, II 3260 B (reproduction en couleur (détail) dans S. BARTIER-DRAPIER, A. - Le moyen âge, *Une commune de l'agglomération bruxelloise - Uccle - Géographie, Histoire du Moyen Age et des Temps Modernes*, Bruxelles, 1958, p. 88, fig. 24.).

<sup>73</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 2394, (a. 1741).

<sup>74</sup> A. COSYN, *loc. cit.*

<sup>75</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 148.

<sup>76</sup> A. COSYN, *loc. cit.*

26. Ferme Rose - Hof ten Hove<sup>77</sup>: ferme (?-XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

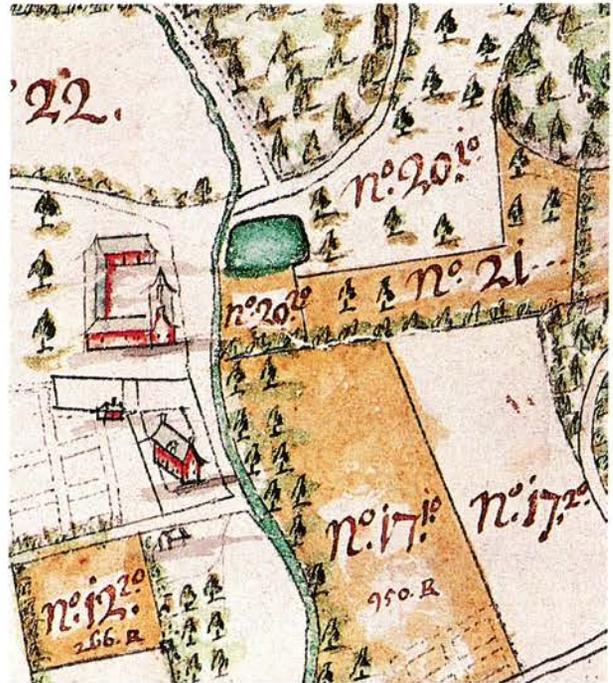
Cette ferme est située sur le versant de la vallée de l'Ukkelbeek orienté au sud, entre la source de celui-ci et l'église Saint-Pierre. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, cette ferme constitue le centre d'un fief du duché de Brabant tenu par Johannis de Curia ou Jean van den Hove, échevin d'Uccle. Par la suite, en 1347, ce bien passe aux Meert, puis en 1446, il est acquis par Jean Hinckaert. A cette ferme étaient attachées diverses terres tant au sud sur le *Groesenberg* qu'au nord vers la *Heegde*. C'est vraisemblablement de ce patrimoine que furent détachés par Philippe Hinckaert, fils du précédent, en 1467, les terres qui constituèrent la dotation primitive du couvent de *Boetendael*. Plusieurs étangs et viviers alimentés par l'Ukkelbeek et qui existaient encore au XIX<sup>e</sup> siècle, dépendaient également de la ferme. Durant le XVI<sup>e</sup> siècle, le domaine changea plusieurs fois de mains. Par contre la famille Maes en fut propriétaire entre 1607 et 1677<sup>78</sup>.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le vicomte de Fruges s'en porte acquéreur. Les bâtiments parvenus jusqu'à nous appartiennent à cette époque<sup>79</sup>. Il

<sup>77</sup> Cadastre: 8<sup>e</sup> division, section B, 3<sup>e</sup> feuille, n° 371f.

<sup>78</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 633.

<sup>79</sup> Les documents de la vente entre le marquis de Herzelles et le vicomte de Fruges mentionnent, le 15 novembre 1708, des bâtiments nouvellement bâtis. Cf. A. WAUTERS, *loc. cit.*



54. La ferme Rose en 1757 (*Cartes et plans manuscrits*, 2017, © Archives générales du Royaume).

s'agit d'un ensemble de constructions en briques s'organisant autour d'une cour quadrangulaire. Le corps de logis situé au sud, à front de l'avenue De Fré, fut restauré dans les années septante grâce au mécénat du financier David Van Buuren mais les dépendances furent laissées à l'abandon<sup>80</sup>.

<sup>80</sup> P. FOURCROY, *Uccle - Ukkel*, [Bruxelles], [1983], p. 59.



55. Vue actuelle de l'ancienne cour intérieure de la ferme Rose: à gauche, le corps de logis restauré, à droite, les dépendances abandonnées (photo Y. CABUY, 1992).

27. **Boetendael**<sup>81</sup>: ermitage (XIV<sup>e</sup> s.), abbaye (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

Ce domaine, vraisemblablement démembré de la *Heegde* et qui accueillera au XV<sup>e</sup> siècle un couvent de Récollets, s'étendait encore au début de ce siècle sur quelque quinze hectares et couvrait à l'origine l'espace actuellement compris entre l'avenue Coghen, le Sukkelweg, la rue Edith Cavell et l'avenue de Messidor.

Le toponyme apparaît pour la première fois en 1258, lorsque Henri de Groelst, maire d'Uccle et de Rhode et plus tard amman de Bruxelles, cède à l'abbaye de La Cambre, un bonnier de terre à cet endroit qui est explicitement situé dans la *Heegde*<sup>82</sup>.

Dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, on connaît la présence d'un ermitage à *Boetendael*, sans qu'il soit possible de le situer<sup>83</sup>. Les liens éventuels entre cet ermitage et l'abbaye de La Cambre, qui est la première institution à bénéficier de donation à cet endroit, nous sont inconnus. Par contre, l'abbaye de Forest qui représente l'autorité paroissiale à Uccle, gratifiait à la même époque un ermite de deux pots et demi de bière par semaine<sup>84</sup>. Par ailleurs, Lambert van Horne quitta le prieuré de Groenendael vers 1345, pour séjourner à *Boetendael* et y mourir en 1363<sup>85</sup>. Enfin, un siècle plus tard, l'acte de fondation du couvent des Récollets, en 1463, indique également la présence de religieux<sup>86</sup> ainsi que la confirmation de cette fondation par l'évêque de Cambrai en 1467<sup>87</sup>.

<sup>81</sup> Cadastre: 8<sup>e</sup> division, section B, 2<sup>e</sup> feuille, n° 424<sup>z</sup> ainsi que les voiries limitrophes.

<sup>82</sup> A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 5572: *inter Hegde te Botendaele*. A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 634 signale une donation du même Henri de Groelst, en juillet 1266, d'un demi-journal de terre au même endroit.

<sup>83</sup> D'après le censier ducal de 1346: *van der Clusen in't Boetendal* (A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 634). Autre mention identique dans le censier de 1382 (H. CROKAERT, *Le couvent des Récollets et le domaine de Boetendael à Uccle*, *Le Folklore brabançon*, 164, 1964, p. 469). Plus tard, seule la partie haute du vallon portera le toponyme de *Kluysdelle* (A. VAN LOËY, *Studie over de Nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Louvain, 1931, p. 207, n° 39).

<sup>84</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 630.

<sup>85</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 468.

<sup>86</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 55, note 15.

En 1378<sup>88</sup>, le domaine de *Boetendael*, essentiellement composé de bois, ainsi que l'ermitage qu'il contient, constitue un fief du duc de Brabant tenu par Louis Meert. Ce dernier acquiert de Jean van den Hove, par abandon de fief, la ferme *ten Hove* (*ferme Rose*). Ainsi pendant près d'un siècle, les destinées des deux domaines furent liées à la même famille de Meert, jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, puis à Jean II Hinckaert dès 1446<sup>89</sup>.

Le chevalier Philippe Hinckaert, fils du précédent, maître des bois du duché de Brabant (1458-1468), futur chambellan du duc Charles le Téméraire, fait don des lieux à la duchesse Isabelle de Portugal, troisième femme et veuve de Philippe le Bon, afin d'y installer un monastère de frères mineurs, en l'honneur de saint François et de saint Antoine de Padoue. Cette procédure fut approuvée par l'évêque de Cambrai, Jean VI de Bourgogne (1439-1479) qui résidait le plus souvent auprès de la cour ducal bourguignonne. Le 11 novembre 1467, deux frères mineurs du couvent des Cordeliers de l'Observance de Mechelen, Henri Erp et Henri de Lille, sont chargés par l'évêque de Cambrai de la direction des travaux de construction des bâtiments et de l'établissement officiel de la première communauté à *Boetendael*. Ce couvent sera toujours l'objet de la protection des princes bourguignons. En 1476, le duc Charles le Téméraire ordonne que la Cour des Comptes pourvoit aux crédits nécessaires à l'édification du couvent et à l'entretien des religieux. En 1497, le duc Philippe le Beau accorde à la communauté trois cents années<sup>90</sup> de bois de chauffage à prélever sur la forêt de Soignes<sup>91</sup>.

En 1500, la vente d'une rente à la Table des Pauvres de la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles permit aux frères de financer quelques agrandissements de leur maison<sup>92</sup>. Au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le couvent semble avoir

<sup>87</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 468, note 12.

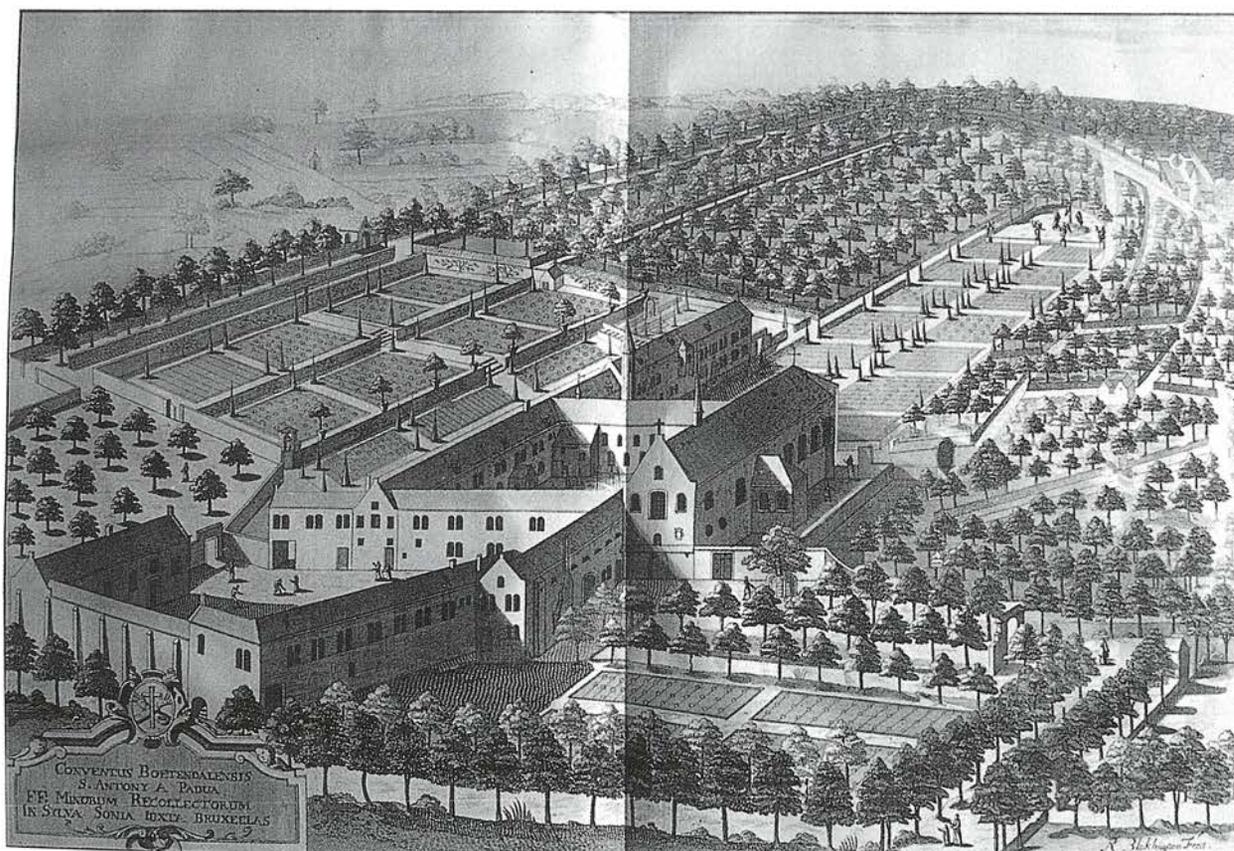
<sup>88</sup> J. P. W. A. SMIT, *Het brabantse jachtrecht voor regering van Karel den Stouten*, Amsterdam, s.d., p. 178, annexe 10.

<sup>89</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, pp. 49 et 69.

<sup>90</sup> Une année est une charge d'âne servant de mesure pour le transport du bois de chauffage (A. SMOLARMEYNART, *op. cit.*, p. 545).

<sup>91</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, pp. 469-472.

<sup>92</sup> S. PIERRON, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, Bruxelles, Hansa, [1935-1937], III, pp. 159-160.



56. Gravure de R. Blockhuysen représentant le couvent de *Boetendael* au XVII<sup>e</sup> siècle (photo M.H. WILLIOT PARMENTIER, 1993).

également été le lieu de sépulture des seigneurs de Stalle<sup>93</sup>. En 1510, une canalisation d'eau fut établie aux frais du duc, sur plus de quatre milles, pour remplacer une source ou un puits tari suite à un tremblement de terre<sup>94</sup>. Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les religieux se rangèrent parmi les Franciscains Récollets dits «de la Stricte Observance» dont les statuts furent définis par le pape Clément VII, en 1532, et répandus dans les Pays-Bas par Thierry de Munster, qui fut récollet à *Boetendael*<sup>95</sup>.

<sup>93</sup> Notamment Marguerite van Kersbeek décédée en 1489, son fils Nicolas de Mailly mort en 1510 ainsi que sa première et sa deuxième femme toutes deux décédées avant lui et enfin sa fille Josine de Mailly morte le 12 octobre 1550, date à laquelle fut gravée une pierre tombale commune, aujourd'hui disparue, mais dont on conserve une description faite au XVIII<sup>e</sup> siècle (H. CROKAERT, *op. cit.*, pp. 485-486).

<sup>94</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 634.

<sup>95</sup> Pour tout ce qui suit, voir H. CROKAERT, *op. cit.*

En 1579, les insurgés calvinistes pillent et mettent à sac le couvent. Les archives sont entièrement détruites ainsi que la bibliothèque. Les frères, chassés de leur couvent ucclois, se réfugièrent, pendant une partie des guerres de religions, auprès de leur monastère chef d'ordre, à Mechelen. Ce n'est qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle que le frère Balthasar Vincent, accompagné de quatre autres et d'un frère lai, quittèrent Mechelen pour rénover la vie monastique à *Boetendael*. La nécessaire reconstruction du couvent fut l'oeuvre des archiducs Albert et Isabelle qui dépêchèrent leur propre architecte, Ferdinand d'Andelot, pour diriger les travaux. Ceux-ci débutèrent par l'édification d'une nouvelle chapelle qui put être consacrée par l'archevêque de Malines, Mathieu Van Hove, en 1604. En 1610, grâce à l'action du père Jean Neyer qui récolta les fonds nécessaires, on construisit un nouveau bâtiment pour l'hébergement des infirmes et les visiteurs étrangers. En 1626, Didacus de Messia fait construire une imposante chapelle latérale, annexée à la chapelle principale.



57. Dessin de Paul Vitzthumb représentant une fontaine jaillissant au pied du *Groeselenberg*, face au domaine de *Boetendael* en 1802 (© Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes).

Durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, ce monastère bénéficia de l'appui du pouvoir civil notamment par l'octroi de bois de construction et de chauffage, puis par la cession complète de trois arpents de terre prélevés sur la forêt domaniale. Par ailleurs, l'archiduchesse Isabelle, veuve, se retira à *Boetendael* où elle prit finalement l'habit des Clarisses jusqu'à la fin de sa vie. En 1705, le baron Roger-Wauthier van der Noot, seigneur de Carloo et bourgmestre de Bruxelles, y fait ériger un monument funéraire à la mémoire de ses ancêtres et, plus tard, un autre, à la mémoire de son fils Philippe-François van der Noot<sup>96</sup>.

On possède plusieurs documents représentant ce couvent au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup>. On y distingue un

<sup>96</sup> Ces deux pierres tumulaires furent transportées dans la chapelle de Saint-Job à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la suppression du couvent, puis dans la nouvelle église Saint-Job construite au début du XX<sup>e</sup> siècle, où elles sont toujours visibles. Cf. J. LORTHIOIS, *Les monuments funéraires des van der Noot, à Saint-Job, Ucclesia*, 53, octobre 1974, pp. 10-14.

<sup>97</sup> Il s'agit essentiellement d'une gravure de R. Blokhuisen publiée notamment dans A. SANDERUS, *Chorographia sacra brabantiae*, III, Den Haag, 1727, p. 122 ainsi que des divers plans cités par ailleurs: B.R.A., *Cabinet des*

ensemble de bâtiments en briques, dont un cloître, une chapelle et plusieurs édifices secondaires, parmi lesquels, vraisemblablement, l'infirmier mentionnée plus haut. Il s'agit des bâtiments reconstruits au début du XVII<sup>e</sup> siècle et qui subsistèrent jusqu'à la suppression du couvent à la fin de l'Ancien Régime<sup>98</sup>. Cet ensemble est entouré d'un domaine clôturé par un mur et composé de jardins d'agrément, de jardins potagers, de vergers et, pour la moitié au moins, de bois.

Le couvent de *Boetendael* fut vendu comme bien national en 1798 à François Tiberghien, commerçant bruxellois, propriétaire à Uccle. A la mort de ce dernier, la baronne van der Duyn l'acquiert par achat. Il fut ensuite cédé en 1859 à Adrien Bruneau et passa par héritage à la famille Waterman, puis aux Bidart. Dès la première vente, une grande partie des bâtiments furent démolis et les matériaux récupérables, vendus. Les démolitions affectèrent principalement le couvent même et

*Manuscripts*, II 3260 B (XVIII<sup>e</sup> s.); A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 2017 (a. 1757), n° 839 (a. 1774), n° 2395 (a. 1777).

<sup>98</sup> E. VAN DER LINDEN, *Het einde van het Klooster Boetendael, Eigen Schoon en De Brabander*, 17, 1934, p. 269-277.



58. Le versant nord de la vallée de l'Ukkelbeek en 1774. De bas en haut, le couvent de *Boetendael*, le château *Zeecrabbe* et la ferme *De Hoeve* (*Cartes et plans manuscrits*, 839, © Archives générales du Royaume).

l'église, à l'emplacement desquels un manoir de plaisance fut érigé. Par contre, les dépendances agricoles et l'infirmerie subsistèrent jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup>. Les derniers vestiges disparurent dans les années soixante lors du démembrement et du lotissement de la propriété Brugmann qui nécessita d'importants terrassements.

### 28. Château *Zeecrabbe*<sup>100</sup>: ferme (?-XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>s.)

Cette propriété se situe sur le versant exposé au sud de la vallée de l'Ukkelbeek, à hauteur de la source de ce dernier<sup>101</sup>. Les bâtiments ne se

<sup>99</sup> A. COSYN, Le château de Boetendael à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1922, 1, pp. 4-7.

<sup>100</sup> Cadastre: 8<sup>e</sup> division, section B, 4<sup>e</sup> feuille, n° 333<sup>s</sup>.

<sup>101</sup> S. PETIT, I Géographie, *Une commune de l'agglomération bruxelloise - Uccle - Géographie, histoire du moyen âge et des temps modernes*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1958, p. 18: l'eau surgit en contrebas du château *Zeecrabbe* à 60 m d'altitude.

trouvent pas le long du ruisseau comme c'est le cas de la *ferme Rose*, mais bien à flanc de coteau, là où l'actuelle avenue Roberts-Jones s'incurve vers le nord. Le tracé de cette rue correspond vraisemblablement à la limite des terres de l'*hof ter Zeecrabbe*, il en est de même pour l'actuelle rue Edith Cavell (ancien *chemin de Carloo à Bruxelles* ou *Carlooschebaene*) et pour la rue Groeselenberg (ancienne *Hooghstraete*)<sup>102</sup>.

On ne peut situer l'origine<sup>103</sup> de ce domaine avant qu'il n'apparaisse dans les textes au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit alors d'une ferme censitaire du domaine ducal de Brabant<sup>104</sup>. A la fin de ce siècle, Marguerite T Serarnts alors propriétaire de ferme, vendit celle-ci à Lucie van der Velde, fille d'Arnold et veuve d'Ywain van Cothem<sup>105</sup>. Ce bien relève également, au XV<sup>e</sup> siècle, de la seigneurie féodale de Duyst<sup>106</sup> qui est aux mains de la famille de Hertoghe depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Les propriétaires de cette ferme paient donc un cens annuel au détenteur de la seigneurie de Duyst qui fut achetée par Gilles van der Noot, seigneur de Carloo, en 1641<sup>107</sup>. Ainsi l'abornement de la seigneurie de Carloo réalisé vers 1650 englobe ce domaine qui porte alors le nom de *Candelaershuys*<sup>108</sup>. Pour le reste on ne sait quasiment rien au sujet des propriétaires et exploitants de cette ferme<sup>109</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle,

<sup>102</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 839.

<sup>103</sup> De nombreux auteurs ont disserté sur le toponyme et lui ont attribué une origine germanique remontant à l'antiquité tardive. Un toponyme apparenté se retrouve de l'autre côté de la vallée, un peu plus en aval, au chemin du *Crabbegat*. Cf. *supra* chap IV, 22.

<sup>104</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 145.

<sup>105</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. DE PINCHART, *Quelques jalons de l'histoire d'Uccle*, Uccle, 1969, p. 80, d'après B.R.A., *Cabinets des manuscrits*, II 6543-497-498.

<sup>106</sup> On conserve un censier de cette seigneurie rédigé en 1483, en renouvellement d'un premier dénombrement datant de 1447. Cf. A.G.R., *Greffes scabinaux*, n° 9539, f° 11.

<sup>107</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 143.

<sup>108</sup> B.R.A., *Cabinets des Manuscrits*, II 3260 B: carte anonyme réalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après l'abornement de la seigneurie de Carloo de 1650 (reproduction en couleur (détail) dans S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 88, fig. 24).

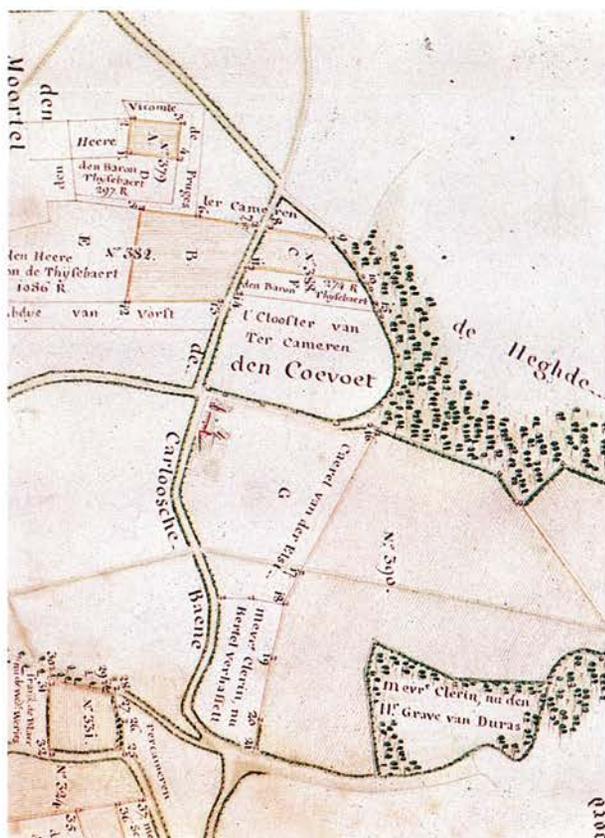
<sup>109</sup> *Candelaers* (cf. note précédente) pourrait être un patronyme à identifier avec un propriétaire ou un exploitant du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle.

propriété des Iturieta, la ferme se compose d'au moins trois bâtiments organisés autour d'une cour centrale quadrangulaire dont un corps de logis couronné d'un clocheton<sup>110</sup>. Devenu propriété du baron de Thysebaert, au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>111</sup>, le site est actuellement occupé par l'ambassade de la Communauté des Etats Indépendants.

## 29. De Hoeve<sup>112</sup>: ferme (?-XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Il s'agit de la ferme que l'abbaye de Saint-Jacques-sur-Coudenberg de Bruxelles possède à Uccle. Elle est le centre d'exploitation de diverses terres défrichées sur la forêt de Soignes formant la grande clairière du *Langeveld* ou *Longchamp*. Ces terres s'étendent depuis le hameau de *Longchamp*, sur la chaussée de Bruxelles à Namur (chaussée de Waterloo), jusqu'aux bâtiments d'exploitation de cette ferme situés sur le chemin de Bruxelles à Carloo (rue Edith Cavell) au croisement de ce dernier avec le *Boschveldweg*.

L'origine de cette ferme est mal connue. On imagine cependant facilement que les ducs de Brabant aient doté l'abbaye de Coudenberg, qui est une fondation ducale, de terrains sis dans la forêt de Soignes qui leur appartient. L'état actuel des recherches publiées sur les archives de l'abbaye de Coudenberg ne permet pas de les situer dans le temps. Les premières mentions de biens de cette abbaye à Uccle se situent au XV<sup>e</sup> siècle<sup>113</sup>. A cette même époque, on trouve mention d'un bois appelé *de hoeve*<sup>114</sup> qui serait peut-être l'indice d'une ferme installée au beau milieu de la *Heegde* comme doit l'avoir été la ferme *De Hoeve* qui nous occupe ici<sup>115</sup>.



59. La ferme *De Hoeve*, au lieu-dit *den Coevoet* et l'amorce de la clairière du *Longchamp*, au sein de la *Heegde*, en 1774 (*Cartes et plans manuscrits*, 839, © Archives générales du Royaume).

Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle cette ferme avec une petite partie des terres, est devenue la propriété de la famille van der Elst. Les bâtiments situés exactement dans l'angle entre l'actuelle rue Edith Cavell et le *Bosveldweg*, du côté sud, se présentent dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sous la forme de trois constructions oblongues s'organisant autour d'une cour centrale rectangulaire ouverte vers les terres à l'est. Un jardin est directement attenant au sud. Le bâtiment situé à front de la rue Edith Cavell semble être le corps de logis<sup>116</sup>. Cette ferme fut vendue, en 1782, aux Van Cutsem qui exploitaient déjà l'*hof ten Hove* pour le vicomte de Fruges. Transformée en résidence de plaisance au XIX<sup>e</sup> siècle, elle subsista au numéro 162 de la rue Edith Cavell, jusque 1940<sup>117</sup>.

<sup>116</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 839.

<sup>117</sup> Un cadet de la famille propriétaire de la ferme *De Hoeve* s'installa en 1835 dans la même rue, à l'enseigne «*Au chasseur*» qui devint par la suite le cabaret du «*Hoef*». Cf. S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 147.

<sup>110</sup> Cf. document cité à la note précédente ainsi que A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 839.

<sup>111</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 634.

<sup>112</sup> Cadastre: 2<sup>e</sup> division, section C, 5<sup>e</sup> feuille, n<sup>os</sup> 180<sup>b3</sup>, 180<sup>e2</sup>, 180<sup>l2</sup>, 180<sup>m</sup>, 180<sup>m2</sup> et 180<sup>p</sup>.

<sup>113</sup> D. VAN DER VEEGHDE, *Inventaire des archives de Saint-Jacques-sur-Coudenberg - 1<sup>ère</sup> partie: Inventaire analytique des chartes (1190-1756)*, Bruxelles, 1962 (*Inventaire analytique des archives ecclésiastiques du Brabant, 1<sup>ère</sup> série, tome II*), p. 161, n° 703, (a. 1423), p. 230, n° 1012, (a. 1451), p. 257, n° 1131, (a. 1463), p. 258, n° 1139, (a. 1464), p. 286, n° 1261, (a. 1479).

<sup>114</sup> A.G.R., *Greffes scabinaux*, n°9539, 1447 et 1500: *een bosch gehetende hoeve*.

<sup>115</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 59.

30. Longchamp - Langeveld: hameau (XIV<sup>e</sup>?-XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

Ce hameau était situé sur l'actuelle chaussée de Waterloo, au débouché de la rue Langeveld, là où le territoire communal s'enfoncé légèrement dans le bois de La Cambre. Le toponyme désigne au départ une bande de terrain de la forêt de Soignes plus favorable aux cultures, qui fut défrichée sur près d'un kilomètre de long, entre la *Heegde* et la vallée de l'Ukkelbeek, depuis les environs du *Zee crabbe*, jusqu'au-delà de la chaussée.

La création de ce «long champ»<sup>118</sup> semble avoir été le fait de l'abbaye de Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles, peut-être au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cette abbaye y possèdera plus tard une ferme, centre d'exploitation de cette bande de terre, située à l'extrémité occidentale de celle-ci, la ferme *De Hoeve*<sup>119</sup>. Il faut en tout cas

<sup>118</sup> La francisation du toponyme *Langeveld* en *Longchamp* se fit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de la création, par le baron Brugmann, d'une large avenue qui longeait ce «Langeveld» sur son côté septentrional et à laquelle on donna le nom d'avenue du Longchamp, devenue en 1945, avenue Winston Churchill.

<sup>119</sup> Cf. *supra*, chapitre IV, 29.

attendre la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour rencontrer la première mention du *Langeveld*. Rien ne permet cependant de supposer l'existence du hameau oriental dès cette époque. Les liens d'origine entre ce hameau et la future chaussée de Waterloo, qui apparaît pour la première fois avec certitude en 1399<sup>120</sup> sous le nom de *Waelsche weg*<sup>121</sup>, ne sont pas clairement établis.

On peut même émettre l'hypothèse que l'installation du hameau, et peut-être aussi l'extension la plus orientale de la mise en culture, fut postérieure et consécutive au développement de cette voie de communication. Celle-ci fut pavée, à cette hauteur, dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>122</sup>. Ces travaux qui concernaient le tronçon entre *Vleurgat* et le *Vivier d'Oie* furent impor-

<sup>120</sup> A.G.R., *Chambre des comptes*, n° 44828, f° LXVIII. Le chemin atteint dès cette époque le hameau du *Vivier d'Oie*.

<sup>121</sup> C'est-à-dire, le chemin wallon, indiquant qu'il se dirige vers la limite des parlers thiois et wallons. Plus tard on lui donnera aussi le nom de chaussée de Genappe, de Namur, de Charleroi, et finalement de Waterloo.

<sup>122</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 183; A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 657.



60. Estaminet (fin XVII<sup>e</sup> siècle) A la ferme du Langeveld, vers 1900 (photo Comité d'Etudes du Vieux Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).



61. Estaminet (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle?) *A la Couronne*, sis au hameau du *Vert Chasseur*, vers 1900 (photo Comité d'Etudes du Vieux Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).

tants, entraînant une rectification du tracé et une mise à niveau ainsi que, sans doute, de nouvelles constructions à *Longchamp*. Dans la seconde moitié du siècle suivant, Jacques du Moulin qui s'était vu adjuger le pavage de la chaussée depuis le *Vivier d'Oie* jusqu'aux abords de Waterloo, en 1662, obtint d'établir sa propre maison à *Longchamp*. Il s'agit du bâtiment de quatre travées et de trois niveaux, portant le millésime 1699 qu'il faudrait lire 1666<sup>123</sup>, actuellement un restaurant, mais qui était encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, un estaminet-épicerie à l'enseigne de «*la ferme du Langeveld*». D'autres constructions s'ajoutèrent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; en 1723 on y comptait onze maisons<sup>124</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une cinquantaine<sup>125</sup>.

<sup>123</sup> P. FOURCROY, *op. cit.*, p. 122: chaussée de Waterloo n° 889, les deux derniers ancrages auraient été retournés par erreur lors d'une restauration au XIX<sup>e</sup> siècle ou avant.

<sup>124</sup> P. FOURCROY, *op. cit.*, p. 123.

<sup>125</sup> Ph. VANDERMAELEN, *Atlas cadastral du royaume de Belgique - Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec les mutations jusqu'en 1837*, 2<sup>e</sup> feuille, section C, n°s 58 à 156.

### 31. *Vert Chasseur - Groene Jager*: hameau (?-XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

L'origine de ce hameau est directement lié à sa situation privilégiée au carrefour de deux axes de circulation médiévaux, l'un, ouest-est, le *Dieweg* et l'autre, nord-sud, la chaussée des Wallons. Le premier de ces chemins est cité dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et l'autre dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant il faut attendre le XV<sup>e</sup> siècle pour trouver mention d'une petite clairière dans la forêt de Soignes que l'on nomme *De Hut*<sup>126</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on la qualifie de *Yerste Hutte* ou de *Groote Hut* pour la distinguer de la *Kautershutte*, actuelle *Petite Espinette*<sup>127</sup>. C'est à proximité de ce hameau qu'il fut décidé, en 1639, de déposer des cadavres de chevaux pour attirer les loups qui rodaient alors en forêt et pour pouvoir ainsi plus facilement les exterminer<sup>128</sup>. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle

<sup>126</sup> A.G.R., *Greffes scabinaux*, n° 9539, f° 27. Le mot «hut» signifie cabane, maisonnette, hutte et donc ici un endroit habité dans la forêt.

<sup>127</sup> S. PIERRON, *op. cit.*, I, p. 306.

<sup>128</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 659.

cle, on trouvait à *De Hut*, une auberge à l'enseigne bilingue «*Den Groene Jaeger - Le Verd Chasseur*», située à hauteur de l'actuel n° 1103 de la chaussée de Waterloo<sup>129</sup>, et qui laissa son nom au hameau tout entier dès la fin du siècle<sup>130</sup>.

---

### 32. **Stalle**: hameau (?-XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

---

Ce hameau situé sur le territoire de la paroisse d'Uccle, fut le siège d'une seigneurie importante du duché de Brabant depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard. Le noyau originel de ce hameau semble être la vallée de l'Ukkelbeek, et particulièrement le confluent avec le Geleytsbeek. Par la suite, au XIV<sup>e</sup> siècle, le village s'étendit en amont, vers Uccle, jusqu'aux parties basses de la seigneurie d'*Overhem* qui furent finalement annexées au début du XV<sup>e</sup> siècle. On parle dès cette époque de seigneurie de Stalle et d'*Overhem*<sup>131</sup>. Suite à ce phénomène et à la construction de la chapelle à la même époque, le centre du village se déplaça vers cette zone, ainsi que le toponyme de Stalle, d'autant plus qu'au XVII<sup>e</sup> siècle les seigneurs du lieu y construisirent leur nouveau château. Quant au centre le plus ancien, avec notamment les deux moulins sur le Geleytsbeek,

il prit le nom de *Neerstalle*. La création, au XIX<sup>e</sup> siècle, de la gare de Uccle-Stalle sur le chemin de fer de Bruxelles à Charleroi, provoqua un large étalement du toponyme à la plus grande partie de la zone située à l'ouest de la chaussée d'Alsemberg et au nord du *Neckersgat*. Ce territoire correspond également à la zone de répartition des biens fonciers des seigneurs de Stalle ainsi qu'au ressort de la seigneurie haut-justicière du même nom qui fut créée au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup>.

---

### 33. **N.-D. de Bon Secours**<sup>133</sup>: chapelle (?-XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

---

Il s'agit de la «chapelle de Stalle» qui se dresse entre le cours de l'Ukkelbeek et l'actuelle rue de Stalle, après que cette dernière ainsi que les rails des tramways l'aient entourée pendant de longues années. Elle constitue le centre de la seigneurie de Stalle depuis les XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

La date de fondation de cette chapelle est imprécise. Il faut sans doute la situer un peu avant 1369, lorsque Florent de Stalle et son frère Daniel y fondent une chapellenie et la dote de plusieurs bonniers de terres. La collation de cette chapellenie était partagée entre le seigneur de Stalle et l'abbesse de Forest<sup>134</sup>. Il s'agit d'une fondation seigneur-

<sup>129</sup> J. d'OSTA, *op. cit.*, pp. 250-251.

<sup>130</sup> *Carte topographique de la forêt de Soigne et de ses environs levée sous la direction de M<sup>r</sup>. le Comte de Ferraris, 1770*; Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> feuille, section C.

<sup>131</sup> Cf. *infra*, chapitre IV, 38.

<sup>132</sup> Cf. *supra*, chapitre III, 2.4.

<sup>133</sup> Cadastre: 6<sup>e</sup> division, section A, 1<sup>ère</sup> feuille, n<sup>os</sup> 102<sup>c</sup>, 104<sup>b</sup> et 104<sup>c</sup>.

<sup>134</sup> H. CROKAERT, La chapelle de Notre-Dame du Bon Secours à Uccle-Stalle, *Le Folklore brabançon*, 150, 1961, p. 181



62. Vue des travaux d'aménagement des rails de tramway autour de la chapelle de Stalle au début du XX<sup>e</sup> siècle (photo, © A.C.L. Bruxelles).



63. Vue de la façade et des abords de la chapelle de Stalle après restauration (photo Y. CABUY, 1992).

riale mais il est plus difficile d'en faire une chapelle véritablement castrale dans la mesure où on ne connaît pas précisément l'emplacement de la résidence des seigneurs de Stalle à cette époque<sup>135</sup>. L'édifice du XIV<sup>e</sup> siècle nous est inconnu par les textes et aucune fouille ou sondage n'a été effectué jusqu'ici. Cependant le bâtiment qui est parvenu jusqu'à nous et qui s'élevait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>136</sup> semble bien remonter à la fin du XV<sup>e</sup> siècle tout en reprenant sans doute un plan et peut-être des éléments d'un édifice plus ancien, notamment les colonnes<sup>137</sup>. Il s'agit d'une chapelle sur plan basilical à trois nefs de trois travées. La nef centrale est terminée par le sanctuaire proprement dit, composé d'une sorte de quatrième travée droite et d'un chœur à pans coupés. Les nefs latérales sont particulièrement basses. La façade ouest se présente sous la forme d'un

pignon percé dans l'axe du chœur, d'une porte à double battant au rez-de-chaussée, d'une large baie gothique au premier étage et d'un *oculus* au niveau des combles. On observe également une petite porte dans la façade nord, au niveau de la deuxième travée. Le chœur présente deux baies gothiques dans sa partie droite et une dans le pan axial. En outre, la nef principale est éclairée, par deux séries de trois *oculi* s'ouvrant au-dessus des combles des collatéraux, eux-mêmes percés, dans leur partie supérieure, de quatre *oculi* chacun.

La chapelle a fait l'objet de travaux de rénovation à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment par la suppression de la fenêtre principale du chœur, par l'installation, en 1693, d'un plafond plat en stuc couvrant la nef centrale et le chœur d'un seul tenant<sup>138</sup>, ainsi que par la pose, en 1697, d'un nouveau dallage dans le chœur<sup>139</sup>. C'est à cette époque qu'il faut également rattacher le mobilier

<sup>135</sup> La résidence des seigneurs de Stalle se situe même plus vraisemblablement à *Neerstalle* plutôt qu'aux environs de la chapelle (cf. *infra*: chapitre IV, 34).

<sup>136</sup> Gravure de Jean-Baptiste Collaert (B.R.A., *Cabinet des Estampes*, S II 25034).

<sup>137</sup> La chapelle Notre-Dame de Bon-Secours à Uccle (Stalle), *La mémoire des pierres en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, Crédit Communal, [1987], pp. 103-104.

<sup>138</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 183. Ce plafond, dans le goût du temps, remplaça sans doute une voûte en bois telle que celles qui couvrent encore les bas-côtés.

<sup>139</sup> *Ibidem*, p. 184.

baroque qui subsiste encore<sup>140</sup>. Quelques années plus tard, en 1711<sup>141</sup>, on reconstruisit la maison du sacristain<sup>142</sup> qui est toujours accolée à l'angle sud-ouest de la chapelle, sur un terrain dépendant de celle-ci<sup>143</sup>. Une campagne de restauration et de consolidation récente, menée conjointement avec le réaménagement de la rue de Stalle, a permis de mettre en valeur et de protéger l'ensemble du site<sup>144</sup>.

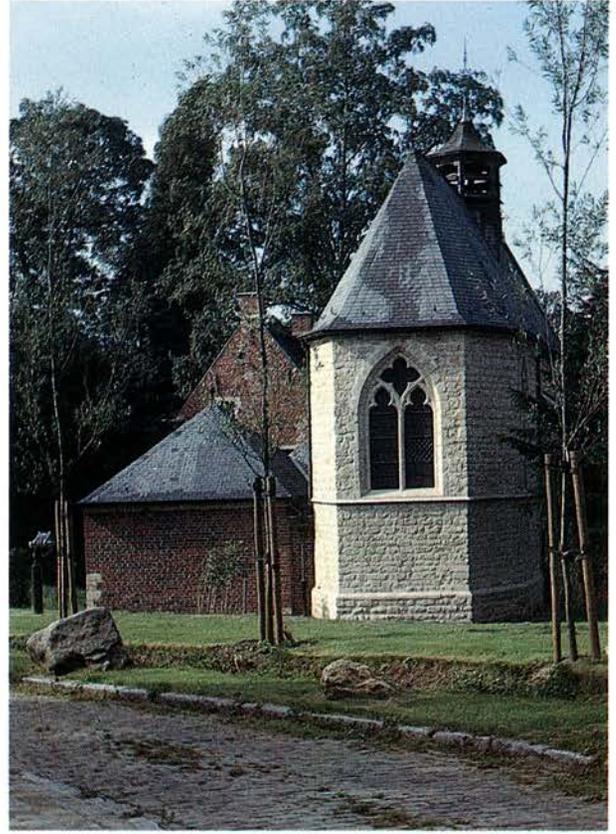
<sup>140</sup> *Ibidem*, p. 186. Il s'agit d'un autel armorié, d'un banc de communion, et de quelques souvenirs funéraires.

<sup>141</sup> Date connue par le millésime que porte la clef d'arc de la porte d'entrée et par le contrat d'adjudication des travaux. Cf. J. LORTHIOIS, La «maison du sacristain» de Stalle, *Ucclesia*, 112, septembre 1986, p. 2.

<sup>142</sup> Cette habitation fut peut-être celle du chapelain à l'époque où celui-ci était encore nommé directement par les seigneurs de Stalle et l'abbaye de Forest. Cependant au XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapellenie de Stalle est desservie par un vicaire de l'église paroissiale d'Uccle, dépendant aussi de l'abbaye de Forest.

<sup>143</sup> Cette construction est déjà identifiable sur la gravure de Jean-Baptiste Collaert au XVI<sup>e</sup> siècle (cf. *supra*).

<sup>144</sup> Chr. SPAPENS, Prochaine consolidation de la chapelle de Stalle à Uccle, *Brabant tourisme*, 1989, 4, pp. 24-25. Le monument fut classé par Arrêté Royal le 8 mars 1938 sous la dénomination de «chapelle Notre-Dame des Affligés».



64. Vue du chevet de la chapelle de Stalle après restauration (photo Y. CABUY, 1992).



65. Vue de la façade arrière de la maison du sacristain attenante à la chapelle de Stalle (photo Y. CABUY, 1992).



66. Gravure de Jean-Baptiste Collaert représentant le hameau de *Neerstalle* au XVI<sup>e</sup> siècle (© Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes).

### 34. Kersbeek: centre seigneurial (?-XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>s.)

Au XV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Stalle, à savoir la famille de Kersbeek, occupaient une ferme-château dite *hof van Kersbeek* et située entre les biens de l'abbaye de Forest et le chemin de *Calevoet* à Bruxelles par Forest, à savoir l'actuelle rue Gatti de Gamond<sup>145</sup>. Cette famille ne semble pas originaire d'Uccle. Elle acquit d'abord la seigneurie d'*Overhem* à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, puis celle de Stalle par mariage avec Marie de Stalle, dernière du nom de cette lignée que l'on connaît depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

On peut émettre l'hypothèse que les Kersbeek réutilisèrent la résidence des premiers seigneurs de Stalle. Dans ce cas, on peut tenter de faire remonter l'ancienneté du site jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle sont cités les premiers membres de cette famille comme vassaux du duc de Brabant<sup>146</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle on apprend que la seigneurie comporte deux moulins sur le

Geleytsbeek<sup>147</sup>. Enfin au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les premiers registres de fiefs brabançons conservés, indiquent explicitement une demeure seigneuriale accompagnée de terres, de prés et d'un moulin mais ne permettent pas de la localiser<sup>148</sup>.

L'*hof van Kersbeek* subsista sous ce nom jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>149</sup>. La gravure de Jean-Baptiste Collaert de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, portant la légende «*Stal*», c'est-à-dire le centre ancien de la seigneurie, actuellement *Neerstalle*, représente à la fois la vallée avec un moulin, et d'autre part les collines boisées et un ensemble de ferme-château

<sup>147</sup> Cf. *infra*, chapitre IV, 35-36 (*Creetmolen* et *Tervenmolen*).

<sup>148</sup> L. GALESLOOT, *op. cit.*, p. 49.

<sup>149</sup> Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'avocat Jacques Bouton qui avait acheté la seigneurie en 1651, entreprend la construction d'un nouveau château sur le versant nord de la vallée de l'*Ukkelbeek*, face à la chapelle de Stalle. Ce château, dont on possède plusieurs représentations, fut détruit définitivement en 1855 pour faire place au château moderne construit par Victor Allard. Ce dernier bâtiment fut détruit en 1960 pour l'établissement du lotissement «le coteau du soleil» (cf. H. de Pinchart, *Court historique du hameau de Stalle* sous Uccle, *Le Folklore brabançon*, 221, 1979, p. 96).

<sup>145</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, pp. 65-66.

<sup>146</sup> Première mention à titre d'exemple: de MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem, Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1894, p. 165, n° 107 (Henri de Stalle témoin d'un acte de 1159).

avec tour quadrangulaire qui doit être celui des seigneurs de Stalle<sup>150</sup>. En 1642, ceux-ci s'en séparèrent. Quelques années plus tard cette propriété était à l'abandon et vers 1700, on en voyait plus que quelques vestiges dans le *bois de Kersbeek*<sup>151</sup>. Les terres dépendant directement de ce domaine furent peut-être exploitées par la suite au sein de la cense dite de *Roetaert*, située entre le *bois de Kersbeek* et l'*Ukkelbeek*, dépendant de la cour féodale de Brabant<sup>152</sup>. Quant au *bois de Kersbeek* que l'on peut vraisemblablement identifier aux bois détenus en fief par les seigneurs de Stalle des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, il fut également

détaché de la seigneurie de Stalle au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et vendus à l'abbaye de Forest<sup>153</sup>.

### 35. Creetmolen: moulin (?-XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Ce moulin était situé à *Neerstalle*, sur la rive gauche du Gelelytsbeek, en aval du moulin de *Neckersgat*, un peu après le carrefour des actuelles rues de l'Etoile, Keyenbempt et du Myosotis, entre la rue Keyenbempt et le Gelelytsbeek, là où subsistait encore une vanne au début de ce siècle<sup>154</sup>.

Dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Stalle, alors Robert de Anglia, possède deux moulins à Stalle sur le Gelelytsbeek. Le *Creetmolen* doit être le moulin supérieur. Ces deux mêmes moulins sont également cités en 1339 lors d'un accord passé entre Florent de Stalle, seigneur du lieu et l'abbaye de Forest, concernant l'écoulement

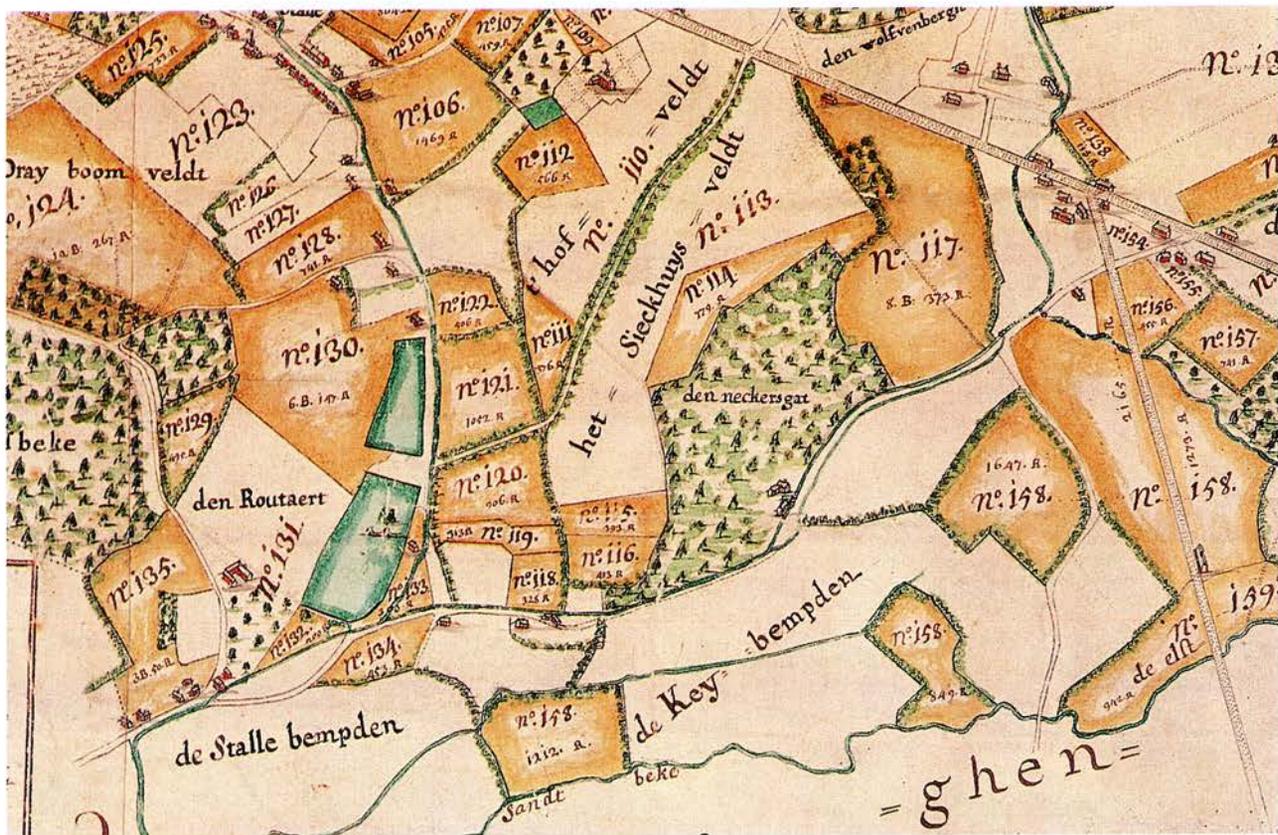
<sup>150</sup> H. CROKAERT, *Uccle, hier et aujourd'hui - Les quartiers de Stalle et du Vossegat, Brabant*, 1968, 2, pp. 30-31.

<sup>151</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 644.

<sup>152</sup> Ce domaine n'est pas cité avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (H. de PINCHART, *op. cit.*, pp. 89-90; Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, p. 73) et on n'en connaît pas l'origine, cependant il occupe la plus grande partie des terres où l'on situe aux siècles précédents, l'*hof van Kersbeek* des seigneurs de Stalle (A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 2394 [a. 1741]).

<sup>153</sup> A. WAUTERS, *loc. cit.*

<sup>154</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> feuille, section G, n° 238-239; *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail, feuille 5.



67. La vallée de l'Ukkelbeek en aval du village d'Uccle, en 1757, depuis Stalle jusque *Neerstalle* et le confluent avec le Gelelytsbeek. On y distingue l'ancien domaine de *Kersbeek-den Roetaert*, le domaine du *Neckersgat* ainsi que les *Tervenmolen*, *Creetmolen* et *Neckersgatmolen* (*Cartes et plans manuscrits*, 2017, © Archives générales du Royaume).

des eaux libres du Geleytsbeek<sup>155</sup>. Cependant l'identification précise des différentes mentions de ces deux moulins de Stalle posent encore beaucoup de problèmes et mériteraient une étude approfondie.

Sa destination originelle devait être la mouture des céréales, par la suite sa fonction a peut-être été modifiée ou diversifiée mais nous n'en avons pas trace. L'appellation «creeetmolen» lui est attribuée pour la première fois en 1563 lorsqu'il est par ailleurs qualifié de «slijpmolen»<sup>156</sup>. Il semble avoir toujours fait partie intégrante de la seigneurie de Stalle jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1652, Agnès de Davre, Dame de Stalle, vend le moulin à Adrien de Reys, qui avait épousé Marie de Risoit<sup>157</sup>. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle on sait avec certitude qu'il servait à moudre le grain<sup>158</sup>. Séparé du reste de la seigneurie de Stalle, ce moulin connu de très nombreux propriétaires jusque dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>159</sup>, puis il fut abandonné et détruit.

---

**36. Merlo - Tervenmolen**<sup>160</sup>: moulin (?-XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

---

Ce moulin était situé à *Neerstalle*, plus précisément sur la rive droite du Geleytsbeek, peu après le confluent avec l'Ukkelbeek, actuellement à l'est de la chaussée de Neerstalle et après le

carrefour de la rue du Merlo, vers la limite communale avec Forest<sup>161</sup>.

Dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Stalle, alors Robert de Anglia, possède deux moulins à Stalle sur le Geleytsbeek. Le *Tervenmolen* doit être le moulin inférieur dont les revenus furent cédés à l'abbaye de Forest<sup>162</sup>. Ces deux mêmes moulins sont également cités en 1339 lors d'un accord passé entre Florent de Stalle, seigneur du lieu et l'abbaye de Forest, concernant l'écoulement des eaux libres du Geleytsbeek<sup>163</sup>. Cependant l'identification précise des différentes mentions de ces deux moulins de Stalle pose encore beaucoup de problèmes et mériterait une étude approfondie.

Il s'agissait vraisemblablement du moulin banal qui était donc dévolu à la mouture des céréales et peut-être, par la suite, plus particulièrement au froment comme son nom l'indique<sup>164</sup>. On en possède vraisemblablement une représentation sur la gravure de Jean-Baptiste Collaert intitulée «*Stal*» c'est-à-dire actuellement *Neerstalle*<sup>165</sup>. Tout comme le *Creeetmolen*, le *Tervenmolen* fut détaché de la seigneurie de Stalle au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle lorsque Agnès de Davre, Dame de Stalle, le vendit à François-Melchior van den Cruyce<sup>166</sup>. A partir de ce moment, le moulin passera aux mains de différentes familles, que ce soit par héritage ou par achat<sup>167</sup>. Enfin, il fut incorporé aux installations de la brasserie du *Merlo* à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces dernières furent détruites dans les années septante pour permettre la construction des immeubles de la Société Ucquoise du Logement<sup>168</sup>.

<sup>161</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 1<sup>ère</sup> feuille, section G, n° 92; *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail feuille 5, parcelle cadastrale: section G, n° 92<sup>b</sup>.

<sup>162</sup> A.G.R., *Archives ecclésiastiques*, n° 5570 (a. 1247); confirmation: *ibidem*, n° 5587 (a. 1365).

<sup>163</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, pp. 622-623.

<sup>164</sup> En moyen-néerlandais, «*terven*» ou «*terwe*» désigne le «*frumentum*» latin, en néerlandais actuel: «*tarwe*».

<sup>165</sup> H. CROKAERT, Uccle, hier et aujourd'hui - Les quartiers de Stalle et du Vossegat, *Brabant*, 1968, 2, pp.30-31.

<sup>166</sup> A.G.R., *Cour féodale de Brabant*, reg. 151, f° 14.

<sup>167</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, pp. 82-83.

<sup>168</sup> J.-M. PIERRARD, A propos du Tervenmolen, *Ucclesia*, 167, septembre 1985, p. 8.

<sup>155</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, pp. 622-623.

<sup>156</sup> L'étymologie doit être recherchée vers le moyen-néerlandais «*kreet*» qui signifie «*crissement perçant et aigu*» (cf. H. CROKAERT, Les moulins d'Uccle, *Le Folklore brabançon*, 155, 1962, p. 312). Il s'agirait donc d'une allusion au bruit caractéristique que produisait ce moulin dont l'une des fonctions, au XVI<sup>e</sup> siècle, était l'aiguisage (*slijpmolen*) des outils et instruments métalliques à tranchant (cf. J.-M. PIERRARD, A propos des anciens moulins ucquois, *Ucclesia*, 95, mars 1983, p. 14). On peut aussi considérer qu'il s'agit d'une seule et même allusion au bruit grinçant de la roue (cf. Id., A propos du Creeetmolen, *Ucclesia*, 113, novembre 1986, p. 2).

<sup>157</sup> J.-M. PIERRARD, A propos du Creeetmolen, *Ucclesia*, 113, novembre 1986, p. 6.

<sup>158</sup> J. LORTHIOIS, Le moulin de Kinsendaël, à Uccle, *Ucclesia*, 96, mai 1983, p. 6.

<sup>159</sup> On lui donna également le nom de *Liefkenshoekmolen* que perpétue encore l'enseigne d'un café de la rue de l'Etoile toute proche (*ibidem*, p. 2).

<sup>160</sup> Cadastre: 6<sup>e</sup> division, section G, 1<sup>ère</sup> feuille, n° 22<sup>l2</sup>.

37. **Clipmolen**<sup>169</sup>: moulin (?-XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Ce moulin dont l'étang subsiste toujours était situé sur la rive gauche de l'Ukkelbeek, directement en amont de l'actuelle rue Ritteweger, le long de la rue de Stalle<sup>170</sup>. Il appartenait, au XIV<sup>e</sup> siècle, peut-être au titre de moulin banal, à la seigneurie d'*Overhem*, fief du duché de Brabant, dont il constituait la partie la plus basse<sup>171</sup>. Il est cité pour la première fois sous l'appellation «clipmolen»<sup>172</sup> en 1434<sup>173</sup> et semble avoir toujours été un moulin à grain<sup>174</sup>. Suite à l'union

<sup>169</sup> Cadastre: 6<sup>e</sup> division, section A, 1<sup>ère</sup> feuille, n<sup>os</sup> 112<sup>m</sup> et 112<sup>p</sup>.

<sup>170</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 1<sup>ère</sup> feuille, section A, n<sup>o</sup> 112<sup>a</sup>; *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail, feuille 7.

<sup>171</sup> L. GALESLOOT, *op. cit.*, p. 264, note 4.

<sup>172</sup> «Clip» serait une variante du mot «kleppe» qui désigne une pièce de bois qui empêche la roue de tourner en sens inverse du courant, phénomène qui pouvait se produire lors d'inondations ou de tempêtes (cf. J.-M. PIERRARD, *Le clipmolen ou moulin blanc*, *Ucclesia*, 98, novembre 1983, p. 2).

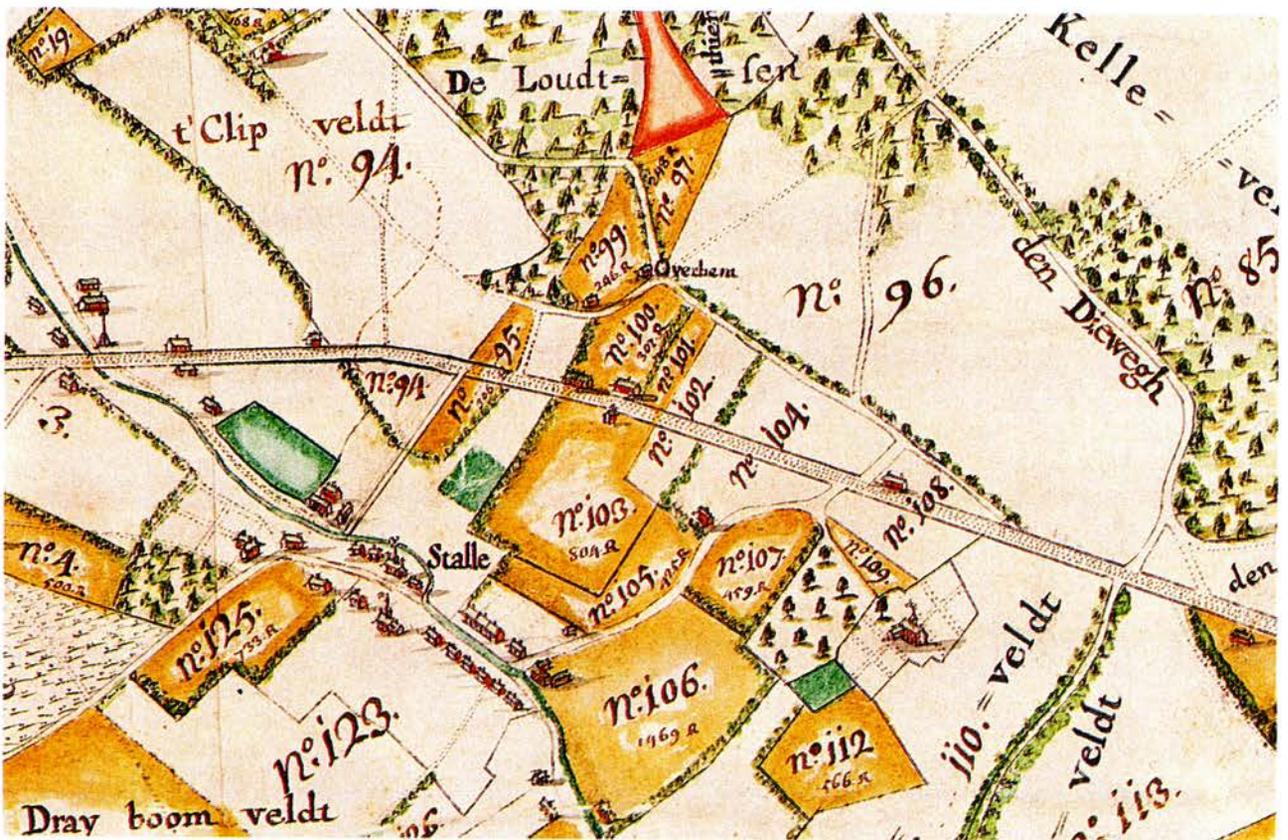
personnelle des seigneuries de Stalle et d'*Overhem* réalisée par Walter de Kersbeek au début du XV<sup>e</sup> siècle, ce moulin échut finalement aux seigneurs de Stalle comme démembrement de la seigneurie d'*Overhem*. A l'instar des autres moulins de la seigneurie de Stalle, il quitta le patrimoine de cette seigneurie au XVII<sup>e</sup> siècle. De très nombreux propriétaires et exploitants se succédèrent durant les siècles qui suivirent<sup>175</sup>. Aucun renseignement concernant la situation matérielle de ce moulin n'est parvenu jusqu'à nous. Tout au plus, peut-on indiquer que les bâtiments qui furent démolis vers 1910, présentaient un plan en U tout à fait comparable aux représentations du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>176</sup>. Lors de cette démolition, le mur nord du bâtiment, construit en briques, où se trouvait la machinerie, fut maintenu et englobé au mur de clôture de la propriété actuelle, à l'angle de la rue

<sup>173</sup> A. VAN LOËY, *op. cit.* p. 303.

<sup>174</sup> J.-M. PIERRARD, *op. cit.*, p. 3.

<sup>175</sup> J.-M. PIERRARD, *op. cit.*, pp. 2-3.

<sup>176</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n<sup>os</sup> 2394 (a. 1741) et 216 (a. 1775).



68. 1:n 1757, le hameau de Stalle avec le *Clipmolen* et son étang, le domaine d'*Overhem* et, plus à droite, l'*hof ten Hane* (*Cartes et plans manuscrits*, 2017, © Archives générales du Royaume).

Ritteweger et de la rue de Stalle. Une pierre millésimée 1629 fut également récupérée et pourrait coïncider avec des travaux de rénovation réalisés par les acquéreurs du moulin des seigneurs de Stalle, au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>177</sup>. L'étang du moulin, dit aussi *clipvijver* qui est mentionné avec le moulin depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, fait toujours partie de l'actuelle propriété.

---

38. **Overhem:** centre seigneurial (?-XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)

---

La seigneurie d'*Overhem* est une des plus anciennes seigneuries féodales de Brabant située dans la paroisse d'Uccle. Elle semble avoir occupé le versant sud de la vallée de l'Ukkelbeek, depuis le cours d'eau même jusqu'aux hauteurs boisées de l'actuelle rue H. Van Zuylen. La résidence seigneuriale se situait presque sur la crête, directement à l'est de l'actuelle chaussée d'Alseberg, et, en même temps à l'ouest du chemin de *Calevoet* à Saint-Gilles, les actuelles rues du Château d'Eau et de la Fauvette.

Les seigneurs d'*Overhem* sont connus par les textes depuis la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>178</sup>. Outre leurs possessions patrimoniales ucloises que l'on vient de décrire, ils détenaient également une dîme à Sint-Pieters-Leeuw, et des biens dans la vallée du Geleytsbeek<sup>179</sup>. La seigneurie avec manoir, moulin, eaux, bois, prés et terres nous est décrite pour la première fois dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque Marguerite Pipenpoy, veuve de Simon van Ophem, seigneur d'*Overhem*, la cède à Jean Wineghem<sup>180</sup>. En 1393, Walter de Kersbeek en devient propriétaire. Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la famille de Kersbeek, détentrice également de la seigneurie foncière de Stalle, aux prises avec quelques difficultés financières, finit par vendre une partie de la seigneurie d'*Overhem* à la famille Hinckaert. Il s'agit en fait de la plus grande partie de cette seigneurie à l'exception de la partie basse qui est annexée à la seigneurie de Stalle<sup>181</sup>.

Le siège de la seigneurie d'*Overhem*, comprenant semble-t-il une ferme-château, ainsi que des terres et des bois échut donc définitivement à Philippe Hinckaert en 1459 et connut la même destinée

que la plupart des biens de cette famille à Uccle. Ainsi, après diverses ventes et successions, la famille Maes en devient propriétaire dès 1577. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Philibert de Herzelles, mari de Barbe Maes, aliéna les biens de l'ancienne seigneurie d'*Overhem* au profit du vicomte de Fruges dont les héritiers finirent par acquérir tous les biens des Maes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>182</sup>. A cette époque, le manoir fut démolit<sup>183</sup> et seules deux petites maisons subsistaient encore en 1741<sup>184</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la famille Baudry était propriétaire de ces terrains sur lesquels J.-J. Baudry, bourgmestre d'Uccle fit construire, vers 1835, une vaste demeure entourée d'eau et de jardins qui donna son nom à l'actuelle rue du Château d'Eau<sup>185</sup>.

---

39. **Hof ten Hane:** ferme (?-XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

---

Ce domaine d'origine médiévale couvrait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle quelque quinze hectares de terrain situés sur le haut du versant sud-ouest de la vallée de l'Ukkelbeek, dit *Wolwenberg*, entre Stalle et le Dieweg, plus précisément dans la pointe du triangle formé par les deux chemins, qui venant de *Calevoet* se dirigeaient l'un, vers *Neerstalle* et Forest, et l'autre, vers Uccle et Saint-Gilles, avant la construction de la chaussée d'Alseberg. L'ancien chemin vers Uccle, à hauteur de l'*hof ten Hane* porte encore le nom de rue du Coq. Le centre d'exploitation de ce domaine se situait au centre de l'espace actuellement compris entre la chaussée d'Alseberg, l'avenue G. Herinckx, la rue de Stalle et le chemin de fer de Bruxelles à Charleroi.

Alphonse Wauters en fait le berceau de la famille Uyttenhane que l'on connaît dans l'entourage du duc de Brabant au XIV<sup>e</sup> siècle. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, ce domaine était un arrière-fief relevant de la cour féodale particulière de Thierry Vandenhoricke, dont les biens furent confisqués par Philippe le Bon pour défaut de paiement des droits de relief<sup>186</sup>. A partir de ce moment, l'*hof ten Hane*, fut considéré comme un fief direct de Brabant et inféodé au chevalier Henri Magnus, membre du Conseil de Brabant, qui obtient en

<sup>182</sup> Cf. *supra*, chapitre IV, 26.

<sup>183</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 636. Peut-être était-il inoccupé depuis plus longtemps.

<sup>184</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 2394.

<sup>185</sup> P. FOUCROY, *op. cit.*, pp. 79-80; Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> feuille, section E.

<sup>186</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 647.

<sup>177</sup> J.-M. PIERRARD, *op. cit.*, p. 3.

<sup>178</sup> de MARNEFFE, *op. cit.*, p. 221, n° 147.

<sup>179</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 637.

<sup>180</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 64-66.

<sup>181</sup> *Ibidem*, pp. 66-69.

1439, un droit de pâture dans la forêt de Soignes pour douze vaches, un taureau, deux chevaux, vingt-cinq moutons et seize porcs de sa ferme<sup>187</sup>. Le domaine connu de nombreux propriétaires différents durant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. En 1621, Ferdinand Reynbouts en devient propriétaire par héritage avant d'acheter, en 1644, la haute justice de Stalle. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les descendants des Reynbouts vendirent la propriété et la seigneurie aux Dupuis<sup>188</sup>.

On ne connaît rien des bâtiments de cette ferme avant le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un texte de 1735 nous la décrit comme une maison de campagne avec dépendances ainsi qu'un étang, un verger, un pré et des terres pour une superficie totale de quatorze bonniers et demi<sup>189</sup>. C'est

<sup>187</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, p. 67.

<sup>188</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 648.

<sup>189</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *loc. cit.* (A.G.R., *Cour féodale de Brabant*, reg. n° 18, f° 300v°).

également sous cet aspect qu'elle apparaît sur un plan de 1741<sup>190</sup> qui l'indique sous le toponyme *Hofvelt* et appartenant à Anne Destrain, veuve Dupuis, Dame de Stalle<sup>191</sup>.

---

40. **Hofstad te Neckersgat**: centre seigneurial? (?-XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)

---

Au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on rencontre à Uccle, parmi les détenteurs de fiefs du duc de Brabant, une famille «de Neckersgat»<sup>192</sup>. Cependant on n'en trouve plus de mention après le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, le domaine *Neckersgat* appartenait à la famille Clutinc qui en fit abandon aux religieuses de l'abbaye de Forest par devant la cour féodale de l'abbaye d'Affligem dont il dépendait<sup>193</sup>. Par la suite le fief fut relevé par Jean Offhuys au milieu du XV<sup>e</sup> siècle qui le laissa en héritage à sa fille Marie, femme de Thierry van der Straeten, détenteur du fief de *Kinsendael*, dépendant de la même cour féodale

<sup>190</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 2394.

<sup>191</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, pp. 148-149.

<sup>192</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, pp. 43 et 68.

<sup>193</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 646.



69. Le point culminant du domaine boisé du *Neckersgat* est occupé par d'importantes levées de terre appartenant vraisemblablement à une fortification de l'âge du Fer (cf. *supra*, 18) (photo Y. CABUY, 1993).

d'Affligem. La destinée des deux domaines resta dès lors en grande partie liée malgré quelques partages successoraux. Ainsi en 1571, Alexandre Oudaert, vend à Josyne van Wemmele, un bois de sept bonniers, dit *Neckersgat*, jouxtant la fortification protohistorique et englobant les terrains descendant jusqu'au Geleytsbeek<sup>194</sup>.

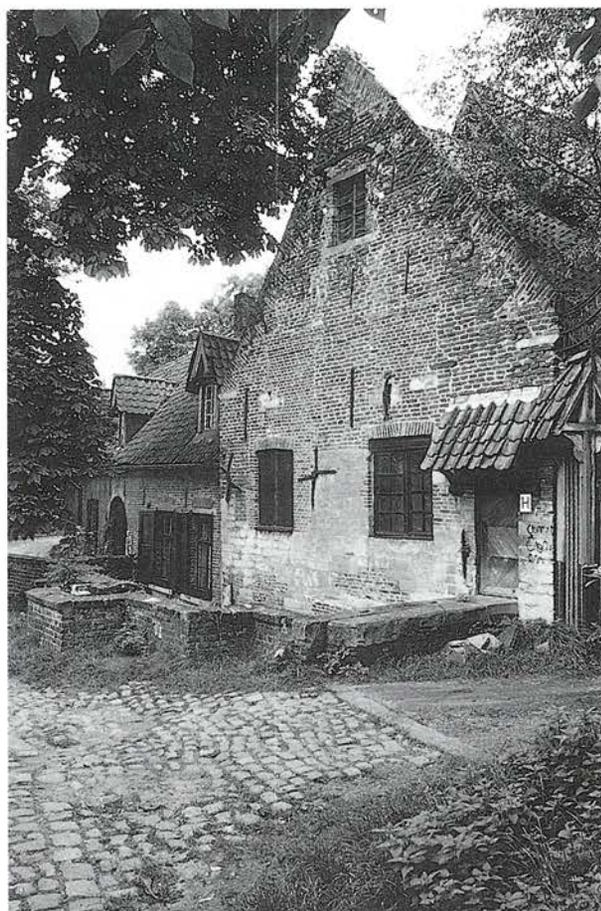
Dans le dénombrement de la seigneurie que vend Jean van der Ryt à Jacques Woislauski, en 1611, on trouve trois bonniers de prés naturels au *Neckersgat* ainsi que le *hofstad te Necksergat* d'une superficie d'un bonnier<sup>195</sup>. Il est impossible de le situer avec précision.

---

41. **Neckersgatmolen**<sup>196</sup>: moulin (?-XVI<sup>e</sup>?-XX<sup>e</sup> s.)

---

Ce moulin se situe sur la rive droite du Geleytsbeek, en contrebas de la fortification protohistorique située sous le même toponyme, actuellement à l'extrémité du chemin empierré qui prolonge l'avenue A. Reisdorff. Son origine est mal définie. Il n'est jamais cité dans les reliefs de la seigneurie de *Neckersgat*, on ne le voit pas non plus être aliéné et il ne fait pas partie des biens vendus en 1611. Pourtant, au départ il fait partie du même ensemble, puisque tout comme les biens cités en 1611, il relève de la cour féodale de l'abbaye d'Affligem<sup>197</sup>. Il faut attendre le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, pour en trouver mention; il appartient alors à Jean Huens et sert à la mouture des céréales. L'héritière de la veuve de ce dernier, Henriette Mertens, transforma le moulin à grain en moulin à papier et le vendit en 1666, à Jean Baptiste Gaucheret dont la famille resta propriétaire du bien jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>198</sup>. En 1677, un accord intervint entre le propriétaire du moulin et celui du *Molensteen* pour installer une vanne entre les deux moulins, à 2150 pieds en aval du *Molensteen* et à 1450 pieds en amont du *Neckersgatmolen*<sup>199</sup>. Cette vanne est encore parfaitement visible sur le plan



70. Vue actuelle du *Neckersgatmolen* (photo A. de VILLE de GOYET, 1992).

<sup>194</sup> J. LORTHIOIS, *Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes (I)*, *Ucclesia*, 124, janvier 1989, p. 5.

<sup>195</sup> *Ibidem*.

<sup>196</sup> Cadastre: 6<sup>e</sup> division, section G, 3<sup>e</sup> feuille, n° 217<sup>1</sup>.

<sup>197</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 68.

<sup>198</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, pp. 88-89.

<sup>199</sup> H. CROKAERT, *Evolution territoriale d'Uccle. Esquisse historique, folklorique et archéologique*, Uccle, 1958, p. 24.

parcellaire de 1741 et se situe directement en aval du confluent du Geleytsbeek avec le Linkebeek. A cette époque il s'agissait d'un moulin à huile qui avec une ferme, un pré et quelques bois, formaient un ensemble de quelque sept hectares<sup>200</sup>. Ce dernier état nous permet d'émettre l'hypothèse que cet ensemble se serait implanté à l'emplacement du bois vendu en 1571<sup>201</sup> qui constituerait, dès lors, un *terminus post quem* pour la construction du moulin. Le domaine échut au début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'Oeuvre Nationale des Invalides de Guerre. En 1970, l'Etat belge vendit le moulin à la commune pour la somme symbolique d'un franc<sup>202</sup>.

<sup>200</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 1254 (*smoutmolen*).

<sup>201</sup> Cf. *supra*, chapitre IV, 40.

<sup>202</sup> H. de PINCHART, *op. cit.*, p. 163.

42. Hof ten Steen<sup>203</sup>: ferme (?-XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Cette ferme et les terrains qui en dépendaient se situaient à l'ouest de la rue Zandbeek, ancien chemin de *Calevoet* à Uccle, entre la chaussée de Drogenbos et la limite du territoire de cette commune. Les bâtiments d'exploitation se situaient entre la rue Zandbeek, l'avenue de Beersel et la rue Molensteen.

Ce domaine était un fief du duc de Brabant relevant plus précisément de la cour féodale dite de la Trompe ou de la Corne<sup>204</sup>. Il s'agit vraisemblablement d'un démembrement de la seigneurie de *Groelst*<sup>205</sup> qui s'étendait sur la paroisse d'Uccle, du Linkebeek, entre *Calevoet* et le confluent avec

<sup>203</sup> 6<sup>e</sup> division, section G, 4<sup>e</sup> feuille, n<sup>os</sup> 354, 355<sup>a</sup>, 356<sup>c</sup>, 356<sup>j</sup>, 359<sup>a3</sup>, 359<sup>b3</sup>, 359<sup>d7</sup>, 359<sup>e3</sup>, 359<sup>g6</sup>, 359<sup>n6</sup>, 359<sup>r2</sup>, 359<sup>t5</sup>, 359<sup>v5</sup> et 359<sup>w3</sup>.

<sup>204</sup> L. GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*, Bruxelles, 1865, p. 59.

<sup>205</sup> Les premiers seigneurs de *Groelst* dont on connaît les possessions à Uccle sont cités à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Sur cette seigneurie dont le siège le plus ancien n'est pas

le Geleytsbeek, jusqu'aux confins des domaines de *Glatbeke* et Carloo ainsi que de la forêt de Soignes.

Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Gilles van den Steen tient en fief cette ferme qui est située au lieu-dit *Groelst*, avec un verger et des viviers, ainsi que quatre arrières fiefs et quelques censives<sup>206</sup>. Au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Jean Offhuys acquit cette seigneurie importante des mains de Marie van den Steen. En 1453, Jean Offhuys, fils du précédent, obtient du duc Philippe le Bon le droit de nommer un maire et sept

identifiable avec certitude (la seigneurie *ten Steen* pourrait en être l'héritière directe), voir: A. WAUTERS, *op. cit.*, pp. 663-664; P. BONENFANT, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles (actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1953 (Commission royale d'Histoire, coll. in 4<sup>o</sup>, 53) pp. 40, 103-104 et 127-128; S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 67; S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, pp. 149-150.

<sup>206</sup> La cour de tenanciers de Gilles van den Steen ne possédait pas de sceau propre et pria, en 1317, les échevins de Rhode de sceller pour elle un acte concernant des biens sis à Beersel (A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 665).

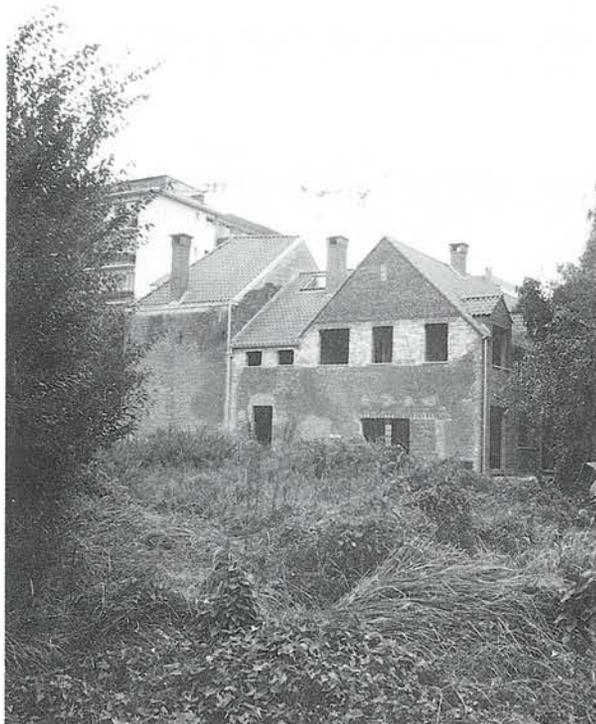


71. Le domaine *ten Steen* avec son moulin en 1757 (*Cartes et plans manuscrits*, 2017, © Archives générales du Royaume).

tenanciers jurés qui utilisèrent fréquemment le sceau de la cour des Grands Chiens de Boitsfort. La famille d'Offhuys restera propriétaire de ce domaine pendant environ un siècle. En 1567, Jean Van Vlierden, cousin de Victor Offhuys décédé en 1541, vend la seigneurie à Jean du Quesnoy dont les descendants restèrent en possession du bien jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>.

A cette époque Jean Nicolas du Bois, seigneur de Drogenbos, acheta la seigneurie *ten Steen* et Alexandre son fils en hérita en 1645<sup>208</sup>. C'est à cette famille qu'il faut vraisemblablement attribuer la création de la drève majestueuse qui traversait les territoires actuellement uclois des seigneurs de Drogenbos et rejoignait leur nouveau château<sup>209</sup>. Par la suite l'ancienne seigneurie *ten Steen*, incorporée à celle de Drogenbos, fut petit à petit morcelée et aliénée à différentes familles dont les Floris au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>210</sup>.

Les bâtiments de cette ferme se situaient de part et d'autre de la rue Molensteen, au nord-ouest du carrefour avec la rue Zandbeek. Ils subsistèrent jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>211</sup>.



72. Vue sur les derniers vestiges du *Molensteen* englobés dans des constructions modernes (photo A. de VILLE de GOYET, 1992).

#### 43. **Molensteen**<sup>212</sup>: moulin (?-XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

Ce moulin se situait sur le Linkebeek, à peu de distance des bâtiments de la ferme *hof ten Steen*, centre de la seigneurie de *Groelst* au Bas Moyen Age. Cependant, les descriptions des biens attachés à la seigneurie *ten Steen* ne mentionnent jamais ce moulin qui semble pourtant bien avoir fait partie, primitivement, de cette seigneurie de *Groelst* dont il constitue peut-être même le moulin banal cité, tardivement, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>213</sup>, comme bien des seigneurs de Drogenbos. Ce moulin aurait donc

échu, dès avant cette époque, à cette famille, aux mains de laquelle on le trouve encore au XVII<sup>e</sup><sup>214</sup>, et jusqu'au milieu du siècle suivant<sup>215</sup>.

Un étang lui était associé, légèrement en amont, sur la rive droite du Linkebeek<sup>216</sup>. Le site de ce moulin qui était en ruines à la fin des années soixante<sup>217</sup>, a été restauré mais les bâtiments ont perdu les caractéristiques essentielles de leur destination primitive<sup>218</sup>. Il est d'un accès malaisé entre la rue Zandbeek et rue Steenvelt.

<sup>207</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, pp. 664-665.

<sup>208</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 664.

<sup>209</sup> Il s'agit de l'actuelle chaussée de Drogenbos.

<sup>210</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, pp. 70-71.

<sup>211</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 2394 (a. 1741); *Carte topographique de la forêt de Soigne et de ses environs levée sous la direction de M<sup>r</sup>. le Comte de Ferraris*, 1770; Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> feuille, section G, n°s 362, 364; *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, feuille 4.

<sup>212</sup> Cadastre: 6<sup>e</sup> division, section G, 4<sup>e</sup> feuille, n° 352<sup>c</sup>.

<sup>213</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, pp. 585-586 et 665.

<sup>214</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 24. A cette époque les seigneurs de Drogenbos ont acquis la seigneurie *ten Steen* et toutes ses dépendances.

<sup>215</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, p. 93.

<sup>216</sup> *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, feuille 4, section cadastrale G, n° 355<sup>a</sup> (bâtiments), n° 352<sup>a</sup> (cour), n° 349 (étang).

<sup>217</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *loc. cit.*

<sup>218</sup> P. FOURCROY, *op. cit.*, p. 101.



siècle, l'installation du chemin de fer de Bruxelles à Charleroi et la construction de la gare de Uccle-Calevoet déplaça le toponyme de *Calevoet* de quelques centaines de mètres vers le nord, au croisement du chemin de fer et de la chaussée d'Alseberg<sup>226</sup>.

#### 45. Notre-Dame de la Consolation<sup>227</sup>: chapelle (XIV<sup>e</sup>?-XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Une légende raconte qu'à la suite d'un miracle en mer, un marchand ucclois accrocha une image de Notre-Dame au tronc d'un arbre à *Calevoet*. L'image elle-même réalisant de nombreux miracles, on érigea une petite chapelle en bois pour abriter la statuette<sup>228</sup>. En 1425, Jean Offhuys, sans doute déjà détenteur du fief *ten Steen*, remplace la chapelle de bois par un édifice en pierre et y fonde une chapellenie dont il se réserve la collation, pour lui et ses successeurs<sup>229</sup>. La cha-

pelle a peut-être été reconstruite ou agrandie au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>230</sup>.

Toutes les représentations que l'on en possède, à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la représentent comme un édifice composé de deux éléments, d'une part, un chœur octogone dont cinq pans, au moins, sont percés d'une baie en lancette et qui est couronné par un lanterneau ajouré de la même façon et, d'autre part, accolé à l'un des pans de l'octogone, un narthex, sous la forme d'une courte nef d'une travée, ouvert d'une petite baie sur chaque côté et d'un portail en façade et couvert par un toit à double pente, surmonté, en son milieu, par un clocheton<sup>231</sup>.

<sup>230</sup> *Ibidem*, d'après Goyers la chapelle fut reconstruite en 1554.

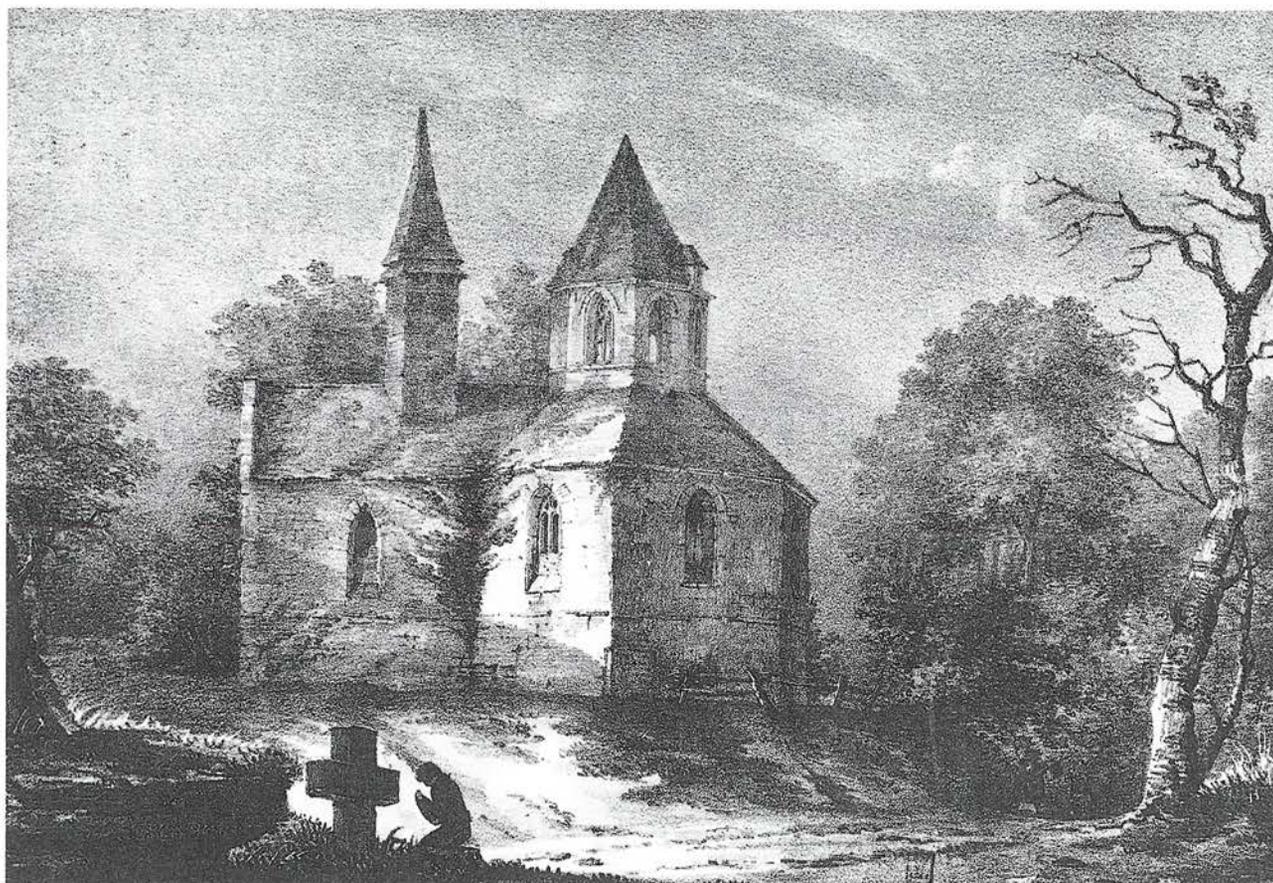
<sup>231</sup> Archives du C.P.A.S. de Bruxelles, *Atlas terrier de l'hôpital Saint-Pierre*, (a. 1716), f° 7, dont reproduction en noir et blanc dans S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 168; A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 1254, (a. 1731); A.G.R., *Cartes et plans - Inventaire manuscrit*, n° 1458, (a. 1796) et A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 881, (XVIII<sup>e</sup> siècle) dont reproductions en noir et blanc dans J.-M. PIERRARD, Le moulin Crockaert ou Nieuwen Bauwmolen, *Ucclesia*, 102, septembre 1984, pp. 2-3; B.R.A., *Cabinet des manuscrits*, II 3260 B.

<sup>226</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>227</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section F, 2<sup>e</sup> feuille, n° 96.

<sup>228</sup> WIEHMAN, *Brabantia Mariana*, II, p. 325.

<sup>229</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 666.



74. Dessin lithographié de Louis Haghe représentant la chapelle de *Calevoet* au XIX<sup>e</sup> siècle (© Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes).

Cette chapelle se situait jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'angle de la chaussée d'Alseberg et de la rue de Linkebeek, légèrement en retrait de cette même chaussée vers laquelle était tournée la façade occidentale. Elle fut démolie en 1828, sans doute parce qu'elle menaçait de tomber en ruine et ses matériaux furent récupérés pour la construction de la première maison communale située face à l'église Saint-Pierre. On plaça à ce moment la statuette miraculeuse dans une niche d'une des maisons de *Calevoet*, jusqu'à ce qu'en 1835, elle soit transportée à l'église Saint-Pierre, lors d'une procession solennelle<sup>232</sup>. Aussi les plans parcellaires, réalisés au XIX<sup>e</sup> siècle, ne portent pas de mention de cette chapelle<sup>233</sup>.

En 1943, le Service des Fouilles de l'Etat décide d'intervenir sur le site. Le chef de chantier, R. Lemaire, qui pensait y trouver une église carolingienne de plan centré<sup>234</sup> se rendit bien vite compte qu'il ne s'agissait que d'une construction beaucoup plus tardive qu'il situe d'emblée au XV<sup>e</sup> siècle, sans doute moins sur base du résultat de ses fouilles qui ne furent jamais publiées<sup>235</sup>, que suite à la lecture attentive des renseignements fournis par Alphonse Wauters. Le cercle «Pro Antiqua» semble y avoir effectué quelques sondages en 1977, mais aucun résultat n'a été obtenu<sup>236</sup>.

---

46. **Nieuwenbauwmolen**<sup>237</sup>: moulin (XV<sup>e</sup>?-XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

---

Un moulin à papier situé à *Calevoet* est cité en 1476 comme relevant du domaine ducal et payant un cens de vingt sous<sup>238</sup>. En 1563, un octroi de la

<sup>232</sup> X. DE BUE, La chapelle Notre-Dame de la Consolation de Calevoet, *Uccle au temps jadis - Recueil historique et folklorique illustré*, Uccle, 1925, pp. 92-93.

<sup>233</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> feuille, section F. Son emplacement est sans doute la parcelle n°96, sur laquelle une maison fut construite peu après 1835 (cf. X. DE BUE, *ibidem*).

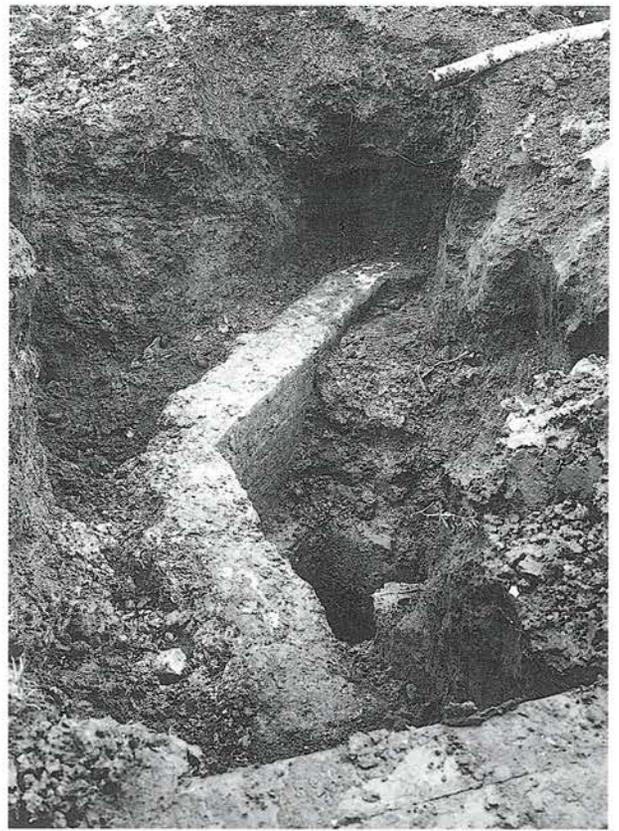
<sup>234</sup> Sans doute suite à l'examen des représentations citées plus haut. Cf. Archives du Service national des Fouilles déposées aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (communes bruxelloises), *Uccle* (1 dossier), rapport de R. Lemaire daté du 12 janvier 1944.

<sup>235</sup> *Rapport du Service des Fouilles de l'Etat*, 2<sup>e</sup> semestre, 1943, p. 13-14.

<sup>236</sup> *Ucclesia*, 65, mars 1977, p. 9.

<sup>237</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section F, 2<sup>e</sup> feuille, n° 1128.

<sup>238</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 665.



75. Fondations de la chapelle de *Calevoet* mises au jour en 1943 (photo Service des Fouilles de l'Etat, © A.C.L. Bruxelles).

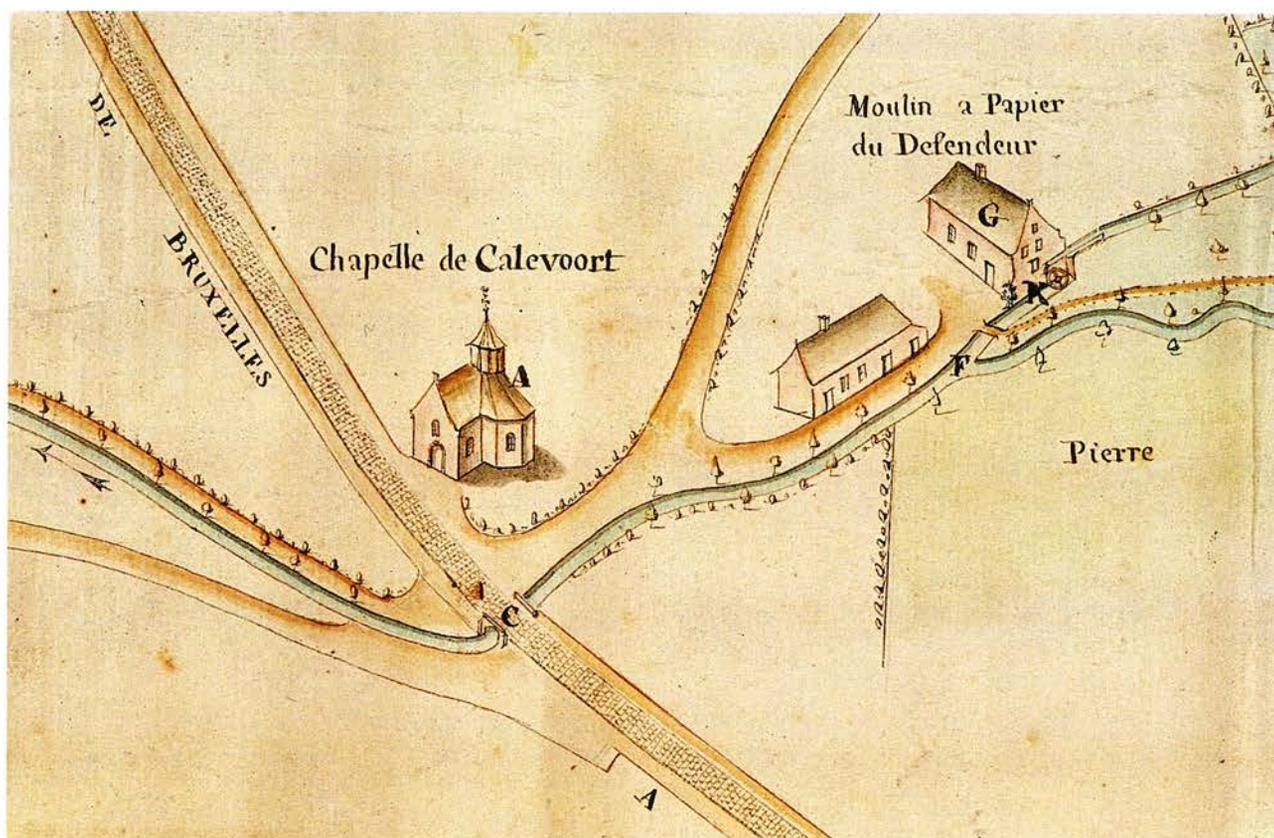
Chambre des Comptes permet à un certain Froen Huyghe d'en élever un autre, également pour actionner une papeterie et également à *Calevoet*<sup>239</sup>. Ce moulin fut ravagé par le feu, et avant 1605, une autre autorisation est accordée pour ériger un moulin à papier à *Calevoet*<sup>240</sup>. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un moulin appelé *Nieuwenbauwemolen*, est transformé pour la mouture du grain<sup>241</sup>. Il ressort de cette énumération, que s'il semble bien avoir existé à *Calevoet* un moulin à papier depuis le XV<sup>e</sup> siècle, il est certain qu'il fut reconstruit à plusieurs reprises et peut-être pas toujours précisément au même endroit<sup>242</sup>. Vers 1840, le dernier moulin fut entièrement reconstruit et modernisé par la famille Crokaert qui lui laissa son nom. Il resta en activité jusque pendant la seconde guerre mon-

<sup>239</sup> *Ibidem*, pp. 665-666. Peut-être s'agit-il, en fait, du même moulin.

<sup>240</sup> J. LORTHIOIS, Le moulin de Calevoet, à Uccle, *Ucclesia*, 122, septembre 1988, p. 2.

<sup>241</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 666.

<sup>242</sup> Aussi du point de vue de notre étude faudra-t-il à l'avenir accorder une attention particulière à l'ensemble du cours du Linkebeek aux abords de *Calevoet*, et pas uniquement sauvegarder l'actuel moulin dont l'emplacement ne remonte avec certitude qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.



76. La chapelle de Calevoet et le Nieuwenbaumwolen en 1796 (Cartes et plans «inventaire manuscrit», 1458, © Archives générales du Royaume).

diale et grâce à l'entretien que lui apporte ses propriétaires, il est toujours en ordre de marche<sup>243</sup>. Il est situé sur la rive gauche du Linkebeek, au sud de la rue de Linkebeek, à une centaine de mètres de la chaussée d'Alseberg.

47. 't Hof te Homborch<sup>244</sup>: ferme (?-XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Cette ferme se situait en bordure méridionale de l'actuelle avenue des Hospices. Des terres sises au nord en dépendaient; il s'agit de l'actuel quartier *Homborch*. On se situe ici à la limite des paroisses d'Uccle et de Linkebeek, peut-être même primitivement dans la paroisse de Linkebeek car les dîmes s'y perçoivent différemment que sur le reste du territoire d'Uccle, à l'instar de toute la vallée du Linkebeek, en amont de *Calevoet*<sup>245</sup>.

<sup>243</sup> M. A. DUWAERTS, *Les moulins du Brabant*, Bruxelles, 1961, p. 168; P. AMEEUW, A Calevoet, le moulin tourne à nouveau, *Brabant tourisme*, 1988, 4, pp. 52-53.

<sup>244</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section F, 4<sup>e</sup> feuille, n<sup>os</sup> 217<sup>g</sup><sub>3</sub>, 217<sup>p</sup><sub>2</sub> et 217<sup>w</sup><sub>2</sub>.

<sup>245</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 168.

't Hof te Homborch est cité pour la première fois en 1462, lorsque ce fief tenu par les Van Grimbergen, est vendu à Claes van Vucht. Par la suite, plusieurs propriétaires font relief de cette ferme devant la cour féodale de Brabant<sup>246</sup>. Cependant aucun indice concernant la situation matérielle de cette ferme ou ses bâtiments n'est parvenu jusqu'à nous<sup>247</sup>. Démolie au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques villas occupent actuellement son emplacement<sup>248</sup>.

<sup>246</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, pp. 666-667.

<sup>247</sup> Il faut indiquer que le moulin rose tout proche et que certains auteurs ont identifié un peu rapidement au moulin banal de Linkebeek mentionné dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ne figure pas sur les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle, ni sur celles du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc d'une fondation contemporaine sans intérêt pour l'étude envisagée ici.

<sup>248</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> feuille, section f, n<sup>o</sup> 216.

---

48. **Ferme Saint-Eloi**<sup>249</sup>:  
ferme (?-XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>s.)

---

Cette ferme est située dans le vallon du Verrewinkelbeek, sur le versant exposé au sud. On y accède actuellement par l'avenue des Hospices. Au XV<sup>e</sup> siècle, cette ferme appelée alors *Nieuwenhuyse*, appartenait à la famille van de Winckele et se trouvait au centre d'un domaine de soixante-cinq bonniers de terres, bois, prés et vergers dont une partie relevait de la seigneurie de Duyst<sup>250</sup>. En 1502, les héritiers des van de Winckele,

Elisabeth Danneels, veuve de Gosuin Van der Noot et ses enfants, vendirent ce domaine à la confrérie de Saint-Eloi, institution charitable de Bruxelles. Celle-ci fit reconstruire entièrement la ferme dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et lui laissa son nom. Après l'Ancien Régime, les Hospices de Bruxelles héritèrent des biens de cette institution<sup>251</sup> et vendirent les bâtiments de l'ancienne ferme en 1893. Celle-ci fut alors transformée en cabaret-restaurant très fréquenté jusqu'en 1937. C'est aujourd'hui une propriété privée<sup>252</sup>.

<sup>249</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section F, 6<sup>e</sup> feuille, n<sup>os</sup> 358<sup>e</sup> et 358<sup>f</sup>

<sup>250</sup> A. COSYN, Le vallon de Linkebeek, *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1922, 7, p. 154

<sup>251</sup> Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, p. 78. Au XIX<sup>e</sup> siècle la ferme porte parfois le nom de *ferme de l'Hospier* (P.C. POPP, *Atlas cadastral de Belgique - Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec les mutations*).

<sup>252</sup> P. FOURCROY, *op. cit.*, p. 107.



77. Vue de la grange restaurée de la *ferme Saint-Eloi* (photo Y. CABUY, 1992).

---

49. **Verrewinkel**: hameau (?-XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

---

Ce hameau situé aux confins d'Uccle, de Linkebeek et de la forêt de Soignes, occupait primitivement exclusivement le fond du vallon du Verrewinkelbeek et particulièrement le versant sud. Il faisait face à l'imposant domaine de la ferme de *Perck* à Linkebeek. Leurs origines respectives, inconnues, sont peut-être liées. En effet, à l'écart du réseau routier tant nord-sud que ouest-est, ce hameau résulte de la volonté de mise en valeur des terres du vallon de Linkebeek qui représentaient un potentiel de développement agricole et économique. Le lieu-dit est cité pour la première fois au XIII<sup>e</sup> siècle, mais on ne connaît quasiment rien de son histoire médiévale. Il semble bien qu'il n'ait primitivement pas fait partie de la paroisse d'Uccle, mais bien de celle de Linkebeek<sup>253</sup>. Cependant il comptait au début du XVII<sup>e</sup> siècle, deux fois plus de maisons que *Calevoet*, à savoir, une vingtaine<sup>254</sup>.

---

50. **Petite Espinette - Kleine Hutte**: hameau (?-XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

---

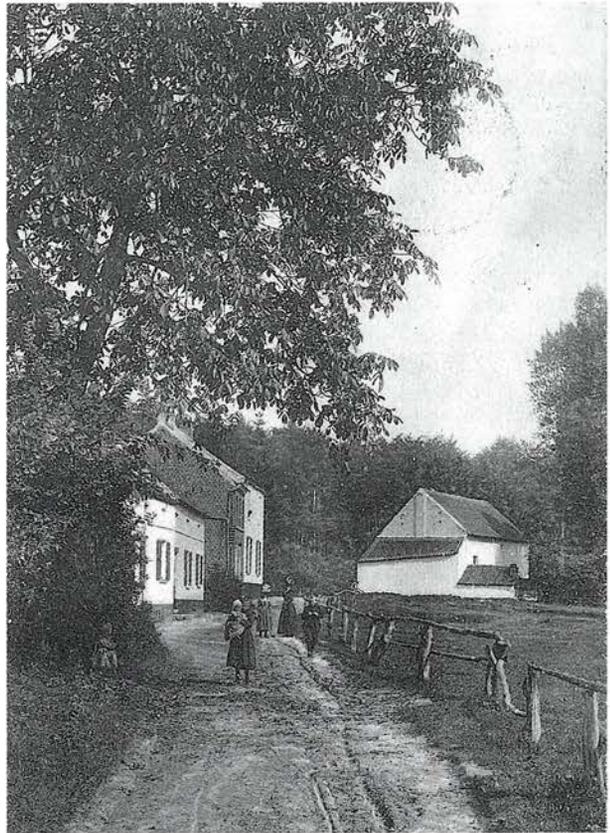
Ce hameau est situé sur la chaussée de Waterloo, à la limite entre les communes d'Uccle et de Sint-Genesius-Rode, à l'extrémité de la drève Pittoresque. Il s'agit à l'origine d'une clairière de la forêt de Soignes occupée par quelques maisons. Cette chaussée est déjà citée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ainsi que le hameau du *Vivier d'Oie*, mais il faut attendre la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle pour trouver mention de la *Sint-Hubertshutte* lors de l'octroi autorisant à Guillaume Van Cutsem d'y établir un relais pour voyageurs et chevaux<sup>255</sup>. A cette époque, le pavage de la chaussée n'est réalisé que jusqu'au *Vivier d'Oie*, il faut attendre la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle pour que ces travaux soient poursuivis jusqu'à la *Kautershutte*, telle qu'elle était appelée alors, et bien au delà, jusque Waterloo. A cette époque, ce lieu était réputé peu sûr et on y rapporte de nombreuses agressions<sup>256</sup>. Outre le relais, il ne devait pas y avoir beaucoup d'autres habitations. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le hameau est appelé *Petite Espinette* ou *Kleine Hutte* répondant à une *Grande Espinette* ou *Groote Hutte* située plus au sud, il compte alors moins de dix bâtiments<sup>257</sup>.

<sup>253</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 168.

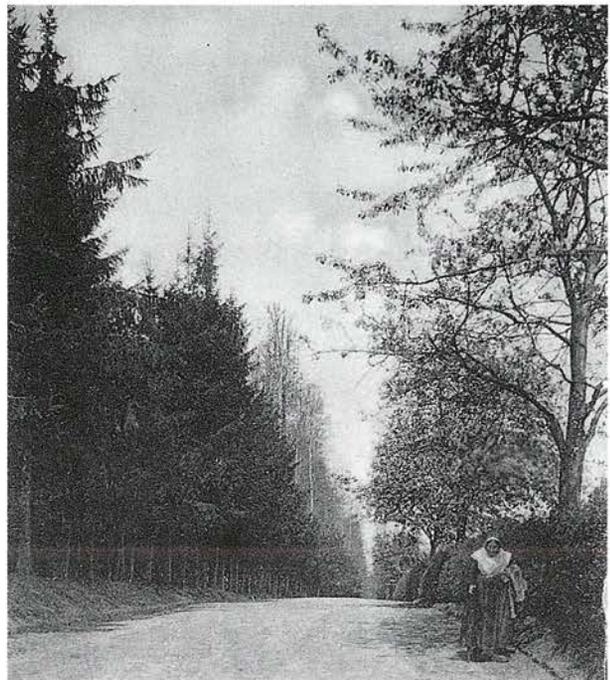
<sup>254</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 84.

<sup>255</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 657 (a. 1573).

<sup>256</sup> S. PIERRON, *op. cit.*, I, pp. 286-287.



78. Vue du hameau de *Verrewinkel* vers 1900 (carte postale, collection Fr. VAN KALKEN).



79. Vue de l'avenue Saint-Hubert à hauteur de la *Petite Espinette* vers 1900 (carte postale, collection Fr. VAN KALKEN).

<sup>257</sup> *Carte topographique de la forêt de Soigne et de ses environs levée sous la direction de M<sup>r</sup>. le Comte de Ferraris, 1770*; Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> feuille, section H.

51. Fond’Roy - Vronerode: ferme (XII<sup>e</sup>?-  
XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

Ce toponyme<sup>258</sup> désigne, à l’origine, une partie de la forêt de Soignes située entre les vallées du Geleytsbeek et du Linkebeek. Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, le duc Godefroid 1<sup>er</sup>, cède cette portion de la forêt domaniale aux religieuses établies depuis peu à Forest dans un prieuré de l’abbaye d’Affligem<sup>259</sup>. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, la famille des maires d’Uccle cède encore d’autres parcelles de bois ainsi qu’un verger et une ferme avec des terres et des prés<sup>260</sup>. Ces deux donations auxquelles il faut encore ajouter quelques autres moins importantes, constituèrent un ensemble de biens appartenant au prieuré forestois qui justifia l’installation d’une «curtis» à Fond’Roy. Cette ferme et les convers qui y sont installés ainsi que le régime d’exploitation qui y est en vigueur nous sont connus par une charte de 1236<sup>261</sup>. La bulle du pape Innocent IV du 26 juin 1245, confirmant les biens du prieuré devenu abbaye depuis 1239, cite explicitement la ferme de Fond’Roy<sup>262</sup>.

Aucune étude n’a été menée, suffisamment en profondeur, à ce jour, dans les archives de l’abbaye de Forest, pour connaître la destinée de cette ferme. Néanmoins, à la fin de l’Ancien Régime, les biens de cette abbaye à Forest consistaient en deux blocs principaux, le *Frondroy bosch* et la *Sint-Peetersheyde*, le tout comptabilisant cinquante-sept bonniers de bois, trente-six bonniers de terres et huit bonniers de prés<sup>263</sup>. La localisation précise de la ferme de Fond’Roy nous est inconnue à l’instar de celle de *Linthout*. Cependant il faut peut-être la situer au nord-ouest des bois de Fond’Roy, vers le Geleytsbeek, à hauteur du moulin de *Cortenbosch* dont les origines sont par ailleurs obscures.

<sup>258</sup> Les textes du XII<sup>e</sup> siècle donnent *Fronerode*, plus tard on trouve *Vroenrode* et *Wronenrode*, puis finalement *Vronerode* dont, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, on connaît une forme corrompue de *Frondroy* qui deviendra par une francisation outrancière *Fond’Roy* dénué de tout sens.

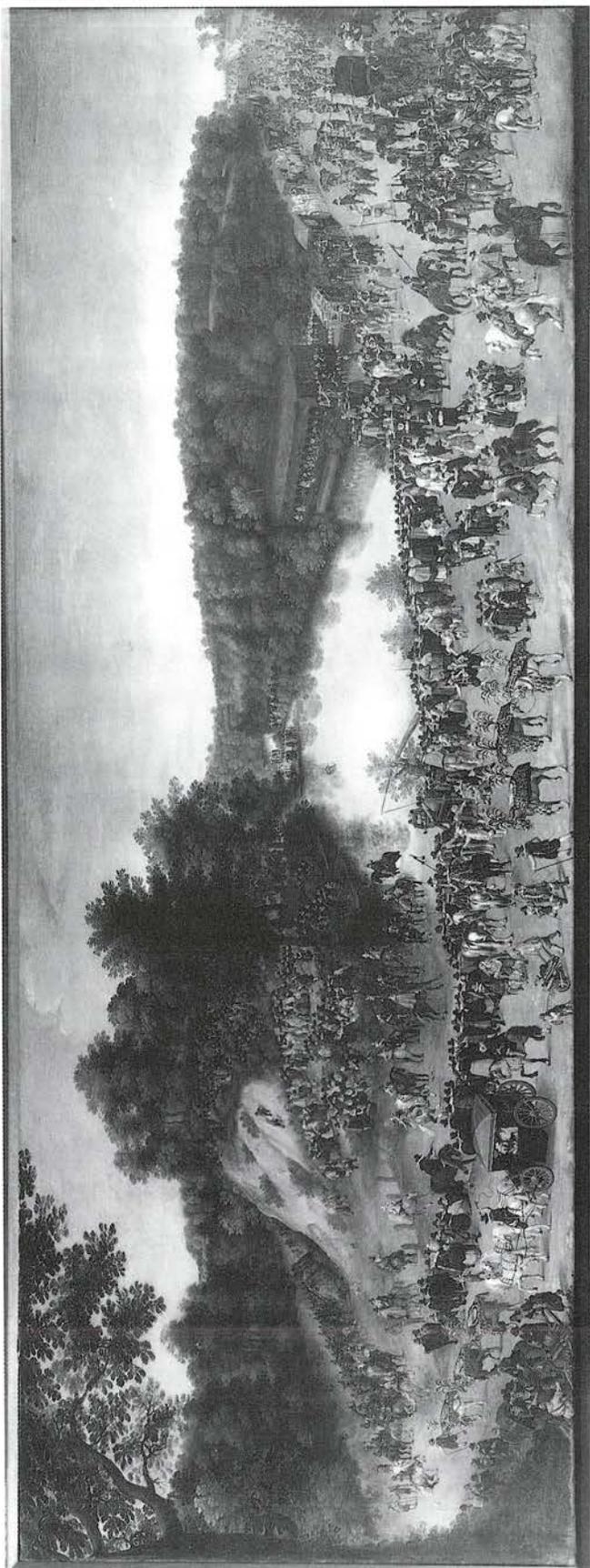
<sup>259</sup> de MARNEFFE, *op. cit.*, pp. 34-35, n° 18 (a. 1110).

<sup>260</sup> *Ibidem*, pp. 221-222, n° 147 (a. 1173).

<sup>261</sup> A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 7014.

<sup>262</sup> A. DESPY-MEYER, *Abbaye de Forest, Monasticon belge*, IV, 1, Liège, 1964, p. 198.

<sup>263</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 661.



80. Tableau de Denys van Alsloot représentant le grand étang du Vivier d’Oie en 1610 (photo Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).

52. **Vivier d'Oie - Diesdelle:** hameau (XIV<sup>e</sup>?-XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

Ce hameau est situé sur l'actuelle chaussée de Waterloo, là où celle-ci accuse un double virage de façon à traverser un vallon relativement encaissé où le Geleysbeek prend sa source. Le captage de cette source et sa canalisation, en partie souterraine à certaines époques, jusqu'au château de Carloo est vraisemblablement à l'origine de l'installation des quelques habitations qui formèrent le hameau du *Vivier d'Oie*<sup>264</sup>. Ce hameau est en quelque sorte un essaimage de celui de Carloo dont il dépend en partie<sup>265</sup>. Il s'étendait des deux côtés de la chaussée. On y trouvait principalement un grand étang, aujourd'hui assé-

ché, à l'est de la chaussée, adossé à la forêt de Soignes<sup>266</sup>. Le lieu-dit est cité pour la première fois en 1399<sup>267</sup>; puis à plusieurs reprises dans les biens des seigneurs de Carloo à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>268</sup>. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la chaussée fut pavée d'abord depuis la porte de Namur jusqu'à *Vleurgat* (1569) et ensuite de *Vleurgat* au *Vivier d'Oie* en 1574<sup>269</sup>. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le hameau et particulièrement son étang furent le théâtre verdoyant d'une grande fête champêtre et nautique donnée en l'honneur des archiducs Albert et Isabelle, vers 1610, qui fut immortalisée par le peintre Denys Van Alsloot. C'est à partir de cette époque que le hameau prit véritablement de l'ampleur. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le pavage de la chaussée

<sup>264</sup> Le toponyme originel est *Dieversdelle*, devenu *Diesdelle* évoquant un «endroit profond habité». Plus tard, la présence de l'étang, «vivier» et une traduction littérale d'une forme thioise corrompue par les siècles aboutit à la création de la forme francisée de «Vivier d'Oie».

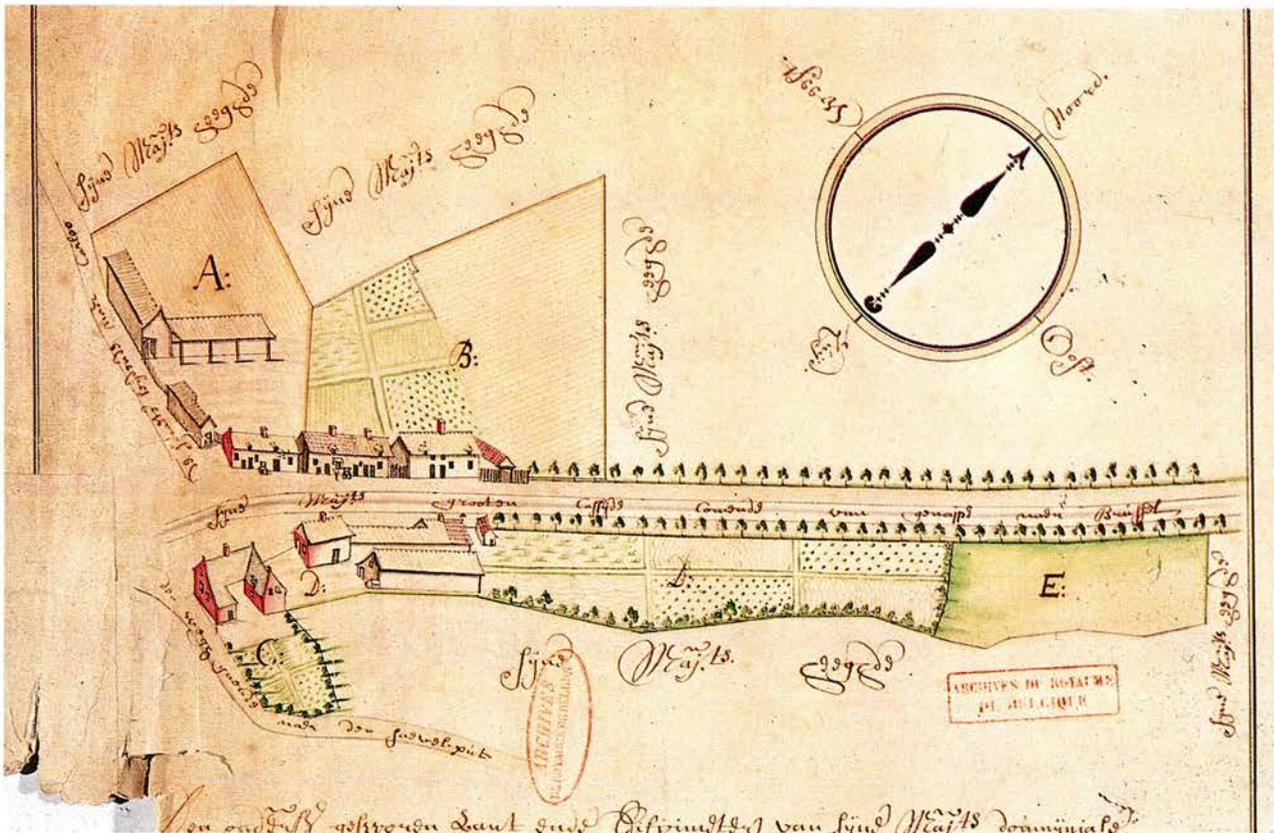
<sup>265</sup> Seules quelques maisons se trouvent à l'origine sous la juridiction de Carloo, les autres relèvent directement du domaine.

<sup>266</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, pp. 21-22.

<sup>267</sup> A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 44828, f° LXVIII.

<sup>268</sup> A.G.R., *Greffes scabinaux*, n° 9539, f° 4 v°

<sup>269</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 183. Les travaux furent adjugés à l'entrepreneur Josse Verhulpen.



81. Quelques habitations au *Vivier d'Oie* en 1723 (*Cartes et plans manuscrits*, 2117, © Archives générales du Royaume).



82. La laiterie-estaminet de la *Grande ferme du Vivier d'Oie* vers 1900 (photo Comité d'Etudes du Vieux Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).

fut poursuivi jusqu'à Waterloo<sup>270</sup>. L'aménagement de la drève qui menait en droite ligne au château de Carloo date peut-être aussi de cette époque. Enfin, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'importants travaux de nivellement sont entrepris afin de réduire la pente de la chaussée entre le fond du vallon et le *Vert Chasseur*. A cette occasion, le relief naturel du site sera profondément entamé pour lui conférer l'aspect qu'il a encore aujourd'hui.

---

53. **Carloo**<sup>271</sup>: centre seigneurial (?-XIII<sup>e</sup>?-XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

---

Il s'agit d'examiner ici la demeure seigneuriale de la famille de Carloo dont le premier représentant connu, Bernoi de Carloo est cité en 1209. Il inaugure une dynastie de seigneurs de Carloo qui se poursuivra jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>270</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 657. Adjudication des travaux le 15 juillet 1662 avec un délai imposé de trois ans pour relier les deux amorces de tronçons pavés, l'un entre *Vleurgat* et *Vivier d'Oie*, l'autre, à l'entrée de Waterloo.

<sup>271</sup> Cadastre: 2<sup>e</sup> division, section D, 4<sup>e</sup> feuille, série n<sup>os</sup> 320, 321 et 322; ainsi que la place Saint-Job.

Cependant il faut attendre la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour trouver mention des possessions foncières de cette famille à Uccle, elles s'élèvent alors à une trentaine de bonniers à Carloo même<sup>272</sup>, six bonniers à *Groelst*<sup>273</sup> et un cens annuel de quarante et un sous à Uccle. Les terres à Carloo constituent le noyau de cette seigneurie à savoir la partie supérieure du cours du Geleystsbeek, entre les cotes 65m et 85m et particulièrement le versant exposé au sud qui monte vers le Dieweg. Par ailleurs, en 1294, la même famille avait hérité du fief de *Glatbeke* occupant la partie inférieure de la même vallée. L'importance de cette famille et de ses biens nous permet d'avancer qu'elle possédait, dès le XIV<sup>e</sup> siècle et, sans doute, déjà au XIII<sup>e</sup> siècle, une ferme seigneuriale présentant peut-être des aménagements de type castral. Rien ne nous empêche d'imaginer ces bâtiments à l'emplacement des futurs châteaux de Carloo des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

En 1445, la seigneurie de Carloo passe aux mains de la famille Meert, puis en 1474, à la famille van

<sup>272</sup> L. GALESLOOT, *op. cit.*, p. 266.

<sup>273</sup> *Ibidem*, p. 90.

den Heetvelde. Ces derniers héritèrent de l'*hof te Carloo* composée d'un manoir avec dépendances et de différentes terres de culture, prés et bois<sup>274</sup>. Aucune précision concernant les bâtiments n'est apportée par les textes, si ce n'est la fondation, en 1463, d'une chapelle dédiée à Saint-Job, au sein même du domaine<sup>275</sup>.

Par contre, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, on connaît relativement bien les travaux entrepris par Thierry van den Heetvelde pour la construction d'une nouvelle demeure que l'on peut qualifier de manoir ou de château. En effet, en 1520, le seigneur de Carloo obtient l'autorisation d'enlever de la forêt de Soignes, six frênes et quatre hêtres «pour en faire des pieux destinés à la construction de sa maison et ferme de Carloo»<sup>276</sup>. Il reçoit encore

deux hêtres, quatre ans plus tard, pour effectuer quelques réparations<sup>277</sup>. On possède deux représentations de ce château datant de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>278</sup>. Un siècle s'est donc écoulé depuis la construction et, sans doute, quelques aménagements ou agrandissements ont déjà pu y avoir été apportés. Tous ces éléments permettent de définir quelques caractéristiques de cet ensemble. Il s'agit de bâtiments construits en pierre et/ou en brique reposant sur des fondations au moins en partie constituées de pieux enfoncés dans le fond du vallon du Geleysbeek dont les eaux permettaient d'alimenter des fossés entourant le site. Celui-ci semble s'organiser en forme de fer à cheval, ouvert à l'est, vers la forêt de Soignes et présentant, à l'ouest, un corps de logis à plusieurs niveaux dont la caractéristique

<sup>274</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 67.

<sup>275</sup> Cf. *infra*.

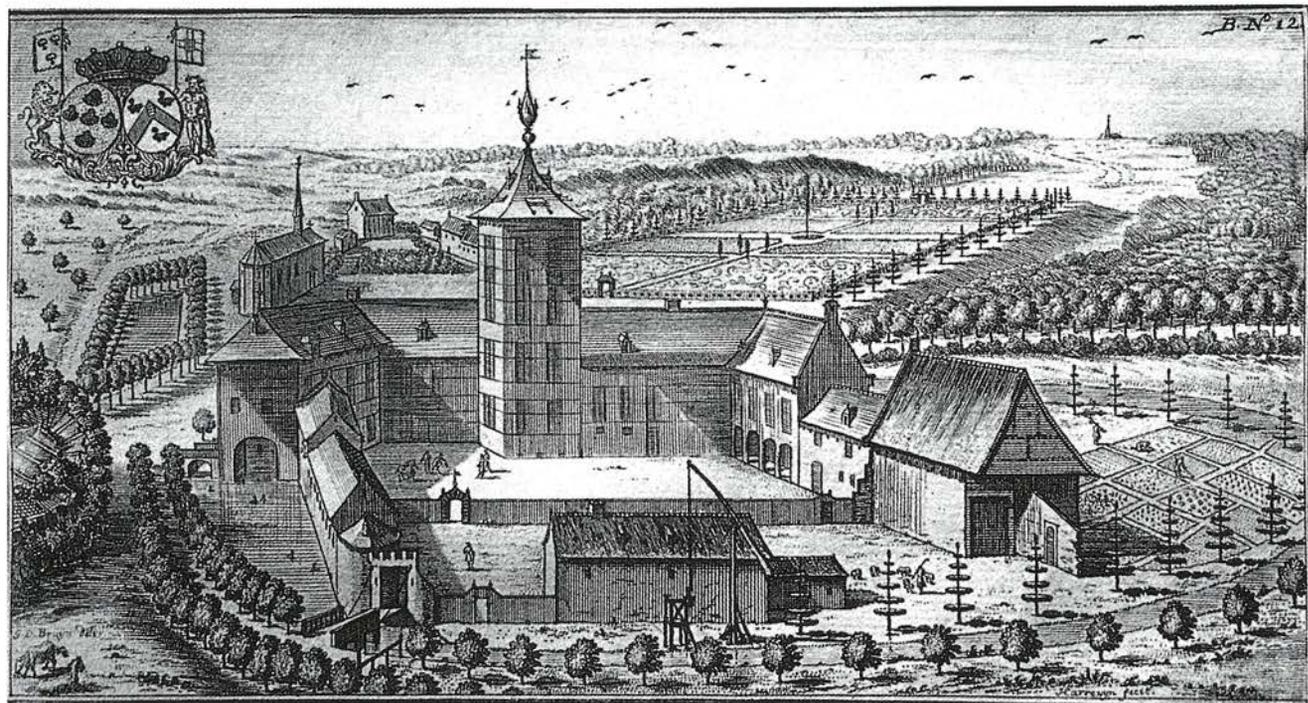
<sup>276</sup> A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 291, f° 113: «ompylen daer af te maeken tot syne huysse ende hove te CariLOË».

<sup>277</sup> S. PIERRON, *op. cit.*, II, p. 482.

<sup>278</sup> Il s'agit tout d'abord d'une gravure de Jean-Baptiste Collaert qui date peut-être même de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et ensuite d'un dessin du même château réalisé directement après son incendie, en 1665 (A.G.R., *Greffes Scabinaux*, n° 9544, croquis dans S. PIERRON, *op. cit.*, II, p. 473).



83. Gravure de Jean-Baptiste Collaert représentant le hameau de Carloo au XVI<sup>e</sup> siècle (© Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes).



84. Gravure de J. Harrewyn représentant le château de Carloo, ses dépendances et la chapelle Saint-Job vers 1690, extraite de J. LEROY, *Le grand théâtre profane du duché de Brabant*, Den Haag, 1730, gravure B12 (photo M.H. WILLIOT PARMENTIER, 1993).

architecturale principalement identifiable est l'utilisation du pignon à redents ainsi que la présence de deux tours quadrangulaires accolées dont la hauteur semble doubler celle des autres bâtiments. Le chevet de la chapelle fait face au corps de logis, à l'ouest, mais elle est séparée de ce dernier par le fossé. Ce château sera la proie des flammes le 12 juin 1665.

Gilles van der Noot, dont l'arrière-grand-père avait acquis la seigneurie de Carloo par son mariage avec la nièce de Thierry van den Heetvelde, décida d'entreprendre immédiatement la restauration de son château. Ce fut vraisemblablement l'occasion de diverses réparations et modernisations de l'ensemble, plus qu'une véritable reconstruction. Ainsi dès le mois de juillet 1665, il cherche à obtenir des chênes de la forêt de Soignes pour relever les charpentes. Le 23 juillet, la Chambre des Comptes ne lui accorde que vingt trembles, les chênes étant devenus trop rares dans le domaine. Dès 1668 au plus tard les travaux sont terminés puisque les échevins de Carloo y tiennent leur plaid, le 25 mars<sup>279</sup>. Une description à peine plus tardive fait explicitement allusion à la solidité des parties anciennes du château qui ne peuvent appartenir qu'aux constructions d'avant l'incendie<sup>280</sup>. Enfin, une gravure de la fin du

XVII<sup>e</sup> siècle<sup>281</sup> et deux dessins du début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>282</sup> nous montrent avec beaucoup de détails l'agencement des divers bâtiments dont la structure d'ensemble ne paraît pas avoir été profondément modifiée par rapport à ce que nous avons pu mettre en évidence pour la phase précédente. Ainsi on retrouve un plan en forme de U, entouré de fossés, dont le côté occidental est occupé par un corps de logis qui englobe une tour quadrangulaire s'élevant sur quatre niveaux et couverte d'un toit d'ardoises à quatre pans surmonté d'un petit bulbe. Les autres bâtiments ne s'élèvent que sur deux niveaux. L'emploi du pignon à redents semble avoir totalement disparu. La cour centrale est divisée en deux parties par un mur nord-sud, à l'ouest le corps de logis et ses extensions cossues, sorte de «haute cour» et à l'est, pas complètement fermée et composée de bâtiments plus modestes tant par leur taille que par leur construction, une sorte de «basse cour». L'accès à l'ensemble peut se faire soit vers la «haute cour», par le porche principal avec pont de

<sup>281</sup> Il s'agit d'une eau-forte gravée par J. Harrewyn, d'après un dessin de G. De Bruyn, illustrant l'édition de 1694 de l'ouvrage *Castella et Praetoria* de J. Le Roy.

<sup>282</sup> [a] Archives du C.P.A.S. de Bruxelles, *Minute de l'atlas terrier de l'hôpital Saint-Jean*, n° 95 (a. 1711), reproduction en noir et blanc dans S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 174. [b] B.R.A., *Cabinet des manuscrits*, II 3260 B, dont reproduction en couleur dans S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 126, fig. 31.

<sup>279</sup> S. PIERRON, *op. cit.*, II, p. 482.

<sup>280</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 21: «met zynen ouden strecken thoren» [1678].

pierre, situé au sud et qui débouche vers l'actuelle rue du Ham, soit vers la «basse cour», par un petit pont-levis situé à l'angle sud-est et qui donne sur le vallon qui monte vers le *Vivier d'Oie*. C'est peut-être à cette époque que l'on perça la drève monumentale qui relie le château à la chaussée de Waterloo à hauteur du *Vivier d'Oie*<sup>283</sup>. Au nord du château, sur le versant exposé au sud, vers l'actuel chemin de fer de Schaerbeek à Halle s'étend un grand jardin d'agrément.

Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les van der Noot, seigneurs de Carloo, faits barons par le roi d'Espagne Charles II, résident de plus en plus souvent dans leur hôtel de la rue du Poinçon en la ville de Bruxelles, dont Roger-Wauthier van der Noot a été nommé premier bourgmestre en 1700<sup>284</sup>. Les comptes familiaux extrêmement précis qui furent tenus par Philippe-François van der Noot entre 1720 et 1759 révèlent de nombreux détails concernant non seulement la gestion du domaine mais aussi celle du mobilier quotidien<sup>285</sup>. Entre le 5 et le 8 décembre 1790, les troupes autrichiennes mettent à sac la seigneurie de Carloo et en particulier le château<sup>286</sup>. Les van der Noot traversent relativement bien la tourmente révolutionnaire puisqu'ils sont toujours propriétaires de leurs biens en 1802, lorsque Joséphe-Louise van der Noot, dernière du nom, transporte le patrimoine séculaire de ses ancêtres dans les mains de son

mari Louis Lamoral, prince de Ligne<sup>287</sup>. Cependant le château ne fut jamais relevé après 1790. Il fut laissé à l'abandon, si bien qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle seuls subsistent les fossés et deux tout petits bâtiments, à l'est, sans doute tardifs, et démolis vers 1860<sup>288</sup>. Le site disparut définitivement au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, par l'assainissement et le comblement des fossés et la création de l'actuelle place Saint-Job qui occupe l'emplacement du château et de la chapelle et dont la moitié septentrionale fut bâtie au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>289</sup>.

En mars 1973, lors de travaux importants pour la pose de canalisations d'eau sous la place Saint-Job, la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux fit appel à l'association «Pro Antiqua» ainsi qu'au «Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs» afin de faire quelques relevés des substructions qui venaient d'être recoupées par les tranchées<sup>290</sup>. Ces sondages ponctuels ont permis de tenter de situer, par rapport au bâti actuel, l'orientation et la situation du mur extérieur occidental du château précédé des douves ainsi que quelques autres éléments non identifiés<sup>291</sup>.

<sup>288</sup> BRUNELLE, *Bruxelles ancien et moderne*, Bruxelles, 1819, p. 210.

<sup>289</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 21.

<sup>290</sup> Des vestiges de l'ancien château de Carloo, *Le Soir*, 26 mars 1973; J. VAN DE VOORDE, Quand un agent de police se double d'un archéologue - A Uccle, des objets anciens du château de Carloo (1668) sont découverts sous la place Saint-Job, *La Dernière Heure*, 23 avril 1973; Des vestiges d'un château féodal du 13<sup>e</sup> siècle découverts à Uccle, *La Cité*, 13 juin 1973.

<sup>291</sup> J.-M. PIERRARD, Fouilles à la place Saint-Job, *Ucclesia*, 47, juin 1973, p. 8.

<sup>283</sup> Cf. *supra*, chapitre IV, 52.

<sup>284</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, pp. 132-133.

<sup>285</sup> E. LEJOUR, *Inventaire des archives de la famille van der Noot*, Bruxelles, A.G.R., 1954.

<sup>286</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 136.

<sup>287</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, pp. 134-135.



85. Vue du hameau de Carloo vers 1900 avec à l'arrière-plan le clocher de l'ancienne église Saint-Job (photo, © A.C.L. Bruxelles).

54. **Saint-Job**<sup>292</sup>: chapelle (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Cette chapelle fut construite par Pierre van den Heetvelde dans le domaine de Carloo qu'il avait acquis par sa femme Marguerite, fille de Jean Meert, héritier des derniers «de Carloo». La date exacte de cette fondation n'est pas connue. Elle se situe certainement après 1463, date du mariage, peut-être après 1474, date du décès de Marguerite Meert et du relief de la seigneurie par Pierre van den Heetvelde en son nom propre et au plus tard en 1481, date de son décès, comme fondation posthume en vertu d'une exécution testamentaire. Toujours est-il qu'en 1490, Thierry van den Heetvelde, fils du précédent et également seigneur de Carloo depuis 1481, fonde une confrérie de Saint-Job qui contribua à l'entretien et à l'ornementation de la chapelle<sup>293</sup>. Les seigneurs de Carloo étaient propriétaires de cette chapelle privée dont ils assuraient l'entretien et la collation du chapelain<sup>294</sup>. En 1521, l'empereur Charles Quint offre à Thierry van den Heetvelde plusieurs reliques de la sainte Croix et des instruments de la passion qui sont placés dans une châsse que ce dernier dépose dans la chapelle dont la renommée s'accroît bien vite. La gravure de Jean-Baptiste Collaert représente la chapelle sous la forme d'un

édifice à nef unique mais composée de deux travées d'élévation différente<sup>295</sup>. L'une, orientale, faisant office de chœur, est plus haute que l'autre qui la précède à l'ouest et qui est percée d'une porte en plein cintre. Le chevet n'est pas visible.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, un terrain qui dépendait de la chapelle fut cédé à la gilde des escrimeurs de Saint-Michel, de Bruxelles<sup>296</sup>. Cette confrérie y bâtit une maison où ses membres tenaient réunion régulièrement et où étaient organisées une fois l'an, à la Pentecôte, de grandes manifestations populaires qui firent la réputation du lieu et augmentèrent la dévotion au saint patron de la chapelle. D'après les textes, cette chapelle fut en grande partie reconstruite ou agrandie entre 1620 et 1630<sup>297</sup>. En effet, les représentations de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>298</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>299</sup> nous la montrent,

<sup>292</sup> A l'extrémité occidentale de la place Saint-Job.

<sup>293</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, pp. 46 et 49.

<sup>294</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 168.

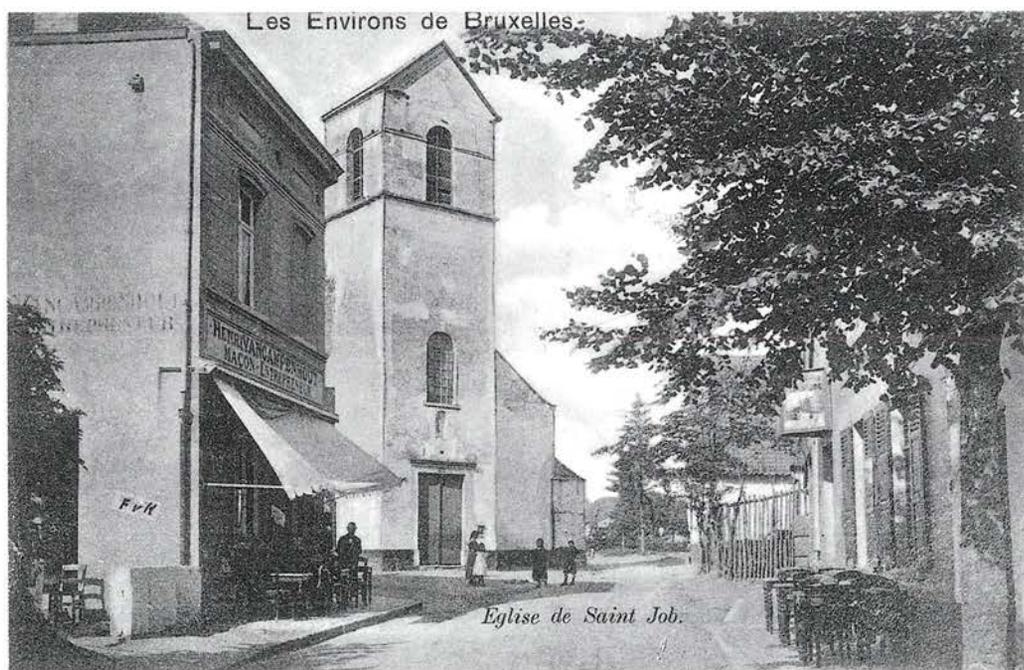
<sup>295</sup> B.R.A., *Cabinet des Estampes*, n° S II 25 0 32.

<sup>296</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 655.

<sup>297</sup> *Ibidem*, p. 656.

<sup>298</sup> [a] Dessin réalisé après l'incendie du château en 1665 (A.G.R., *Greffes scabinaux*, n° 9544, dont croquis dans S. PIERRON, *op. cit.*, II, p. 473). [b] Gravure de J. Harrewyn, d'après un dessin de G. De Bruyn, illustrant l'édition de 1694 de l'ouvrage *Castella et Praetoria* de J. Le Roy.

<sup>299</sup> [a] Archives du C.P.A.S. de Bruxelles, *Minute de l'atlas terrier de l'hôpital Saint-Jean*, n° 95 (a. 1711),



86. Vue de l'ancienne chapelle devenue église Saint-Job démolie en 1913 (carte postale, collection Fr. VAN KALKEN).

plus longue, à six ou sept travées, toutes de même hauteur, couvertes par un toit à deux pentes au milieu duquel s'élève une fine flèche coiffée d'une croix. Le chevet présente trois ou cinq pans coupés. C'est à cette époque que fut offert à la chapelle le tableau «Job sur son fumier» que peignit, vers 1640-1650, Gaspard De Crayer et qui se trouve aujourd'hui dans l'actuelle église Saint-Job<sup>300</sup>.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on réalise également des souvenirs de pèlerinage gravés sur cuivre qui représentent saint Job assis sur son fumier aux prises avec les tentations du diable, et à l'arrière-plan, la chapelle de Carloo<sup>301</sup>. Le pèlerinage à Saint-Job dont le succès ne fait que s'accroître entraîna la corporation des bouchers de Bruxelles à accorder sa protection à la chapelle au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>302</sup>. Les seigneurs de Carloo tentèrent à deux reprises d'obtenir l'érection de cette chapelle en église paroissiale pour leur baronnie mais toujours sans succès<sup>303</sup>. Si le château a été détruit et abandonné après 1790, la chapelle semble s'être maintenue, puisque, pendant la période française, on y transporte les pierres tombales de la famille van der Noot qui reposaient au couvent de *Boetendael* supprimé<sup>304</sup>.

Lorsqu'enfin en 1835, fut érigée la paroisse de Saint-Job, on construisit une église beaucoup plus grande, à trois nefs, à l'emplacement de l'ancienne chapelle castrale dont seul le choeur à

reproduction en noir et blanc dans S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 174. [b] B.R.A., *Cabinet des manuscrits*, II 3260 B, dont reproduction en couleur dans S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 126, fig. 31.

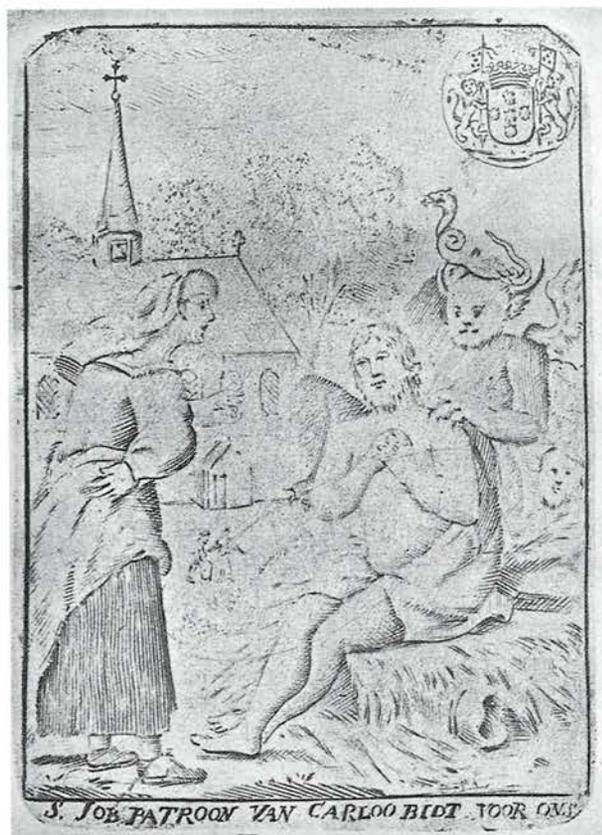
<sup>300</sup> A. COSYN, Le vallon de Saint-Job, à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring-Club de Belgique*, 1922, 5, p. 103.

<sup>301</sup> *Ibidem*, p. 301 et L. CRICK, Cuivre gravé du pèlerinage de Carloo, *Le Folklore Brabançon*, VII, 39, 1927, pp. 5-7. Récemment J. LORTHIOIS a pu dater avec précision cette plaquette, d'entre 1678 et 1710, grâce à l'étude des armoiries qui en occupent l'angle supérieur droit (cf. J. LORTHIOIS, Un souvenir de pèlerinage à Saint-Job, *Ucclesia*, 117, septembre 1987, pp. 2-4).

<sup>302</sup> S. PIERRON, *op. cit.*, III, p. 302.

<sup>303</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 168: en 1704 et en 1775.

<sup>304</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 134; J. LORTHIOIS, Les monuments funéraires des van der Noot, à Saint-Job, *Ucclesia*, 53, octobre 1974, pp. 10-14.



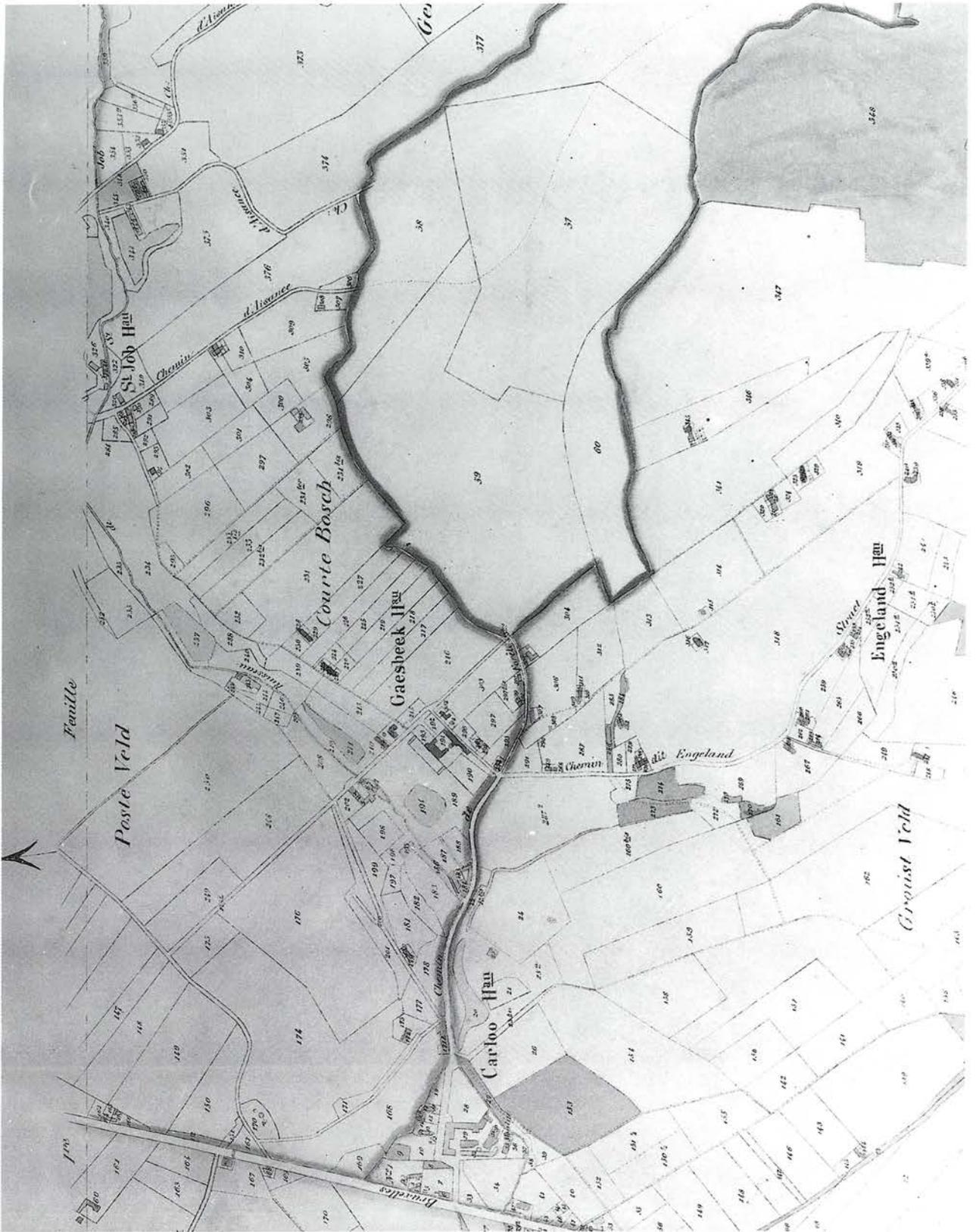
87. Cuivre gravé du pèlerinage de Saint-Job à Carloo (dessin Musées royaux d'Art et d'Histoire).

pans coupés fut intégré au nouvel édifice<sup>305</sup>. Ce dernier fut démoli en 1913, lorsque la construction de la nouvelle église Saint-Job, située de l'autre côté de la place, fut terminée<sup>306</sup>. L'emplacement de l'ancienne église paroissiale et donc des vestiges de la chapelle castrale de Carloo se situe à l'extrémité occidentale de la place Saint-Job, entre la chaussée de Saint-Job et l'avenue J.-P. Carsoel. C'est à cet endroit que des sondages réalisés au mois de mars 1973, grâce aux travaux effectués par la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux, ont permis de tenter de situer, par rapport au bâti actuel, l'orientation et la situation du mur méridional de l'église du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>307</sup>.

<sup>305</sup> Une vue du chevet de l'église Saint-Job à Carloo en 1890 est publiée sans références dans *Ucclesia*, 120, mars 1988.

<sup>306</sup> A. COSYN, Le vallon de Saint-Job, à Uccle, *Bulletin officiel de la Société royale Touring-Club de Belgique*, 1922, 5, pp. 103-104.

<sup>307</sup> J.-M. PIERRARD, Fouilles à la place Saint-Job, *Ucclesia*, 47, juin 1973, p. 8.



88. Ph. VANDERMAELEN, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique - Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec les mutations jusqu'en 1837, 3<sup>e</sup> feuille (détail), Bruxelles, 1837* (© Bibliothèque royale, Cartes et Plans).

## 55/57/58/59/60/62. Moulins du Geleytsbeek

L'identification des moulins de la vallée du Geleytsbeek tels qu'ils nous apparaissent à travers divers documents du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les moulins dont Alphonse Wauters a relevé des mentions pour les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles est extrêmement délicate. Aussi c'est avec beaucoup de prudence qu'il faut lire et exploiter les lignes qui suivent<sup>308</sup>.

### 55. Broeckmolen<sup>309</sup>: moulin (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Il s'agit ici d'un moulin établi sur un affluent du Geleytsbeek appelé *Ritbeek* ou *Molenbeek* qui prend sa source plus au sud, au *Fond'Roy* et qui se crée un passage entre le plateau de l'*Avijl* et le

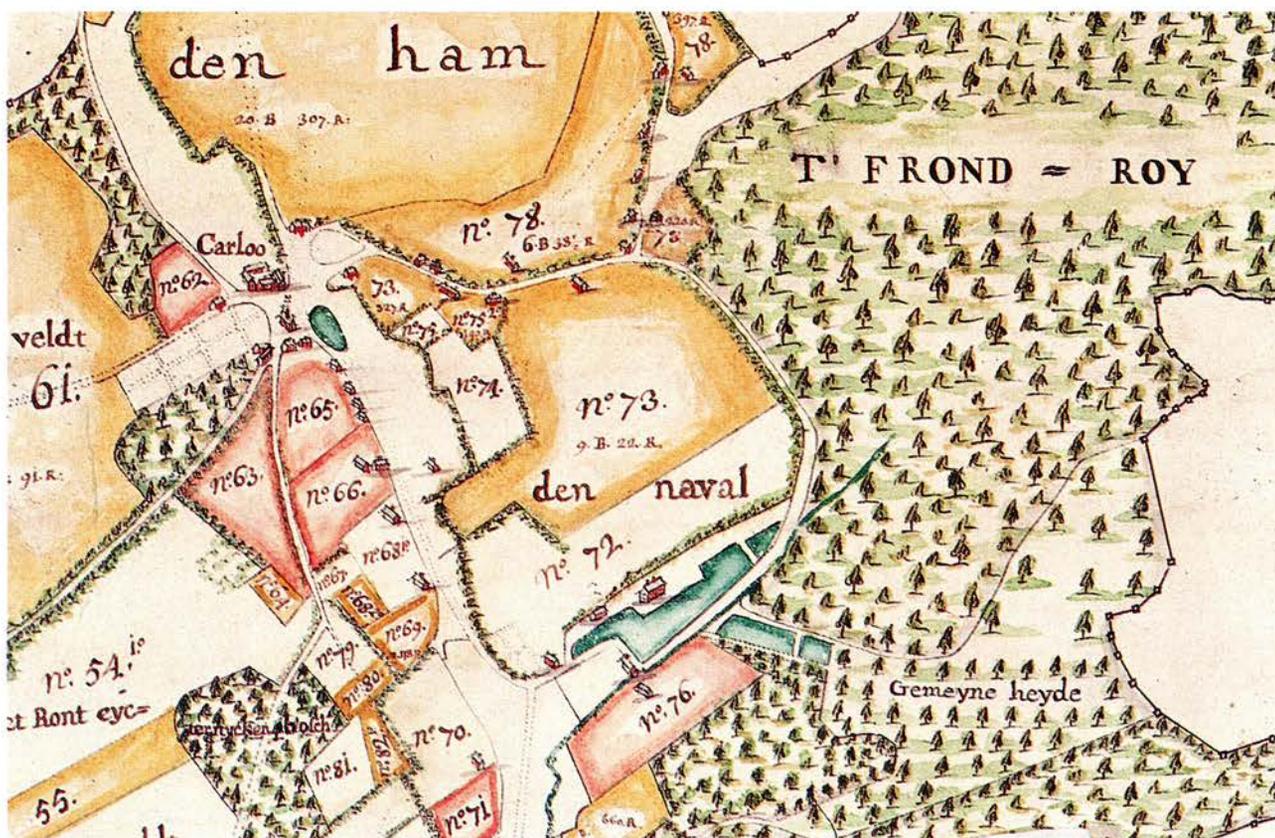
<sup>308</sup> Ces lignes s'inspirent en grande partie des conclusions auxquelles était arrivé l'historien local Henri Crokaert dans son dernier article sur la question: H. CROKAERT, Les moulins d'Uccle, *Le Folklore Brabançon*, 155, 1962, pp. 289-329 ainsi que des excellentes études proposées par Jacques LORTHIOIS dans le périodique *Ucclesia*, depuis une vingtaine d'années.

<sup>309</sup> Cadastre: 2<sup>e</sup> division, section D, 5<sup>e</sup> feuille, série n<sup>os</sup> 178.

*Kauwberg* pour rejoindre le Geleytsbeek. C'est également par ce petit vallon que l'actuelle avenue Dolez descend vers le Geleytsbeek. Le chemin qui contourne le plateau circulaire de l'*Avijl* porte encore le nom de «vieille rue du Moulin». Complètement disparu depuis la fin de la première guerre mondiale, ce moulin était encore en activité au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>310</sup>. On l'identifie encore parfaitement sur les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>311</sup> ainsi que sur la carte reconstituée de l'abornement

<sup>310</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> feuille, section D, n<sup>o</sup> 172.; *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail f<sup>o</sup> 1, parcelle cadastrale: section D, n<sup>os</sup> 170<sup>b</sup>, 172<sup>b</sup> et 173<sup>g</sup>.

<sup>311</sup> *Carte topographique de la forêt de Soigne et de ses environs levée sous la direction de M<sup>r</sup> le Comte de Ferraris*, 1770 et A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n<sup>o</sup> 1254 (a. 1741); B.R.A., Cabinet des Manuscrits, *Atlas des biens de l'abbaye de La Cambre* (a. 1719), dont reproduction en noir et blanc dans J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13<sup>de</sup> eeuw*, XVIII, Bruxelles, 1984, p. 274.



89. La haute vallée du Geleytsbeek et le bois de *Fond'Roy* en 1757. On y distingue notamment son affluent le *Ritbeek* qui alimente les étangs du *Broeckmolen* et de l'*huys van Wanzyn* (*Cartes et plans manuscrits*, 2017, © Archives générales du Royaume).

de la seigneurie de Carloo en 1650<sup>312</sup> où il est clairement situé à front de l'actuelle avenue Dolez, sous laquelle coule encore le *Ritbeek* canalisé et, précédé en amont par une importante pièce d'eau. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et sans doute depuis 1568, au moins, le moulin fait partie intégrante des biens de la seigneurie de Carloo et aurait été construit dans la première partie du XVI<sup>e</sup> afin d'actionner une papeterie<sup>313</sup>.

---

56. 't Huys van Wanzyn: habitation (?-XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

---

Directement à l'est du moulin *Broeckmolen*, se trouve un groupe de deux bâtiments, également associés à des étangs, dénommé, en 1683, *het huys van Wanzyn*<sup>314</sup> et auquel on a accès par un petit chemin dont le tracé correspond à celui de l'actuelle rue de Wanzyn. Cette résidence devait certainement appartenir ou avoir appartenu à un représentant de la famille de Wanzyn dont on connaît plusieurs membres éminents aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles à Bruxelles<sup>315</sup>. Mais il est impossible de préciser sa date de construction.

En 1951, lors des travaux d'exploitation d'une sablonnière à l'emplacement des anciens étangs, les ouvriers récupérèrent dans la couche arable, des débris provenant d'un atelier de porcelainier<sup>316</sup>. Les sources écrites sont cependant muettes à ce sujet. De plus, tous les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle situent un étang à l'endroit de la découverte. Celui-ci doit avoir été remblayé vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. On est donc en droit de se demander si ces débris ne proviennent pas tout simplement de quelque versage récent.

<sup>312</sup> B.R.A., *Cabinet des Manuscrits*, II 3260 B, reproduction en couleur dans S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 128.

<sup>313</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 301; A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 657; Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, p. 91.

<sup>314</sup> D'après le dénombrement des biens de la seigneurie de Carloo réalisé à cette date: A.G.R., *Registre aux acquisitions*, 1911, n° 702.

<sup>315</sup> Il s'agit vraisemblablement de Lambert de Wanzyn, receveur de la Vénierie de Brabant de 1661 à 1681. Avant lui on peut également citer Jean de Wanzyn qui fut, avant 1596, receveur de l'hôpital Saint-Jean (Y. LADOS VAN DER MERSCH, E. BRAECKMAN, J. DECONINCK et H. de PINCHART, *op. cit.*, p. 34).

<sup>316</sup> Archives du Service national des Fouilles déposées

---

57. Coudenborremolen - Slypmolen<sup>317</sup>: moulin (?-XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

---

Ce moulin nous est très mal connu car il semble avoir cessé toute activité et même être à l'abandon depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>318</sup>. Cependant un acte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle fait mention d'un *Slypmolen* situé à l'extrémité d'un vivier dépendant de la seigneurie de Carloo<sup>319</sup>. Cette mention doit être rapprochée du moulin à papier dit *Coudenborremolen* cité dans la seconde moitié du siècle suivant, comme faisant partie des biens des seigneurs de Carloo. L'origine exacte de ce moulin est inconnue. Il n'apparaît plus dans le dénombrement des biens de la seigneurie en 1683<sup>320</sup>. On peut le situer au carrefour actuellement formé par la chaussée de Saint-Job, la rue Basse et le *Kauwberg*. Il se situait entre deux étangs, d'une part, en amont, le *Caudenborre* vraisemblablement alimenté, en partie, par des sources toutes proches et froides naissant au *Cauwenberg* (*Kauwberg*) et occupant l'espace entre les actuelles chaussée de Saint-Job et rue de la Pêcherie et, d'autre part, en aval, le *grand étang de Saint-Job*, occupant tout l'espace compris actuellement entre la même chaussée et le clos des Pêcheurs<sup>321</sup>.

---

58. Moulin d'Ouderghem<sup>322</sup>: moulin (?-XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

---

Ce moulin était situé légèrement en aval du carrefour de la chaussée de Saint-Job avec l'avenue de la Chênaie et le rue du Repos. Quelques vestiges étaient encore visibles jusque dans les années soixante. Il appartenait primitivement au prieuré de Val-Duchesse à Ouderghem, aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>323</sup>. A partir de la seconde moitié du

aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (communes bruxelloises), *Uccle* (un dossier), rapport de G. Roefs et R. Borremans daté du 7 avril 1951 avec plan.

<sup>317</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section E, 3<sup>e</sup> feuille, n° 346<sup>k</sup>.

<sup>318</sup> En effet Alphonse Wauters dit en 1855 l'avoir toujours connu ruiné et abandonné (*op. cit.*, p. 657).

<sup>319</sup> A.G.R., *Cour féodale de Brabant*, n° 18, f° 291.

<sup>320</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, p. 320.

<sup>321</sup> *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail, feuille 2, parcelle cadastrale: section E, n° 346<sup>c</sup>.

<sup>322</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section E, 3<sup>e</sup> feuille, n°s 282<sup>s</sup> et 282<sup>z</sup>.

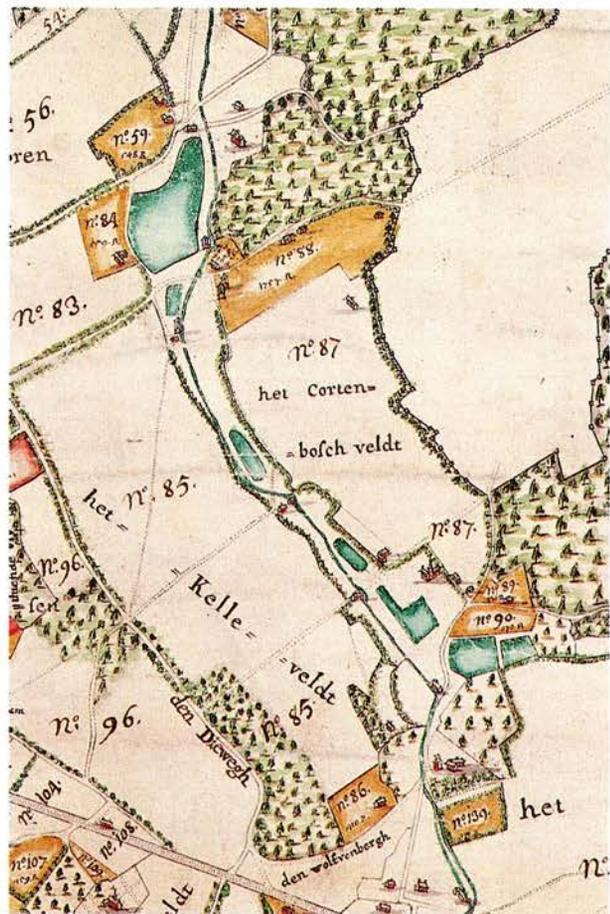
<sup>323</sup> J. LORTHIOIS, A propos du moulin Granville, *Ucclesia*, 101, mai 1984, p. 4, note 2.

XV<sup>e</sup> siècle, on le retrouve dans le patrimoine des seigneurs de Carloo<sup>324</sup>. Il pourrait avoir fonctionné comme moulin à papier au XVI<sup>e</sup> siècle, cependant à l'origine et par la suite il fut destiné à la mouture des céréales<sup>325</sup>. Il était encore en activité au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>326</sup>.

### 59. Cortenbosch-, Cellebroeders-molen<sup>327</sup>: moulin (?-XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Les origines de ce moulin sont inconnues; cependant lorsqu'il apparaît pour la première fois dans les textes, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, comme moulin à papier, il est grevé d'un cens au profit de la Léproserie Saint-Pierre et d'une autre au profit du seigneur de Duyst<sup>328</sup>. En 1686, ce moulin à papier figure dans les biens de la seigneurie de Carloo aux côtés de trois autres. Il était situé sur la rive droite du Geleytsbeek, à l'extrémité de l'actuelle rue du Château d'Eau, en contrebas d'un bois dit *Cortenbosch* auquel il doit son nom.

Au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ce moulin est cédé aux Alexiens («Frères Cellites» ou «Cellebroeders») qui lui laissèrent également leur nom. A cette époque, il sert toujours à la fabrication du papier. Un inventaire de 1755 précise qu'il fabrique du papier gris. Jusqu'il y a peu, le chemin creux qui prolongeait la rue du Château d'Eau au-delà de la chaussée de Saint-Job, vers le cours du Geleytsbeek, donnait accès à un bâtiment portant le millésime 1776<sup>329</sup>. Cette date correspond à une phase de rénovation du site dont on trouve mention dans l'état des biens du couvent des Alexiens dressé sous Joseph II, en 1787, qui nous apprend que le moulin produisait du papier gris ainsi que du papier blanc et avait pour annexes, une maison et une grange nouvellement bâtie<sup>330</sup>.



90. La vallée du Geleytsbeek entre le grand étang de Saint-Job et la chaussée d'Alseberg en 1757, avec le moulin d'Ouderghem et le Cortenboschmolen ainsi que les domaines de Papenkasteel et Kinsendael et leurs moulins respectifs (*Cartes et plans manuscrits*, 2017, © Archives générales du Royaume).

En 1796, la République vendit ce bien ecclésiastique au citoyen Boubers, imprimeur-éditeur d'origine lilloise établi à Bruxelles, rue de la Montagne, qui permit au moulin de poursuivre et même de développer son activité papetière jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers 1830 le moulin est transformé pour la mouture des céréales, activité qu'il maintiendra modestement jusqu'à la fin du siècle<sup>331</sup>. Il fut détruit par un incendie en 1910 et ne fut plus réhabilité par la suite.

### 60. Papenkasteel: (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Ce domaine qui avait appartenu au début du XVI<sup>e</sup> siècle à l'abbaye Saint-Jacques-sur-Coudenberg, ne vit la construction du moulin du même nom qu'entre 1643 et 1653 et celle du château, rési-

<sup>331</sup> *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail, feuille 2, parcelle cadastrale: section E, n° 243<sup>a</sup>.

<sup>332</sup> J. LORTHIOIS et X. de GHELLINCK VAERNEWYCK, Le château Franckheim à Uccle Saint-Job aussi appelé Papenkasteel, *Le Parchemin*, 197, sept.-oct. 1978.

<sup>324</sup> Il apparaît la première fois, en 1463, dans les biens de Marguerite Meert, femme de Pierre van den Heetvelde.

<sup>325</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, pp. 302-303.

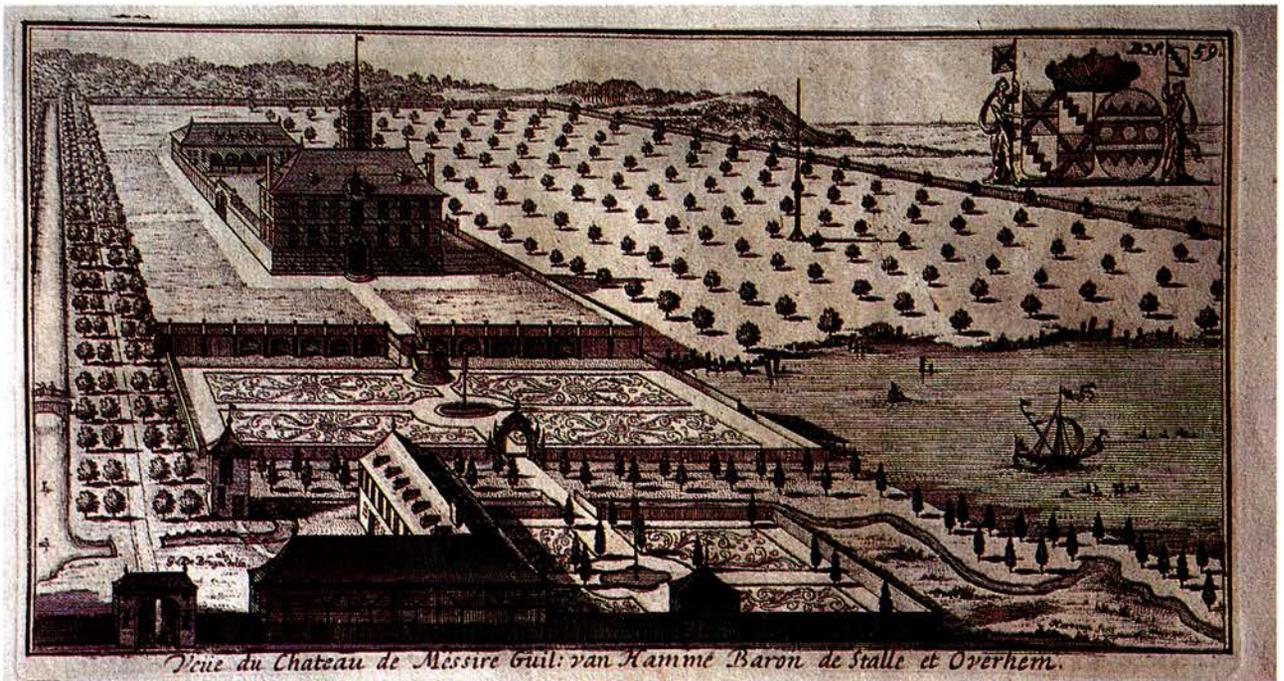
<sup>326</sup> *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail, feuille 2, parcelle cadastrale: section E, n° 282<sup>b</sup>.

<sup>327</sup> 4<sup>e</sup> division, section E, 3<sup>e</sup> feuille, n° 209<sup>c</sup>.

<sup>328</sup> J. LORTHIOIS, A propos du moulin Granville, *Ucclesia*, 101, mai 1984, p. 2.

<sup>329</sup> H. CROKAERT, *op. cit.*, pp. 303-305. Ce dernier vestige du moulin des Alexiens fut détruit en 1976.

<sup>330</sup> J. LORTHIOIS, *op. cit.*, p. 3.



91. Gravure de J. Harrewyn représentant le domaine du *Papenkasteel* vers 1690, extraite de J. LEROY, *Le grand théâtre profane du duché de Brabant*, Den Haag, 1730, gravure B59 (photo M.H. WILLIOT PARMENTIER, 1993).

dence des seigneurs de Stalle, en 1685<sup>332</sup>. Il s'agit donc de deux nouvelles constructions datées avec précision du XVII<sup>e</sup> siècle et qui n'entrent donc pas dans le cadre de cette étude.

#### 61. **Kinsendael - Glatbeke**: centre seigneurial (?-XIII<sup>e</sup>?-XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Ce domaine est connu dès le XIII<sup>e</sup> siècle comme un fief ducal brabançon situé entre la seigneurie de Carloo et celle de *Groelst* occupant la partie inférieure de la vallée du Geleytsbeek, avant la zone de confluence avec le Linkebeek. En 1294, Marie et Marguerite de Glatbeke, dernières héritières du domaine le cèdent avec toutes ses dépendances à Walter de Carloo<sup>333</sup>. Par la suite, il n'est plus fait mention de ce fief en tant que tel. Tout au plus le toponyme de *Glatbeke* se retrouve-t-il quelques fois mentionné au XIV<sup>e</sup> siècle. Que firent les derniers «de Carloo» de ce fief? Il n'y a pas de réponse précise à cette question, si ce n'est qu'à la fin de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, il ne fait pas partie de la seigneurie de Carloo qui est transférée à Jean Meert<sup>334</sup>.

Par contre, en 1432, Thierry van der Straeten dit Snoeck, seigneur de Sint-Martens-Bodegem, paie un cens domanial pour un terrain au lieu-dit *Kinsendael*, situé devant son manoir dit *hof te Glatbeke*<sup>335</sup>. Cette mention nous porte à croire à une équivalence entre les domaines *Glatbeke* et *Kinsendael*<sup>336</sup>. Ce domaine avait vraisemblablement été acquis par mariage avec Marie Offhuys, fille de Jean Offhuys, détenteur de la seigneurie *ten Steen* et constructeur de la chapelle de *Calevoet*. Jean van der Straeten, fils du précédent, succéda à son père à la tête de la seigneurie au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Dans le dernier quart du même siècle, il héritait également par sa mère, du fief de *Neckersgat*<sup>337</sup>. Sa fille Jeanne van der Straeten releva les deux seigneuries en 1504. Jean van Coudenberg qu'elle avait épousé en 1480 ne lui donna qu'une fille qui décéda avant elle, mais à laquelle André de Douvrin, seigneur de Drogenbos, put également donner une fille, Marie de Douvrin, qui hérita des deux seigneuries entre 1530 et 1540. Par mariage, la succession échut aux Oudaert, puis aux van der Ryt qui la vendirent en 1611 à Jacques Woislauski dont les

<sup>335</sup> *Ibidem*.

<sup>336</sup> La raison de ce changement de nom ne nous est pas connue, il a dû se faire au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

<sup>337</sup> Cf. *infra*.

<sup>333</sup> S. BARTIER-DRAPIER, *op. cit.*, p. 64.

<sup>334</sup> J. LORTHOIS, Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes (I), *Ucclesia*, 124, janvier 1989, pp. 2 et 4.



92. Vue de la façade du *Papenkasteel* (photo Y. CABUY, 1992).

héritiers la conservèrent jusqu'en 1828<sup>338</sup>. Pour toute cette période, nous ne sommes que peu renseignés sur le devenir matériel du domaine et particulièrement celui des bâtiments, si ce n'est qu'ils semblent avoir subi une importante remise en état entre 1640 et 1645, date à laquelle le corps de logis est couvert d'ardoises et les dépendances de tuiles ou chaume<sup>339</sup>. La seule représentation que l'on en possède est vraisemblablement conventionnelle et montre, pour le corps de logis, une construction en briques à bandeaux de pierre avec une tourelle de colombier<sup>340</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le site subit de profondes transformations afin de lui donner une forme strictement résidentielle et de plaisance alors que jusque là, il s'agissait d'une exploitation agricole qui devait rarement voir séjourner ses propriétaires qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, furent des membres du patriciat urbain bruxellois. Entre 1890 et 1922,

<sup>338</sup> J. LORTHIOIS, *op. cit.*, pp. 4-12; *Idem*, Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes (II), *Ucclesia*, 125, mars 1989, pp. 2-10.

<sup>339</sup> *Idem*, Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes (III), *Ucclesia*, p. 15, note 91.

<sup>340</sup> A.G.R., *Cartes et plans manuscrits*, n° 1254 (a. 1741).

le domaine fut la maison de campagne de Charles Woeste qui l'occupait uniquement pendant la belle saison. Les héritiers de ce dernier vendirent la propriété à quelque industriel qui laissa le site à l'abandon jusqu'à sa vente en 1960 à la Compagnie Immobilière de Belgique qui procéda à la destruction de toutes les constructions encore existantes et au nivellement du terrain faisant disparaître l'étang. Cependant le projet de lotissement n'aboutit jamais et en 1988, le site détruit et sur lequel la nature avait repris ses droits, fut acquis par la Région bruxelloise qui en fit une réserve naturelle<sup>341</sup>.

---

62. **Moulin de Kinsendael**<sup>342</sup>: moulin (?-XVI<sup>e</sup>?-XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

---

Ce moulin se situe sur la rive gauche du Geleytsbeek, directement en aval du moulin du *Papenkasteel*, séparé du domaine de *Kinsendael* par un chemin, l'actuelle rue Engeland. Le terrain sur lequel le moulin fut érigé était à la fois exempt de dîme et de cens. Cela nous incite à lui attribuer

<sup>341</sup> J. LORTHIOIS, *op. cit.* pp. 7-12.

<sup>342</sup> Cadastre: 4<sup>e</sup> division, section E, 2<sup>e</sup> feuille, n<sup>os</sup> 184<sup>k</sup> et 185<sup>g</sup>.

une origine ancienne<sup>343</sup>. Certains proposent d'y voir le moulin du fief de *Glatbeke* dont il aurait été détaché à une époque inconnue, sans doute au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>344</sup>. Il s'agit d'un moulin à papier dont la première mention n'apparaît qu'en 1618 pour le renouvellement du permis d'exploitation par la Chambre des Tonlieux de Bruxelles. Le propriétaire était alors Jacques van Bertel qui s'en défit au profit de Jérôme de Meester dont la descendance le conserva jusqu'en 1792. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, outre le moulin à papier proprement dit, on trouvait au même endroit, une habitation, une grange et une étable ainsi que six journaux de prairies<sup>345</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le moulin et ses terrains<sup>346</sup> changèrent plusieurs fois de proprié-

taire. Ce qui en subsistait au début du XX<sup>e</sup> siècle, fut loti et vendu après la première guerre mondiale.

### 63. Le Chat - De Kat: hameau (?-XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

Ce hameau est situé à l'origine, sur la rue de Boetendael, alors chemin d'Ixelles à *Calevoet*, au débouché de la *Heegde*, à l'entrée du village ducal d'Uccle, c'est-à-dire à hauteur de l'actuelle avenue de Messidor. Dès le XV<sup>e</sup> siècle on trouve mention d'un établissement à l'enseigne du *Kat* à cet endroit<sup>347</sup>. Cependant la création de la chaussée d'Alseberg, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>348</sup>, a dévié l'axe de circulation plus à l'ouest, ce qui a favorisé l'apparition d'un autre hameau à l'enseigne du *Spijtigen Duivel*. Le hameau du *Chat* ne semble avoir jamais dépassé la dizaine de maisons avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>349</sup>.

<sup>343</sup> J. LORTHIOIS, Le moulin de Kinsendael, à Uccle, *Ucclesia*, 96, mai 1983, p. 2.

<sup>344</sup> Cf. *supra*: chapitre IV, 61.

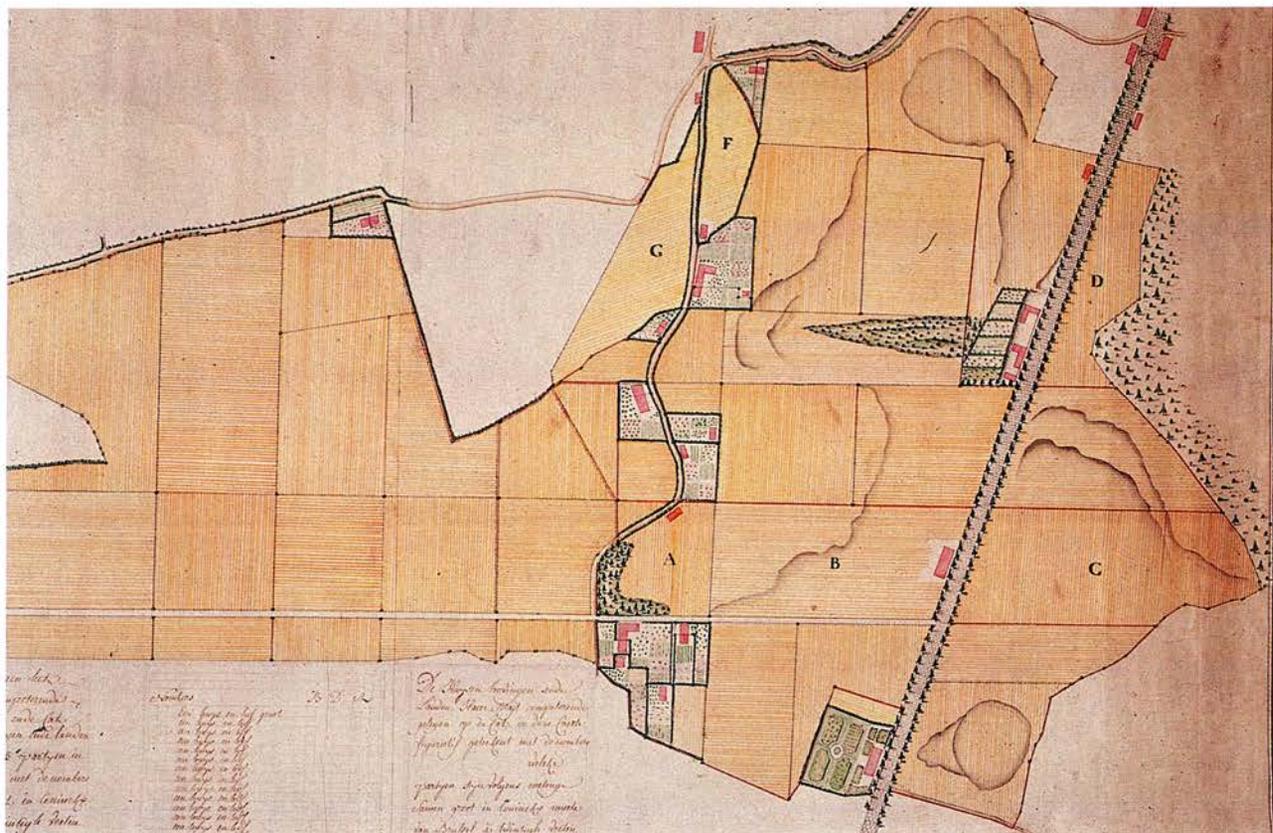
<sup>345</sup> J. LORTHIOIS, *op. cit.*, pp. 2-5.

<sup>346</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 3<sup>e</sup> feuille, section E, n° 184-185; *Atlas des cours d'eau - Uccle*, Uccle, 1882, plan de détail, feuille 3, parcelle cadastrale: section E, n°s 184-185.

<sup>347</sup> A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 45108 (a. 1469).

<sup>348</sup> H. de PINCHART, La construction de la chaussée d'Alseberg, *Ucclesia*, 42, juin 1972, pp. 4-5.

<sup>349</sup> Ph. VANDERMAELEN, *op. cit.*, 1<sup>ère</sup> feuille.



93. Le hameau du *Chat* au centre des terres défrichées de la *Heegde* (en jaune), en 1777. Au centre l'ancienne rue de *Boetendael*, à droite la nouvelle chaussée d'Alseberg (*Cartes et plans manuscrits*, 738, © Archives générales du Royaume).





95. Bâtiment de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sis au hameau de *Vleurgat*, vers 1900 (photo Comité d'Etudes du Vieux Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).

aux cabarets *Saint-Job* ou *De Gulden Leeuw*<sup>356</sup>. En 1699, un moulin à vent, construit en pierre et actionnant une scierie, fut installé à *Vleurgat* au bout de la rue des Vaches, actuelle rue de Praetere, sur un terrain domanial<sup>357</sup>. Il faut replacer ce moulin dans le contexte du défrichement de la *Heegde* qui commença officiellement en 1704. Le hameau de *Vleurgat* se développa à cette occasion, d'abord parce qu'il était libéré du carcan forestier qui l'entourait et ensuite, grâce au développement de diverses activités liées à ce défrichement et notamment le débitage du bois. Si bien qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 90% des habitations à *Vleurgat* se trouvent sur des terres de la *Heegde* dérodée et 10% seulement sur l'ancienne clairière d'origine, soumise à la seigneurie de Carlo<sup>358</sup>.

<sup>356</sup> H. CROKAERT, Kort bericht over de geschiedenis van de gemeente Ukkel - Nieuwe documenten betreffende de geschiedenis der groote verkeerswegen in de gemeente Ukkel, *De Brabantsche Folklore*, 109-110, 1939, pp. 97-100.

<sup>357</sup> A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 658.

<sup>358</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *op. cit.*, p. 154.

---

65. **Forêt de Soignes**: monticules de scories et traces diverses d'occupation humaine (Moyen Age et Temps Modernes) par **R. LANGOHR** (Sciences du sol, Faculté des Sciences, Université de Gand)

---

Des études récentes ont montré à quel degré la forêt de Soignes est unique pour les sciences de la terre, pour l'archéologie, et pour l'histoire. Alors que le paysage forestier est entièrement artificiel car planté par l'homme, nous avons ici grâce à l'histoire, et particulièrement aux Ducs de Brabant, 4380 hectares de relief et de paysage pédologique, surtout limoneux, qui n'ont jamais subi de labour, ni de fertilisation, ni d'herbicides, ni de pesticides, ni même de pâturage intensif comme cela a été le cas pour la plupart des massifs forestiers qui subsistent encore aujourd'hui dans la région limoneuse de Belgique et du nord de la France<sup>359</sup>.

<sup>359</sup> R. LANGOHR et G. CUYCKENS, La Forêt de Soignes - un cas unique pour les sciences géologiques, *La Forêt de Soignes. Massacre ou survie ?*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1986, pp. 160-173; Id., Une forêt aux pieds de «limon»; sol et relief en Forêt de Soignes: des témoins uniques !, *Réserves Naturelles*, juin 1986, pp. 51-

Comme ces sols n'ont jamais été labourés, l'érosion anthropogène, très prononcée dans les régions cultivées, n'a jamais eu lieu ici. Dès lors nous parcourons en forêt de Soignes un relief qui, jusqu'aux moindres détails, n'a pas changé depuis au moins 10.000 ans<sup>360</sup>. Grâce à cette absence d'érosion dans les massifs forestiers de nos régions, toute activité de l'homme qui perturbe la surface du sol restera très longtemps préservée. On trouvera ci-dessous, principalement pour la partie de la forêt appartenant au territoire de la commune d'Uccle, l'énumération des principales traces antérieures laissées par l'homme qu'il est encore possible de détecter aujourd'hui<sup>361</sup>.

**1. Monticules de scories.** La présence de ces traces fut décrite pour la première fois par les frères Vincent en 1910<sup>362</sup>. La prospection détaillée des traces de l'homme sur près de 40 % de la surface de la forêt<sup>363</sup> nous permet d'estimer qu'il y a probablement environ un millier de ces sites qui reflète une activité sidérurgique assez intensive, du moins pendant une certaine période. La majorité de ces sites se trouve dans une zone

58; R. LANGOHR, La Forêt de Soignes et les Sciences de la terre, *La Forêt de Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1991, pp. 17-25.

<sup>360</sup> R. LANGOHR et J. SANDERS, The Belgian LOËss belt in the last 20 000 years: Evolution of soils and relief in the Zonien Forest, *Soils and Quaternary Landscape evolution*, 1985, pp. 359-371; R. LANGOHR, L'homme et les processus d'érosion des sols limoneux de Belgique et du nord-ouest de la France, *Les Celtes en France du Nord et en Belgique, VI<sup>ème</sup> siècles avant J.-C.*, Bruxelles, 1990; Id., The dominant soil types of the Belgian LOËss belt in the Early Neolithic, in D. CAHEN et M. OTTE, *Rubané et Cardial*, Liège, 1990, pp. 117-124 (E.R.A.U.L. 39).

<sup>361</sup> R. LANGOHR, La Forêt de Soignes, témoin unique des traces de l'homme, *Traces de l'homme en Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1983, vol. 2, pp. 15-17; R. LANGOHR, F. BEERNAERT et G. FOURKIOTIS, Detailed survey of man's impact on soils and land morphology in a forest area. Example of the Zonien Forest (Belgium), *Proc. Int. Congr. Neth. Soc. Landscape Ecology*, Pudoc, Wageningen, 1982, pp. 140-141; M. VERBOOM et R. LANGOHR, Cartographie des traces de l'homme en Forêt de Soignes, *La cartographie de Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1982, pp. 29-35.

<sup>362</sup> A. et G. VINCENT, Les anciens ateliers sidérurgiques de la Forêt de Soignes, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XXIV, 1910, pp. 79-83.

<sup>363</sup> M. VERBOOM et R. LANGOHR, *op. cit.*

qui s'étend sur environ 2 km à partir du fond de vallée de *Groenendael*. Les zones d'extraction du grès ferrugineux sont facilement détectable par la présence d'un microrelief très irrégulier. Quelques datations, encore provisoires, situent cette activité vers le début du Moyen Age. Une cartographie très détaillée sur environ 1,5 ha a permis de détecter un ensemble de traces assez structuré, composé chaque fois de deux tas de scories, une zone où le sol a subi un échauffement très fort (terre limoneuse rubéfiée jusqu'à environ 30 cm de profondeur), un puits d'environ 1 m<sup>3</sup> et un monticule de terre noirâtre correspondant à une zone à production de charbon de bois<sup>364</sup>. Deux de ces ensembles de monticules de scories ont été fouillés plus en détail par P. Defosse et P.P. Bonenfant, de l'Université libre de Bruxelles.

**2. Monticules de terre avec charbon de bois.** Des milliers de monticules de terre cendreuse contenant de nombreux petits fragments de charbon de bois, attestent de l'importance de cette activité en forêt de Soignes (ou «Forêt charbonnière»).

**3. Carrières de grès calcaire ou «pierre blanche».** La plupart de ces carrières datent probablement de l'époque de la construction des prieurés (les prieurés augustins de *Groenendael* et du *Rouge-Cloître* fondés respectivement en 1343 et 1367, le couvent des Capucins à Tervuren, fondé en 1627). Elles se situent au niveau des pentes les plus abruptes et à des endroits où le sable bruxellien affleure. La plupart des étangs de la forêt sont liés à des activités de ces religieux<sup>365</sup>.

**4. Tentatives de viticulture.** En plusieurs endroits de la forêt, et en général à proximité des prieurés, on peut encore observer aujourd'hui des restes de petites terrasses horizontales installées sur des sols sableux à pentes fortes et exposés au sud. Ce sont probablement des restes de tentatives de viticulture dont l'apogée dans nos régions se situe du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>366</sup>.

<sup>364</sup> F. MEES, *Base maps and soil survey of undisturbed iron industry sites in the Zonien Forest (LOËss belt, Belgium)*, Thèse de licence post-graduat inédite, Université de Gand, 1989, 117 pp.

<sup>365</sup> D. D'HONDT, Les étangs de la Forêt de Soignes, *Traces de l'homme en Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1983, vol. 2, pp. 49-52.

<sup>366</sup> D. D'HONDT, La viticulture en Brabant et à Bruxelles au cours du Moyen Age et des Temps Modernes, *Traces de l'homme en Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1983, vol. 2, pp. 44-48.

**5. Réseau routier.** Le réseau routier qui traverse la forêt a connu une importante évolution entre 1659 et 1770. Avant cette période, la plupart des chemins étaient fort sinueux et reliaient surtout les villages et les sites habités tels les prieurés. Tous ces chemins ont été rectifiés et ont reçu un pavement de pierres au cours du régime autrichien. Pendant cette même période, on a installé en plus tout un réseau routier secondaire qui servait surtout à exploiter plus facilement les ressources forestières. Les anciens chemins aban-

donnés sont toutefois facilement repérables grâce aux chemins creux dont l'entaille est particulièrement profonde au niveau des flancs des vallées<sup>367</sup>.

<sup>367</sup> D. D'HONDT et R. LANGOHR, Evolution du réseau routier de la Forêt de Soignes sur base des cartes, *La cartographie de Soignes*, Bruxelles, Conseil de Trois Fontaines, 1982, pp. 36-42.

---

## Recommandations

---

Les quelques rares fouilles archéologiques effectuées sur le territoire d'Uccle sont anciennes et sont intervenues le plus souvent dans des sablières en cours d'exploitation alors que le processus de destruction des vestiges était largement entamé. Il s'agit notamment des fouilles de P. Claes sur le site mésolithique du *Neckersgat* (site 5) ou de celles de E. Delheid au *Groeselenberg* (site 7). Cet état de fait rend difficile l'estimation des profondeurs des gisements archéologiques potentiels ou même réels. A l'exception du centre ancien de la commune, concentré autour du parvis de Saint-Pierre, rehaussé de plus de trois mètres à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour l'isoler des crues des eaux de l'Ukkelbeek, les profondeurs des dépôts archéologiques et du sol naturel ne devraient pas être très importantes compte tenu à la fois de la nature des occupations anciennes (habitats néolithiques, bâtiments gallo-romains...) et de l'urbanisation récente de la commune à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

La lecture des deux cartes complétées de la synthèse permet de tirer quelques conclusions pour la gestion du patrimoine archéologique de la commune.

### 1. Espaces irrémédiablement perdus

Une certaine portion du territoire de la commune s'avère irrémédiablement perdue. Il s'agit des zones colorées en noir et en vert, à savoir, d'une part les espaces souvent à front de voirie, qui sont occupés par des bâtiments construits sur un ou plusieurs niveaux en sous-sol (bâtiments avec caves ou parkings souterrains, grands ensembles à appartements multiples, bâtiments industriels...), et d'autre part, des espaces libres mais qui ont été complètement perturbés par des terrassements importants. Ces espaces sont de deux types: ceux entourant les grands ensembles d'habitations et de bureaux (avenues Brugmann et De Fré, rue de Stalle, chaussée d'Alseberg, Dieweg et avenue Circulaire...) et ceux concernés jadis par des exploitations de sables bruxelliens ou de grès et qui, comblés depuis, sont aujourd'hui bâtis ou toujours libres (sablières comprises entre les avenues Coghen, Messidor, Boetendael et Floréal, celles du hameau du *Chat* et celles du *Kauwberg* pour ne citer que les mieux connues). L'importance des surfaces concernées par ces bouleverse-

ments reste difficile à évaluer et à reporter sur carte en raison de l'absence d'archives conservées.

### 2. Espaces protégés

Un certain nombre de monuments et de sites ont fait l'objet d'une procédure de classement.

Sont concernés par cette mesure, les monuments suivants: la chapelle Notre-Dame des Affligés à Stalle et la maison du sacristain attenante (8/3/1938), l'église et le parvis Saint-Pierre (23/10/1938); le moulin du *Neckersgat* et ses abords (21/6/1971 et 19/4/1977); les fermes *Rose* et *Saint-Eloi* ainsi que leurs abords respectifs (13/7 et 14/10/1971); le *Vieux Cornet* (4/6/1973); façades, toitures et murs d'enceinte du *Papenkasteel* ainsi que ses abords (16/10/1975); les façades, mécanisme et le canal d'eau du *Nieuwenbauwmolen* (moulin *Crockaert*) (8/8/1988).

Les sites classés sont les suivants: la forêt de Soignes (2/12/1959); le parc de *Wolvendael* (8/11/1972); le domaine Paridant du *Groeselenberg* (19/4/1977), les terrains situés au carrefour des avenues Pirenne, de Floréal et de Boetendael entourant le cèdre (27/1/1983), le site du *bois de Verrewinkel* (19/7/1990) et le chemin du *Crabbegat* (5/7/1989).

### 3. Espaces menacés

Sont visés ici tous les espaces qui ne sont ni perdus, ni protégés, autrement dit la plus grande partie du territoire de la commune. Il s'agit des zones colorées en jaune et en rouge, soit respectivement, les espaces non bâtis (cours, jardins privés, parcs et zones agricoles) et les espaces bâtis sans incidence importante sur le sous-sol (habitations sans cave, parkings à ciel ouvert, réseau routier). Ces espaces représentent les deux tiers de la surface étudiée.

La surveillance s'impose pour toute cette catégorie d'espaces, et principalement sur zones colorées en bleu sur la carte des sites et découvertes archéologiques et historiques. Pour les noyaux villageois anciens et les hameaux, cette zone bleue représente l'extension maximale de l'habitat groupé médiéval et post-médiéval. Les sites

qui suivent devraient faire l'objet d'une attention toute particulière:

1. *Verrewinkel - ferme Saint-Eloi* (site 4), av. Blucher et René Lyr (site 15) et av. des Aubépines et Sorbiers (site 16) (occupations mésolithique et néolithique).

2. L'ensemble du plateau du *Neckersgat* et plus particulièrement le domaine du Koninklijk Atheneum concerné vraisemblablement par une fortification de la fin de l'âge du Fer et par une occupation du début de l'époque romaine (site 18), ainsi que l'espace compris entre ce plateau et le Geleytsbeek, qui connut une occupation de type seigneurial (site 40) du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, comprenant notamment un moulin (site 41).

3. L'ensemble du *Groeselenberg*, autour de l'Institut des Deux-Alices (occupations romaine et carolingienne, site 7).

4. Le plateau de l'*Observatoire* (site 11) ainsi que ses abords (occupation néolithique et présence dans le domaine de l'institution de l'antique Dieweg).

5. Le site du centre ancien d'Uccle autour de l'église Saint-Pierre (sites 23, 24 et 25) auquel le rehaussement du niveau du sol a, par endroit, certainement assuré une protection plus importante.

6. La place Saint-Job et ses abords situés à l'emplacement de l'ancien château de Carloo (sites 53 et 54) dont les origines remontent au XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que du hameau du même nom possédant une chapelle depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

7. Le site de la *ferme Rose* (site 26) dont l'occupation remonte vraisemblablement au XIII<sup>e</sup> siècle.

8. Le domaine du *Kinsendael* (sites 61 et 62), aujourd'hui réserve naturelle, qui recèle sans doute les vestiges du siège de la seigneurie de *Glatbeke* remontant au XIII<sup>e</sup> siècle et du manoir de *Kinsendael* cité à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

9. Les fonds de vallées en général, l'emplacement des différents hameaux et moulins qui s'y sont installés depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier. Dans la vallée de l'Ukkelbeek, *Stalle* et *Neerstalle* (sites 32, 33, 34, 35, 36 et 37). Dans la vallée du Verrewinkelbeek-Linkebeek, *Verrewinkel* (site 49), la *ferme Saint-Eloi* (site 48) l'*hofte Homborch* (site 47), *Calevoet* (sites 44, 45 et 46) ainsi que la ferme (site 42) et le moulin (site 43) du domaine *ten Steen*. Dans la vallée du Geleytsbeek, le *Broeckmolen* (site 55), *'t huys van Wanzyn* (site 56), le *Coudenborremolen* (site 57), le *moulin d'Ouderghem* (site 58) et le *Cortenboschmolen* (site 59).

10. Les hameaux implantés le long de la chaussée de Waterloo: *Vleurgat* (site 64), *Longchamp* (site 30), le *Vert Chasseur* (site 31), le *Vivier d'Oie* (site 52) et la *Petite Espinette* (site 50).

11. Un certain nombre de domaines isolés dont il est très difficile d'évaluer l'état de conservation éventuel étant donné l'imprécision topographique qui les caractérisent: couvent de *Boetendael* (site 27), hameau du *Chat* (site 63), ferme *De Hoeve* (site 29), ferme de *Fond'Roy* (site 51), l'*hof ten Hane* (site 39), le domaine d'*Overhem* (site 38) et le domaine *Zeecrabbe* (site 28).

## Annexe

### Inventaire exhaustif du matériel archéologique

Cet inventaire classe par provenance et identifie tous les objets archéologiques découverts sur le territoire communal. Il est extrait du fichier informatisé de l'ensemble des sites et découvertes archéologiques et historiques répertoriés pour la commune de Uccle. Les pièces les plus significatives font l'objet d'une description complète ainsi que d'une illustration. Les lieux de conservation sont les suivants: les Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles (M.R.A.H.); l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles (I.R.S.N.B.); le Musée Curtius, à Liège; le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et le Folklore d'Uccle et environs, à Uccle; le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, à Bruxelles, Cercle de Recherches et d'Etudes archéologiques, à Bruxelles (C.E.R.E.A.)

#### 1. GARE DE LINKEBEEK (Paléolithique moyen)

Musée Curtius, inv. n° 5477 (coll. G. Cumont) (1 pièce):

1. Eclat de débitage, silex gris à patine épaisse, blanchâtre et brillante; retouche marginale et inverse sur le revers du bord droit. Il ne s'agit en aucun cas d'un racloir comme le signale P.P. Bonenfant à la suite de M.L. Pricolo (p.65, fig. 27).

#### 2. HAMEAU DU CHAT (Paléolithique supérieur)

Restes de faune arctique constituée notamment d'ossements de cerf (*Cervus elaphus* et *Cervus capreolus*) et de loup des neiges (*Lagopus albus*).

#### 2. HAMEAU DU CHAT (Néolithique)

M.R.A.H., Coll. Dupréel 687 (1 pièce):

1 fragment mésial de lame retouchée en silex.

I.R.S.N.B. inv. n° 8292 (2 pièces):

1 grattoir double sur fragment proximal de lame, 1 éclat de débitage en silex.

#### 3. PETITE ESPINETTE (Mésolithique)

M.R.A.H., (hors inventaire) (1 pièce):

1 petit nucléus pyramidal.

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (10 pièces):

10 petits nucléus dont nous avons retenu:

1. Nucléus à lamelles en silex gris (p.66, fig.28,1).

#### 3. PETITE ESPINETTE (Néolithique moyen)

M.R.A.H., inv. n° B 3076 (legs Tiberghien) (1 pièce):

Fragment d'un bloc de grès ayant servi de polissoir et de meule.

M.R.A.H. (hors inventaire) (7 pièces):

1 nucléus à lame, 1 éclat retouché, 1 lame retouchée, 2 fragments mésiaux de lame retouchée et 2 éclats laminaires.

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (245 pièces):

6 haches polies en silex, 1 petite hache polie en roche dure, 17 fragments de hache polie, 1 ébauche de hachette, 1 ciseau, 1 tranchet, 1 couteau, 29 grattoirs sur éclat, 23 grattoirs sur lame, 3 grattoirs à pédoncule, 3 racloirs, 19 lames retouchées sur un ou deux bords, 7 fragments proximaux de lame, 7 fragments mésiaux de lame, 24 lames non retouchées, 1 perçoir, 4 pointes, 2 percuteurs en silex, 1 éclat lamellaire, 92 éclats de débitage en silex (dont 12 craquelés par le feu), 2 éclats de débitage en phanite, parmi lesquels nous avons retenu:

1-2. Haches polies (p.66; fig. 28, 2; p. 134, 1).

3. Petite hache polie (8292-44) (p.40, fig. 13,1).

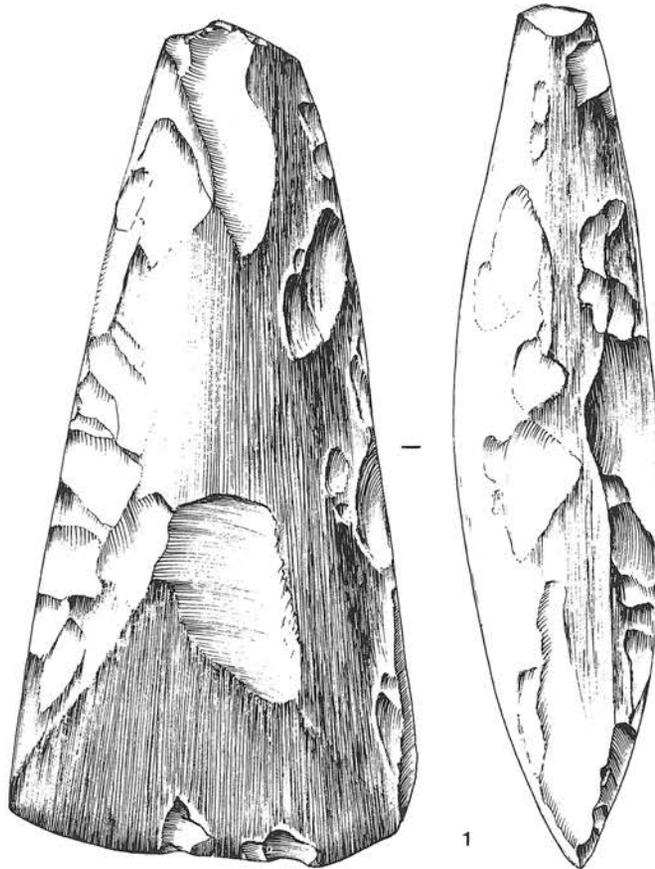
4. Tranchant de hache polie (8292-47) (p.40, fig. 13,2)

5. Ciseau poli (p. 67, fig. 29,1).

6. Tranchet (p. 68, fig. 30,1).

7-8. Grattoirs (p. 68, fig. 30,2-3).

9-13. Lames retouchées (p. 40, fig. 13,3-6; p.67, fig. 29,2; p. 68, fig. 30,4).



### 3. PETITE ESPINETTE (Néolithique récent)

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (1 pièce):

1 pointe de flèche à pédoncule et ailerons (p. 68, fig. 30,5).

### 4. VERREWINKEL. FERME SAINT-ELOI (Mésolithique)

M.R.A.H., Coll. Dupréel (5 pièces):

1. Grattoir unguiforme sur éclat allongé, silex gris-clair, retouche semi-abrupte (coll. Dupréel 6180) (p. 69, fig. 31,1).

2. Grattoir sur bout de lame, silex gris foncé (coll. Dupréel 13370) (p. 69, fig. 31,5).

3. Grattoir circulaire sur éclat, silex gris foncé (coll. Dupréel 12151) (p. 69, fig. 31,2).

4. Fragment distal de lamelle appointée déjetée à gauche (coll. Dupréel 6980) (p. 69, fig. 31,7).

5. Lamelle retouchée (coll. Dupréel 10521) (p. 69, fig. 31,8).

Musée Curtius, inv. nos 5504-5510<sup>ter</sup> (coll. G. Cumont) (17 pièces):

1 nucléus pyramidal, 9 lamelles, 3 grattoirs, 1 lamelle appointée, 1 triangle, 2 trapèzes, parmi lesquels nous avons retenu:

1. Grattoir unguiforme sur éclat allongé, silex à patine blanchâtre, retouche semi-abrupte, écaillée et directe sur le front, parallèle, directe et continue sur le côté droit (n° 5507) (p. 69, fig. 31,3).

2. Grattoir circulaire sur éclat, silex gris, retouche semi-abrupte, écaillée, directe et continue (n° 5512) (p. 69, fig. 31, 4).

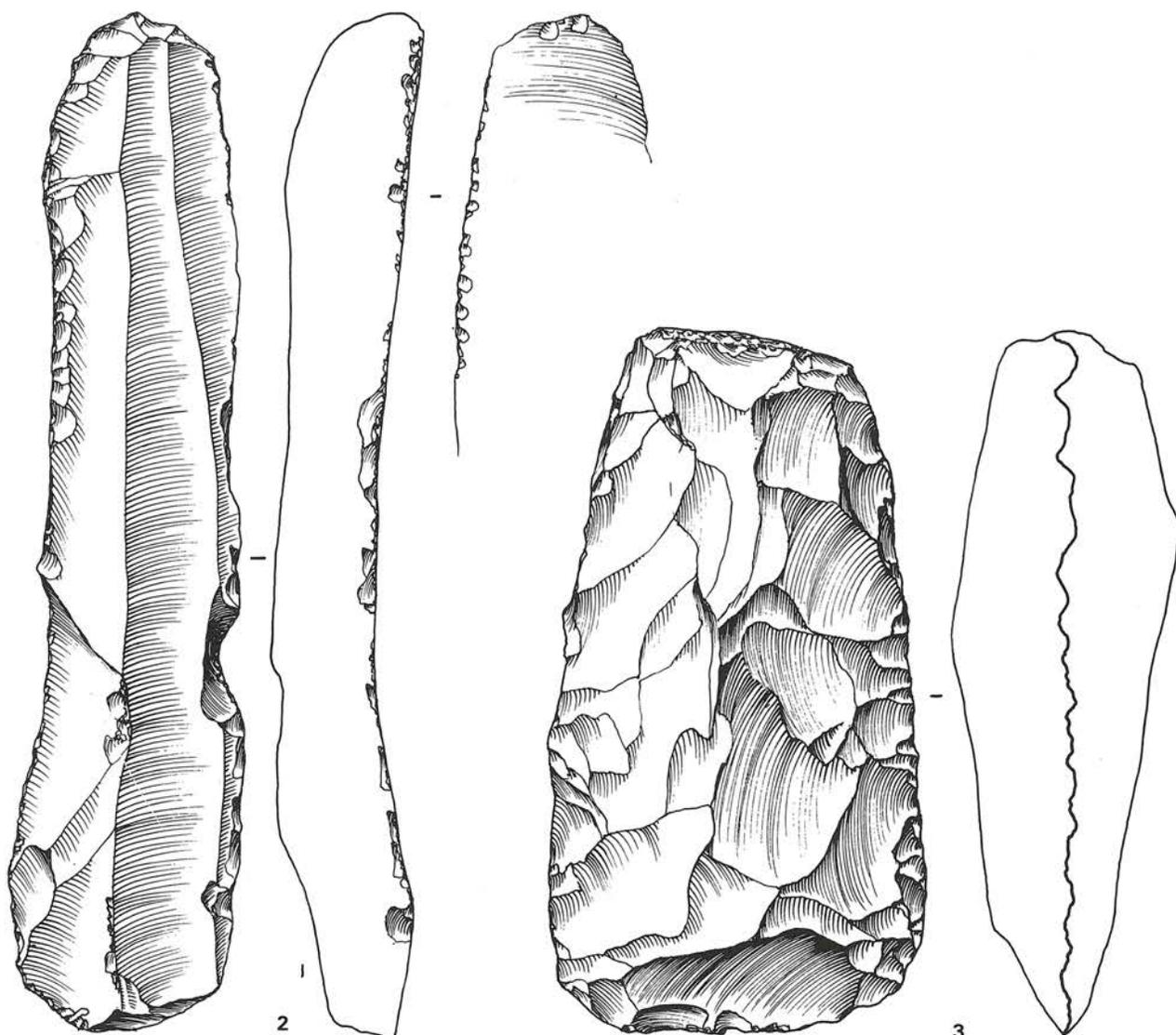
3. Pointe triangulaire sur éclat, silex à patine blanchâtre, retouche abrupte, croisée et continue (n° 5509) (p. 69, fig. 31, 6).

Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs (don Ch. Léva) (1 pièce):

1 nucléus à lamelles.

### 4. 15. 16. VERREWINKEL (Néolithique moyen)

Les sites néolithiques de Verrewinkel s'étendent à l'extrême sud de la commune, le long de la limite communale entre Uccle, Linkebeek et Sint-Genesius-Rode. Les récoltes de surface permettent de définir trois concentrations importantes, révélatrices de la présence de trois gisements. Ceux-ci sont situés sur les versants sud et sud-ouest de la vallée du Verrewinkelbeek recouverts de limons et de sables tertiaires, bruxelliens et lédiens. Ces trois stations sont:



1. Verrewinkel. Ferme Saint-Eloi (site 4). La concentration la plus à l'ouest se situe à l'est de la Ferme Saint-Eloi, autour des cotes des 85 et 90 mètres.

2. Verrewinkel. Avenues Blucher et R. Lyr (site 15). La concentration la plus importante se trouve à 900 mètres à l'est du site 4, au niveau des cotes 85 et 90 mètres sur la colline comprise entre les avenues Blucher et Lyr, aux pieds de laquelle le Verrewinkelbeek prend sa source.

3. Verrewinkel. Avenues des Aubépinés et des Sorbiers (site 16). Le troisième gisement se situe sur un promontoire autour des cotes 100 et 105 mètres à 500 mètres à l'ouest de la chaussée de Waterloo et à 600 mètres à l'est du site 15.

Autour de ces trois concentrations, les auteurs des récoltes d'objets signalent de très nombreux outils en silex isolés. Ces derniers, découverts le plus souvent dans la zone sablonneuse du plateau, témoignent d'une intense occupation de toute la vallée au Néolithique.

1. E. Dupréel récolta ses artefacts en silex essentiellement sur le plateau du *Bois de Verrewinkel* et dans la carrière de sable située sur le versant sud de ce dernier, entre 1919 et 1953 (site 15).

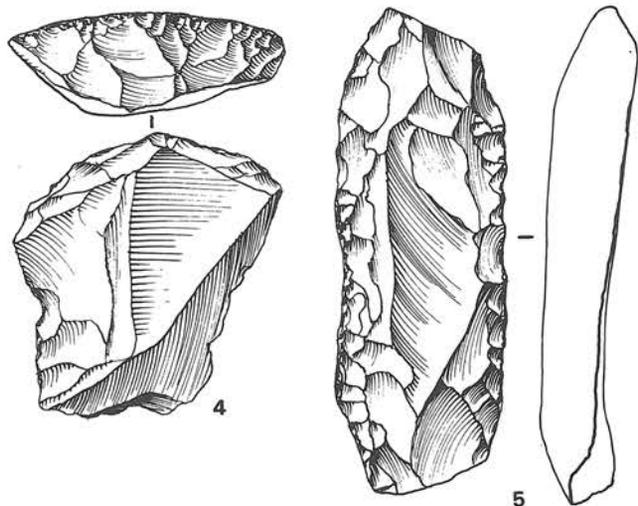
2. Aucune précision concernant les recherches de E. Delheid.

3. Les récoltes de surface de G. Cumont concernent l'ensemble des sites à partir de 1885.

4. Aucune précision pour les objets du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs.

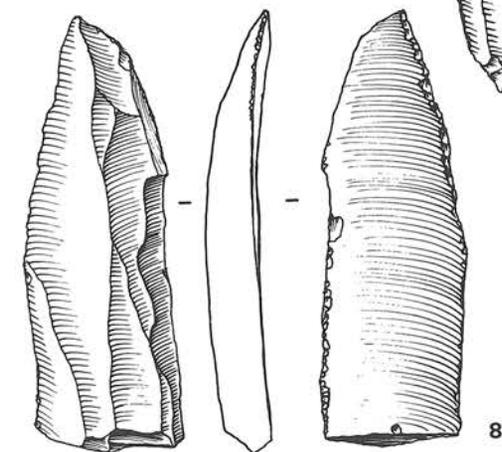
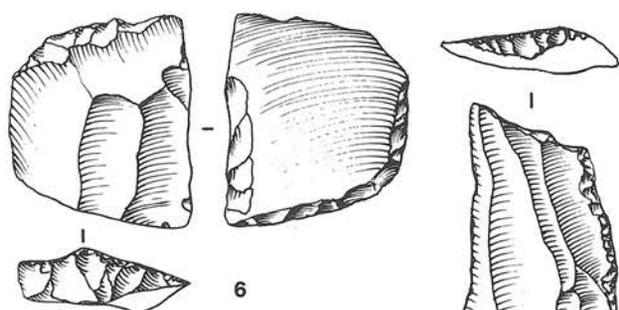
M.R.A.H., Coll. Dupréel (59 pièces):

5 grattoirs sur éclat, 4 grattoirs sur lame, 3 perçoirs, 1 fragment de lame appointée, 1 armature foliacée, 7 lames ou fragments de lames retouchées, 1 éclat de rafraîchissement de nucléus, 4 fragments de haches polies, 1 éclat de débitage retouché, 4 éclats non retouchés, 27 lames ou



fragments de lame non retouchée, 2 éclats de silex brûlé. A ce lot, il convient d'ajouter 2 pointes de flèche en grès bruxellien, parmi lesquels nous avons retenu:

1. Grattoir sur éclat, silex gris foncé (coll. Dupréel 14599) (p. 136,4).
2. Grattoir sur bout de lame (coll. Dupréel 1379) (p. 136,6).
3. Grattoir sur lame (coll. Dupréel 10893) (p. 77, fig. 41,4).
4. Fragment distal de lame retouchée sur deux bords (coll. Dupréel 7833) (p. 136,5).
5. Fragment proximal de lame, troncature et retouche latérale (coll. Dupréel 7967) (p. 136,7).
6. Fragment distal de lame appointée, silex gris clair (coll. Dupréel 16548) (p. 136,8).
7. Petit perceur d'angle, pointe à section triangulaire, silex gris très foncé (coll. Dupréel 8547) (p. 77, fig. 41,5).
8. Armature de flèche foliacée, silex gris foncé, retouche envahissante et bifaciale (coll. Dupréel 16729) (p. 77, fig. 41, 6).
9. Pointe de flèche à bords rectilignes, pédoncule convergent et à crans obtus, grès bruxellien (coll. Dupréel 6170) (p. 136,9).
10. Eclat de rafraîchissement de nucléus; la pièce porte quelques retouches latérales (côté droit) pour en faire une sorte de racloir (coll. Dupréel 8461) (p.136,10).

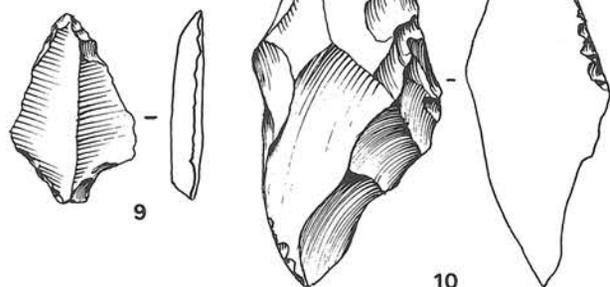


I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (2 pièces):

2 éclats de débitage retouchés.

Musée Curtius, inv. nos 77-78, 145-146, 5480-5504<sup>bis</sup> (coll. G. Cumont):

Sur les diverses stations néolithiques de Verrewinkel et de Sint-Genesius-Rode, G. Cumont signale la découverte de quelque 4410 objets en silex. Dans son article paru dans les *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles* (XI, 1892-1893, pp. 123-129), il mentionne près de 800 outils récoltés sur les stations d'Uccle-Verrewinkel, soit 50 haches polies, 26 pointes de flèche, 6 polissoirs, 357 grattoirs, 137 lames retouchées... De cet ensemble, 34 pièces ont été déposées au Musée Curtius.



5 haches polies, 1 ciseau poli, 1 hache taillée, 2 fragments de hache polie, 9 lames ou fragments de lame retouchée, 1 grattoir sur éclat, 1 grattoir sur lame, 1 racloir, 1 fragment de polissoir, 2 éclats retouchés, 3 éclats de débitage. A ce lot, il convient d'ajouter 7 déchets de taille de phtanite. Nous avons retenu:

1. Hache polie, silex gris clair (5480) (p. 77, fig. 41,1).
2. Hache taillée, silex gris (145) (p. 135, 3).
3. Ciseau poli, silex gris patiné, tranchant légèrement convexe et talon droit (5484) (p. 77, fig. 41,2).
4. Grattoir sur lame à coche, silex gris clair; retouche abrupte, directe et continue sur le front, semi-abrupte et en écaille sur le droit, marginale sur le gauche (146) (p. 135,2).

Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs (58 pièces):

2 éclats de hache polie, 1 grattoir, 1 nucléus à grandes lames, 8 fragments proximaux de lames, 6 fragments mésiaux de lames, 2 fragments distaux de lames, 1 éclat de débitage retouché, 27 éclats de débitage non retouchés, 3 lamelles, 7 silex brûlés. A ce lot, il convient d'ajouter 100 éclats de taille en grès bruxellien. Nous avons retenu:

1. Grattoir circulaire sur éclat (n° VE 100) (p. 77, fig. 41,3).

#### 5. NECKERSGAT I.S.E.S. (Mésolithique récent)

C.E.R.E.A. (dépôt coll. P. Claes) (147 pièces):

1 burin d'axe, 25 grattoirs, 59 lames et lamelles, 4 nucléus, 15 perçoirs, 14 pointes, 13 trapèzes, 4 triangles scalènes, 3 triangles isocèles et 9 outils à coche, parmi lesquels nous avons retenu:

1. Grattoir unguiforme en silex gris sur petit éclat, retouche couvrante, semi-abrupte, écailleuse, directe et continue (p. 70, fig. 32,1).
2. Trapèze symétrique en silex brun sur éclat, bords retouchés, retouche abrupte, croisée et continue (p. 70, fig. 32,2).
3. Trapèze rectangle en silex gris sur éclat, retouche abrupte et continue (p. 70, fig. 32, 3).
4. Trapèze rectangle en silex grisâtre sur éclat, retouche abrupte (p. 70, fig. 32,4).
5. Trapèze scalène en silex gris, retouche abrupte, continue sur le bord gauche, distale sur le bord droit (p. 70, fig. 32,5).
6. Perçoir sur éclat laminaire, retouche semi-abrupte, croisée et continue (p. 70, fig. 32, 6).
7. Micro-perçoir sur éclat très mince, extrémité distale terminée par une pointe, retouche semi-abrupte, croisée et continue (p. 70, fig. 32,7).
8. Nucléus pyramidal à lamelles en grès-quartzite de Wommersom (p. 70, fig. 32,8).

Selon M.E. MARIËN, le mobilier archéologique présenté ci-dessus serait à attribuer au stade final du Tardenoisien en raison de la présence des trapèzes (Mésolithique récent); pour P.P. BONENFANT, il s'agit de Mésolithique récent en raison du bon pourcentage de microlithes en trapèzes et de pointes à base retouchée. A. GOB attribue l'ensemble au Mésolithique récent, RMS/B (Rhein-Meuse-Schelde, vers 7800-6000).

#### 5. NECKERSGAT I.S.E.S. (Néolithique moyen)

C.E.R.E.A. (dépôt coll. P. Claes) (43 pièces):

8 grattoirs, 17 lames, 1 pointe, 2 tranchets, 4 armatures de flèche, 5 perçoirs, 4 fragments de hache polie (à ce lot, il faut ajouter 17 coquillages perforés), parmi lesquels nous avons retenu:

1. Grattoir sur éclat cortical, bords irréguliers, seul le droit est retouché; la retouche du front est très abrupte, directe et continue (p. 71, fig. 33,1).

2. Fragment mésial de grande lame en silex entièrement patiné; le bord droit, irrégulier, porte deux coches; la retouche est rasante, directe et discontinue (p. 71, fig. 33, 2).

3. Pointe sur éclat laminaire en grès; pointe légèrement déjetée à droite; retouche semi-abrupte, directe et continue (p. 71, fig. 33,3).

4. Petit tranchet au tranchant ébréché légèrement arqué, base conique (p. 71, fig. 33,4).

5. Pointe de flèche foliacée sur éclat, à base convexe; retouche rasante, envahissante et bifaciale (p. 71, fig. 33,5).

Les 17 coquillages perforés appartiennent tous à la familles des *Mollusca bivalva* (cardium, *Donex trunculus* et *Ostrea*). Il semble toutefois que ces perforations soient naturelles.

#### 5. NECKERSGAT I.S.E.S. (Néolithique récent)

C.E.R.E.A. (dépôt coll. P. Claes) (2 pièces):

- 1-2. Pointes de flèche à pédoncule et ailerons, retouche rasante, couvrante et bifaciale (p. 71, fig. 33, 67).

#### 6. FORT JACO (Néolithique moyen/récent)

Musée Curtius, inv. n<sup>os</sup> 5342 et 5349 (coll. G. Cumont) (2 pièces):

2 haches polies en silex dont nous avons retenu:

1. Hache polie en silex bleu foncé aux bords légèrement facetés; tranchant à biseau double, convexe et symétrique (n° 5342) (p. 71, fig. 34).

### 7. GROESELLENBERG (Néolithique moyen/récent)

Musée Curtius (hors inventaire) (coll. G. Cumont) (1 pièce):

1 fragment de polissoir en grès landénien ayant servi sur les deux faces.

### 7. GROESELLENBERG (Epoque romaine)

M.R.A.H., inv. n° B 2175 (legs E. Delheid):

Une trentaine de tessons de panse de *dolia*, urnes et tèles, fragments d'un balsamaire en verre, parmi lesquels nous avons retenu:

1. Bord de vase; céramique à pâte et surface gris-clair, rugueuses à gros dégraissant constitué de chamotte (p. 72, fig. 35, 1).

2. Bord de tèle; céramique à pâte grise, grossière, à gros dégraissant constitué de nodules de couleur blanchâtre, et surface blanchâtre à légèrement rosâtre (Cf. R. BRULET, *Braives gallo-romain. I. La zone centrale*, Louvain-la-Neuve, 1981 (Publications d'H.A.A. de l'U.C.L., XXVI), fig. 70, proche des types 17-18) (p. 72, fig. 35, 2).

3. Fragment de bord de dolium à lèvre horizontale; céramique à pâte grisâtre et surface orangée (p. 72, fig. 35, 3).

4. Fragment de fond de vase; céramique à pâte grise et surface rosâtre, dégraissant à base de chamotte (p. 72, fig. 35, 4).

5. Fragment d'une anse de grande cruche; céramique à pâte grise à dégraissant constitué de chamotte, et à surface blanchâtre (p. 72, fig. 35, 5).

6. Fragment d'une anse trilobée de cruche; céramique à pâte et surface grises, à dégraissant de sable (p. 72, fig. 35, 6).

### 7. GROESELLENBERG (Epoque carolingienne)

M.R.A.H., inv. n° B 2175 (legs E. Delheid) (53 pièces + ossements):

3 monnaies dont une de Charles le Chauve (823-877), 29 fragments de vases en céramique, 1 petit couteau en fer, 1 crochet en fer, 1 fer de bêche, 2 de lames de faucille en fer, 1 pointe de lance en fer, 1 pièce de bois brûlée, 14 fragments de meule,

un très grand nombre d'ossements d'animaux (porc, boeuf, cheval, chèvre, chat, lièvre, rat, coq, oie), frontal et occipital humain ainsi que quelques dents humaines, arêtes de poissons d'eau douce; parmi ce mobilier, quatre types de céramique ont pu être mis en évidence:

1. 25 tessons de vases à panse sphérique, à pâte grise, gris-brun ou brun-rouge datés habituellement de l'époque carolingienne jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle (p. 72, fig. 35, 7).

2. 1 tesson de céramique du type Pingsdorf (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles).

3. 1 tesson de céramique à décor en bandeau avec impressions au doigt. Production rhénane, cette céramique apparaît au milieu du VIII<sup>e</sup> et se rencontre jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle.

4. 2 tessons de céramique du type Badorf à décor gaufré daté du second quart du VIII<sup>e</sup> jusqu'au milieu du IX<sup>e</sup> siècle.

### 8. AVENUE DES HOSPICES (Néolithique moyen)

M.R.A.H., inv. n° B 3216 (don Tiberghien) (1 pièce):

1. Grattoir-museau en silex gris sur éclat cortical (p. 73, fig. 36).

### 9. FORET DE SOIGNES. AVENUE DU HARAS (Néolithique moyen)

2 grattoirs sur éclat.

### 10. FORET DE SOIGNES. RESERVOIR (Néolithique)

Musée Curtius, inv. n° 5338 (coll. G. Cumont) (1 pièce):

1. Hache polie en silex à grain très grossier, à tranchant arqué et talon brisé (p. 73, fig. 38).

### 11. OBSERVATOIRE (Néolithique moyen)

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (11 pièces).

1 hache polie, 1 petit tranchet, 1 grattoir fortement émoussé, 2 racloirs, 2 lames retouchées, 1 éclat de débitage faiblement retouché, 3 éclats de débitage sans retouche (1 est gélivé), parmi lesquels nous avons retenu:

1. Hache polie en silex (fig. ).

## 12. SPIJTIGEN DUIVEL (Néolithique)

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (2 pièces):

2 ébauches de hache taillée.

## 12. SPIJTIGEN DUIVEL (Néolithique final-Age du Bronze)

Collection privée E. de Munck ? (la pièce n'est conservée dans aucune des institutions inventoriées) (1 pièce):

1 pointe de flèche à pédoncule et ailerons.

## 13. NEERSTALLE (Néolithique moyen)

Musée Curtius, inv. n° 5478 et 6828 (coll. G. Cumont) (2 pièces):

1 grattoir en silex, 1 éclat de débitage en grès dont nous avons retenu:

1. Grattoir en fer à cheval, silex gris légèrement patiné, cortex sur le côté droit de l'avant; retouche semi-abrupte, écaillée, directe et continue (p. 75, fig. 39).

M.R.A.H., inv. n° 12999-13002 (coll. E. Dupréel) (4 pièces):

2 éclats de débitage en grès, 1 éclat retouché en silex et 1 fragment de céramique à pâte et surface noirâtres.

## 14. AVENUE WINSTON CHURCHILL (Néolithique moyen)

Musée Curtius, inv. n° 5337 (coll. G. Cumont) (1 pièce):

1. Hache à talon conique piqué; seul le tranchant arrondi est poli, grès grisâtre à grains de glauconie et paillettes de mica blanc (p. 76, fig. 40).

## 17. ANGLE AVENUES COGHEN ET FLOREAL (Age du Bronze final/début Age du Fer: HA B-C)

M.R.A.H., inv. n° B 2174<sup>bis</sup> (legs E. Delheid) (3 pièces):

2 vases et 1 fragment de panse:

1. Urne. Céramique à pâte grise, assez homogène, et surface gris-beige légèrement lustrée.

Dégraissant constitué de très fines particules noirâtres visibles en surface. Vers la partie inférieure du vase, la surface extérieure est plutôt de couleur beige vif à orangé. La base du col porte un décor d'impressions au doigt. La pièce a été brisée en de très nombreux fragments et restaurée anciennement (p. 78, fig. 42, 1) H: 290 mm; diam. à l'ouverture: 225 mm.

Parallèles:

M. DESITTERE, *Die Grobkeramik der Urnenfelderkultur in Belgien und den Niederlanden und der sogenannte Harpstedter Stil, Helinium*, VII, 1967, figg. 39-41, p. 270.

2. Tasse. Céramique à pâte assez homogène, de grain fin à très petit dégraissant noirâtre; surface extérieure gris-beige assez friable avec traces d'une très mince couche de couleur brun-chatain légèrement brillante. Surface intérieure gris-beige avec traces d'une très mince couche brun foncé. Présence d'une anse (p. 78, fig. 42, 2) H: 130 mm; diam. à l'ouverture: 180 mm

Parallèles:

M. DESITTERE, *De Urnenfeldenkultur in het gebied tussen Neder-Rhein en Noordzee*, Brugge, 2 vol., 1968, fig. 4, 2; 37, 7 et 80, 2.

3. M.-L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 123-124 et pl. 17<sup>bis</sup> signale encore l'existence d'un tesson de panse décoré d'impressions au doigt qui semble avoir appartenu à l'urne décrite ci-dessus et qui ne semble pas avoir été pris en compte lors de la restauration de l'ensemble.

## 18. NECKERSGAT KONINKLIJK ATHENEUM (Age du Fer: La Tène III)

C.E.R.E.A. (dépôt coll. P. Claes) (le mobilier archéologique décrit ci-dessous ne nous a pas été accessible; il sera donc présenté sur base des quelques éléments publiés).

Fragments de vases en céramique, dont un élément de décor à la «molette» constitué de festons (La Tène III).

## 18. NECKERSGAT KONINKLIJK ATHENEUM (Epoque romaine I<sup>er</sup> s.)

C.E.R.E.A. (dépôt coll. P. Claes) (le mobilier archéologique décrit ci-dessous ne nous a pas été accessible; il sera donc présenté sur base des quelques éléments publiés).

A. Provenant du fossé: fragments de vases en céramique commune, notamment à bord rentrant avec décor au peigne ou à la barbotine; éléments de céramique fine (gobelets) et vases en *terra nigra* et *terra rubra* portant divers décors (bandes quadrillées, damiers, pointillés, guillochis).

B. Provenant du sol bouleversé dans les carrières de sable:

1. Monnaie d' Auguste. Lyon, 2 av.-14 ap. notre ère. CAESARAVGVSTVS/DIVIFP[ ]IAE Tête laurée à dr.

CLCAESARE [S]

AVGVSTIFCOS DESIGPRINCIVVENT Caius et Lucius. à g., simpule, à dr., lituus. Denier fourré: 2,04 g; 6. RIC 350

2. Fibule à ressort coiffé d'une coquille en bronze. Ressort à quadruple spirale et corde interne. Arc à arête orné de plusieurs nervures. L: 41 mm. O. ALMGREN, *Studien über Nordeuropäische Fibelformen der ersten nachchristlichen Jahrhunderte*, 1923, pl. I, fig. 9.

De tradition La Tène, ce type de fibule se rencontre surtout au tout début de l'époque romaine.

3. Fibule à charnière en bronze du type Aucissa. Arc orné d'un alignement de pointes en relief; le pied est terminé par un bouton de forme hémisphérique. L: 42 mm (non dessinée).

O. ALMGREN, *op. cit.*, p. 242.

E. ETTLINGER, *Die Römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern, 1973, type 29, pp. 93-94.

M. FEUGERE, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> siècle après J.C.*, Paris, 1985 (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 2), type 22 b1 (20/10 avant notre ère-début I<sup>er</sup> siècle de notre ère).

4. Assiette en *terra rubra* (type Haltern 72) et coupe en *terra nigra* (type Haltern 12) datés habituellement de l'époque pré-claudienne.

#### 19. FORET DE SOIGNES. DREVE DU MARECHAL (Epoque romaine)

Cabinet des Médailles, Inv. II, 7.137 (don H. de Louvet) (1 pièce):

1 monnaie de Julien, Rome, 361-363. FLCLIVLIA/[ ]aVG Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

VI[ ]rc/ROMANOr Virtus à dr., tête à g., captif, trophée, rO[ ]

Aes 4: -.- g; 12. RIC 327 (identification J. LALLEMAND, 25/6/77).

Collection B. De Coen, 1180 001 (1 pièce):

1 monnaie de Constance II, Sirmium, 358-361. Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr. ]vblICE Constance II à g., globe, lance, S/[ ] Aes 4: 1.73 g; 6 (identification J. LALLEMAND, 15/9/89).

#### 20. STALLE (Epoque romaine)

M.R.A.H., inv. n° B 5572 (don G. Cumont) (1 pièce):

1. Intaille sur jaspe rouge. Faune nu dansant, la jambe gauche est tendue en avant, la droite quitte le sol. Il tient de la main droite une grappe de raisin et de la gauche le *pedum*. Il porte en outre sur le bras gauche la peau de faon (*nebris*). Les cheveux sont relevés vers le sommet du crâne et retombent en bourrelet sur le front et le cou. L: 15 mm; l:12 mm; ép.: 4 mm. (p. 79, fig. 43) K. SAS, *Studie van de Romeinse gemmen - intaglio's en cameën - in België*, Rijks-universiteit Gent (mémoire de licence inédit), 1991-1992, p. 19 (II<sup>e</sup> s.).

#### 21. CHEMIN DE FER BRUXELLES-CHARLEROI (Epoque romaine II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.)

M.R.A.H., inv. n° B 1091 (don J. Van Ham) (1 pièce):

1. Vase complet; céramique à pâte et surface gris à brun, fumée, dégraissant constitué de fines particules blanchâtres (sable ?). La panse est ornée de guillochis (p. 80, fig. 44) H: 123 mm; diam. à l'ouverture: 99 mm. Imitation d'un gobelet vernissé du type GOSE 198 ou Niederbieber 32c.

Parallèles:

*Vicus Tienen. Eerste resultaten van een systematisch onderzoek naar een Romeins verleden*, Tienen, 1983, p. 62, n° 32.

W. VANVINCKENROYE, *Gallo-Romeins aardwerk van Tongeren*, Tongeren, 1967 (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 7), type 7b.

#### 22. RUE ZEECRABBE (Epoque mérovingienne)

I.R.S.N.B., inv. n° 8289 (legs E. Delheid):

Ossements humains: fragments de crânes, fragments de mâchoire inférieure, fragments

d'humérus, 55 dents, 1 radius complet (+ fragments), 1 cubitus complet (+ fragments), 2 fémurs (+ 1 fragment), 5 tibias (+ fragments), fragments de vertèbre cervicale, fragments de vertèbre dorsale, fragments de vertèbre lombaire, fragments de clavicule, côtes, fragments d'omoplate, fragments d'atlas, fragments d'axis, 3 torses, 3 carpes et 2 phalanges. Aucune étude n'a encore été pratiquée sur cet ensemble.

M.R.A.H., inv. n° B 2177 (legs E. Delheid):

Sous ce numéro d'inventaire sont enregistrés les ossements d'au moins deux individus. Aucun mobilier n'y est associé si ce n'est un double fer à aiguiser.

1. Double fer à aiguiser (?) muni d'un anneau; L: 300 mm. (p. 80, fig. 45).

R. BRULET, *Catalogue du matériel mérovingien conservé au Musée de Charleroi*, Bruxelles, 1970 (Répertoires archéologiques, série B, V), fig. 56, n° 25 et p. 87.

### 32. STALLE (XVI<sup>e</sup>- XVII<sup>e</sup> s.)

Fouilles en mai 1899 par MM. TAHON et WINCKELMANS «à proximité de la gare de ce nom et de l'autre côté du chemin de fer de Bruxelles à Charleroi». Découverte d'«ossements» humains, de quelques monnaies de l'époque espagnole (Charles II, Philippe IV), de nombreux débris de tuiles et de poteries du XVI<sup>e</sup> siècle (...).

A. de LOË, Fouilles à Uccle-Stalle, *Annuaire de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XI, 1900, pp. 21-22.

### 56. SAINT-JOB, AVENUE DOLEZ (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

Découverte fortuite dans une sablière en cours d'exploitation dans le domaine de l'ancienne *huys van Wanzyn*. Enquête sur le terrain par MM. BORREMANS et ROEFS le 7 avril 1951 à la suite d'un dépôt aux M.R.A.H. d'un rondeau de terre cuite.

1. Fragments de cazettes (diam.: 150, 220 et 360 mm) comportant des traces ou des débris de porcelaine.

2. Fragments de cercles de cazette de grand format (350 mm et plus).

3. Fragments de fond percé de cazette.

4. Rondeaux (diam. 250, 185, 163, 120, 220 et 350 mm) recouverts sur la face plane d'un enduit brunâtre avec trace circulaire d'assiette.

5. Fragments de poteries couvertes de glaçure incolore, fragment de grès gris, fragment de carreau de Delft avec motif floral bleu et pointillé violet, fragments d'assiette en faïence blanche recouvertes de motifs floraux en bleu sur fond blanc.

### CALEVOET (Mésolithique)

Recherches des M.R.A.H. le 28 septembre 1914, sans autre précision topographique.

M.R.A.H., inv. n° B 1967 (1 pièce):

1 fragment de nucléus en silex, polyédrique à débitage multi-directionnel et éclat outrepassé.

### PRES DE LA FORET DE SOIGNES (Néolithique ancien)

Conditions de découverte inconnues; ramassage de surface (traces de rouille). Objets vraisemblablement récoltés en bordure de la forêt de Soignes à l'époque du lotissement du quartier entre le *Vert Chasseur*, au nord, et le plateau boisé du *Verrewinkel*, au sud, soit à la limite des sols limoneux du type Aba et des types Abc et ADc caractéristiques de la forêt de Soignes. Inscription à l'inventaire des M.R.A.H. le 29 septembre 1906.

A. de LOË, *Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. I. Les Ages de la Pierre*, Bruxelles, 1928, p. 199; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 110-118 et pll. 15-17; P.-L. VAN BERG, Y. CABUY et Fr. LEUXE, Un site perdu du Groupe de Blicquy à Uccle, *Notae Praehistoricae*, 11, 1992, pp. 111-119.

M.R.A.H., inv. n° B 1193 (coll. L. Cavens) (5 pièces):

1. Fragment proximal de lame, corticale sur une de ses facettes; de section trapézoïdale (p. 36, fig. 9).

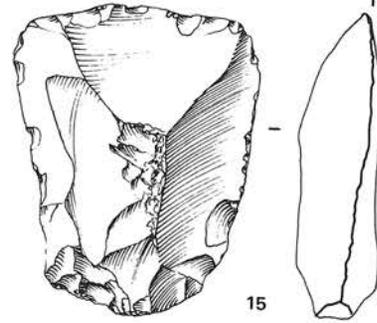
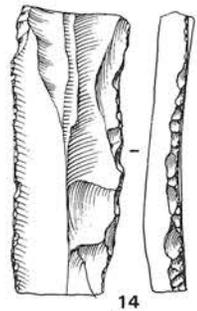
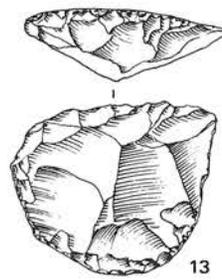
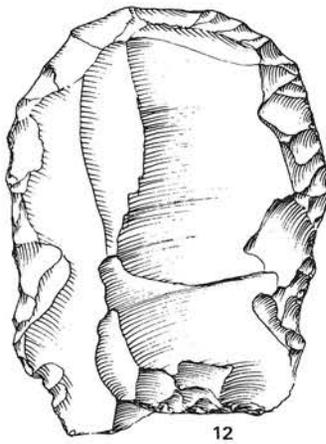
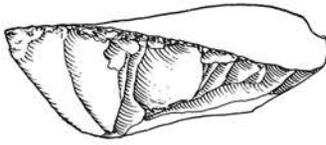
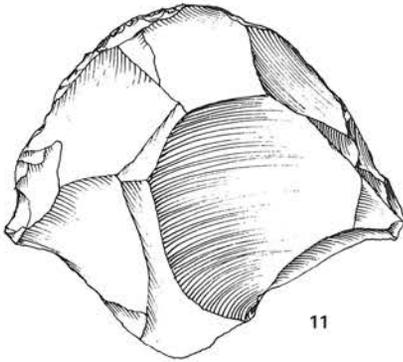
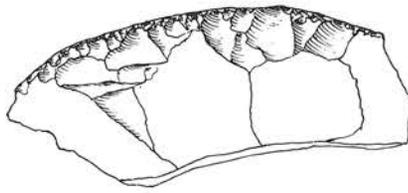
2. Lame à crête complète (p. 37, fig. 10,3).

3. Fragment proximal de lame à crête, de section trapézoïdale, pointe cassée (p. 37, fig. 10,1).

4. Grattoir sur fragment distal de lame, quelques retouches en base (p. 37, fig. 10, 1).

5. Fragments distaux de lame, section trapézoïdale, pointe cassée (p. 37, fig. 10,2).

Les quatre premiers artefacts sont réalisés dans un silex gris souris mat à grain fin, opaque, avec plaques rougeâtres, verdâtres ou noirâtres, finement zoné en gris clair ou foncé (D. CAHEN



et P.-L. van BERG, *Un habitat danubien à Blicquy. I. Structures et industrie lithique*, Bruxelles, 1979 (Archaeologia Belgica 221)). Le cinquième artefact est réalisé dans un silex café-au-lait (variante beige-brun chocolat) «à grain très fin, translucide, brun clair, marbré». La technique de débitage est très semblable à celle des artefacts blicquyens du Hainaut et de Hesbaye; certaines des pièces étudiées ont d'ailleurs le bulbe très diffus qui évoque le débitage à la pression propre au Blicquien. Les quatre lames sont faites dans les deux types de silex les plus caractéristiques du Groupe de Blicquy, le silex de Ghlin ayant été débité sur place. Si une appartenance au Rubané ne peut être exclue sur cette base, la technique de débitage confirme l'attribution au Blicquien.

**PRES DE LA FORET DE SOIGNES  
(Néolithique moyen)**

Conditions de découverte inconnues; ramassage de surface (traces de rouille). Objets vraisemblablement récoltés en bordure de la forêt de Soignes à l'époque du lotissement du quartier entre le Vert

*Chasseur*, au nord, et le plateau boisé du *Verrewinkel*, au sud. Inscription à l'inventaire des M.R.A.H. le 29 septembre 1906. A. de LOË, *op. cit.*, p. 199; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 110-118 et pll. 15-17.

M.R.A.H., inv. n° B 1193 (coll. L. Cavens) (57 pièces):

1 hache polie, 3 tranchets, 5 grattoirs sur éclat, 1 grattoir sur lame, 1 pointe, 1 perçoir, 3 lames légèrement retouchées, 4 fragments mésiaux de lame retouchée, 2 fragments distaux de lame retouchée, 1 fragment proximal de lame retouchée, 3 lamelles, 9 éclats retouchés, 2 éclats corticaux, 13 éclats non retouchés, 1 lame corticale, 2 fragments mésiaux de lame non retouchée, 1 fragment distal de lame non retouchée et 3 fragments proximaux de lame non retouchée, parmi lesquels nous avons retenu

1. Hache polie, silex patiné. Extrémité distale cassée du côté du tranchant; bords parallèles légèrement convergents vers le talon; profil du tranchant en biseau double convexe et symétrique (p. 38, fig. 11,1).
2. Grattoir en éventail sur grand éclat (p. 38, fig. 11,2).
3. Grattoir en fer à cheval sur large éclat, retouche abrupte, écaillée, directe et continue (p. 142, 12).
4. Grattoir en fer à cheval sur éclat, silex gris, trace de cortex sur le revers (p. 142, 11).
5. Petit grattoir sur éclat, silex gris foncé (p. 142, 13).
6. Petit tranchet trapézoïdal (p. 142, 15).
7. Perçoir légèrement oblique, pointe à section carrée (p. 38, fig. 11,3).
8. Fragment mésial de lame, bords rectilignes retouchés, retouche simple, marginale à gauche et en écaïlle à droite (p. 142, 14).

**QUARTIER DE BERKENDAEL  
(Néolithique)**

Trouvaille fortuite lors de travaux de nivellement dans le quartier de *Berkendael*, à la limite des communes d'Uccle et Ixelles, derrière l'Institut Edith Cavell.

G. CUMONT, Sur les instruments néolithiques des environs de Bruxelles, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XXIII, 1904, p. LXXXV.

A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques en Brabant. Les âges de la Pierre*, Bruxelles, 1960 (Répertoires archéologiques, I), p. 82.

1 grattoir sur lame (?)

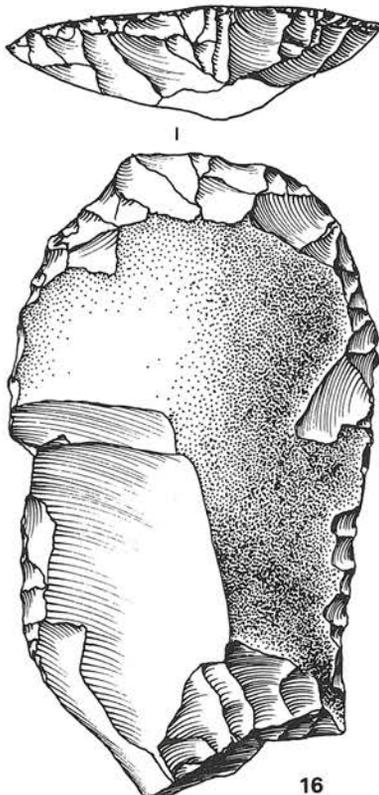
**CALEVOET (Néolithique moyen)**

Conditions de découverte inconnues; les objets ont probablement été récoltés en surface. Inscription à l'inventaire de l'I.R.S.N.B. (legs Delheid), le 5 décembre 1911. Inscription à l'inventaire du musée Curtius (coll. G. Cumont) en mai 1918.

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (4 pièces):

4 grands grattoirs en silex parmi lesquels nous avons retenu:

1. Grattoir sur éclat cortical en silex (p. 143, 16).



Musée Curtius, Coll. G. Cumont 201 (5 pièces):

1 nucléus, 4 éclats en silex.

**CALEVOET «CAMPAGNE DES  
JESUITES» (Néolithique moyen)**

Toponyme disparu; conditions de découverte inconnues; il s'agit probablement de récoltes de surface. Inscription à l'inventaire du Musée Curtius (coll. G. Cumont) le 4 février 1914. *Chronique de l'Institut archéologique liégeois*, IX, 1913, p. 29.

Musée Curtius, inv. n° 5511 à 5518 (42 pièces):

7 nucléus en silex gris à patine bleuâtre, 10 grattoirs et racloirs sur éclat en silex, 1 éclat retouché, 1 lame retouchée en silex gris clair, 1 lame en silex gris foncé, 1 éclat retouché en silex gris, 1 tesson de panse de vase en céramique, 20 déchets de taille parmi lesquels nous avons retenu:

1. Petit grattoir circulaire sur éclat (inv. n° 5512) (p. 41, fig. 14, 1).

2. Grand fragment proximal de lame retouchée sur les deux bords, retouche normale et continue (inv. n° 5514) (p. 41, fig. 14, 3).

3. Grand fragment distal de lame, retouche normale (inv. n° 5515) (p. 41, fig. 14, 2).

4. Tesson de panse d'un vase en céramique à pâte gris foncé, dégraissant constitué de particules de quartz et de sable jaunâtre. La surface extérieure est rougeâtre et intérieure grisâtre (inv. n° 5517).

**ANGLE AVENUES COGHEN ET  
FLOREAL (Néolithique moyen)**

Objets vraisemblablement mis au jour dans le même contexte que la sépulture de l'âge du Bronze ou du Fer découverte au même endroit (site 17). Inscription à l'inventaire de l'I.R.S.N.B. le 5 décembre 1911.

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (3 pièces):

3 grattoirs sur lame.

**AVENUE DE FRE (Néolithique moyen)**

Conditions de découverte inconnues. Il s'agit probablement de récoltes de surface. Inscription à l'inventaire de l'I.R.S.N.B. entre le 11 avril et le 5 décembre 1911.

I.R.S.N.B., inv. n° 8289 (legs E. Delheid) (8 pièces):

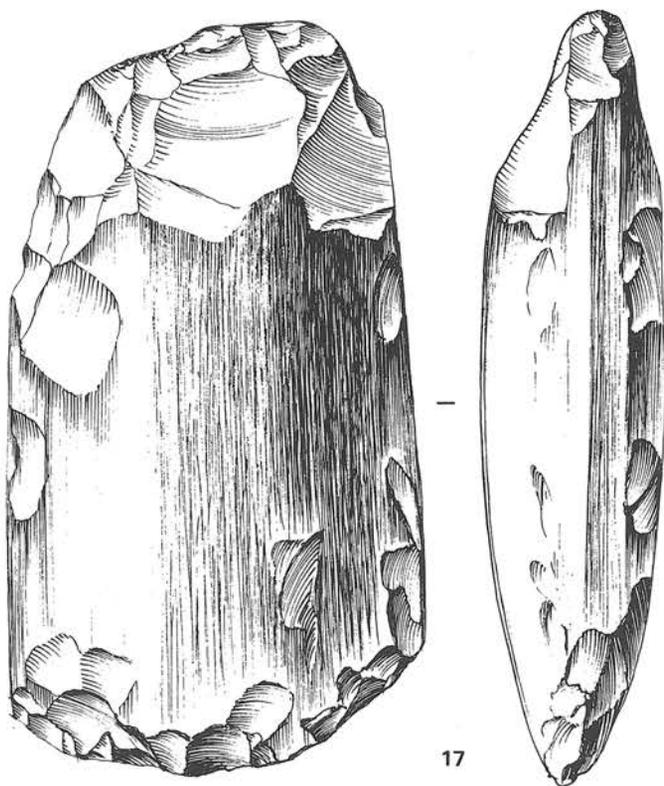
1 petit grattoir circulaire sur éclat, 2 racloirs, 1 fragment distal de lame retouchée, 4 éclats de débitage.

#### **DIEWEG (Néolithique moyen)**

Conditions de découverte inconnues. Vraisemblablement ramassage de E. Delheid à hauteur de l'Observatoire (cf. site 11). Inscription à l'inventaire de l'I.R.S.N.B. le 5 décembre 1911.

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (legs E. Delheid) (1 pièce):

1. Hache polie en silex (p. 144, 17).



17

#### **SAINT-JOB (Néolithique)**

Conditions de découverte et localisation inconnues. Vraisemblablement fruits de récoltes de surface puisque plusieurs pièces gardent la trace d'instruments aratoires (rouille).

J. SERVAIS et J. HAMAL-NANDRIN, *Catalogue du Musée Archéologique Liégeois. Section préhistorique*, Liège, 1929, p. 40; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 83.; M. OTTE, *La préhistoire à travers les collections du Musée Curtius de Liège*, Liège, 1978, p. 122.

M.R.A.H., (hors inventaire) (1 pièce):

1 éclat de silex légèrement retouché.

I.R.S.N.B., inv. n° 6715 (coll. A. Rutot) (1 pièce):

1 lame retouchée.

Musée Curtius, inv. n°s 161, 5343-5345, 5347, 5462-5469 (coll. G. Cumont) (15 pièces):

8 haches polies ou fragments de hache polie, 1 grattoir, 1 burin, 4 lames entières, 1 fragment de lame, parmi lesquels nous avons retenu:

1. Deux haches polies, silex gris, tranchant convexe et symétrique (n° 5343-5344) (p. 144, 18; p. 145, 19).

2. Hache polie, silex gris, talon cassé et retouché, tranchant convexe, symétrique (n° 5345) (p. 145, 20).

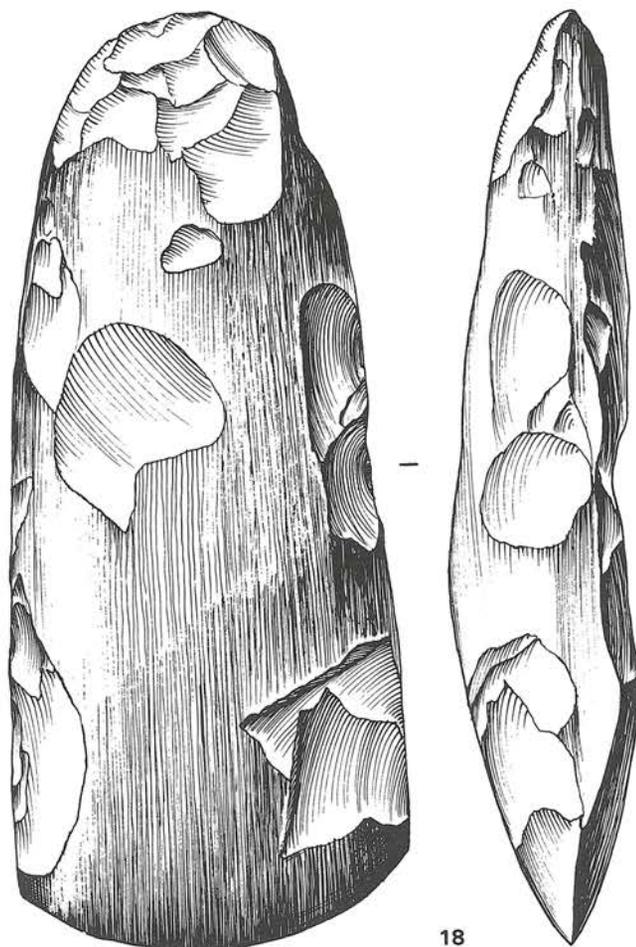
3. Lame retouchée sur deux bords, silex gris clair (n° 5462) (p. 145, 21).

4. Grattoir sur bout de lame, retouche continue (n° 5463) (p. 145, 24).

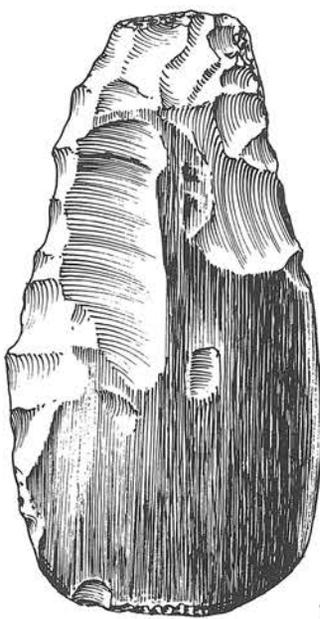
5. Burin sur fragment distal de lame retouché, troncature perpendiculaire (n° 5464) (p. 145, 23).

6. Trois lames retouchées sur deux bords (n°s 5465-5467) (p. 145, 22; p. 146, 25-26).

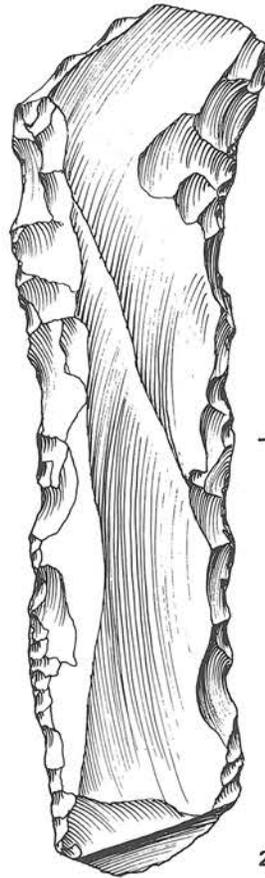
7. Fragment distal de lame retouchée, retouche directe et inverse (5468) (p. 145, 27).



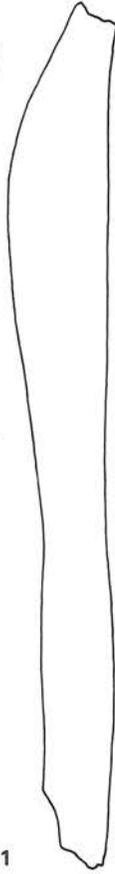
18



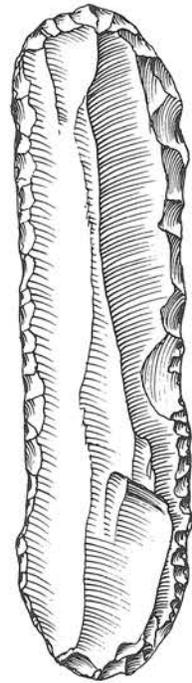
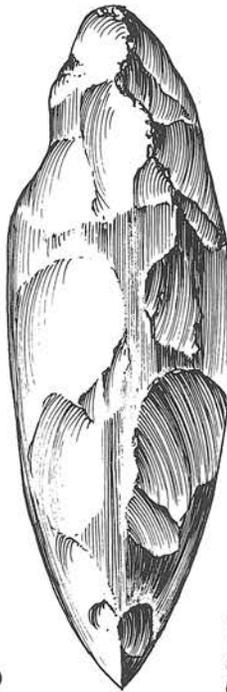
19



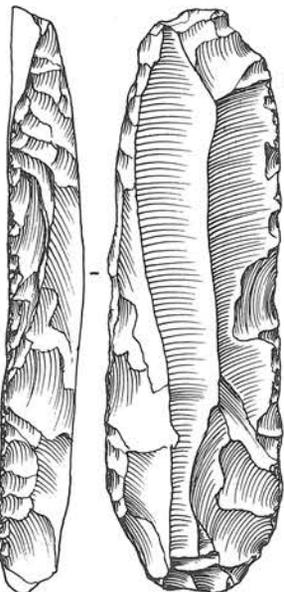
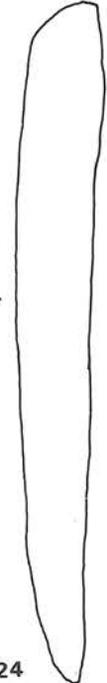
21



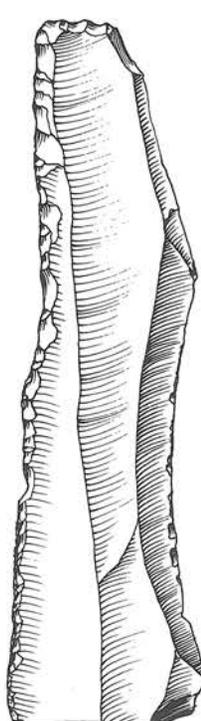
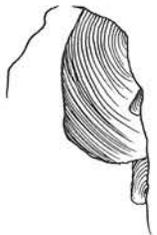
20



24

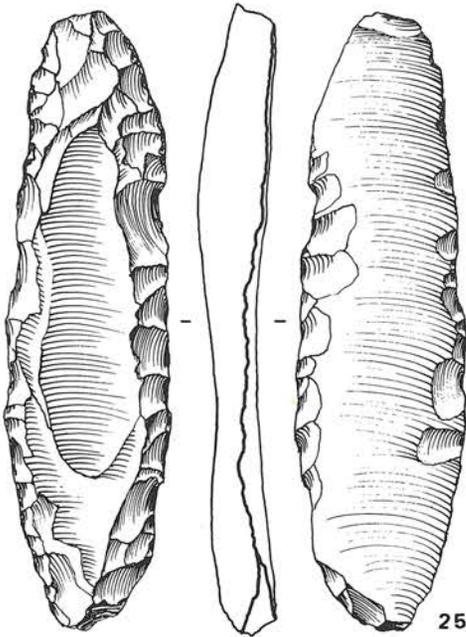


22



23





25

**SAINT-JOB, AVENUE DOLEZ  
(Néolithique moyen)**

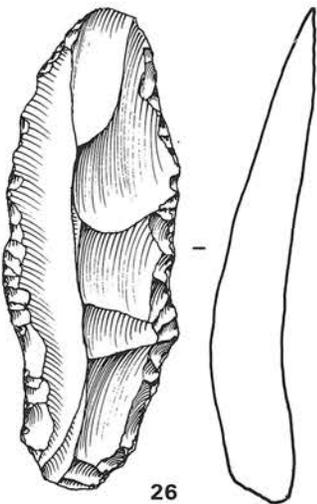
Conditions de découverte inconnues. Il s'agit vraisemblablement de récoltes de surface comme l'indiquent les traces de rouille relevées sur les objets étudiés.

G. CUMONT *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, I, 1882-1883, pp. 57-58; M.E. MARIËN, La région bruxelloise avant 700, *Cahiers Bruxellois*, II, 1, 1957, pp. 7 et 15; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *op. cit.*, p. 84; M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 146-149 et pl. 24.

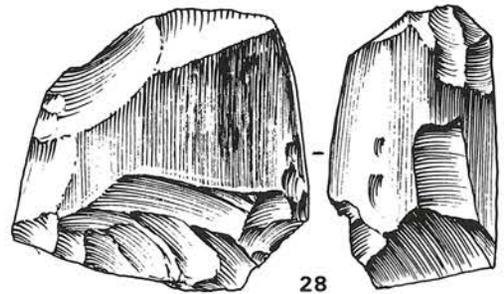
M.R.A.H., inv. n° B 3199 (don Tiberghien) (14 pièces):

3 fragments de hache polie, 1 grattoir, 1 fragment mésial de lame corticale, 1 lame seconde, 3 éclats de débitage retouchés, 5 éclats non retouchés parmi lesquels nous avons retenu:

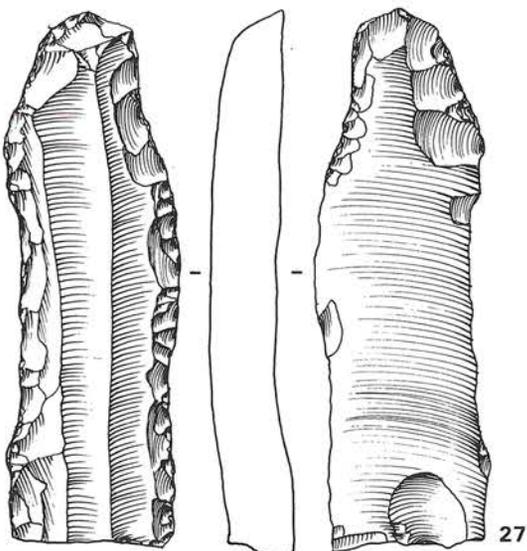
1. Fragment de hache polie en silex (p. 146, 28).
2. Grattoir circulaire sur éclat, silex gris, retouche semi-abrupte, écailleuse, directe et continue (p. 146, 29).



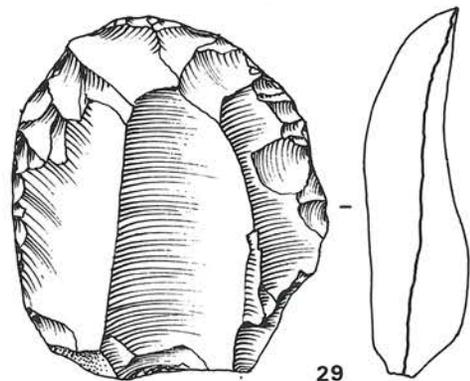
26



28



27



29

**VALLEE DU VERREWINKELBEEK  
(Néolithique moyen)**

Conditions de découverte inconnues. Récoltes de surface par G. Cumont, vers 1916, dans un «petit bois le long du chemin allant à Linkebeek à proximité de la station néolithique de Verrewinkel».

Musée Curtius, inv. n° 117-119 (coll. G. Cumont)  
(3 pièces):

1 fragment de ciseau poli en silex gris, 1 lame retouchée, 1 éclat de débitage.

#### VIVIER D'OIE (Néolithique moyen)

Selon le catalogue manuscrit d'E. Dupréel, l'objet a été ramassé «entre le Racing Club et la chaussée» (de Waterloo). L'objet de la collection G. Cumont est entré au musée Curtius le 9 février 1914. Conditions de découverte inconnues. E. DUPREEL, Catalogue manuscrit, cahier 15, p. 33, n° 12660; M.L. PRICOLO, *op. cit.* pp. 146-149.

M.R.A.H., Coll. Dupréel 12660 (1 pièce):

1 fragment de hache polie en silex.

Musée Curtius, inv. n° 5476 (coll. G. Cumont) (1 pièce):

1. Grande lame retouchée, bords parallèles, retouche abrupte, directe et continue (p. 147, 30).

#### ZANDBERG (Néolithique moyen)

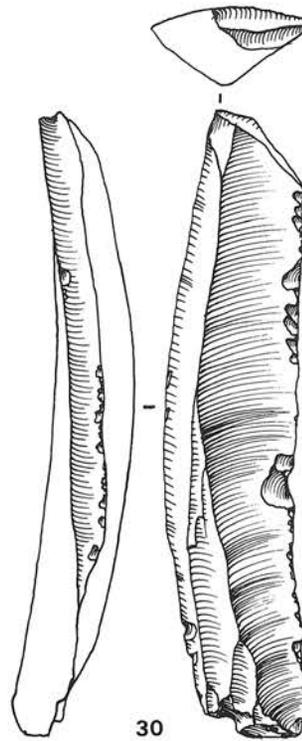
Le Zandberg est un promontoire recouvert de sables tertiaires bruxelliens qui prolonge vers le sud-ouest le *Groeselenberg*. G. Cumont y découvre en surface quelques fragments de hache polie. Des recherches des M.R.A.H. sur ce même promontoire provient un fragment de quartzite de Wommersom découvert le 13 février 1914. G. CUMONT, Stations néolithiques de Verrewinkel et de Rhode-Saint-Genèse découvertes en 1885, *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, XI, 1892-1893, p. 122; Archives M.R.A.H. *Rapport 1<sup>er</sup> semestre 1912*; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 17; A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des découvertes archéologiques en Brabant. Les âges de la Pierre*, Bruxelles, 1960 (Répertoires archéologiques, I), p. 85; J. DECONINCK, Forest et la région d'Entre-Senne-et-Soignes durant la Préhistoire, *La Figurine*, XXXXIII, 1981, p. 26.

M.R.A.H., inv. n° B 1889 (1 pièce):

1 éclat de taille en grès-quartzite de Wommersom.

#### FORT JACO (Epoque romaine)

Découverte de G. Cumont «dans une ancienne bruyère située à droite (c'est-à-dire à l'ouest) de

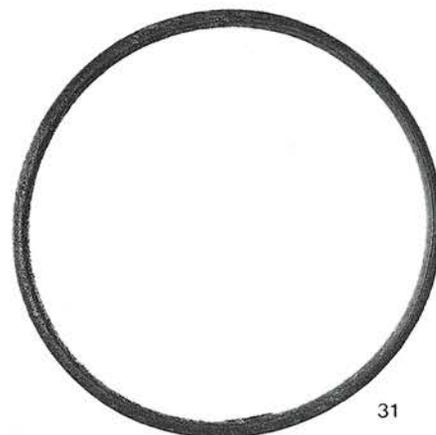


la chaussée de Waterloo», inscrite à l'inventaire des M.R.A.H. le 14 juin 1920.

A. de LOË, Carte archéologique de la Belgique romaine, répertoire statistique et bibliographique, s.l., s.d., p. 569; A. de LOË, *Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. III. La période romaine*, Bruxelles, 1937, p. 190, n° 61; M.E. MARIËN, *op. cit.*, p. 50; M. DESITTERE, *Bibliografisch repertorium der oudheidkundige vondsten in Brabant (vanaf de Bronstijd tot aan de Noormannen)*, Bruxelles, 1963 (Répertoires archéologique, III), p. 152.

M.R.A.H., inv. n° B 2185 (don G. Cumont) (1 pièce):

1. Petit bracelet rond en bronze à tige mince et à ruban uni; bronze à patine vert foncé. Diam.: 57 mm. (p. 147, 31)



### VERREWINKEL (Epoque romaine)

Conditions de découverte: «(...) un orfèvre d'Uccle me montra une pierre du même genre (que celle découverte à *Neerstalle*) qu'il avait, disait-il, enlevée du chaton d'une bague en or, achetée à un paysan de Linkebeek qui prétendait l'avoir trouvée sur le territoire d'Uccle» (G. CUMONT, *Une intaille romaine trouvée à Uccle, près de Bruxelles, Annales de la Société royale d'Archéologie du Bruxelles*, XV, 1901, p. 82). G. Cumont acheta l'intaille à l'orfèvre.

Voir la bibliographie au chap. IV, 20, note 42.

M.R.A.H., inv; n° B 5571 (don G. Cumont) (1 pièce):

1. Intaille en cornaline représentant la Fortune tournée vers la droite. Elle tient de la main gauche une corne d'abondance et de la main droite deux épis et un gouvernail. Elle est coiffée du *modius*. L: 15 mm; l: 11 mm. (p. 148, 32) K. SAS, *op. cit.*, p. 20 (I<sup>er</sup> s. - 1<sup>ère</sup> 1/2 II<sup>e</sup> s).



### RUE DE STALLE (XVII<sup>e</sup> s.)

Fouilles par le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs lors des nouveaux aménagements de la rue de Stalle, non loin de la chapelle de Notre-Dame de la Consolation. Mise au jour d'éléments d'habitation du XVII<sup>e</sup> siècle.

J.-M. PIERRARD, *Fouilles archéologiques rue de Stalle, Ucclesia*, 127, septembre 1989, pp. 2-7.

### CALEVOET (Indéterminé)

Recherches des M.R.A.H., le 28 septembre 1914.

M.R.A.H., inv. n° B 1967 (1 pièce):

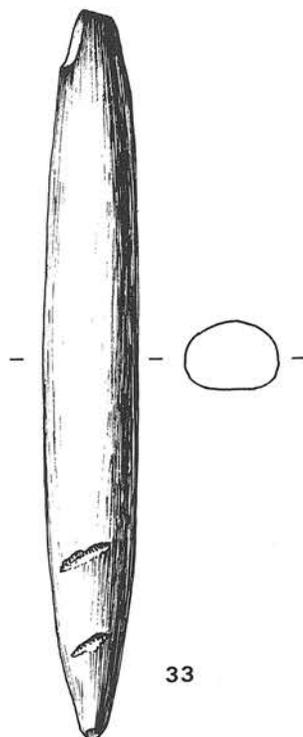
1. Fragment de fond de plat. Céramique à pâte grisâtre et dégraissant constitué de fines particules noirâtres. Surface grisâtre à jaunâtre (non dessiné).

### AVENUE DES CHALETS (Indéterminé)

Voie perpendiculaire à la drève de Lorraine en bordure de la forêt de Soignes. Conditions de découverte inconnues. Inscription à l'inventaire de l'I.R.S.N.B. (legs E. Delheid) le 5 décembre 1911.

I.R.S.N.B., inv. n° 8292 (1 pièce):

1. Pointe de sagaie en os (p. 148, 33)



### LANGVELD (Epoque indéterminée)

Découverte fortuite au cours de terrassements exécutés pour la construction d'égouts. *Annuaire de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XV, 1904, p. 36.

1 fer à cheval.

### SPIJTIGEN DUIVEL (Epoque indéterminée)

Une enquête du Service des Fouilles de l'Etat (M.R.A.H.) le 27 mai 1943 fut menée au cabaret *Spijtigen Duivel*, chaussée d'Alseberg. On y avait signalé des «poteries franques et romaines». Selon les résultats de l'enquête, il était plutôt question de céramique du Moyen Age. Aucune autre précision.

### TOMBERGHOF (Epoque indéterminée)

Le lieu-dit *Tomberghof* se situe sur un promontoire (cote 90-95m) dans un des méandres du Verrewinkelbeek, sur la limite sud-ouest de la commune. Selon M.E. Mariën, il rappellerait l'existence d'un tumulus nivelé dont il n'existe plus aucune trace aujourd'hui. P.P. Bonenfant semble confirmer l'hypothèse. Selon A. Van Doorselaer, «le prétendu tumulus n'est qu'un lieu-dit». Rien ne permet en tout cas de confirmer l'une de ces deux hypothèses. M.E. MARIËN, *op.cit.*, p. 52.;

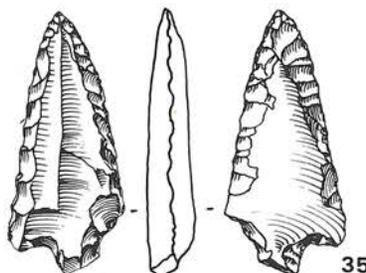
A. VAN DOORSELAER, *Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale. I. Belgique*, Bruxelles, 1964, p. 36;

P.P. BONENFANT, Le pays et les hommes, relations premières, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989, p. 32.



### INDETERMINE (Mésolithique-Néolithique)

Aucune précision sur la provenance de ces objets. Une grande partie de ce matériel pourrait provenir des sites de la vallée du Verrewinkelbeek. Il s'agit visiblement de ramassages de surface; de nombreuses pièces gardent des traces de rouille. Aux M.R.A.H., les objets de la collection L. Cavens firent l'objet d'un dépôt le 25 juillet 1907 et d'autres firent l'objet d'un don de J. Bommer le 11 novembre 1906.



Musée Curtius, inv. n<sup>os</sup> 5324-6640, (coll. G. Cumont) (200 pièces en silex et 1 pièce en grès):

12 haches polies, 3 haches taillées, 1 ciseau poli, 4 tranchets, 1 perceur, 134 grattoirs et racloirs sur éclat, 26 grattoirs sur lame, 9 lames retouchées, 9 éclats retouchés, 1 fragment de polissoir en grès, 1 pointe de flèche, parmi lesquels nous avons retenu:

1. Hache polie en silex gris clair; plate, tranchant arqué (n° 6640) (p. 149, 34).

2. Pointe de flèche à pédoncule et ailerons peu dégagés, silex gris (n° 5474) (p. 149, 35).

M.R.A.H., inv. n° B 1297, (coll. L. Cavens) (24 pièces):

3 fragments de hache polie, 5 grattoirs sur éclat, 1 grattoir sur lame, 2 perceurs, 9 lames retouchées, 2 éclats retouchés, 2 nucléus à lamelles, parmi lesquels nous avons retenu:

1. Nucléus à lamelles à un seul plan de frappe (p. 150, 36).

2. Talon de hache polie en silex patiné réutilisé comme percuteur (p. 150, 37).

3-5. Grattoirs circulaires sur éclat (p. 150, 38-39 et 41).

6. Grattoir caréné surélevé sur éclat cortical (p. 150, 40).

7. Grattoir sur lame à coche (p. 150, 42).

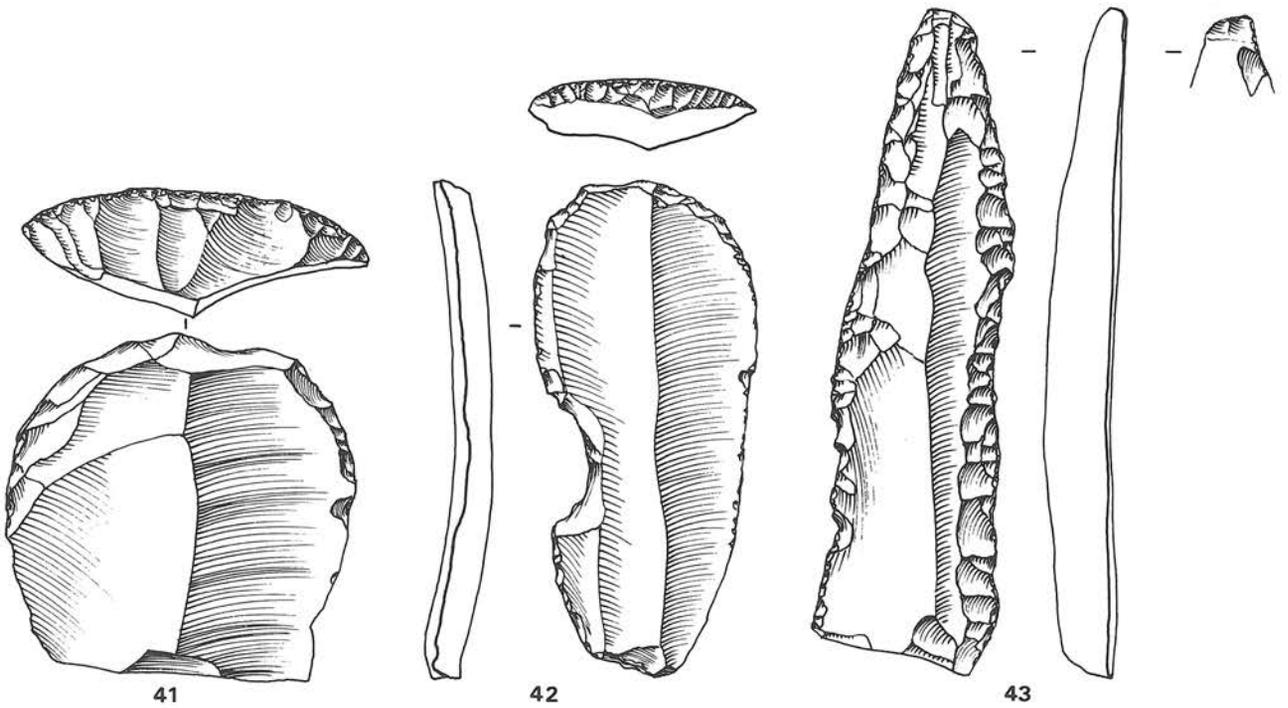
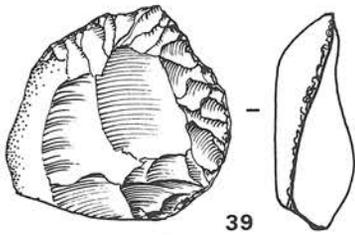
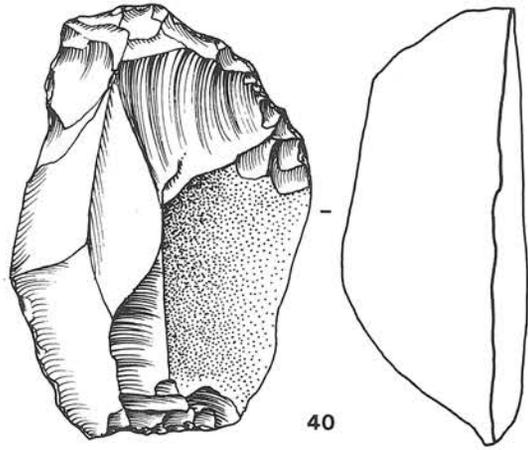
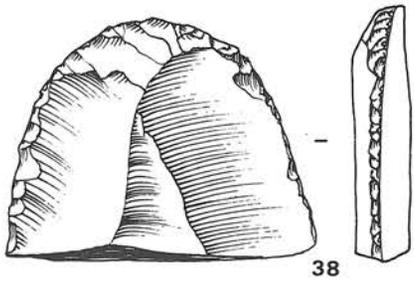
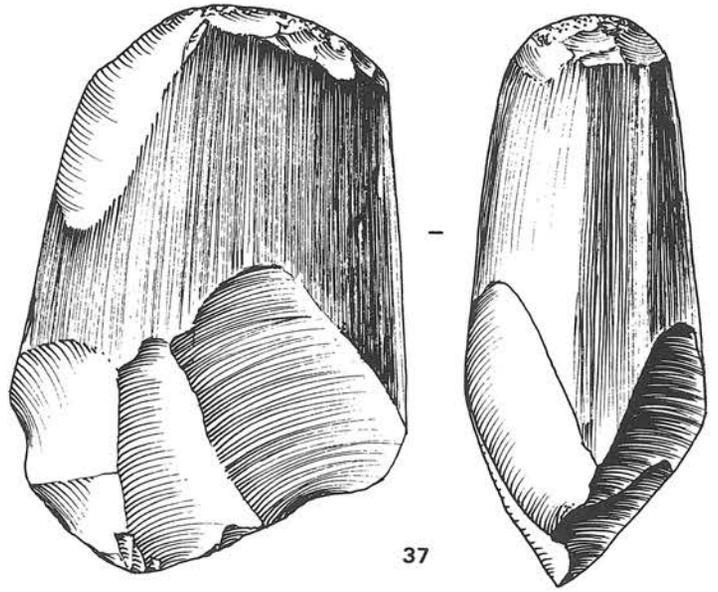
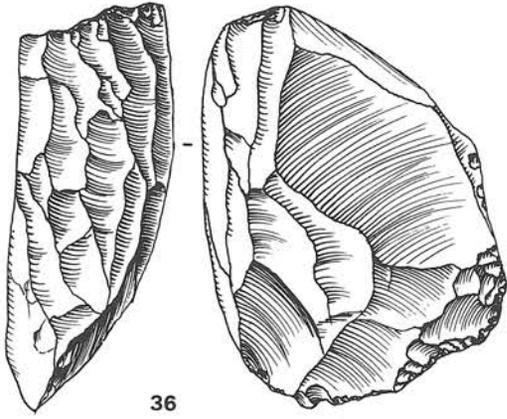
8. Grand fragment distal de lame retouchée à extrémité appointée (p. 150, 43).

M.R.A.H., inv. n° B 2128, (don J. Bommer) (1 pièce):

1 fragment de hache polie en silex gris.

I.R.S.N.B., inv. n° 7065 (1 pièce):

1 talon de hache polie.



### INDETERMINE (Néolithique moyen)

Objets cédés par Van Wetter provenant de «collines» à Uccle (*Groeselenberg? Zandberg? Verrewinkel?...*), inscrits à l'inventaire des M.R.A.H. le 23 mai 1902. Conditions de découverte inconnues. Le matériel provient de récoltes de surface comme l'attestent les traces d'instruments aratoires (traces de rouille). M.L. PRICOLO, *op. cit.*, pp. 106-109 et pl. 14.

M.R.A.H., inv. n<sup>os</sup> B 959 et B 3205 (don Van Wetter) (13 pièces):

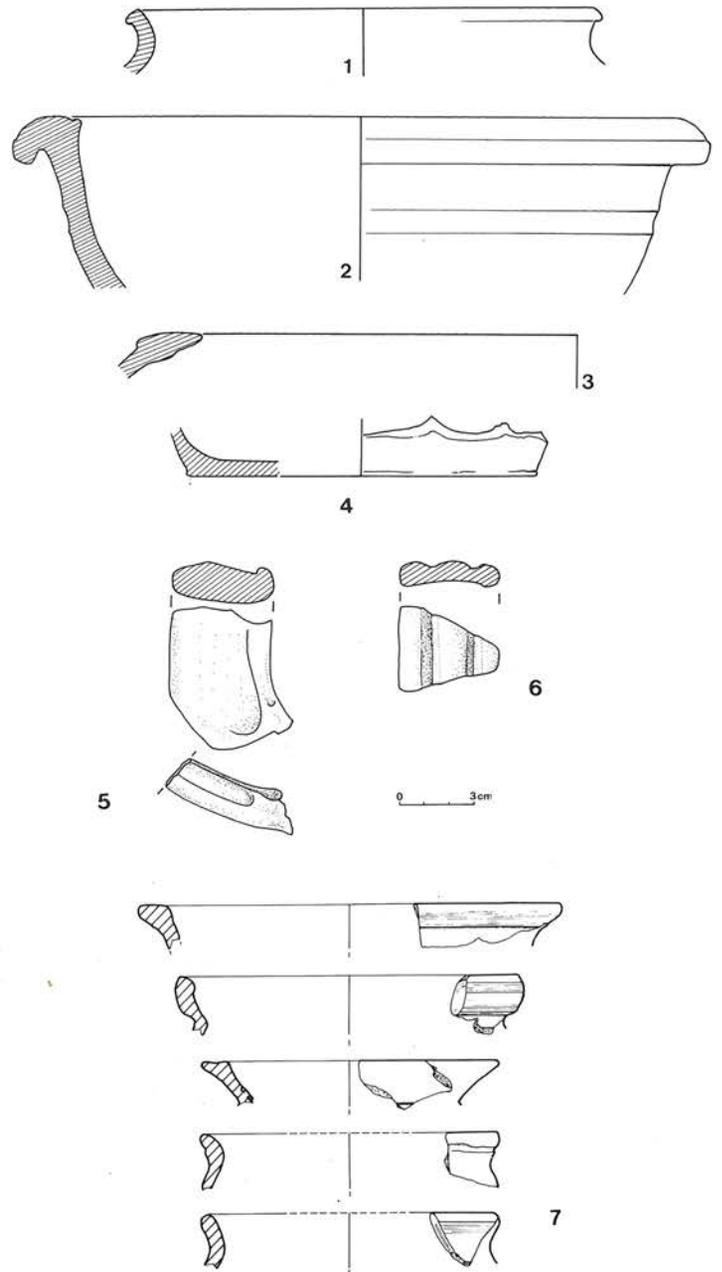
1 fragment de ciseau poli, 1 fragment de talon de hache polie, 2 grattoirs, 2 lames retouchées, 3

fragments proximaux de lame retouchée, 1 fragment de nucléus, 3 éclats retouchés parmi lesquels nous avons retenu:

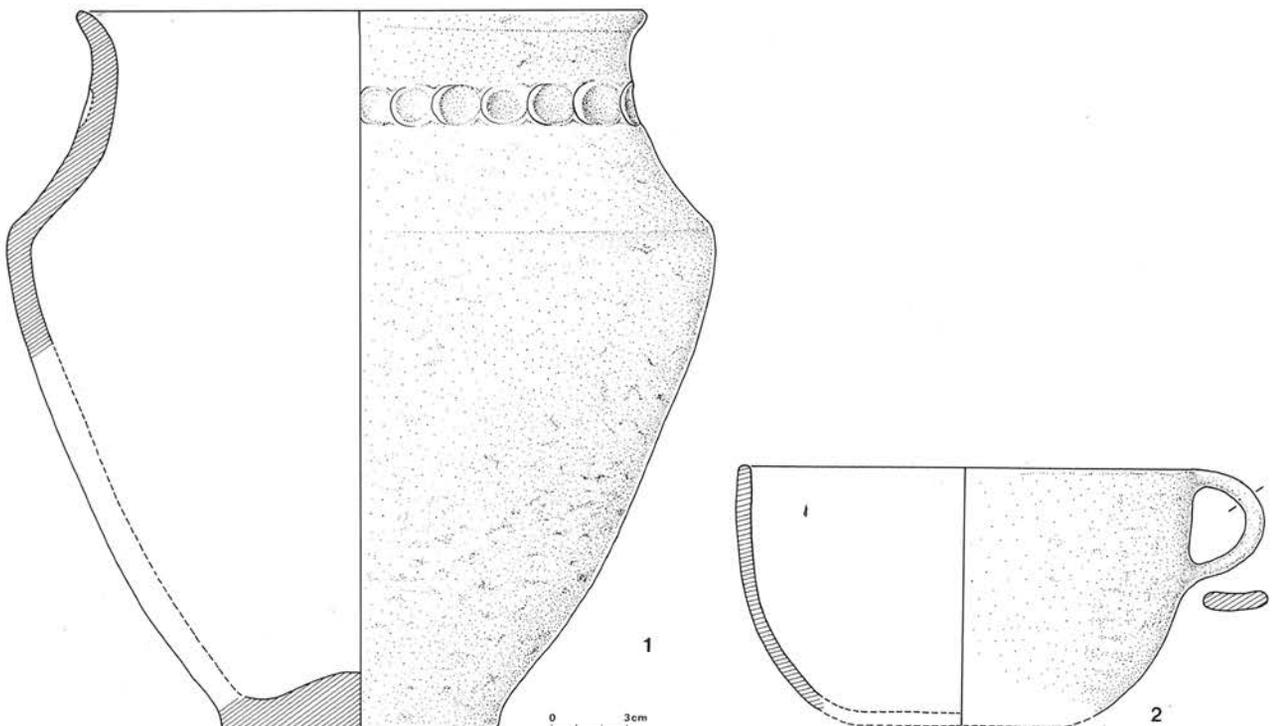
1. Fragment de ciseau poli; bords parallèles et rectilignes; le tranchant est convexe et symétrique (p. 39, fig. 12, 1).
2. Fragment de hache polie (talon) réutilisée comme percuteur (p. 39, fig. 12, 2).
3. Grattoir caréné sur éclat surélevé et atypique, retouche couvrante, directe et continue, présence de cortex (p. 39, fig. 12, 4).
4. Grattoir sur éclat épais, retouche semi-abrupte, courte, directe et continue, patine (p. 39, fig. 12, 3).

## ERRATA

Deux erreurs se sont involontairement glissées lors de l'impression des dessins de l'ouvrage :  
page 72, figure 35, n<sup>os</sup> 4 à 7 (inversion),  
page 78, figure 42, n<sup>o</sup> 2 (tache).



35. Bords et fond de vases (1-4), anses bilobée et trilobée de cruches (5-6) en céramique (Epoque romaine, *Groeselenberg*). Bords de vases à panse sphérique (7) en céramique (Epoque carolingienne - XII<sup>e</sup> siècle, *Groeselenberg*). Echelle 1/3.



42. Urne (1) et tasse (2) en céramique (Bronze final - Halstatt B-C, *angle des avenues Coghen et Floréal*). Echelle 1/3.

## CARTE 2 : SITES ET DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES



Découvertes occasionnelles



Monuments et sites conservés



Monuments et sites disparus



Monuments et sites classés



Sites sans limites précises





RUE DES COTTAGES

COTTAGES

RUE DES GLAIEULS LISBLOEMENSTR.

D'ALSEBERG

AVENUE

DE

COGHEN

R. DES BALKANS STR.

FLOREAL

AV. PIRENNE

AVENUE LAAN

12

2

17

63

STRAAT BERGS STR.

HAUSSÉE

RUE DU

DOYENNE

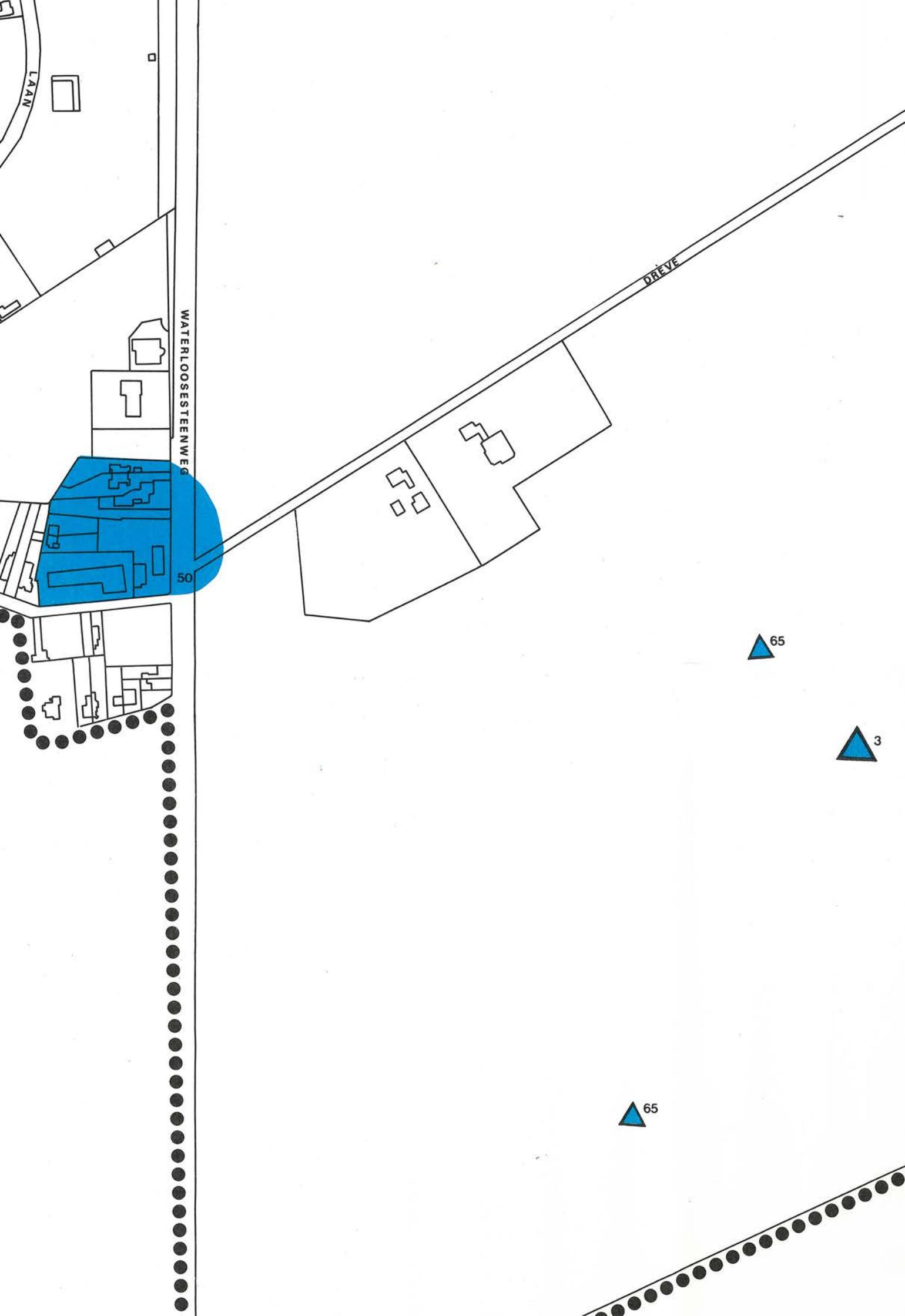
STR.

DEKENS

LAAN

AV. D

RUE







5

STEENWEG

R. DU CHATEAU D'OR GOUDKASTEELST.

STEENWEG

DROEGENBOS

RUE

D'ALSEBERG

AVENUE DU SILENCE

RUE

DE

CALEVOET

RUE

DU





LAAN

JONES STRAAT

AV.

BRUNARD

29 BOSVELDWEG

EDITH

RUE

STRAAT

ZEECRABBE

22

CAVELL

AV. DU HOEF LN.

AVENUE

SUMATRA

RUE

STRAAT

LAAN

FRÉ

LAAN

AVENUE

STRAAT

AVENUE

AVENUE

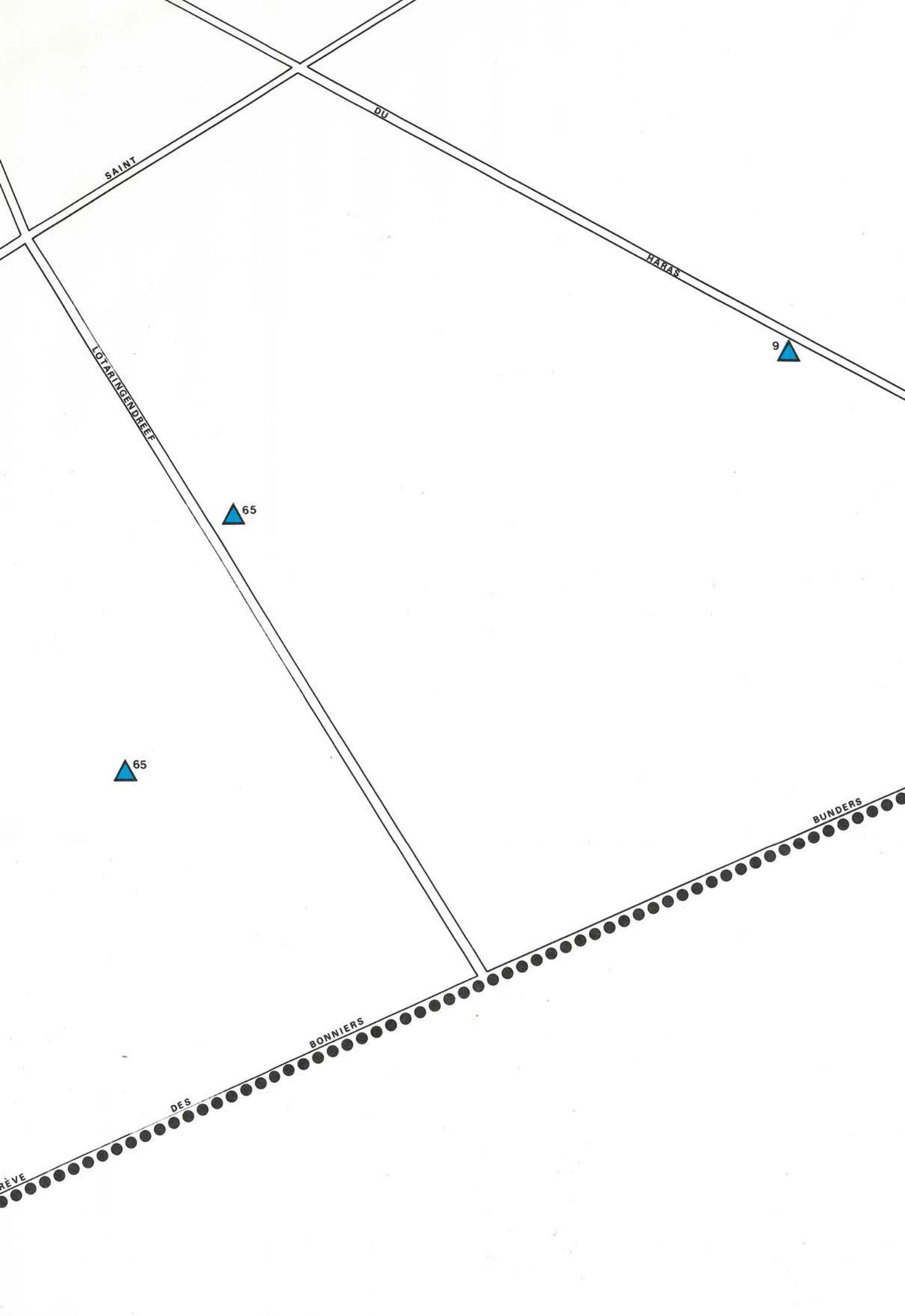
SELENBERG

HOUZEAU

DE

SATURNE

RUE



SAINT

DU

HARAS

LOTARINGENDREEF

65

9

65

BUNDERS

BONNIERS

DES

REVE



19



10





DIEWEG

LAAN

11

RING

AV. DE MERCURE LAAN

R. DE L'EQUATEUR

ALBERT

EVENAARSTRAAT

AVENUE

CARSOEL

PIERRE

ET

VISSERIJSTRAAT

BRUXELLES

PÉCHERIE

HAL A

ST.

DU DROSSART

GAARDE

DE

ST. JOB

CH.

STEEWEG

DE

RUE

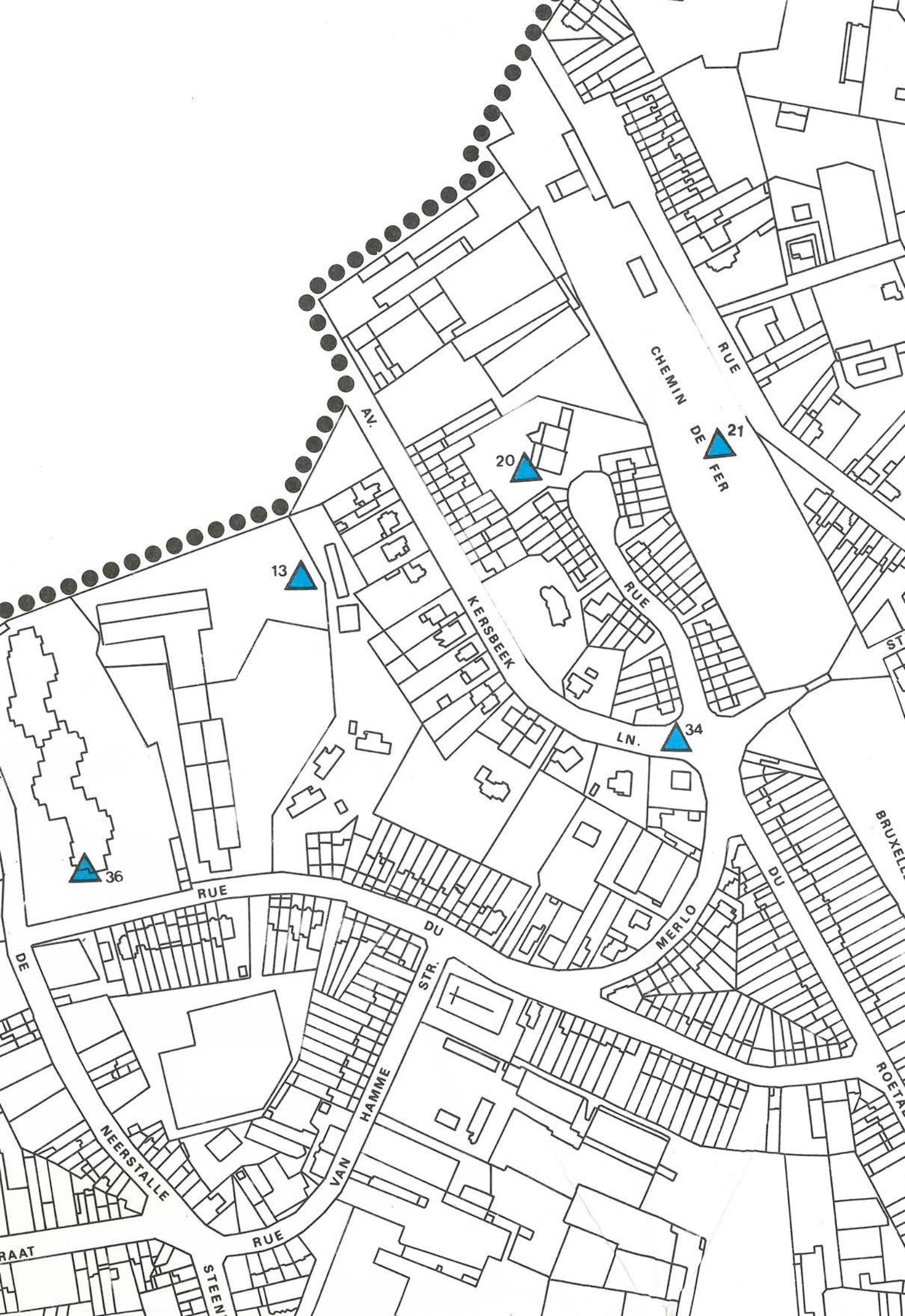
CHEMIN DE FER

55

56

AVENUE

VIEILLE



13

20

21

34

36

AV.

CHEMIN DE FER

KERBEEK

LN.

MERLO

VAN HAMME

STR.

NEERSTALLE

RUE

STEEN

RAAT

BRUXELLES

ROETA



PLACE  
D'AREZZO  
PLEIN

MOLIÈRE

AV.

LN.

RUE

RUE

RUE

RUE

LÉON

R.

EDITH

STRAAT

DEPAGE

GENERAL

GABRIELLE

VANDERKINDERE

DODONÉE

LINCOLN

MARIE

RUE

CAVELL

LOTZ

STRAAT

AVENUE

BEL

AIR

WINSTON

STRAAT

STRAAT

STRAAT

CHURCHILL

14

STRAAT

R.

GOSSART

ST.

AVENUE

MONTJOIE

AVENUE

AVENUE

ST.



15



PRINS

D'ORANGE

DENNENBOS

SAPINIERE

AVENUE

DE

LA

LAAN

ST.

HAGEDOORN

16

AUBEPINES

LIJSTERSBESSEBO

SORBIERS

DES

PETITE

ESPIN



STRAAT

SPORWEG

CAUTER

VAN

OPHEM

BRUSSEL

NAAR

LUTTRE

STRAAT

STRAAT

RUE

VERVLOET

39

18





27  
AVENUE

28  
RUE

26  
AVENUE

AVENUE

AVENUE  
DES  
AV. DU VIEUX CORNET  
OUDE HOORNST.

AV. TEN HOREN  
LN.

KAMERDELLE  
AV. DES ARCHÈRES  
BOOGSCHUTTERINNENLN.  
STATUAIRES







WEG  
RUE

32

RUE DE

R. DES MYOSOTIS

35

L'ETOILE  
RUE

DU  
MELKRIEK

DE

RUE

MICHELS  
STR.

VERGEET MIJ NIETIESST.

R.

MOLENVELT  
ST.

AVENUE

STALLE

RUE

EGIDE

LAAN

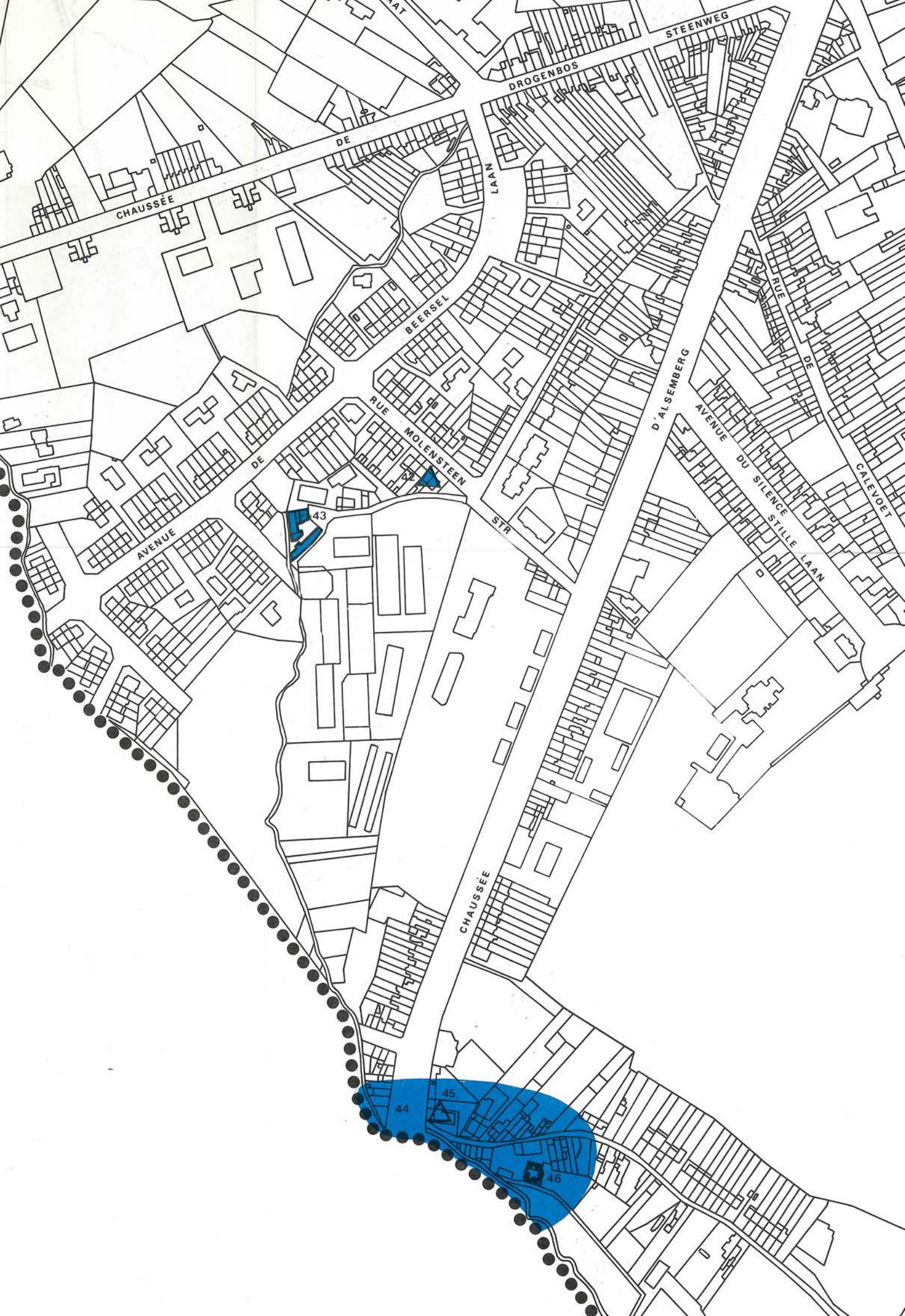
REISDORFF

KEYENBEMPT

41



40



CHAUSÉE

STEENWEG

DROGENBOS

DE

LAAN

BEERSEL

RUE

MOLENSTEEN

D'ALSEMBERG

AVENUE

DU SILENCE

AVENUE

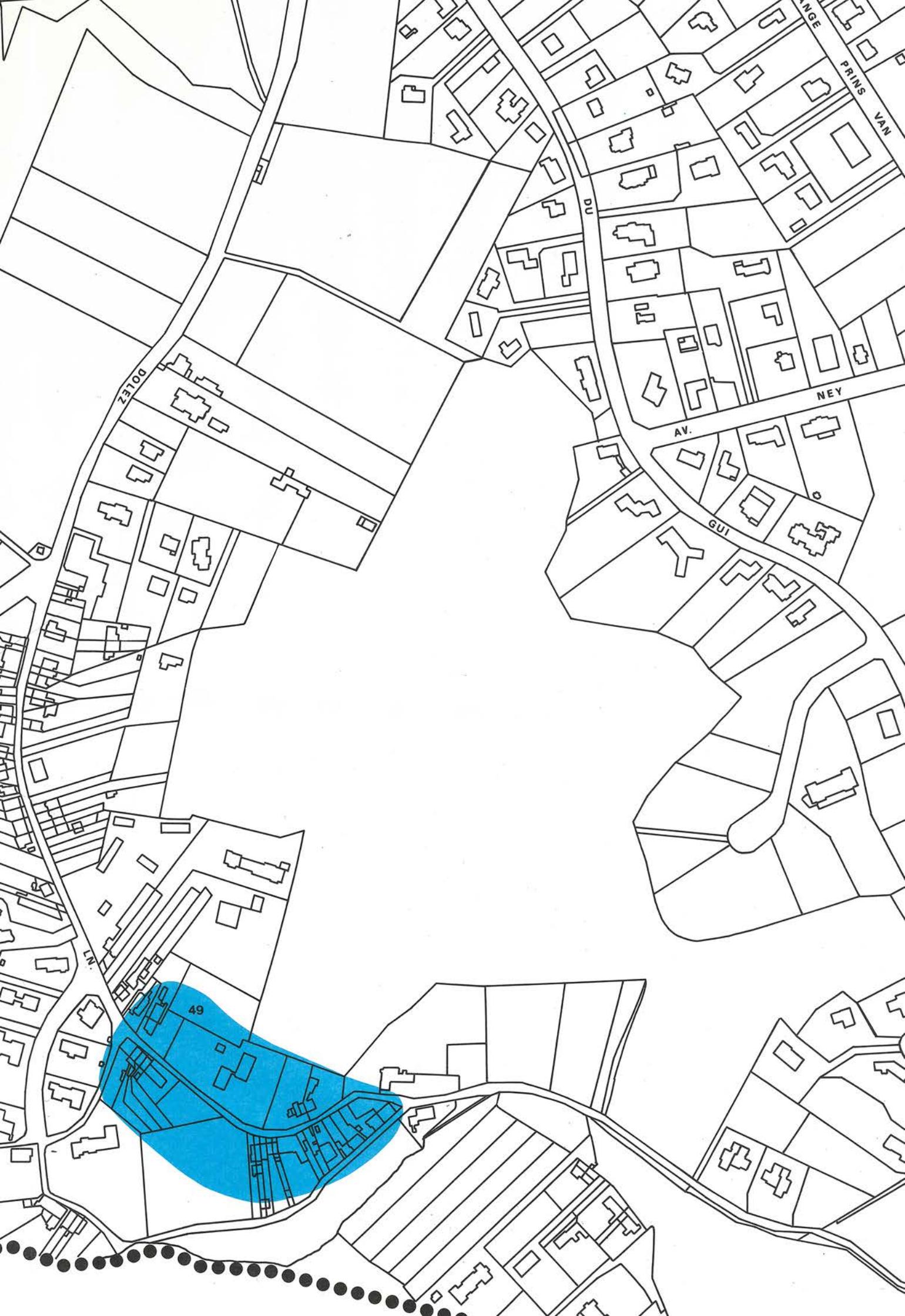
43

CHAUSÉE

44

45

46



BOLEZ

DU

PRINS VAN

NEV

AV.

GUI

49

IN



PLACE DE  
ST. JOB  
PLEIN

53

54

51

DU AV.

EMMANUEL III

VICTOR

AVENUE

MONTAGNE DE

STEENWEG

STRAAT

RUE

XIII

ALPHONSE

AVENUE

H.

BOULENGER

LN.

HAM

STRAAT

VIEILLE

R.

DU

MOULIN

OUDE

AV. D'ANDRIMONT

LN.

MOULIN

OUDE

AV.

STRAAT

MOULIN

STRAAT

BERG

VAN

ST

JOB

ST

JOB

ST

JOB

ST

JOB

ST

JOB

VALON

D'OHAIN

LAAN

AVENUE

D'ORBAIX

DAL

MOULIN

AVENUE

MOULIN







LAAN

DIEWEG

STRAAT

STRAAT

AVENUE

RUE

DU CHATEAU D'EAU

WATERKASTEEL

HELEVELT

WEG

LAAN

JOB

KASTEEL

STRAAT

ST.

59

CHAUSSEE

DE

STRAAT



RUE

ENGELAND

STRAAT

RUE

RUE

BIGARREUX

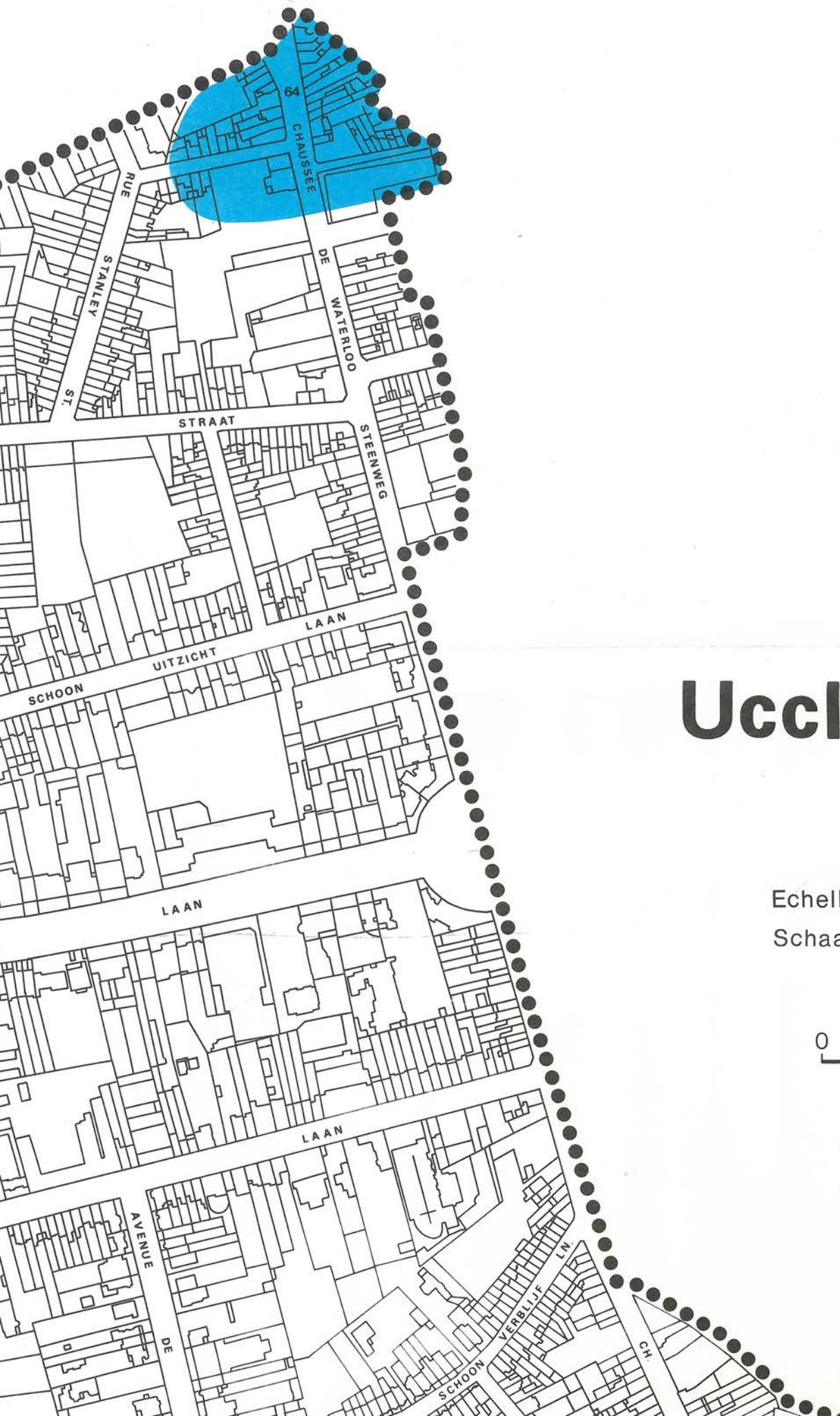
ENGELAND

60

62

61

AU



# Uccle - UK

Echelle  
Schaal 1/2500

